



SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES

DOCUMENT DE REFERENCE AU TITRE DE L'EXERCICE 2019 ET DU PREMIER SEMESTRE 2020

Enregistrement de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'AMMC, le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC en date du 25/01/2021 sous la référence EN/EM/004/2021.

Le présent document de référence ne peut servir de base pour effectuer du démarchage ou pour la collecte des ordres dans le cadre d'une opération financière que s'il fait partie d'un prospectus dument visé par l'AMMC.

AVERTISSEMENT

Le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC. L'enregistrement du document de référence n'implique pas authentification des informations présentées. Il a été effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée.

L'attention du public est attirée sur le fait que le présent document de référence ne peut servir de base pour le démarchage financier ou la collecte d'ordres de participation à une opération financière s'il ne fait pas partie d'un prospectus visé par l'AMMC.

Le présent document de référence peut faire l'objet d'actualisations ou de rectifications. Les utilisateurs de ce document de référence sont appelés à s'assurer de disposer, le cas échéant, desdites actualisations et rectifications.



SOMMAIRE

ABREVIATIONS.....	4
PARTIE I. ATTESTATIONS ET COORDONNEES.....	6
I. Le Président du Directoire de Société Générale Marocaine de Banques	7
II. Les Commissaires aux Comptes de Société Générale Marocaine de Banques	8
III. L'Organisme Conseil.....	9
IV. Le responsable de l'information et de la communication financière de Société Générale Marocaine de Banques	10
V. Coordonnées de l'agence de notation	10
PARTIE II. INFORMATIONS RELATIVES A SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES	11
I. Présentation générale de Société Générale Marocaine de Banques	12
II. Gouvernance de Société Générale Marocaine de Banques	30
III. Organes de direction	44
PARTIE III. ACTIVITE DE SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES.....	51
I. Historique et faits marquants de Société Générale Marocaine de Banques	52
II. Appartenance au Groupe Société Générale	55
III. Principales participations de Société Générale Marocaine de Banques.....	64
IV. Activité	114
V. Informations environnementales et sociales.....	144
VI. Organisation commerciale	170
VII. Moyens informatiques.....	174
VIII. Contrôle Interne	176
IX. Politique Qualité de la Banque	179
X. Stratégie et politique d'investissement.....	180
XI. Partenariats Stratégiques.....	181
PARTIE IV. SITUATION FINANCIERE : COMPTES DE SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES.....	182
I. Informations financières consolidées sélectionnées entre 2017 et 2019.....	183
II. Rapport des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux et consolidés des exercices 2017, 2018 et 2019	184
III. Périmètre de consolidation des exercices 2017, 2018 et 2019	191
IV. Tableau de passage des catégories comptables sous IAS 39 vers IFRS 9	193
V. Tableau de passage entre les dépréciations selon IAS 39 et IFRS 9	195
VI. Impact de la norme IFRS 16 et IFRIC 23 sur la situation financière de SGMB	196
VII. Compte de résultat consolidé aux normes IFRS	198
VIII. Bilan consolidé IFRS	214
IX. Tableaux de flux de trésorerie consolidés IFRS.....	233
X. Analyse des comptes consolidés de SGMB au 30 juin 2020.....	235
XI. Indicateurs financiers au T3-2020.....	261
XII. Indicateurs de production au T3-2020.....	263
XIII. Etats financiers au 30/09/2020	264
PARTIE V. PERSPECTIVES	266
PARTIE VI. FAITS EXCEPTIONNELS.....	270
PARTIE VII. LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES	272
PARTIE VIII. FACTEURS DE RISQUES.....	274
PARTIE IX. ANNEXES	284



ABREVIATIONS

ACP	Agences de Clientèle Patrimoniale
AIMR	Association for Investment Management and Research
ALM	Asset Liability Management
AMMC	Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
BAM	Bank Al-Maghrib
BCP	Banque Centrale Populaire
Bdt	Bons du trésor
BMCE	Banque Marocaine du Commerce Extérieur
BMCI	Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
BNDE	Banque Nationale pour le Développement Economique
BNR	Bénéfice Net Réel
BNS	Bénéfice Net Simplifié
CA	Chiffre d'Affaires
CAM	Crédit Agricole du Maroc
CBAO	Compagnie Bancaire d'Afrique Occidentale
CBI	Crédit-Bail Immobilier
CCD	Compte courant débiteur
CCH	Compte chèques
CD	Certificat de dépôt
CDG	Caisse de Dépôt et de Gestion
CDM	Crédit Du Maroc
CGEM	Confédération Générale des Entreprises du Maroc
CGI	Code Général des Impôts
CIB	Corporate and Investment Banking
CIC	Crédit Industriel et Commercial
CIH	Crédit Immobilier et Hôtelier
CIMR	Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite
CLICOM	Clientèle commerciale (clientèle entreprise)
CLIPRI	Clientèle privée (particulier)
CLIPRO	Clientèle composée de professions libérales et de très petites et moyennes entreprises
CLT	Crédit à Long Terme
CNIA	Compagnie Nord-Africaine et Intercontinentale d'Assurances
CNRO	Coût Net du Risque Opérationnel
CMT	Crédit à Moyen Terme
CRM	Customer Relationship Management
CT	Court Terme
CVAR	Conditional Value At Risk
DAB	Distributeur Automatique de Billets
DAP	Dotations aux amortissements et provisions
DAT	Dépôt à terme
DCF	Discounted Cash-Flow
DEA	Diplôme d'Etudes Approfondies
Dh	Dirhams
ECS	Europe Computer Systems
EGP	Espace de Gestion de Patrimoine
ESSEC	Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales
ETIC	Etat des Informations Complémentaires



EUR	Euro
FPCT	Fonds de Placement Collectif en Titrisation
GLT	Global Leaders for Tomorrow
GPBM	Groupement Professionnel des Banques du Maroc
HB	Hors Bilan
HEC	Hautes Etudes Commerciales
INDH	Initiative Nationale pour le Développement Humain
IR	Impôt sur le Revenu
IS	Impôt sur les Sociétés
K	Millier
KRI	Key Risk Indicators
LMV	La Marocaine Vie
LT	Long Terme
M	Millions
MAD	Dirham Marocain
Md	Milliards
MLT	Moyen et Long Terme
MRE	Marocains Résidents à l'Etranger
MT	Moyen Terme
OCE	Office de Commercialisation et d'Exportation
ONA	Omnium Nord-Africain
OPA	Offre Publique d'Achat
OPCR	Organisme de Placement en Capital Risque
OPCVM	Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
P/B	Price to Book
P/E	Price to Earnings
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	Petites et Moyennes Industries
PNB	Produit Net Bancaire
PPI	Prêt Personnel Immobilier
PPO	Prêt Personnel Ordinaire
PRC	Provision pour risques et charges
RCAR	Régime Collectif d'allocation Retraite
RH	Ressources Humaines
RO	Risque Opérationnel
ROA	Return On Assets (résultat net de l'exercice n / total bilan moyen des exercices n, n-1)
ROE	Return On Equity (résultat net de l'exercice n / fonds propres moyens des exercices n, n-1)
S.A	Société Anonyme
SCR	Société Centrale de Réassurance
SF	Société de Financement
SG	Société Générale
SGF	Sogefinancement
SGCIB	Société Générale Corporate and Investment Banking
SGMA	Société Générale Maroc
SGMB	Société Générale Marocaine de Banques
SNI	Société Nationale d'Investissement
SP	Surveillance Permanente
TVA	Taxe sur Valeur Ajoutée
US\$	Dollar américain
Var	Variation
Vs	Versus





PARTIE I. Attestations et coordonnées



I. Le Président du Directoire de Société Générale Marocaine de Banques

Dénomination ou raison sociale	Société Générale Marocaine de Banques
Représentant légal	Ahmed EL YACOUBI
Fonction	Président du Directoire
Adresse	55, Bd Abdelmoumen. 20 100 Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.43.88.88
Numéro de télécopieur	05.22.29.88.09
Adresse électronique	ahmed.elyacoubi@socgen.com

Objet : Document de référence relatif à l'exercice 2019 et au premier semestre 2020 de Société Générale Marocaine de Banques.

Attestation

Le Président du Directoire atteste que les données du présent document de référence, dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires au public pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Société Générale Marocaine de Banques. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Ahmed EL YACOUBI
Président du Directoire



II. Les Commissaires aux Comptes de Société Générale Marocaine de Banques

Coordonnées des Commissaires aux Comptes

Dénomination ou raison sociale	Deloitte Audit	Fidaroc Grant Thornton
Représentant légal	Sakina BENSOUDA - KORACHI Associée	Zineb BELLAMINE Associée
Adresse	Bd Sidi Mohammed Benabdellah Batiment C, Ivoire 3, La Marina - Casablanca	47, Rue Allal Ben Abdellah - Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.22.47.34	05.22.54.48.00
Numéro de télécopieur	05.22.22.47.59	05.22.29.66.70
Date du 1^{er} exercice soumis au contrôle	2014	2017
Date de renouvellement du mandat / désignation	AGO du 31/08/2020	AGO du 31/08/2020
Date d'expiration du mandat actuel	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2022	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2022

Attestation de concordance des Commissaires aux Comptes relative aux comptes annuels sociaux et consolidés des exercices 2017, 2018 et 2019 ainsi qu'aux situations intermédiaires des comptes sociaux et consolidés aux titres des semestres clos au 30 juin 2019 et 30 juin 2020 :

Objet : Document de référence relatif à l'exercice 2019 et au premier semestre 2020.

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent document de référence en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec :

- Les états de synthèse annuels sociaux tels qu'audités par nos soins au titre des exercices 2017, 2018 et 2019 ;
- Les états de synthèse annuels consolidés en normes IFRS tels qu'audités par nos soins au titre des exercices 2017, 2018 et 2019 ;
- La situation intermédiaire des comptes sociaux de SGMB ayant fait l'objet d'un examen limité par nos soins, au titre des semestres clos au 30 juin 2019, et au 30 juin 2020 ;
- La situation intermédiaire des comptes consolidés en normes IFRS de SGMB ayant fait l'objet d'un examen limité par nos soins, au titre des semestres clos au 30 juin 2019, et au 30 juin 2020.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la concordance des informations comptables et financières fournies dans le présent document de référence, avec les états de synthèse précités.

DELOITTE AUDIT
Sakina BENSOUDA - KORACHI
Associée

FIDAROC GRANT THORNTON
Zineb BELLAMINE
Associée



III. L'Organisme Conseil

Coordonnées de l'Organisme Conseil

Organisme conseil	Société Générale Marocaine de Banques
Représentant légal	Abdelhaq BENSARI
Fonction	Directeur du Conseil
Adresse	55, Bd Abdelmoumen 20100 Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.02.00.60
Numéro de télécopieur	05.22.43.10.55
Adresse électronique	abdelhaq.bensari@socgen.com

Objet : Document de référence de Société Générale Marocaine de Banques relatif à l'exercice 2019 et au premier semestre 2020.

Attestation de l'Organisme Conseil

Le présent document de référence a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient. Ces diligences ont notamment concerné l'analyse des éléments juridiques, comptables, fiscaux et financiers ainsi que l'analyse de l'environnement économique de Société Générale Marocaine de Banques à travers :

- Les commentaires, les analyses et les statistiques fournis par le management de Société Générale Marocaine de Banques et recueillis lors des diligences effectuées auprès de la société selon les standards de la profession, afin de nous assurer de la sincérité des informations contenues dans le présent document de référence ;
- Les liasses comptables et fiscales de Société Générale Marocaine de Banques pour les exercices clos aux 31 décembre 2017, 2018 et 2019 ;
- Les comptes consolidés de Société Générale Marocaine de Banques pour les exercices clos aux 31 décembre 2017, 2018 et 2019 (comptes consolidés IFRS) ;
- Les attestations de revue limitée des commissaires aux comptes pour les comptes sociaux du 1er semestre 2019 et du 1er semestre 2020 ;
- Les attestations de revue limitée des commissaires aux comptes pour les comptes consolidés en normes IFRS du 1er semestre 2019 et du 1er semestre 2020 ;
- Les procès-verbaux des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, pour les exercices clos aux 31 décembre 2017, 2018 et 2019 ainsi que pour l'exercice en cours jusqu'à la date d'enregistrement ;
- Les procès-verbaux des Conseils de surveillance pour les exercices clos aux 31 décembre 2017, 2018 et 2019 ainsi que pour l'exercice en cours jusqu'à la date d'enregistrement ;
- Les procès-verbaux des réunions du Directoire pour les exercices clos aux 31 décembre 2017, 2018 et 2019 ainsi que pour l'exercice en cours jusqu'à la date d'enregistrement ;
- Les rapports de gestion et les rapports annuels pour les exercices 2017, 2018 et 2019 ;
- Les rapports des commissaires aux comptes pour les exercices clos aux 31 décembre 2017, 2018 et 2019 (comptes sociaux et consolidés IFRS) ;
- Les rapports spéciaux des commissaires aux comptes relatifs aux conventions réglementées des exercices clos aux 31 décembre 2017, 2018 et 2019 ;
- Les rapports de contrôle interne relatifs à la période étudiée ;
- Les rapports de l'agence de notation ;
- Les rapports et statistiques du GPBM.

A notre connaissance, le document de référence contient toutes les informations nécessaires au public pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Société Générale Marocaine de Banques. Il ne comporte pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

La Direction du Conseil fait partie de Société Générale Marocaine de Banques. Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

Abdelhaq BENSARI
Directeur du Conseil
Société Générale Marocaine de Banques



IV. Le responsable de l'information et de la communication financière de Société Générale Marocaine de Banques

Pour toute information et communication financières, prière de contacter :

Dénomination ou raison sociale	Société Générale Marocaine de Banques
Responsable de la communication	Hicham ALAMI
Fonction	Responsable de la Direction financière
Adresse	55, Bd Abdelmoumen 20100 Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.43.88.30
Adresse électronique	hicham.alami@socgen.com

V. Coordonnées de l'agence de notation

Dénomination ou raison sociale	Fitch
Adresse	60 rue Monceau Paris - 75008
Numéro de téléphone	+33 (0)1 44 29 91 24
Numéro de télécopieur	+22 (0)1 44 29 91 49
Adresse électronique	emeaclientservices@fitchsolutions.com





PARTIE II. Informations relatives à Société Générale Marocaine de Banques



I. Présentation générale de Société Générale Marocaine de Banques

I.a. Renseignement à caractère général

Dénomination Sociale	Société Générale Marocaine de Banques
Siège social	55, Bd Abdelmoumen. 20100 Casablanca
Téléphone	05.22.43.88.88
Fax	05.22.29.88.09
Site web	www.sgmaroc.com
Forme juridique	Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, de droit privé marocain régie par la loi N° 17-95 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée.
Date de constitution	23 janvier 1964
Durée de vie	99 ans
Numéro d'inscription au registre de commerce	28987 - Casablanca
Exercice social	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre
Objet social (Article 3 des statuts)	« La Société a pour objet la pratique des opérations de banque, c'est-à-dire, tant pour son compte que pour le compte ou en participation avec des tiers, au Maroc ou à l'étranger, de toutes opérations financières, commerciales, mobilières ou immobilières pouvant intéresser la Banque ou se rattacher directement ou indirectement à son activité, notamment les opérations suivantes dont la liste n'a qu'un caractère énonciatif : 1. Recevoir du public des dépôts de fonds, en compte ou autrement, productifs d'intérêts ou non, remboursables à vue, avec préavis ou à terme ; 2. Ouvrir à toute personne physique ou morale des crédits d'escompte et, en conséquence, escompter tout effet de commerce, lettre de change, billet à ordre, chèque, warrant, effet, bon et valeur émis par le Trésor Public ou par les collectivités publiques ou semi-publiques et assumer toute sorte d'engagement résultant d'opérations industrielles, agricoles, commerciales ou financières ou d'opérations faites par toutes administrations publiques ou semi-publiques, négocier ou réescompter les valeurs ci-dessus, fournir et accepter tout mandat, lettre de change, billet à ordres, chèque, etc. ; 3. Faire des avances ou ouvrir des crédits, sous toutes ses formes, en vue du financement d'opérations intéressant l'agriculture, le commerce ou l'industrie, notamment faire des avances mobilisables par escompte, de valeurs émises par les entreprises agricoles, industrielles, commerciales ou financières, marocaines ou étrangères ; 4. Accepter ou effectuer tout paiement et recouvrement de lettres de changes, billet à ordre, chèque, warrant, coupon d'intérêts ou de dividendes, servir d'intermédiaire pour l'achat ou la vente de toute espèce de fonds publics, action, obligation, part bénéficiaires, etc. ; 5. Accepter ou conférer à l'occasion de prêts ou d'emprunts toute affectation hypothécaire, ou toute autre garantie ; Souscrire tout engagement de garanties, caution ou aval ; Opérer toute acquisition, vente immobilière ou



	mobilière ou tout prise à bail ou location d'immeubles ; 6. Procéder ou participer à l'émission, au placement et à la négociation de tout titre émis par des collectivités publiques ou privées ; Soumissionner tout emprunt de ces collectivités, acquérir ou aliéner tout titre, effet public, action, part, obligation, bon ou effet de toute nature de ces collectivités ; Recevoir en dépôts tout titre, valeur et bien quelconque ; 7. Se procurer les fonds nécessaires à la réalisation de ses opérations, en plus des capitaux déposés par sa clientèle, au moyen de l'émission de billets à ordre ou de bons à court, moyen ou long terme et au moyen du réescompte des avances qui pourra lui être accordé à cet effet par tous les établissements publics ou privés ; 8. Effectuer toute opération de location assortie d'une option d'achat, notamment le crédit-bail mobilier ou immobilier ; 9. Effectuer toute opération de vente avec faculté de rachat ou vente à réméré d'effets et de valeurs mobilières ; 10. Effectuer toute opération d'affacturage ; 11. Effectuer toute opération de change ; 12. Effectuer toute opération sur l'or, les métaux précieux, les pièces de monnaies et toute matière première ; 13. Réaliser les opérations de placement, de souscription, d'achat, de gestion, de garde ou de vente de valeurs mobilières ou de tout produit financier ; 14. Fournir du conseil et de l'assistance en matière de gestion de patrimoine ; 15. Fournir du conseil ou de l'assistance en matière de gestion financière, d'ingénierie financière, de traitement de l'information et, d'une manière générale, tous les services destinés à faciliter la création et le développement des entreprises, le tout sous réserve des dispositions légales relatives à l'exercice de certaines professions ; 16. Agir directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, en association ou en participation avec toute autre personne physique ou morale et réaliser, directement ou indirectement, au Maroc ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, les opérations entrant dans son objet ; 17. Créer au Maroc ou à l'étranger toute succursale, filiale et tout autre établissement de quelle que forme qu'il soit ; Prendre sous toutes ses formes, tout intérêt ou participation dans toute société, groupement ou entreprise, marocaine ou étrangère ; 18. De manière générale, elle peut entreprendre toute opération commerciale, industrielle ou financière, mobilière ou immobilière, pouvant se rapporter directement ou indirectement à son objet social ou de nature à en faciliter la réalisation. »
Capital social (au 30/09/2020)	MAD 2.050.000.000 composé de 20.500.000 actions d'une valeur nominale de MAD 100.
Documents juridiques	Les documents juridiques de Société Générale Marocaine de Banques et notamment les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales, les rapports des commissaires aux comptes, les rapports de gestion, le registre de commerce et les publications financières peuvent être consultés au siège social de SGMB.
Liste des textes législatifs et réglementaires	De par sa forme juridique, Société Générale Marocaine de Banques est régie par le droit marocain et la loi N° 17-95 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée.



applicables	De par son activité, Société Générale Marocaine de Banques est régie par : ▪ Le Dahir n° 1-14-193 du 1^{er} rabii I 1436 portant promulgation de la loi n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés (loi bancaire) ; De par son appel public à l'épargne, Société Générale Marocaine de Banques est régie par : ▪ Le Dahir n°1-12-55 du 14 safar 1434 (28 décembre 2012) portant promulgation de la loi n° 44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne ; ▪ Dahir n° 1-95-03 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi 35-94 relative à certains titres de créances négociables tel que modifié et complété ; ▪ Le règlement général de l'AMMC approuvé par arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 2169-16 du 14 Juillet 2016 ; ▪ La loi n° 19-14 relative à la bourse des valeurs, aux sociétés de bourse, et aux conseillers en investissement financier ; ▪ Règlement général de la bourse des valeurs approuvé par l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°2202-19 ; ▪ Dahir portant loi n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs telle que modifiée et complétée ; ▪ Règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 tel que modifié et complété ; ▪ La circulaire de Bank Al-Maghrib n° 2/G/96 du 30/01/96 relative aux Certificats de Dépôt ; ▪ Le modificatif de la circulaire n°2/G/96 du 30 janvier 1996 relative aux Certificats de Dépôt ; ▪ Le Dahir n°1-13-21 du 1er jourmada I 1434 (13 mars 2013) portant promulgation de la loi n° 43-12 relative à l'Autorité Marocaine des Marchés des capitaux ; ▪ Les circulaires de l'AMMC ; ▪ L'arrêté du ministère des finances et des investissements extérieurs n° 2560-95 du 09 octobre 1995 relatif au titre de créances négociables tel que modifié et complété.
---------------------------	---

I.b. Capital Social

I.b.1. Composition du capital

Le capital social de Société Générale Marocaine de Banques s'élève au 30 septembre 2020 à MAD 2.050.000.000, divisé en 20.500.000 actions, entièrement libérées et d'une valeur nominale de 100 dirhams chacune, toutes de même catégorie.

I.b.2. Historique du capital

Depuis 2007, le capital social de Société Générale Marocaine de Banques a fait l'objet de trois augmentations de capital.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 avril 2007 a décidé l'incorporation de MAD 390.000.000 de réserves accompagnée de l'attribution de 3.900.000 actions gratuites, d'une valeur nominale de MAD 100. Cette opération



a porté le capital social de la banque de MAD 1.170.000.000 à MAD 1.560.000.000. Le nombre d'actions composant le capital est ainsi passé de 11.700.000 actions à 15.600.000 actions.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 juillet 2008 a décidé l'incorporation de MAD 240.000.000 de réserves accompagnée de l'attribution de 2.400.000 actions gratuites, d'une valeur nominale de MAD 100. Cette opération a porté le capital social de la banque de MAD 1.560.000.000 à MAD 1.800.000.000. Le nombre d'actions est ainsi passé de 15.600.000 actions à 18.000.000 actions.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 juillet 2008 a également décidé l'augmentation du capital social d'un montant de MAD 250.000.000 par émission d'actions nouvelles à libérer par apport en numéraire. Cette opération a porté le capital social de la banque de MAD 1.800.000.000 à MAD 2.050.000.000. Le nombre d'actions en circulation est ainsi passé de 18.000.000 actions à 20.500.000 actions.

Date	Capital avant opération	Opération sur le capital				Capital après opération	Nombre d'actions final
		Nature	Nombre d'actions créées	Prix par action (en MAD)	Montant nominal (en MAD)		
04/2007	1 170 000 000	Augmentation de capital par incorporation de réserves	3 900 000	100	390 000 000	1 560 000 000	15 600 000
07/2008	1 560 000 000	Augmentation de capital par incorporation de réserves	2 400 000	100	240 000 000	1 800 000 000	18 000 000
07/2008	1 800 000 000	Augmentation de capital par émission d'actions nouvelles en numéraire	2 500 000	300	250 000 000	2 050 000 000	20 500 000

Source : SGMB

I.b.3. Évolution de l'actionnariat

Le tableau suivant présente l'évolution de la structure du capital durant les cinq dernières années et au 30/09/2020 :

	2015		2016		2017	
	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote*	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote*	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote*
Société Générale France	11 687 418	57,01%	11 687 418	57,01%	11 794 387	57,53%
Groupe Deveco Souss	5 644 794	27,54%	5 644 794	27,54%	5 644 794	27,54%
Divers actionnaires	3 167 788	15,45%	3 167 788	15,45%	3 060 819	14,93%
TOTAL	20 500 000	100%	20 500 000	100%	20 500 000	100%

Source : SGMB

	2018		2019		30/09/2020	
	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote*	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote*	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote*
Société Générale France	11 801 519	57,57%	11 803 115	57,58%	11 808 631	57,60%
Groupe Deveco Souss	5 644 794	27,54%	5 644 792	27,54%	5 644 794	27,54%
Divers actionnaires	3 053 687	14,90%	3 052 093	14,88%	3 046 575	14,86%
TOTAL	20 500 000	100%	20 500 000	100%	20 500 000	100%

Source : SGMB

*Il est à noter que chaque action détenue confère à son propriétaire un droit de vote simple.



I.b.4. Actionnariat actuel

Le capital de Société Générale Marocaine de Banques s'établit à MAD 2.050.000.000 au 30/09/2020, composé de 20.500.000 actions d'une valeur nominale de MAD 100. L'actionnariat de Société Générale Marocaine de Banques se présente comme suit :

Actionnaire	Nombre d'actions détenues	% du capital	% des droits de vote
Société Générale France	11 808 631	57.60%	57.60%
Groupe Deveco Souss	5 644 794	27.54%	27.54%
Divers actionnaires ¹	3 030 324	14.78%	14.78%
Khalid CHAMI	6 238	0,03%	0,03%
Abdelaziz TAZI	10 003	0,05%	0,05%
Laurent GOUTARD	1	-	-
Jean-Luc PARER	2	-	-
Layla M'ZALI	2	-	-
Alexandre MAYMAT	2	-	-
Clara LEVY BAROUCH	2	-	-
Ingrid BOCRIS	1	-	-
TOTAL	20 500 000	100%	100%

Source : SGMB

I.b.5. Principaux actionnaires

Société Générale Marocaine de Banques est principalement détenue par la banque française Société Générale (*cf. Présentation de Groupe Société Générale*) et par la Holding familiale Deveco Souss. Ces deux entités se caractérisent par les éléments suivants :

Société Générale France	
Activité	L'activité du Groupe Société Générale se concentre autour de trois grands métiers : ▪ Les Réseaux de détail & les Services financiers ; ▪ Les Gestions d'actifs, Services aux investisseurs ; ▪ La Banque de financement & d'investissement.
PNB au 31/12/2019	24,7 Mds EUR
Résultat Net part du groupe au 31/12/2019	3,2 Mds EUR
Capitaux propres (part du Groupe) au 31/12/2019	63,5 Mds EUR
Actionnariat au 31/12/2019 (% du capital)	▪ 6,52% Salariés ▪ 6,54% BlackRock Inc. ▪ 2,04% The Capital Group Companies, Inc. ▪ 2,41% CDC ▪ 82,04% Public ▪ 0,43% Auto-détention

Source : Groupe Société Générale (France)

Groupe Deveco Souss	
Activité	Holding de participation
Produits financiers au 31/12/2019 (base sociale)	99,4 MMAD
Résultat Net au 31/12/2019 (base sociale)	94,0 MMAD
Capitaux Propres au 31/12/2019 (base sociale)	1 395,9 MMAD
Actionnariat au 31/12/2019	▪ 17,13% OUNEJJAR MZALI Layla ▪ 14,43% OUNEJJAR MZALI Abdallah ▪ 14,26% OUNEJJAR MZALI Jamal ▪ 14,26% OUNEJJAR MZALI Said ▪ 14,26% OUNEJJAR MZALI El Khadir ▪ 12,07% CHAFI Fatima ▪ 6,76% OUNEJJAR MZALI Othmane ▪ 6,83% Autres

Source : SGMB

¹ Divers actionnaires : cette catégorie est composée de plusieurs investisseurs privés marocains. Aucun de ces actionnaires ne détient plus que 5% des actions



I.b.6. Capital potentiel de Société Générale Marocaine de Banques

L'assemblée générale qui se réunira le 25 janvier 2021, décidera d'une augmentation de capital d'un montant 102 500 000,00 dirhams par majoration de la valeur nominale et prélevée sur le compte « divers autres réserves ». Cette opération portera le capital social de SGMB à 2 152 500 000,00 dirhams divisé en 20 500 000 actions d'une valeur nominale de 105 dirhams.

I.b.7. Négociabilité des titres de capital

- **Négociabilité :**

Les actions ne sont négociables qu'après l'immatriculation de la société au Registre du Commerce. En cas d'augmentation de capital, les actions sont négociables à compter de la réalisation de celle-ci. Après dissolution de la société, elles demeurent négociables jusqu'à la clôture de la liquidation.

- **Modalités de transfert :**

La cession des actions s'opère à l'égard de la société par un virement du compte du cédant au compte du cessionnaire sur production d'un bordereau de transfert. Ce mouvement est inscrit sur le registre des transferts visé à l'article 9 des statuts de SGMB.

Le titre est transmis à l'égard des tiers par une mention du transfert sur le registre des transferts, au vu d'un bulletin ou déclaration de transfert signé du cédant ou de son mandataire et, si l'action n'est pas entièrement libérée, accepté par le cessionnaire.

La société est tenue de procéder à cette inscription et à ce virement dès réception du bordereau de transfert.

Le bordereau de transfert, établi sur un formulaire fourni ou agréé par la société, est signé par le cédant ou son mandataire. Si les actions ne sont pas entièrement libérées, mention doit être faite de la fraction non libérée ; la signature du cessionnaire ou de son mandataire, et éventuellement celle du cessionnaire, soient certifiées par un notaire, par la préfecture ou par le consul du domicile du requérant.

Les frais de transfert des actions sont à la charge des cessionnaires, sauf convention contraire entre cédants et concessionnaires.

Les actions non libérées des versements exigibles ne sont pas admises au transfert.

- **Agrément préalable :**

- **Cessions Libres :**

Sont libres, sous réserve de les porter à la connaissance du président du Conseil de Surveillance dix (10) jours au moins avant leur réalisation, les cessions d'actions :

- Au profit d'actionnaires ;
- Au profit du conjoint ;
- Au profit d'un ascendant ou descendant jusqu'au 2^{ème} degré inclus, ainsi qu'en cas de succession ;
- Au profit d'une personne nommée membre du conseil de surveillance, dans la limite du nombre d'actions nécessaires à l'exercice de ses fonctions ;
- Au profit d'une personne morale (i) détenant le contrôle de l'actionnaire cédant ou (ii) contrôlée par ce dernier, la notion de contrôle devant s'entendre au sens des dispositions de l'article 144 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes.

- **Cessions soumises à agrément :**

Sont soumises à agrément du Conseil de Surveillance, statuant à la majorité, les cessions d'actions à toutes personnes morales ou physiques non prévus dans l'article précédent.

La demande d'agrément du cessionnaire est notifiée au Président du Conseil de Surveillance par lettre recommandée avec accusé de réception est notifiée au président du Conseil de Surveillance par lettre recommandée avec accusé de réception, indiquant les nom, prénom et adresse du cessionnaire, le nombre d'actions dont la cession est envisagée ainsi que le prix offert et les conditions de la cession projetée.



L'agrément résulte soit d'une notification adressée au cédant par le président du Conseil de Surveillance doit notifier par écrit avec accusé de réception le cédant de ce refus.

Dans le cas où le Conseil de Surveillance n'agrée par le cessionnaire proposé, et que le cédant ne renonce pas à son projet de cession, le Directoire est tenu, dans le délai de trois (3) mois à compter de la notification du refus, de faire acquérir les actions, soit par des actionnaires ou par des tiers agréés par le Conseil de Surveillance, soit, avec le consentement du cédant, par la société en vue d'une réduction du capital.

Ce délai peut être prorogé une seule fois et pour une même durée à la demande de la société par ordonnance du président du tribunal, statuant en référé.

Le prix des actions est, à défaut d'accord, déterminé par expert désigné par les parties ou, à défaut d'accord entre elles, par le président du tribunal, statuant en référé.

Le prix des actions est, à défaut d'accord, déterminé par expert désigné par les parties ou, à défaut d'accord entre elles, par le président du tribunal statuant en référé.

Si, à l'expiration du délai légal, l'acquisition n'est pas réalisée, l'agrément sera considéré comme donné.

I.b.7.1.Politique de distribution des dividendes

Conformément à l'article 28 des Statuts de la Société Générale Marocaine de Banques, en matière de fixation, d'affectation et de répartition du résultat :

« (...) Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes à porter en réserve en application de la loi et des statuts et augmenté du report bénéficiaire.

Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé 5% au moins pour constituer le fonds de réserve légale tel que prescrit par la loi. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve excède le dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une raison quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de cette fraction. ».

L'article 29 des Statuts de SGMB stipule en matière de politique de distribution de dividendes que :

« Les modalités de mise en paiement des dividendes sont fixées par l'Assemblée Générale, ou à défaut, par le Directoire.

La mise en paiement des dividendes doit avoir lieu dans un délai maximal de neuf (9) mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du Président du Tribunal statuant en référé à la demande du Directoire.

Aucune restitution des dividendes ne peut être exigée des actionnaires sauf lorsque la distribution a été effectuée en violation des dispositions légales et que la Société établit que les bénéficiaires avaient connaissance du caractère irrégulier de cette distribution au moment de celle-ci ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans à compter de leur mise en paiement sont prescrits.

En cas de cession d'actions, l'acquéreur a droit aux dividendes non encore mis en paiement, sauf convention contraire des parties notifiée à la Société. ».



Les dividendes distribués au titre de la période 2017 – 2019 se présentent comme suit :

Répartition des dividendes	2017	2018	2019
Dividendes distribués au titre de l'année N (en KMAD)	287 000	369 000	0
Résultat net social (en KMAD)	761 238	922 856	1 075 367
Nombre d'actions	20 500 000	20 500 000	20 500 000
Dividende par action (en MAD)	14	18	0
Part dividende ordinaire (en MAD)	14	18	0
Part dividende exceptionnel (en MAD)	0	0	0
Bénéfice par action (en MAD)	37	45	52
Taux de distribution (en %)	37,7%	40,0%	0%

Source : SGMB

Conformément aux recommandations de Bank Al Maghrib, l'assemblée générale de SGMB du 31 août 2020 a décidé de ne pas distribuer de dividendes au titre de l'exercice 2019 et d'affecter le bénéfice de cette année comme suit : (i) 767,9 MMAD à la réserve extraordinaire² et (ii) 307,5 MMAD au report à nouveau.

I.c. Endettement

I.c.1. Dette privée

I.c.1.1. Programme d'émission de certificats de dépôt

Le Conseil de Surveillance a autorisé, lors de sa tenue le 30 novembre 2006, l'émission de certificats de dépôt pour un montant global de MAD 1.500.000.000 (un milliard et demi de dirhams). Le Conseil de Surveillance réuni en date du 27 avril 2007 a autorisé l'extension du plafond de l'émission à un montant global de MAD 3.000.000.000 (trois milliards de dirhams). Ce plafond a ensuite été relevé à MAD 6.000.000.000 (six milliards de dirhams) par le Conseil de Surveillance tenu le 06 mars 2008, puis à MAD 8.000.000.000 (huit milliards de dirhams) par le Conseil de Surveillance réuni le 6 juin 2008, enfin, à 10.000.000.000 (dix milliards de dirhams) par le Conseil de surveillance réuni le 22 mai 2009.

L'autorisation d'émettre des certificats de dépôt à hauteur de 10.000.000.000 (dix milliards de dirhams) a été réitérée par le Conseil de Surveillance réuni le 09 décembre 2009 avec la possibilité d'adosser 2.000.000.000 (deux milliards de dirhams) de certificats de dépôt sur des produits structurés.

Par le biais des pouvoirs qui lui ont été conféré, le Conseil de Surveillance décide lors de sa réunion du 14 mai 2010, l'extension du plafond du programme d'émission de certificat de dépôts à 13.000.000.000 (treize milliards de dirhams) avec la possibilité d'adosser 2.000.000.000 (deux milliards de dirhams) de certificats de dépôt sur des produits structurés.

Lors de sa réunion du 27 mars 2020, le Conseil de surveillance a décidé l'extension du plafond du programme d'émission de certificat de dépôts à 15.000.000.000 (quinze milliards de dirhams) avec la possibilité d'adosser 2.000.000.000 (deux milliards de dirhams) de certificats de dépôt sur des produits structurés.

Caractéristiques du programme	
Nature	Certificats de dépôt
Plafond du programme	MAD 15 000 000 000
dont produits structurés	MAD 2 000 000 000
Montant de l'encours au 30/09/2020	MAD 10 322 000 000
✓ Catégorie A&B ₃	MAD 10 300 000 000
✓ Catégorie C ₄	MAD 22 000 000
Nombre de titres en circulation	103 220
Valeur nominale des titres	MAD 100 000

Source : SGMB

² La limite de 10% du capital de la réserve légale étant déjà atteint.

³ Catégorie A, à taux fixe / Catégorie B, à taux variable indexée aux Bons du trésor ou TMP JJ.

⁴ Catégorie C, à taux variable indexée à des sous-jacents tels que : Matière première ; Taux ; Action ; Change ; Crédit ; Fonds, etc.



Dans le cadre de ce programme de certificats de dépôt, les titres non échus au 30/09/2020 présentent les caractéristiques suivantes :

Date de jouissance	Date d'échéance	Code ISIN	Valeur nominal	Taux nominal	Fréquence de révision	Date de révision	Maturité	Nature du taux facial	Taux en vigueur	Mode de remboursement	Nombre de titres émis	Montant/encours (MMAD)
Certificats de Dépôts												
31/05/2016	31/05/2021	MA 0001517418	100 000	2,81%	-	-	5 ans	Fixe	2,81%	In fine	5 000	500
31/05/2016	31/05/2023	MA 0001517426	100 000	3,08%	-	-	7 ans	Fixe	3,08%	In fine	7 000	700
22/02/2019	22/02/2024	MA 0001520362	100 000	3,15%	-	-	5 ans	Fixe	3,15%	In fine	5 000	500
22/02/2019	22/02/2026	MA 0001520388	100 000	2,92%	Annuelle	21-mars	7 ans	Révisable	2,92%	In fine	5 000	500
22/02/2019	22/06/2025	MA 0001520370	100 000	3,31%	-	-	6 ans et 4 mois	Fixe	3,31%	In fine	5 000	500
29/03/2019	29/03/2026	MA 0001520537	100 000	2,92%	Annuelle	28-mars	7 ans	Révisable	2,92%	In fine	6 000	600
29/03/2019	18/12/2025	MA 0001520529	100 000	3,38%	-	-	6 ans et 9 mois	Fixe	3,38%	In fine	4 500	450
11/07/2019	12/01/2021	MA 0001521071	100 000	2,69%	-	-	1 an et 7 mois	Fixe	2,69%	In fine	5 000	500
29/03/2019	20/09/2024	MA 0001520511	100 000	3,21%	-	-	5 ans et 6 mois	Fixe	3,21%	In fine	4 500	450
30/12/2019	30/12/2020	MA 0001521766	100 000	2,55%			Un an	Fixe	2,55%	In fine	5 000	500
30/12/2019	30/06/2021	MA 0001521774	100 000	2,61%			Un an et 6 mois	Fixe	2,61%	In fine	5 000	500
30/12/2019	30/12/2021	MA 0001521782	100 000	2,65%	-	-	2 ans	Fixe	2,65%	In fine	5 000	500
27/05/2020	27/05/2022	MA 0001522277	100 000	2,70%	-	-	2 ans	Fixe	2,70%	In fine	6000	600
27/05/2020	29/11/2021	MA 0001522269	100 000	2,65%	-	-	Un an et 6 mois	Fixe	2,65%	In fine	6 000	600
30/03/2020	30/03/2021	MA 0001522020	100 000	2,75%	-	-	Un an	Fixe	2,75%	In fine	3 000	300
23/03/2020	23/03/2022	MA 0001521998	100 000	2,71%	-	-	2 ans	Fixe	2,71%	In fine	6 850	685
23/03/2020	23/03/2021	MA 0001521980	100 000	2,63%	-	-	Un an	Fixe	2,63%	In fine	1 150	115
29/07/2020	29/07/2021	MA 0001522475	100 000	2,01%	-	-	Un an	Fixe	2,01%	In fine	6 000	600
29/07/2020	31/01/2022	MA 0001522483	100 000	2,15%	-	-	Un an et 6 mois	Fixe	2,15%	In fine	6 000	600
29/07/2020	29/07/2022	MA 0001522491	100 000	2,22%	-	-	2 ans	Fixe	2,22%	In fine	6 000	600
Certificats de Dépôts structurés*												
02/05/2018	02/05/2023	MA 0001519471	100 000	3,95%	Annuelle	25-avr	5 ans	Révisable	-	In fine	220	22
Total encours non échus (MMAD)		10 322										

Source : SGMB

SGMB n'a procédé à aucun rachat de certificat de dépôt durant la période concernée.

* Nature du sous-jacent : Indice Solactive Silver Age

I.c.1.2. Les titres de créance négociables émis par SGMB

Les titres de créance négociables émis par Société Générale Marocaine de Banques sur la période 2017- S1 2020 se présentent comme suit :

Titres de créance négociables émis (en MMAD)	2017	2018	Var 17/18	2019	Var 18/19	S1 2020	Var 19/S1 20
TCN émis*	3 772	6 857	82%	11 414	66%	10 255	-10%

Source : SGMB – Comptes sociaux

*Y compris les intérêts courus



I.c.1.3. Emissions obligataires subordonnées

Le tableau ci-dessous présente l'état des émissions obligataires subordonnées non échues réalisées par Société Générale Marocaine de Banques :

Date de l'émission/jouissance	Date d'échéance	Code ISIN	Valeur nominal	Taux en vigueur	Fréq. de révision	Date de révision	Maturité	Nature du taux facial	Nbre de titres	Montant (KMAD)	Mode de remboursement	Encours au 30/09/2020
29/06/2015	29/06/2025	MA0000092579	100 000	4.77%	-	-	10 ans	Fixe	1 300	130 000	In fine	130 000
29/06/2015	29/06/2025	MA0000092587	100 000	3.51%	Annuelle	5 jours ouvrés précédant le 29 juin	10 ans	Révisable	4 318	431 800	In fine	431 800
20/12/2012	20/12/2022	MA0000091845	100 000	5.98%	-	-	10 ans	Fixe	1 758	175 800	In fine	175 800
28/06/2018	28/06/2028	MA0000093692	100 000	4,00%	-	-	10 ans	Fixe	7 495	749 500	In fine	749 500
29/06/2015	29/06/2025	MA0000021677	100 000	4.77%	-	-	10 ans	Fixe	2 382	238 200	In fine	238 200
20/12/2012	20/12/2022	MA0000021586	100 000	5.98%	-	-	10 ans	Fixe	3 242	324 200	In fine	324 200
28/06/2018	28/06/2028	MA0000021875	100 000	4%	-	-	10 ans	Fixe	505	50 500	In fine	50 500
Total encours (MMAD)		2 100										

Source : SGMB

Émission Obligataire subordonnée 2012

En décembre 2012, Société Générale Marocaine de Banques a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 500.000.000 dirhams et d'une maturité de 10 ans. Cette émission a été décomposée en deux tranches :

- Une tranche A à taux fixe cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de cinq cent millions de dirhams (500 000 000 dh) et d'une valeur nominale de cent mille (100 000) dirhams ;
- Une tranche B à taux fixe, non cotée, d'un plafond de cinq cent millions de dirhams (500 000 000 dh) et d'une valeur nominale de cent mille (100 000) dirhams ;

Le tableau suivant présente les caractéristiques de cet emprunt obligataire subordonné :

Tranche	Montant de l'émission	Date de l'émission	Nominal en DH	Taux	Prime de risque	Maturité
Tranche A	500.000.000	12/2012	100.000	Taux fixe 5,98%	110 pbs	10ans
Tranche B	500.000.000	12/2012	100.000	Taux fixe 5,98%	110 pbs	10ans

L'émission a été réservée aux investisseurs institutionnels de droit marocain : Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), compagnies financières, établissements de crédit, compagnies d'assurance et de réassurance, la Caisse de Dépôt et de Gestion et les organismes de pension et de retraite.

A l'issue de la période de souscription, la répartition des allocations de l'opération se présente comme suit :

5Tel que visées à l'article 14 du Dahir n°1-05-178 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent. Sont considérées comme compagnies financières, au sens de la présente loi, les sociétés qui ont pour activité principale, au Maroc, de prendre et gérer des participations financières et qui, soit directement soit par l'intermédiaire de sociétés ayant le même objet, contrôlent plusieurs établissements effectuant des opérations à caractère financier dont un, au moins, est un établissement de crédit.



Allocation par tranche

Tranche	Souscriptions en MAD	Montant alloué en MAD	Taux	Part des montants alloués en %	Taux de satisfaction en %
Tranche A : Obligations à taux fixe cotées	330 000 000	324 200 000	5,98%	65%	98,24%
Tranche B : Obligations à taux fixe non cotées	179 000 000	175 800 000	5,98%	35%	98,21%
Total	509 000 000	500 000 000	5,98%	100%	98,23%

Allocation par catégorie de souscripteurs

Catégorie de souscripteurs	Souscriptions en MAD	Montant alloué en MAD	Part des montants alloués en %
OPCVM	49 000 000	48 100 000	10%
Entreprise d'assurance et de réassurance	360 000 000	353 700 000	70%
Caisse de Dépôts et de Gestion	100 000 000	98 200 000	20%
Total	509 000 000	500 000 000	100%

Émission Obligataire subordonnée 2015

En juin 2015, Société Générale Marocaine de Banques a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 800.000.000 dirhams et d'une maturité de 10 ans. Cette émission a été décomposée en quatre tranches :

- Une tranche A à taux fixe cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de huit cent millions de dirhams (800 000 000 dh) et d'une valeur nominale de cent mille (100 000 dh) dirhams ;
- Une tranche B à taux fixe, non cotée, d'un plafond de huit cent millions de dirhams (800 000 000 dh) et d'une valeur nominale de cent mille (100 000 dh) dirhams ;
- Une tranche C à taux révisable annuellement, cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de huit cent millions de dirhams (800.000.000 dh) et d'une valeur nominale de cent mille (100 000 dh) dirhams ;
- Une tranche D à taux révisable annuellement, non cotée, d'un plafond de huit cent millions de dirhams (800.000.000 dh) et d'une valeur nominale de cent mille (100 000 dh) dirhams.

Le tableau suivant présente les caractéristiques de cet emprunt obligataire subordonné :

Tranche	Montant de l'émission	Date de l'émission	Nominal en DH	Taux	Prime de risque	Maturité
Tranche A	800.000.000	06/2015	100.000	Taux fixe 4,77%	110 pbs	10ans
Tranche B	800.000.000	06/2015	100.000	Taux fixe 4,77%	110 pbs	10ans
Tranche C	800.000.000	06/2015	100.000	Taux révisable 3,51%	90 pbs	10 ans
Tranche D	800.000.000	06/2015	100.000	Taux révisable 3,51%	90 pbs	10 ans

L'émission a été réservée aux investisseurs institutionnels de droit marocain : Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), compagnies financières⁶, établissements de crédit, compagnies d'assurance et de réassurance, la Caisse de Dépôt et de Gestion et les organismes de pension et de retraite.

⁶Tel que visées à l'article 14 du Dahir n°1-05-178 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui



A l'issue de la période de souscription, la répartition des allocations de l'opération se présente comme suit :

Allocation par tranche

Tranche	Souscriptions en MAD	Montant alloué en MAD	Taux	Part des montants alloués en %	Taux de satisfaction en %
Tranche A <i>obligations à taux fixe cotées</i>	540 000 000	238 200 000	4,77%	30%	44%
Tranche B <i>obligations à taux fixe non cotées</i>	295 000 000	130 000 000	4,77%	16%	44%
Tranche C <i>obligations à taux révisable cotées</i>	-	-	3,51%	-	-
Tranche D <i>obligations à taux révisable non cotées</i>	980 000 000	431 800 000	3,51%	54%	44%
Total	1 815 000 000	800 000 000	-	100%	-

Allocation par catégorie de souscripteurs

Catégorie de souscripteurs	Souscriptions en MAD	Montant alloué en MAD	Part des montants alloués en %
OPCVM	1 275 000 000	561 800 000	70%
Entreprise d'assurance et de réassurance	540 000 000	238 200 000	30%
Total	1 815 000 000	800 000 000	100%

Historique des taux relatifs à la tranche D révisable :

Années	Taux
2015	3,51%
2016	2,73%
2017	3,23%
2018	3,26%
2019	2,98%

Source : SGM B

Émission Obligataire subordonnée 2018

En juin 2018, Société Générale Marocaine de Banques a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 800.000.000 dirhams et d'une maturité de 10 ans. Cette émission a été décomposée en quatre tranches :

- Une tranche A à taux fixe cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de huit cent millions de dirhams (800 000 000 dh) et d'une valeur nominale de cent mille (100 000 dh) dirhams ;
- Une tranche B à taux fixe, non cotée, d'un plafond de huit cent millions de dirhams (800 000 000 dh) et d'une valeur nominale de cent mille (100 000 dh) dirhams ;
- Une tranche C à taux révisable annuellement, cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de huit cent millions de dirhams (800.000.000 dh) et d'une valeur nominale de cent mille (100 000 dh) dirhams ;
- Une tranche D à taux révisable annuellement, non cotée, d'un plafond de huit cent millions de dirhams (800.000.000 dh) et d'une valeur nominale de cent mille (100 000 dh) dirhams.

les régissent. Sont considérées comme compagnies financières, au sens de la présente loi, les sociétés qui ont pour activité principale, au Maroc, de prendre et gérer des participations financières et qui, soit directement soit par l'intermédiaire de sociétés ayant le même objet, contrôlent plusieurs établissements effectuant des opérations à caractère financier dont un, au moins, est un établissement de crédit.



Le tableau suivant présente les caractéristiques de cet emprunt obligataire subordonné :

Tranche	Montant de l'émission	Date de l'émission	Nominal en DH	Taux	Prime de risque	Maturité
Tranche A	800.000.000	06/2018	100.000	Taux fixe [4,00%-4,10%]	[75-85] pbs	10ans
Tranche B	800.000.000	06/2018	100.000	Taux fixe [4,00%-4,10%]	[75-85] pbs	10ans
Tranche C	800.000.000	06/2018	100.000	Taux révisable [3,03%-3,18%]	[65-80] pbs	10 ans
Tranche D	800.000.000	06/2018	100.000	Taux révisable [3,03%-3,18%]	[65-80] pbs	10 ans

L'émission a été réservée aux investisseurs institutionnels de droit marocain : Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), compagnies financières⁷, établissements de crédit, compagnies d'assurance et de réassurance, la Caisse de Dépôt et de Gestion et les organismes de pension et de retraite.

A l'issue de la période de souscription, la répartition des allocations de l'opération se présente comme suit :

Allocation par tranche

Tranche	Souscriptions en MAD	Montant alloué en MAD	Taux	Part des montants alloués en %	Taux de satisfaction en %
Tranche A <i>obligations à taux fixe cotées</i>	1 160 000 000	50 500 000	4,00%	6,3%	4,4%
Tranche B <i>obligations à taux fixe non cotées</i>	17 164 500 000	749 500 000	4,00%	93,7%	4,4%
Tranche C <i>obligations à taux révisable cotées</i>	-	-	-	-	-
Tranche D <i>obligations à taux révisable non cotées</i>	8 218 100 000	-	-	-	0%
Total	26 542 600 000	800 000 000	-	100%	-

Allocation par catégorie de souscripteurs

Catégorie de souscripteurs	Souscriptions en MAD	Montant alloué en MAD	Part des montants alloués en %
OPCVM	25 382 600 000	749 500 000	93,7%
Entreprise d'assurance et de réassurance	1 160 000 000	50 500 000	6,3%
Total	26 542 600 000	800 000 000	100%

I.c.1.4. Dettes subordonnées de SGMB

Les dettes subordonnées de Société Générale Marocaine de Banques sur la période 2017-S1 2020 se présentent comme suit :

Dettes subordonnées (en MMAD)	2017	2018	Var 17/18	2019	Var 18/19	S1 2020	Var 19/S1 20
Dettes subordonnées*	3 392	4 104	21%	2 133	-48%	2 116	-1%

Source : SGMB – Comptes sociaux

*Y compris les intérêts courus

⁷Tel que visées à l'article 14 du Dahir n°1-05-178 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent. Sont considérées comme compagnies financières, au sens de la présente loi, les sociétés qui ont pour activité principale, au Maroc, de prendre et gérer des participations financières et qui, soit directement soit par l'intermédiaire de sociétés ayant le même objet, contrôlent plusieurs établissements effectuant des opérations à caractère financier dont un, au moins, est un établissement de crédit.



I.c.1.5. Ensemble des émissions décidées par les instances mais non encore réalisées

l'AGO du 31 aout 2020 autorise le directoire et toute personne dûment habilitée par lui à cet effet de procéder à une ou plusieurs émissions obligataires régies par les dispositions des articles 292 et 315 de la loi n°17-95 sur les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, dans la limite d'1 Mrd MAD ou sa contre-valeur en devises.

Les émissions ainsi autorisées peuvent être réalisées en une ou plusieurs tranches, jusqu'au 31/12/2022.

I.c.2. Dette bancaire

Au regard de l'activité de la Banque, SGMB a recours notamment aux dettes envers les établissements de crédits et assimilés pour se financer. Les dettes envers les établissements de crédits et assimilés de SGMB entre 2017 et S1 2020 se présentent comme suit :

Dettes envers les établissements de crédit et assimilés (en MMAD)	2017	2018	Var 17/18	2019	Var 18/19	30/06/2020	Var 18/19
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 385	427	-69%	4 727	>100%	7 203	52%

Source : SGMB – Comptes sociaux

Société Générale Marocaine de Banques n'est pas assujettie à des covenants spécifiques en vertu de ses dettes bancaires.

I.c.3. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de Société Générale Marocaine de banques sur la période 2017-S1 2020 se présentent comme suit :

Engagements Hors Bilan (en MMAD)	2017	2018	Var 17/18	2019	Var 18/19	30/06/2020	Var19/S1-20
Total des engagements de financement donnés	3 420	4 636	36%	5 104	10%	3 678	72%
Total des engagements de financement reçus	1 119	1 095	-2%	-	>100%	-	-
Total des engagements de garantie donnés	18 106	17 507	-3%	13 470	-23%	12 542	93%
Total des engagements de garantie reçus	9 048	12 255	35%	6 514	-47%	12 826	197%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes sociaux

➤ Engagements de financement

Engagements de financement (MMAD)	2017	2018	Var 17/18	2019	Var 18/19	30/06/2020	Var19/S1-20
Engagements de financements donnés							
Aux établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-
A la clientèle	3 420	4 636	36%	5 104	10%	3 678	-28%
Ouverture de crédit ouvert	-	-	-	-	-	-	-
Autre engagement en faveur de la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
Total des engagements de financement donnés	3 420	4 636	36%	5 104	10%	3 678	-28%
Engagements de financement reçus							
des établissements de crédits	1 119	1 095	-2%	-	>100%	-	-
de la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
Total des engagements de financement reçus	1 119	1 095	-2%	-	>100%	-	-

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes sociaux



Analyse 2017 – 2018 :

En 2018, les engagements de financement donnés augmentent de 36% passant de 3 420 MMAD en 2017 à 4 636 MMAD en 2018. Ils se composent exclusivement d'engagements donnés à la clientèle.

Les engagements de financement reçus baissent de 2% entre 2017 et 2018 passant respectivement de 1 119 MMAD à 1 095 MMAD.

Analyse 2018 – 2019

Au 31 décembre 2019, les engagements de financement donnés augmentent de 10% et passent de 4 636 MMAD en 2018 à 5 104 MMAD en 2019. Ils se composent exclusivement d'engagements donnés à la clientèle.

Les engagements de financement reçus affichent une baisse significative entre 2018 et 2019 et s'annulent passant ainsi de 1 095 MMAD à 0 MMAD en raison d'une arrivée à échéance d'une garantie reçue.

Analyse 2019 – S1 2020

Au 30 juin 2020, les engagements de financement donnés baissent de 28% et passent de 5 104 MMAD en 2019 à 3 678 MMAD au S1 2020. Ils se composent exclusivement d'engagements donnés à la clientèle.

A fin Juin, il n'existait pas d'engagements de financement reçus non encore débloqués.

➤ Engagements de garantie

Engagements de garantie (en MMAD)	2017	2018	Var 17/18	2019	Var 18/19	30/06/2020	Var19/S1-20
Engagements de garantie donnés							
D'ordre des établissements de crédit	5 137	5 045	-2%	3 708	-27%	3 787	2%
D'ordre de la clientèle	12 968	12 463	-4%	9 763	-22%	8 755	-10%
Cautions administratives et fiscales et autres cautions	-	-	-	-	-	-	-
Autres garanties d'ordre à la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
Total des engagements de garantie donnés	18 106	17 507	-3%	13 470	-23%	12 542	-7%
Engagements de garantie reçus							
des établissements de crédit	7 038	8 698	24%	3 640	-58%	8 884	>100%
de l'Etat et d'autres organismes de garantie	2 010	3 557	77%	2 874	-19%	3 942	37%
Total des engagements de garantie reçus	9 048	12 255	35%	6 514	-47%	12 826	97%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes sociaux

Analyse 2017 – 2018 :

Les engagements de garantie donnés sont passés de 18 106 MMAD en 2017 à 17 507 MMAD en 2018, soit une baisse de 3%. Les engagements de garantie donnés à la clientèle ont baissé de 4% pour s'établir à 12 463 MMAD. Par ailleurs les engagements de garantie donnés à des établissements de crédit ont baissé de -2% pour afficher un montant de 5 045 MMAD.

Durant la même période, les engagements de garantie reçus, ont augmenté de 35% pour s'établir à 12 255 MMAD en raison de la hausse de 24% observée sur les engagements de garantie reçus des établissements de crédit qui sont passés de 7 038 MMAD en 2017 à 8 698 MMAD en 2018 et de la hausse des engagements de garanties reçus de l'Etat et d'autres organismes de garantie qui se sont établis à 3 557 MMAD marquant ainsi une hausse de 1 547 MMAD par rapport à 2017.

Analyse 2018 – 2019 :

Les engagements de garantie donnés sont passés de 17 507 MMAD en 2018 à 13 470 MMAD en 2019, soit une baisse de 23%. Les engagements de garantie donnés à la clientèle ont baissé de 22% pour s'établir à 9 763 MMAD. Les engagements de garantie donnés à des établissements de crédit ont baissé de 27% pour afficher un montant de 3 708 MMAD.



Durant la même période, les engagements de garantie reçus, ont enregistré une baisse de 47% pour s'établir à 6 514 MMAD principalement en raison de la baisse de 58% observée sur les engagements de garantie reçus des établissements de crédit qui sont passés de 8 698 MMAD en 2018 à 3 640 MMAD en 2019, en raison de la baisse des garanties octroyées dans le cadre des crédits à l'importation.

Analyse 2019 – S1 2020 :

Les engagements de garantie donnés sont passés de 13 470 MMAD en 2019 à 12 542 MMAD au S1 2020, soit une baisse de 7%. Les engagements de garantie donnés à la clientèle ont baissé de 10% pour s'établir à 8 755 MMAD. Les engagements de garantie donnés à des établissements de crédit ont progressé de 2% pour afficher un montant de 3 787 MMAD.

Durant la même période, les engagements de garantie reçus, ont enregistré une hausse de 97% pour s'établir à 12 826 MMAD principalement en raison de la hausse de 144% observée sur les engagements de garantie reçus des établissements de crédit qui sont passés de 3 640 MMAD en 2019 à 8 884 MMAD au S1 2020 en raison de la hausse des engagements clientèles couverts par des garanties.

➤ Nantissement d'actions

A la date d'enregistrement du présent Document de Référence, les actions de SGMB détenues par ses différents actionnaires ne font l'objet d'aucun nantissement.

➤ Nantissement d'actifs

A la date d'enregistrement du présent Document de Référence, les actifs de SGMB ne font l'objet d'aucun nantissement.

I.c.4. Notations

La notation crédit attribuée par **Fitch Ratings** à Société Générale Marocaine de Banques se présente comme suit :

Note long terme	Note court terme	Perspective de la note	Note de soutien
AAA (mar)	F1+ (mar)	Stable	3

Les notes ont fait l'objet des actions suivantes :

- Note nationale à long terme : confirmée à 'AAA (mar)'; perspective Stable en février et mai 2020
- Note nationale à court terme : confirmée à 'F1+ (mar)' en février 2020
- Note de soutien extérieur : abaissée à '3' en novembre 2020

Tableau récapitulatif de la notation de SGMB durant les trois dernières années :

Date	National Note à long terme	National Note à court terme	Perspectives	Note de soutien extérieur
3 novembre 2020	-	-	-	3
18 mai 2020	AAA (mar)	-	-	-
21 février 2020	AAA (mar)	F1+ (mar)	Stable	2
20 mars 2019	AAA (mar)	F1+ (mar)	Stable	2
07 mars 2018	AAA (mar)	F1+ (mar)	Stable	2
05 juillet 2017	AAA (mar)	F1+ (mar)	Stable	2

Les traductions des extraits des communiqués de presse de l'agence de notation se présentent comme suit :



PRINCIPAUX FACTEURS DE NOTATION – NOTES NATIONALES ET DE SOUTIEN

Février 2020 :

Les notes de SGMB reposent sur l'analyse de Fitch qu'il existerait une haute probabilité de soutien de la part de son actionnaire majoritaire, SG, si nécessaire. Ceci reflète l'aptitude de SG (comme l'indiquent ses notes) et sa volonté d'apporter son soutien à la SGMB. La note Support de SGMB est limitée par la note du plafond souverain du Maroc, soit BBB.

SGMB est la plus grande filiale africaine de SG, elle est utilisée comme plaque tournante du groupe pour le développement et le déploiement de plusieurs projets panafricains. SGMB est la cinquième banque du pays avec des parts de marché des prêts et dépôts de 6% à 7%. Cela dit, SGMB représente moins d'1% des actifs consolidés de SG à fin septembre 2019, ce qui signifie qu'un soutien serait facile à gérer si besoin.

SGMB est étroitement intégré à SG en raison de sa représentation significative au sein du conseil, de la nomination de hauts dirigeants clés et de la surveillance des risques de crédit, de pays, de marché, opérationnels et de liquidité de SGMB. Par ailleurs, la filiale bénéficie des lignes de financement de SG et de ses procédures, systèmes, outils et stratégie de marque.

Fitch comprend de la part de la direction que SGMB n'a jamais eu besoin d'un soutien extraordinaire de la part de sa maison mère SG. Toutefois, le soutien ordinaire dans ses activités quotidiennes est bien établi, par exemple sous la forme de contre-garanties qui permettent à SGMB d'accorder des prêts plus importants à des contreparties marocaines tout en respectant les limites réglementaires en vigueur pour les grands risques, et en fournissant des lignes de liquidité à court terme.

Mai 2020 :

Fitch Ratings confirme la note long-terme (AAA(mar)) de SGMB avec une perspective stable. Cette action fait suite à la révision de la perspective de la note souveraine du Maroc de stable à négative, à la lumière des impacts négatifs anticipés de la pandémie du COVID-19.

Les notes de SGMB reposent sur l'analyse de Fitch qu'il existerait une forte probabilité de soutien de la part de son actionnaire majoritaire, SG, si nécessaire. Ceci reflète l'aptitude de SG (comme l'indiquent ses notes) et sa volonté d'apporter son soutien à la SGMB. La note de soutien de SGMB est limitée par la note du plafond souverain du Maroc.

Novembre 2020 :

Fitch Ratings a abaissé la note de support de SGMB de 2 à 3. Cette action fait suite à la révision du plafond souverain du Maroc de « BBB » à « BB+ », perspective stable, le 23 octobre 2020. Nous avons signalé précédemment que la notation de SGMB pourrait être abaissée si le plafond souverain du Maroc venait à baisser de 2 crans au moins.

La note de soutien de SGMB de 3 reflète notre évaluation d'un support modéré de SG, si nécessaire. Ceci reflète l'aptitude de SG (comme l'indiquent ses notes) et sa volonté d'apporter son soutien à la SGMB. Cette note est également capée par le plafond souverain du Maroc (BB+).



FACTEURS DE SENSIBILITE DES NOTES : NOTE DE SOUTIEN

Février et mai 2020 :

Une dégradation de la note de soutien de SGMB pourrait résulter d'une réduction de la participation de SG dans SGMB, d'une réduction de l'importance stratégique du Maroc pour le groupe SG ou d'une moindre intégration de SGMB avec SG.

Un abaissement de quatre crans de la note IDR⁸ à long terme de SG déclencherait une action similaire sur la note de soutien à long terme de SGMB, ce que Fitch considère comme peu probable. La note de soutien de SGMB serait également abaissée si le plafond souverain du Maroc était abaissé d'au moins deux crans.

Novembre 2020 :

Une dégradation de la note de soutien de SGMB pourrait survenir si Fitch prenait comme point de vue une baisse de l'importance stratégique de SGMB pour SG ou un abaissement de plusieurs crans de l'IDR de SG. Nous considérons ces 2 événements comme peu probables actuellement.

La note de soutien de SGMB serait également abaissée si le plafond souverain du Maroc était revu à la baisse d'au moins trois crans, ce que Fitch considère également comme peu probable.

FACTEURS DE SENSIBILITE DES NOTES : NOTES NATIONALES

Février et mai 2020 :

Un abaissement des notes nationales de SGMB pourrait résulter d'une réduction de la participation de SG dans SGMB, d'une réduction de son importance stratégique pour SG, ou d'un abaissement de trois crans à minima de la note IDR à long terme de SG, ce à quoi Fitch ne s'attend pas.

⁸ Issuer Default Rating.



II. Gouvernance de Société Générale Marocaine de Banques

II.a. Assemblées Générales

Les conditions d'admission, les quorums et les conditions d'exercice des droits de vote des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de Société Générale Marocaine de Banques sont conformes à la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée.

Les modes de convocation ne sont pas en conformité avec les dispositions de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée régissant les Assemblées Générales.

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en Assemblées Générales qui sont qualifiées d'Ordinaires ou d'Extraordinaires, selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre. Toute assemblée Générale représente l'universalité des actionnaires et leurs délibérations obligent tous les actionnaires, même absents, dissidents, incapables ou privés de droit de vote.

Aucune disposition spécifique d'acquisition de droits de vote doubles n'est prévue par les statuts.

En outre, les statuts ne prévoient pas d'autres dispositions spécifiques et dérogatoires à la loi 17-95 relative à la SA telle que modifiée et complétée régissant les Assemblées Générales.

II.a.1. Mode de convocation

L'article 17 des Statuts de Société Générale Marocaine de Banques stipule en matière d'Assemblée des actionnaires que : « les Assemblées Générales sont convoquées par le Conseil de Surveillance. (...) La convocation est faite, trente (30) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée des actionnaires, par un avis inséré dans un journal ».

II.a.2. Conditions d'admission

L'article 19 des Statuts de Société Générale Marocaine de Banques prévoit que « l'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions. Tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées Générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité et à la condition d'une inscription de ses actions au registre des actions nominatives tenu par la société, cinq jours au moins avant la réunion de l'Assemblée.

Nul ne peut représenter un actionnaire s'il n'est pas lui-même actionnaire. Toutefois, en plus de pouvoir se faire représenter par un autre actionnaire justifiant d'un mandat, tout actionnaire peut aussi se faire représenter par son conjoint, un ascendant ou descendant ou par la personne morale dûment habilitée gérant le portefeuille des valeurs mobilières de l'actionnaire concerné.

Le mandat est donné pour une seule Assemblée d'actionnaires. Toutefois, il peut être donnée pour deux assemblées, l'une ordinaire, l'autre extraordinaire, tenues le même jour ou dans un délai de quinze jours.

Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les personnes physiques représentant des personnes morales actionnaires prennent part aux assemblées qu'ils soient ou non personnellement actionnaires.

Pour toute procuration d'un actionnaire adressée à la société sans indication de mandataire, le Président de l'assemblée émet un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentés par le Conseil de Surveillance et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolution. Pour émettre tout autre vote, l'actionnaire doit faire choix d'un mandataire qui accepte de voter dans le sens qu'il lui indique ».



II.a.3. Ordre du jour

Selon l'article 18 des Statuts de Société Générale Marocaine de Banques : « L'ordre du jour des assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation.

Un ou plusieurs actionnaires, représentant au moins la quotité du capital social fixée par la loi et agissant dans les conditions et délais légaux, ont la faculté de requérir, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, l'inscription à l'ordre du jour de l'assemblée de projets de résolutions.

L'assemblée ne peut délibérer sur une question qui n'est pas inscrite à l'ordre du jour, lequel ne peut être modifié sur deuxième convocation. Elle peut néanmoins, en toutes circonstances, révoquer un ou plusieurs membres du Directoire et procéder à leur remplacement ».

II.a.4. Conditions d'exercice de droit de vote

Selon l'article 21 des Statuts de Société Générale Marocaine de Banques : « Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. A égalité de valeur nominale, chaque action donne droit à une voix. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Au cas où des actions seraient nanties, le droit de vote est exercé par leur propriétaire.

La société ne peut valablement voter avec ses propres actions par elle souscrites, acquises ou prises en gage. »

II.a.5. Calcul du quorum

Selon l'article 21 des Statuts de Société Générale Marocaine de Banques : « Dans les assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social. Dans tous les cas, il est fait déduction des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la loi. »

Les actions acquises ou prises en gage ne sont pas tenues en compte pour le calcul du quorum (selon l'article 21).

II.a.6. Assemblées Générales Ordinaires

Attributions de l'AGO :

Selon l'article 22 des Statuts de Société Générale Marocaine de Banques : « L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires statue sur toutes les questions qui excèdent la compétence du Directoire ou du Conseil de Surveillance et qui ne sont pas de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire. (...)

- Elle discute, approuve, redresse ou rejette les états de synthèse ;
- Elle fixe les prélèvements à effectuer pour la constitution ou l'augmentation de tous les fonds de réserve et de prévoyance et décide tous reports à nouveau, totaux ou partiels, des bénéfices d'un exercice sur un exercice suivant ;
- Elle fixe les dividendes à répartir sur proposition du Directoire ;
- Elle nomme, révoque, remplace ou réélit les Commissaires aux Comptes ; elle leur donne quitus ou décharge ; Elle nomme les membres du Conseil de Surveillance ; (...).

Quorum de l'AGO :

Selon l'article 22 des Statuts de Société Générale Marocaine de Banques : « (...) L'assemblée Générale Ordinaire ne délibère valablement, sur première convocation, que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins le quart des actions ayant le droit de vote. Si elle ne réunit pas ce quorum, une nouvelle assemblée est réunie sur une deuxième convocation, auquel cas aucun quorum n'est requis et elle délibère valablement, quelle que soit la portion du capital représentée. »



II.a.7. Assemblées Générales Extraordinaires

Attributions de l'AGE :

Selon l'article 23 des Statuts de Société Générale Marocaine de Banques : « L'Assemblée Générale Extraordinaire est seule habilitée à apporter aux statuts toutes modifications, quelles qu'elles soient, autorisées par la loi.

Elle peut décider notamment :

- La fusion avec d'autres sociétés constituées ou à constituer ou l'absorption de toutes sociétés quel que soit leur objet ;
- Le transfert ou la vente à tout tiers ou l'apport à toute société de l'ensemble des biens, droits et obligations, actifs et passifs de la société ;
- La transformation de la société en société de toute autre forme ; (...) »

Quorum de l'AGE :

Selon l'article 23 des Statuts de Société Générale Marocaine de Banques : « (...) L'assemblée Générale Extraordinaire n'est régulièrement constituée et ne délibère valablement que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins, sur première convocation la moitié et, sur deuxième convocation, le quart des actions ayant le droit de vote. A défaut de ce dernier quorum, la deuxième assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée et se tenir valablement avec la présence ou la représentation d'un nombre d'actionnaires représentant le quart au moins du capital social.

Elle statue à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés. »

II.b. Organes de surveillance

Société Générale Marocaine de Banques est une Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance de droit privé et régie par la loi 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés et également par la loi 17-95 relative aux Sociétés Anonymes telle que modifiée et complétée.

Le Conseil de Surveillance a pour mission principale de s'assurer que la marche de la Banque s'exerce conformément à la réglementation et à la stratégie arrêtée. Il est le responsable en dernier ressort de la solidité financière de l'établissement et opère, à cet effet, à toute période de l'année, aux vérifications et contrôles qu'il juge opportuns.

Composition du conseil de surveillance

Selon l'article 14 des statuts de SGMB, le conseil de surveillance est composé de trois (3) membres au moins et de douze (12) membres au plus, tous choisis parmi les actionnaires (hormis les membres indépendants).

Nomination et révocation

Selon l'article 14 des statuts de SGMB : « Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire. (...) La durée des fonctions des membres du Conseil de Surveillance est fixée à six années. Les membres du Conseil de Surveillance sont rééligibles.

Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée Générale Ordinaire. »

Nombre d'actions requis pour siéger au Conseil de Surveillance

Hormis les membres indépendants, chaque membre du Conseil de Surveillance doit être propriétaire d'au moins une (1) action de la Société pendant toute la durée de ses fonctions.

Si, au jour de sa nomination, un membre du Conseil de Surveillance n'est pas propriétaire du nombre d'actions requis ou si, en cours de mandat, il cesse d'en être propriétaire, il est réputé démissionnaire d'office s'il n'a pas régularisé sa situation dans un délai de trois mois. (...) »

Pouvoirs du Conseil de Surveillance

Selon l'article 14 des statuts de SGMB : « Le Conseil de Surveillance décide des grandes orientations de la Société et exerce le contrôle permanent de la gestion de la société faite par le Directoire, dans les conditions prévues par la loi. A cet effet, il opère, à toute époque de l'année, les vérifications et contrôles qu'il juge opportun et se fait communiquer les documents qu'il estime utiles pour l'accomplissement de ses missions. (...) »



Quorum et majorité

Selon l'article 14 des statuts de SGMB : « Pour la validité des délibérations, la présence effective de la moitié au moins des membres du Conseil de Surveillance est requise. (...) Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, chaque membre du Conseil de Surveillance disposant d'une voix ; la voix du Président de séance est prépondérante en cas de partage. (...) »

II.b.1. Composition du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance se compose des membres suivants au 30/09/2020 :

Statut au sein du CS	Prénoms, Noms	Date de cooptation par le CS / ratification lors de l'AGO	Date de l'AGO ayant renouvelé le mandat	Date de fin du mandat en cours	Fonction Principale
Président	Khalid CHAMI	Cooptation : CS du 16 mars 2018 Ratification : AGO du 29 mai 2018	-	AGO statuant sur les comptes 2021	Président du Conseil de Surveillance
Membre	Abdelaziz TAZI	-	30 mai 2019	AGO statuant sur les comptes 2022	Membre du Conseil de Surveillance
Membre	Jean-Luc PARER	-	30 mai 2019	AGO statuant sur les comptes 2022	Président du CS de Komerčni Banka (SG Group) et membre de plusieurs autres CS/CA des filiales du Groupe SG
Membre	Layla M'ZALI	-	31 août 2020	AGO statuant sur les comptes 2023	Administrateur DEVECO SOUSS
Membre Indépendant	Abdel Aziz THIAM ⁽¹⁾	Cooptation : CS du 23 novembre 2018 Ratification : AGO du 30 mai 2019	31 août 2020	AGO statuant sur les comptes 2023	Directeur Régional West Africa Groupe NAVITRANS
Membre	Alexandre MAYMAT	-	30 mai 2019	AGO statuant sur les comptes 2022	Directeur Global Transaction and Payment Services de Société Générale
Membre Indépendant	Driss BENHIMA ⁽¹⁾	-	30 mai 2019	AGO statuant sur les comptes 2022	-
Membre Indépendant	Ghita LAHLOU ⁽¹⁾	-	30 mai 2019	AGO statuant sur les comptes 2022	-
Membre	Clara LEVY BAROUCH	Cooptation : CS du 30 mars 2017 Ratification : AGO du 17 mai 2017	-	AGO statuant sur les comptes 2020	Directeur Financier de la banque de Détail de Société Générale en France
Membre Indépendant	Khalida AZBANE ⁽¹⁾	Cooptation : CS du 14 juin 2019 Ratification : AGO du 31 août 2020	-	AGO statuant sur les comptes 2022	PDG du groupe AZBANE
Membre	Laurent GOUTARD	Cooptation : CS du 14 juin 2019 Ratification : AGO du 31 août 2020	-	AGO statuant sur les comptes 2022	Directeur des réseaux bancaires internationaux, région Afrique, bassin méditerranéen et outre-mer – Groupe Société Générale
Membre	Ingrid BOCRIS	Cooptation : CS du 22 mars 2019 Ratification : AGO du 30 mai 2019	31 août 2020	AGO statuant sur les comptes 2023	Directeur Général Adjoint et Membre du Comité Exécutif de Sogecap, Groupe Société Générale

Source : SGMB

(1) Membres indépendants du Conseil de Surveillance



Le Conseil de Surveillance peut s'adjoindre de tiers conseillers actionnaires ou non et peut, en outre, constituer en son sein et avec les concours de ces conseillers, des comités techniques chargés d'étudier les questions qu'il leur soumet pour avis.

II.b.2. Curriculum Vitae des membres du Conseil de Surveillance

M. Khalid CHAMI – Président du Conseil de Surveillance

Diplômé de HEC Paris en 1991

Fonctions précédentes :

- Co-Directeur mondial des ventes et du marketing à la Société Générale France ;
- Directeur Délégué, Responsable de la Direction des Grandes Entreprises à SGMB ;
- Membre du Comité Exécutif, membre du Comité Financier de SGMB ;
- Directeur Général Adjoint, Membre du Directoire de SGMB ;
- Directeur Général, Membre du Directoire de SGMB ;
- Président du Directoire de SGMB.

Autres mandats :

- Président du Conseil d'Administration d'EQDOM ;
- Administrateur de La Marocaine Vie ;
- Administrateur d'ALD Automotive ;
- Administrateur d'INVESTIMA ;
- Administrateur de SOGELEASE MAROC ;
- Administrateur de MARBAR S.A. ;
- Administrateur de MARBAR CHIMIE S.A. ;
- Administrateur de GEMARFIN SARL ;
- Président du Conseil d'Administration d'Union Maritime Minière SA ;
- Président du Conseil d'Administration de Transports Marocains.

M. Abdelaziz TAZI - Président d'honneur et membre du Conseil de Surveillance

Diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Paris (HEC Paris).

Fonctions précédentes :

- Directeur à l'Office de Commercialisation et d'Exportation « OCE » ;
- Directeur Central à SGMB ;
- Administrateur Directeur Général à SGMB ;
- Vice-Président Directeur Général à SGMB ;
- Président Directeur Général à la SGMB.

Autres mandats :

- Membre du Conseil d'administration de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux.
- Président Directeur Général de VENTEC MAROC ;
- Administrateur d'EQDOM ;
- Administrateur de SOGELEASE MAROC ;
- Administrateur de GRAS SAVOYE ;
- Administrateur de SAHAM ASSISTANCE ;
- Administrateur d'INVESTIMA ;
- Administrateur de DOUNITEX ;
- Administrateur de SIRMEL ;
- Administrateur de VM SECURITE ;
- Administrateur d'ECOWELL ;
- Administrateur de MCS.



M. Laurent GOUTARD - Membre du Conseil de Surveillance

Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et titulaire d'une maîtrise d'économie de l'Université de Paris Dauphine.

Fonctions précédentes :

- Directeur de la Banque de Détail France de SOCIETE GENERALE et membre de Comité Exécutif ;
- Directeur du Réseau France de SOCIETE GENERALE ;
- Directeur Général de la KOMERCNI BANKA
- Membre du Comité de Direction Groupe SOCIETE GENERALE ;
- Président du Directoire et Directeur Général Adjoint de la KOMERCNI BANKA ;
- Administrateur Directeur Général puis Président du Directoire de la SGMB.

Autres mandats :

- Directeur des réseaux bancaires internationaux, Région Afrique, Bassin Méditerranéen et Outre-mer – AFMO- SOCIETE GENERALE ;
- Administrateur Société GENERALE CAMEROUN ;
- Président du Conseil d'Administration SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AFRIQUE DE L'OUEST ;
- Administrateur de FRANFINANCE ;
- Président du Conseil d'Administration TREEZOR SAS ;
- Administrateur UNION INTERNATIONALE DES BANQUES.

M. Alexandre MAYMAT- Membre du Conseil de Surveillance

Diplômé de l'ENSEA Paris Tech et titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'école polytechnique.

Fonctions précédentes :

- Responsable de la région Afrique, Méditerranée et Outre-mer, Banque et services financiers internationaux, SOCIETE GENERALE ;
- Président du Conseil d'Administration d'INVESTIMA ;
- Directeur général de SG Cameroun ;
- Directeur régional de la région Franche-Comté de la banque de détail en France, SOCIETE GENERALE ;
- Directeur du Centre d'Affaires Entreprises de la Direction Régionale de Paris Bourse, SOCIETE GENERALE ;
- Inspecteur principal, SOCIETE GENERALE.

Autres mandats :

- Directeur Global Transaction and Payment Services de SOCIETE GENERALE ;
- Membre du Comité de Direction de SOCIETE GENERALE ;
- Président du Conseil d'administration de SG DE BANQUES AUX ANTILLES ;
- Administrateur de la FONDATION D'ENTREPRISE SOCIETE GENERALE POUR LA SOLIDARITE ;
- Administrateur au sein de SG COTE D'IVOIRE ;
- Président du Conseil d'Administration de SOCIETE GENERALE FACTORING ;
- Administrateur de CREDIT DU NORD ;
- Administrateur de SOCIETE GENERALE DE BANQUE AU LIBAN ;
- Président du Conseil d'Administration de TRANSACTIS.



M. Jean-Luc PARER- Membre du Conseil de Surveillance

Diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Paris (HEC Paris) en 1976 et titulaire d'un master en droit de l'université Paris I en 1977.

Fonctions précédentes :

- Co-chef et chef de la Division des marchés financiers et du financement de SG Banque de Financement et d'Investissement ;
- Responsable du pôle Global Finance de Société Générale Banque de Financement et d'Investissement ;
- Directeur de la Banque de détail à l'international de la Société Générale ;
- Co-Responsable des services bancaires et financiers internationaux et de l'assurance de Société Générale ;
- Conseiller du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués du Groupe Société Générale ;
- Président du conseil de surveillance de SPLITSKA BANKA (banque croate vendue par Société Générale en juin 2017) ;
- Membre du Bureau de la COFACE ;
- Président du Conseil d'Administration du CALIF (banque française du groupe SG) ;
- Président du Conseil d'Administration de SOGEPROM (promoteur immobilier du groupe SG).

Autres mandats :

- Président du Conseil de surveillance de KOMERCNI BANKA A.S ;
- Membre du conseil d'administration de BRD ;
- Membre du Conseil de Surveillance de PJSC ROSBANK ;
- Administrateur de SGBCI (Société Générale de Banque en Côte D'Ivoire).

Mme Ingrid BOCRIS - Membre du Conseil de Surveillance

Diplômée de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris en 1997, option Finance

Fonctions précédentes :

- Directeur Marketing et Digital à la Banque de Retail à l'International (Europe, Afrique, Russie) de la Société Générale ;
- Directeur de Cabinet du Pôle Banque et Services Financiers à l'International (Assurances et Services de financement) de la Société Générale ;
- Directeur Marketing et Développement de SOGECAP, filiale du Groupe Société Générale ;
- Responsable Activité Epargne de SOGECAP, filiale du Groupe Société Générale ;
- Senior Manager chez BEARING POINT.

Autres mandats :

- Directeur Général Adjoint et Membre du Comité Exécutif de Sogecap, Groupe Société Générale ;
- Membre du Conseil de surveillance de SOCIETE GENERALE ALGERIE ;
- Administrateur Directeur Général D'ORADEA VIE ;
- Président de MOONSHOT-INTERNET ;
- Administrateur de SOGESSUR.

Mme Clara LEVY-BAROUCHE - Membre du Conseil de Surveillance

Diplômée de l'Ecole Supérieure de Commerce de Reims en 1997, et titulaire d'un diplôme de l'Executive Program de l'INSEAD.

Fonctions précédentes :

- Directeur Financier de CREDIT DU NORD ;
- Directeur Financier Adjoint de CREDIT DU NORD ;
- Responsable du Contrôle permanent Comptable et Réglementaire du Groupe CREDIT DU NORD ;
- Senior Manager en Audit et Conseil – Spécialisation Banque à ERNST & YOUNG ;



- Administrateur de la société ETOILE GESTION ;
- Administrateur de la société SOCIETE GENERALE PROMOTION FINANCEMENT IMMOB ;
- Administrateur de la société ETOILE ID ;
- Président de la société SOCIETE FINANCIERE D'ANALYSE ET DE GESTION ;
- Administrateur de la société ANTARIUS.

Autres mandats :

- Directeur Financier de la banque de Détail de SOCIETE GENERALE en France ;
- Membre du Conseil de Surveillance de la SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT ;
- Président du Conseil d'Administration de SOCIETE GENERALE SCF ;
- Président du Conseil d'Administration de SOCIETE GENERALE SFH.

Mme Layla M'ZALI - Membre du Conseil de Surveillance

Médecin et gérante des sociétés du Groupe M'ZALI.

Fonctions précédentes :

Néant.

Autres mandats :

- Administrateur de DEVECO SOUSS ;
- Gestionnaire de GAMMA MOTORS ;
- Gestionnaire de NORD-SUD ;
- Gestionnaire de IMMOBILIERE MZALIA ;
- Gestionnaire de RESIDENCE M'ZALI ;
- Gestionnaire de MARIMBO.

Mme Ghita LAHLOU - Membre indépendant du Conseil de Surveillance

Diplômé de l'Ecole Centrale de Paris en 1991

Fonctions précédentes :

- Administrateur Directeur Général de filiales du Groupe SAHAM (Phone Group, Saham Assurance Maroc, Pôle Distribution, Saham Santé, Saham Education, Saham SA, Fondation Saham) ;
- Membre du Conseil d'Administration de la CGEM entre 2012-2015 ;
- Directeur des Achats, des Ressources Humaines et du Marketing de MARJANE ;
- Directeur des Ressources Humaines et de la communication du Groupe ONA ;
- Chargée de Mission auprès du Directeur Général du Groupe ONA ;
- Administrateur Directeur Financier d'ALTAIR Maroc ;
- Consultante Finances et Organisation chez ARTHUR ANDERSEN ;
- Membre du Comité Directeur de la FMSAR (Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurances) entre 2007 et 2011.

Autres mandats :

- Actionnaire, Administrateur, PDG/DG au sein de SAHAM GROUP ;
- Directeur Général de l'ECOLE CENTRALE CASABLANCA ;
- Administrateur de SAHAM MANAGEMENT COMPANY ;
- Administrateur de PHONE Groupe ;
- Administrateur de MEDEN HEALTHCARE ;
- Administrateur de SAHAM EDUCATION ;
- Administrateur de SAHAM MEDIA ;
- Administrateur de SAHAM PHARMA ;
- Membre du Conseil d'Administration de la CGEM depuis 2018 ;
- Vice-Présidente de la CGEM depuis février 2020
- Présidente de la commission Capital Humain de la CGEM depuis février 2020 ;



- Membre de la Commission RSE/Label Social CGEM ;
- Membre du Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche ;
- Présidente fondatrice de l'AMRC (Association Marocaine de la Relation Clients) ;
- Membre du CFA (Club des Femmes Administrateurs) en partenariat avec le WCB ;
- Administrateur de la Fondation Orient Occident ;
- Membre du Bureau du Cercle des Progrès du Maroc ;
- Membre du Bureau de l'Association Ali Zaoua, pour le développement des Centres Culturels 'les Etoiles' ;
- Membre de la Commission Spéciale sur le modèle de développement - Novembre 2019 ;

Mme Khalida AZBANE - Membre indépendant du Conseil de Surveillance

Diplômé en Chimie Organique de l'ISIPCA en 1985 et titulaire d'un diplôme en Management de Tsukuba University à Tokyo en 1993.

Fonctions précédentes :

- Directeur General au sein du GROUPE AZBANE ;
- Membre du Conseil d'Administration de Mena Business Women Network (Mena BWN) ;
- Vice-Présidente des Relations Internationales & Institutionnelles de L'AFEM ;
- Membre du Conseil d'Administration du Conseil National du Commerce Extérieur (CNCE) ;
- Vice-Présidente à la Confédération Générale des Entreprises du MAROC (CGEM) ;
- Représentation du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) à l'ONU New York.

Autres mandats :

- Président Directeur General au sein du GROUPE AZBANE
- Présidente du Conseil d'Affaires MAROC – SINGAPOUR ;
- Membre du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) ;
- Vice-présidente de l'Association Marocaine des Exportateurs (ASMEX) ;
- Consul Honoraire Général de la Papouasie Nouvelle Guinée (PNG).
- Membre du Conseil d'administration de l'Union des Consuls Honoraires au Maroc (UCHM) ;
- Membre du Conseil d'administration de la Confédération Générale des Entreprises du MAROC (CGEM) ;
- Administrateur indépendant de l'assurance GRAS SAVOYE ;
- Administrateur indépendant de la société SONASID (Groupe AL Mada).

M. Driss BENHIMA- Membre indépendant du Conseil de Surveillance

Ingénieur diplômé de l'Ecole Polytechnique de Paris en 1977 et des Mines de Paris en 1978.

Fonctions précédentes :

- Président Directeur Général de la Royal Air Maroc (RAM) ;
- Directeur Général de l'Agence de Développement des Préfectures et Provinces du Nord du Royaume ;
- Gouverneur de la Région du Grand Casablanca ;
- Ministre des Transports, du Tourisme et de la Marine Marchande, de l'Energie et des Mines ;
- Directeur Général de l'Office Nationale de l'Electricité (ONE) ;
- Administrateur Délégué de la filiale marocaine du Groupe Air Liquide ;
- Directeur des exploitations minières de Khouribga au sein de l'OCP.

Autres mandats :

- Président du CA d'Air Liquide Maroc ;
- Administrateur de NEXANS MAROC ;
- Administrateur de GRAS SAVOYE ;
- Administrateur de NATAEEJ ;
- Administrateur d'ECO MEDIAS ;
- Administrateur de SG Cameroun ;
- Président du Conseil d'Administration LAZRAK FUND MANAGEMENT SA ;



- Administrateur d'AMAKINE DE TRAVAUX SA ;
- Président Directeur Général d'AMAKINE DE TRAVAUX RBATIS SA.

M. Abdel Aziz THIAM - Membre indépendant du Conseil de Surveillance

Ingénieur diplômé de l'Ecole Centrale de Paris en 1979.

Fonctions précédentes :

- Vice-Président de NCT NECOTRANS ;
- Ministre des transports de Côte d'Ivoire ;
- Directeur Général – SITARAIL (Groupe Bolloré) ;
- Président Directeur Général – Société Ivoirienne de Chemin de Fer (SICF) ;
- Directeur Général – CCGA Dumez Côte d'Ivoire ;
- Directeur Régional chargé des Chemins de fer – Groupe Bolloré Division Terrestre International.

Autres mandats :

- Président du Conseil d'administration Compagnie Ivoirienne d'Avitaillement Maritime ;
- Président du Conseil d'Administration de l'Africaine Institut de Développement et d'Economie ;
- Directeur régional Afrique de l'Ouest de NAVITRANS SA ;
- Administrateur de Société Générale Côte d'Ivoire ;
- Administrateur de ASK GRAS-SAVOYE.

II.b.3. Critère d'indépendance et de parité Hommes / Femmes des membres du Conseil de Surveillance

Les membres du Conseil de Surveillance sont désignés par l'Assemblée Générale Ordinaire. Le processus de nomination et de renouvellement des membres du Conseil de Surveillance est pris en charge par le Comité des Nominations et de Rémunération qui soumet ses propositions au Conseil de Surveillance et à la charge pour ce dernier de les soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Société Générale Marocaine de Banques compte quatre (4) membres indépendants, répondant ainsi aux critères prédéfinis dans la circulaire de Bank Al-Maghrib du 5/W/2016 du 10 juin 2016, fixant les conditions et les modalités de désignation d'administrateurs ou membres indépendants au sein de l'organe d'administration ou de surveillance des établissements de crédit, exigeant l'indépendance du tiers (1/3) des membres du Conseil de Surveillance. Il s'agit de :

- Madame Ghita LAHLOU
- Madame Khalida AZBANE
- Monsieur Driss BENHIMA
- Monsieur Abdel Aziz THIAM

La qualité d'Administrateur Indépendant ainsi que les conditions et les modalités de désignation répondent à l'ensemble des critères fixés.

Par ailleurs, le Conseil de Surveillance est composé de 12 administrateurs dont 5 femmes, soit un taux de féminisation de 42%. Cette diversité fait partie des priorités de Société Générale Marocaine de Banques, nourrissant ses valeurs depuis des années.

II.b.4. Rémunérations octroyées aux membres des organes de surveillance

Au cours des 3 derniers exercices, l'assemblée générale ordinaire statuant conformément aux dispositions légales et statutaires, a fixé le montant brut des jetons de présences alloués au conseil de surveillance.

L'Assemblée Générale Ordinaire a fixé le montant brut des jetons de présence à allouer au Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2018 à un montant global de 5,88 MMAD. Le montant brut des jetons de présence à allouer au Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2019 a été fixé à 5,62 MMAD.



La rémunération du Conseil de Surveillance au titre des trois derniers exercices se détaille comme suit :

en MMAD	2017	2018	2019
Jetons de présence	2,35	5,75 ⁽¹⁾	5,62

(1) L'écart entre le montant brut des jetons de présence versés et le montant à allouer décidé par l'AGO est dû à l'interruption des mandats de certains membres du Conseil de Surveillance en cours d'année

Il est à noter que les membres du Conseil de Surveillance n'ont perçu aucune rémunération exceptionnelle au cours des 3 derniers exercices outre les jetons de présence.

II.b.5. Prêts accordés aux membres des organes de surveillance

L'encours de crédits accordés aux membres du Conseil de Surveillance s'élève à 40,34 MMAD à fin 2018 et à 36,43 MMAD à fin 2019. Les prêts accordés sur les trois derniers exercices se présentent comme suit :

en MMAD	2017	2018	2019
Prêts accordés aux membres du Conseil de Surveillance	15,88	40,34	36,43

II.b.6. Comités issus du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance peut constituer en son sein, et avec le concours de ses membres, des Comités Techniques chargés d'étudier les questions qu'il leur soumet pour avis.

Il est rendu compte aux séances du Conseil de Surveillance de l'activité de ces Comités et des avis ou recommandations formulés.

Le Conseil de Surveillance fixe la composition, les attributions et, le cas échéant, la rémunération des conseillers et des membres des Comités Techniques qui exercent leurs activités sous sa responsabilité.

Société Générale Marocaine de Banques compte trois comités techniques :

II.b.6.1. Comité des Risques

Membres du comité	▪ Un membre indépendant du Conseil de Surveillance, Président du Comité en la personne de Monsieur Abdel AZIZ THIAM ; ▪ 4 membres du Conseil de Surveillance : • Monsieur Abdel Aziz THIAM • Monsieur Abdel Aziz TAZI • Madame Ingrid BOCRIS • Monsieur Jean-Luc PARER
Secrétaire	Le Directeur des Risques local.
Périodicité	Trimestrielle
Attributions	Le Comité des Risques est chargé notamment d'assister le Conseil de Surveillance dans son rôle de surveillance des risques auxquels SGMB est exposée au regard de l'appétit pour le risque préalablement défini, du respect de la stratégie et de la conformité à la réglementation relative au risque. Il est chargé de : ▪ Analyser périodiquement l'organisation et le fonctionnement de la filière risques de la banque ; ▪ Valider les orientations de la politique de crédit de la banque ; ▪ Examiner le portefeuille d'engagements : • Analyse du portefeuille de Risques Souverains et de Crédits ; Retail et non Retail ; • Suivi et évolution des plus importantes expositions de la banque ; • Suivi des engagements irréguliers ; • Suivi des principaux risques sensibles ;



	• Suivi des engagements Retail et non Retail en défaut ; • Suivi et appréciation du niveau de provisionnement des contreparties ainsi que de l'efficacité du recouvrement. ▪ Analyser le Coût Net du Risque de la banque et son évolution au regard de la politique de crédit ; ▪ Suivre le respect des ratios réglementaires (division des risques, concentration...) ; ▪ Etablir un reporting spécifique au Conseil de Surveillance sur les risques encourus sur les apparentés et les parties liées (en cas d'irrégularité) ; ▪ Faire part au Conseil de Surveillance des résultats des stress tests.
Réunions tenues	Le comité a tenu 4 réunions courant l'exercice 2019. Les principaux points examinés sont les suivants : • les travaux d'analyse de l'organisation et du fonctionnement de la filière risque et recouvrement ; • l'approbation des orientations de la politique de crédit de la banque. • l'examen du portefeuille d'engagements ; • l'analyse du coût net du risque de la banque et de son évolution ; • le suivi du respect des seuils définis dans le cadre de l'appétit pour le risque et des ratios réglementaires ; • l'analyse des résultats des stress tests.

II.b.6.2. Comité d'Audit et des Comptes

Membres du comité	▪ Un membre indépendant du Conseil de Surveillance, Président du Comité en la personne de Madame Ghita LAHLOU ; ▪ 3 membres du Conseil de Surveillance : • Madame Ghita LAHLOU ; • Madame Clara LEVY-BAROUCH ; • Jean Luc PARER ; ▪ Y prennent également part les auditeurs externes.
Secrétaire	Le Secrétaire du Conseil de Surveillance.
Périodicité	Trimestrielle
Attributions	▪ Le comité d'audit et des comptes est responsable de la surveillance et de l'évaluation de la mise en œuvre des dispositifs de contrôle permanent et de contrôle périodique. Il donne périodiquement son avis sur l'organisation et le fonctionnement du contrôle interne (périodique et permanent) de la banque et propose au Conseil de Surveillance les adaptations pertinentes ; ▪ <u>Examine les travaux du Contrôle Permanent</u> : ○ Suivi de l'efficacité de la Surveillance Managériale : ✓ Respect des procédures ; ✓ Surveillance des comptes sensibles ; ✓ Gestion des suspens ; ○ Suivi de la gestion et de la prévention des Risques Opérationnels : ✓ Risques de fraude internes et externes ; ✓ Risques d'exécution ; ✓ Sécurité du personnel et des équipements ; ✓ Gestion de la continuité d'activité et gestion de crise ; ✓ Sécurité des systèmes d'information ; ○ Suivi des risques de non-conformité : ✓ Suivi de l'évolution de l'environnement légal et réglementaire ; ✓ Respect des obligations en matière de Connaissance client (KYC) ; ✓ Suivi des règles de lutte contre le blanchiment d'argent et la lutte contre le financement du terrorisme ; ○ Suivi des Risques juridiques majeurs. ○ Examen des travaux du Contrôle Permanent niveau 2



	▪ <u>Examine les travaux du Contrôle Périodique :</u> ○ Appréciation du plan d’audit annuel en s’assurant que la méthodologie d’élaboration permette une détection et une couverture adéquates des zones de risques et proposition au Conseil de Surveillance pour validation ; ○ Suivi des moyens et de la réalisation du plan d’audit interne ; ○ Examen des synthèses des missions achevées depuis le dernier comité et des plans d’actions proposés ; ○ Suivi de la mise en œuvre, selon les échéances fixées, des préconisations du contrôle périodique. ▪ <u>Autres sujets entrant dans les attributions du comité :</u> ○ Examiner les synthèses des missions externes (régulateur...) ainsi que les préconisations effectuées et les plans de mise en œuvre ; ○ Examiner les risques structurels de la banque (liquidité et refinancement, risque de taux) ; ○ Proposer au Conseil de Surveillance la nomination des Commissaires aux Comptes ; ○ Examiner le projet d’arrêté des comptes annuels, semestriels, et trimestriels, les conditions de leur établissement (principes, méthodes), et les réserves éventuelles ; ○ Examiner le dispositif de traitement des réclamations, l’évolution de celles-ci et les actions correctrices mises en place ; ○ Procéder, annuellement, à une auto-évaluation du fonctionnement du comité et ce, selon une grille formalisée couvrant l’ensemble de ses composantes (composition, réunions, fréquence, ...).
Réunions tenues	Le comité a tenu 4 réunions courant l’exercice 2019. Les principaux points examinés sont les suivants : • les travaux du Contrôle Permanent et du Contrôle Périodique ; • l’approbation du plan d’audit 2019 ; • les synthèses des missions externes (régulateur...) ainsi que les préconisations effectuées et les plans de mise en œuvre ; • les risques structurels de la banque (liquidité et refinancement, risque de taux) ; • l’arrêté des comptes semestriels et annuels ; • le dispositif de traitement des réclamations, l’évolution de celles-ci et les actions correctrices mises en place.

II.b.6.3. Comité des Nominations et des Rémunérations

Membres du comité	▪ Un membre indépendant du Conseil de Surveillance, Président du Comité en la personne de Monsieur Driss BENHIMA; ▪ 3 membres du Conseil de Surveillance : • Monsieur Driss BENHIMA • Monsieur Laurent GOUTARD • Monsieur Alexandre MAYMAT
Périodicité	Semestrielle.
Attributions	Le Comité des Nominations et des Rémunérations est en charge notamment de conseiller et d’assister le Conseil de Surveillance dans la conception et le suivi des systèmes de rémunération ainsi que le processus de nomination, de rémunération et de renouvellement de ses membres, de ceux du Directoire ainsi



que des Directeur Généraux Adjoint de la banque. Ce comité est chargé notamment de :

- Evaluer annuellement la structure, la taille et la composition du Conseil de Surveillance et de soumettre des recommandations à ce dernier en vue de modifications éventuelles concernant la nomination ou la réélection de ses membres ;
- Proposer la désignation des membres du Conseil de Surveillance à l'Assemblée Générale;
- Identifier et de soumettre au Conseil de Surveillance les situations de conflits d'intérêts qui émaneraient du processus de nomination ;
- Fixer la rémunération des membres du Conseil de Surveillance ;
- Fixer la rémunération des principaux dirigeants de la banque (membres du directoire et du Comité de Direction de la banque) ;
- Répartir l'enveloppe des jetons de présence, fixée par l'Assemblée Générale, entre les membres du Conseil de Surveillance en fonction de leur assiduité aux réunions ;
- Proposer la liste des bénéficiaires de stock-options.

Le comité est en charge également de :

- Examiner la politique générale d'évolution des rémunérations de la banque (au regard du contexte local) ainsi que les enveloppes de parts variables annuelles ;
- Examiner les dispositifs d'intéressement à long terme (Épargne salariale...) ;
- Analyser périodiquement les autres avantages consentis au personnel (véhicules de fonction, personnel de maison, retraites complémentaires, ...).

II.b.6.4. Sous-comité d'Audit des Comptes de Dar Al Amane

Membres du sous-comité	▪ Un membre indépendant du Conseil de Surveillance, Président du Comité en la personne de Madame Ghita LAHLOU ; ▪ 3 membres du Conseil de Surveillance : • Madame Ghita LAHLOU ; • Madame Clara LEVY-BAROUCH • Monsieur Jean-Luc PARER
Périodicité	Semestriel
Attributions	Le sous-comité d'Audit et des Comptes est chargé de la surveillance et de l'évaluation de la mise en œuvre du dispositif de contrôle Interne de la fenêtre participative « Dar Al Amane ». Ce comité a été tenu deux fois courant l'exercice 2019.

II.b.6.5. Sous-comité des risques Dar Al Amane

Membres du sous-comité	▪ Un membre indépendant du Conseil de Surveillance, Président du Comité en la personne de Monsieur Abdel AZIZ THIAM; ▪ 4 membres du Conseil de Surveillance : • Monsieur Abdel Aziz THIAM • Monsieur Abdel Aziz TAZI • Madame Ingrid BOCRIS • Monsieur Jean-Luc PARER
Périodicité	Annuel
Attributions	Le sous-comité des Risques est chargé du suivi du processus d'identification et de gestion des risques de la fenêtre participative « Dar Al Amane ». Ce comité a été tenu une fois courant l'exercice 2019.



III. Organes de direction

III.a. Pouvoir des organes de direction

L'article 13 des Statuts de Société Générale Marocaine de Banques stipule que : « (...) Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre en toute circonstance, au nom de la Société, toute décision concourant à la réalisation de son objet social et pour faire ou autoriser tout acte de gestion ou de disposition et ce, sous réserve des pouvoirs attribués par la loi et les statuts au Conseil de Surveillance et aux Assemblées d'actionnaires. (...) Sous réserve des pouvoirs que la loi ou les statuts confèrent expressément aux Assemblées d'actionnaires, au Conseil de Surveillance ou au Directoire, le Président du Directoire représente la Société dans ses rapports avec les tiers. Le Conseil de Surveillance peut attribuer le même pouvoir de représentation à un ou plusieurs autres membres du Directoire, qui portent alors le titre de Directeur Général (...). »

Conformément à la Loi 17-95 et aux statuts de la Banque, le Directoire dirige, dans les limites instaurées, la Banque et est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Banque.

Le Directoire présente, une fois par trimestre au moins, au Conseil de Surveillance, un rapport qui retrace les principaux actes ou faits intervenus dans la gestion de la Banque.

Enfin, conformément aux dispositions de la Loi 17-95, le Directoire arrête, chaque année, les comptes de la Banque et établit un rapport de gestion qui est soumis au Conseil de Surveillance et à l'Assemblée Générale.

III.b. Le Directoire

A la veille de l'enregistrement du document de référence, la liste des membres du Directoire de Société Générale Marocaine de Banques se décline comme suit :

Noms et prénoms	Fonctions	Date de première nomination	Date de fin de mandat
Ahmed EL YACOUBI	Président du Directoire	16/03/2018	Conseil de Surveillance de Mai 2023
Mohammed TAHRI	Directeur Général, membre du Directoire	28/09/2017	Conseil de Surveillance de Mai 2023
François MARCHAL	Directeur Général et membre du Directoire	16/03/2018	Conseil de Surveillance de Mai 2023
Asmae HAJJAMI	Directrice Générale et membre du Directoire	23/11/2018	Conseil de Surveillance de Mai 2023

Source : SGMB

III.b.1. Comités issus du Directoire

III.b.1.1. Le Comité de Directoire

Le Directoire a mis en place le Comité de Directoire composé des quatre Membres du Directoire. Participent également au Comité de Directoire :

- Les Directeurs Généraux Adjoint ;
- Le Secrétaire Général ;
- Le Directeur des Risques et Recouvrement ;
- Le COO ;
- Le Directeur de la SU Finance ;
- Le Directeur de la SU Communication ;
- Le Directeur de la SU RH ;
- Le Directeur de l'Inspection Générale et Audit ;
- D'autres invités selon le besoin.

Le secrétariat du Comité de Directoire est assuré par le Cabinet.



Dans une approche collégiale, les membres, chacun selon son périmètre, assistent le Directoire et assurent la coordination entre les différentes entités de la Banque (BU, SU et DR) en termes de stratégie, de politique de développement et de supervision du fonctionnement de la Banque.

Le Comité de Directoire se réunit de manière bimensuelle. Il a pour principales missions de :

- Piloter les performances des entités de la banque et décider des actions susceptibles d'en améliorer les indicateurs ;
- Arbitrer les points remontés par les Membres ;
- Suivre les risques et engagements de la banque ;
- Suivre l'évolution des projets réglementaires et projets stratégiques de la Banque ;
- Traiter tous les sujets particuliers en fonction de leur importance et niveau en présence des Managers des entités concernées.

III.b.1.2. Le Comité Exécutif Groupe Société Générale Maroc

Le Directoire a mis en place le Comité Exécutif Groupe SGMB composé de :

- Membres du Directoire ;
- Directeurs Généraux Adjointes ;
- Directeurs de Business Unit ;
- Directeurs des Services Unit ;
- Délégués Régionaux.

Le Comité Exécutif Groupe SGMB a une vocation décisionnaire et informative et se réunit de manière mensuelle.

Le Comité Exécutif Groupe SGMB a pour principales missions de :

- Piloter la Banque et ses filiales et suivre leurs réalisations
- Assurer la communication entre le Directoire, les Délégations Régionales, les différentes Business Units et Services Units ;
- Suivre les risques et engagements de la Banque et ses filiales ;
- Suivre la qualité de service et les réclamations clients ;
- Réaliser les arbitrages nécessaires ;
- Arbitrer sur les points de son ressort et fixer les points à remonter en arbitrage au Directoire.

III.b.1.3. Le Comité de Direction Groupe Société Générale Maroc

Outre les comités de gestion, le Directoire a mis en place le Comité de Direction Groupe SGMB composé des membres du Comité Exécutif Groupe Société Générale Maroc, ainsi que de Directeurs Centraux de la Banque et des filiales, nominativement désignés ou toute autre personne invitée par le Directoire

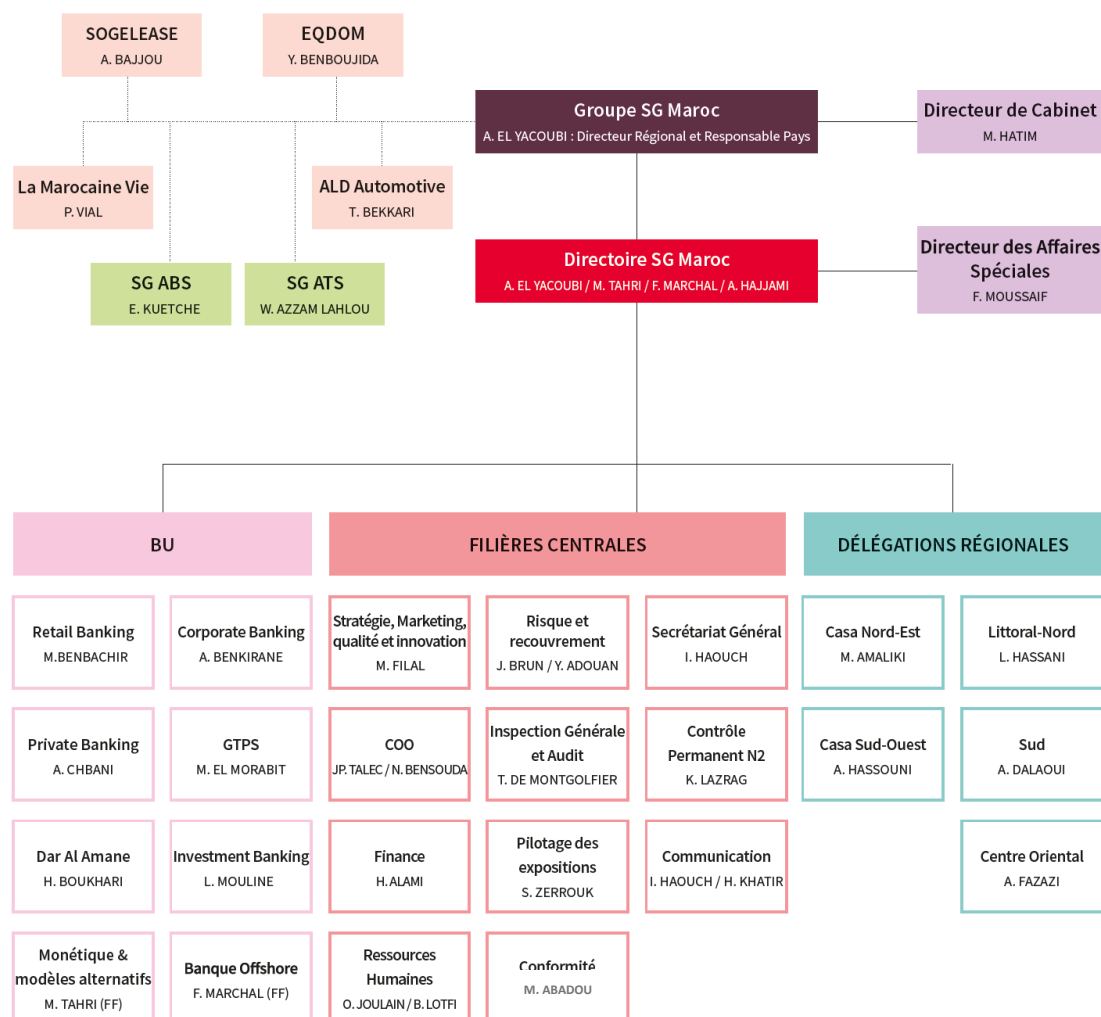
Le Comité de Direction Groupe SGMB se réunit de manière trimestrielle et a pour principales missions de :

- Partager et communiquer les principales réalisations et évolutions du Groupe ;
- Mobiliser les opérationnels autour des principales orientations stratégiques du Groupe Société Générale Maroc ;
- Développer les synergies entre les différentes entités de la Banque et les filiales.



III.b.2. Organigramme

Au 30/09/2020, l'organigramme fonctionnel simplifié de Société Générale Marocaine de Banques se présente comme suit :



Source : SGMB

En 2018, SGMB a fait évoluer son organisation, pour la rendre à la fois plus robuste, plus intégrée, mais aussi plus agile, apte à anticiper l'évolution des besoins et attentes de ses clients.

L'évolution de l'organisation répond donc à un double enjeu :

- Être plus agile, pour capter les opportunités de croissance en particulier dans le digital, réagir plus rapidement aux attentes du marché, et favoriser de nouveaux modes de travail et d'interactions, sources d'innovation ;
- Faire jouer à plein les synergies entre les métiers et filiales spécialisées pour renforcer la cohérence du Groupe « Région Maroc ».



Le nouveau modèle organisationnel repose sur des principes directeurs s'appuyant sur des niveaux de délégations clairs de bout en bout sur chaque activité de la banque, des obligations de résultat et de transparence sur l'exercice des délégations, une coopération renforcée entre les entités, une accélération et plus grande fluidité de la prise de décision et des arbitrages.

Concrètement, SGMB est désormais organisée autour de :

- Un Directoire, assurant un pilotage collégial de la stratégie de Société Générale Maroc, comprenant 4 membres : le Président du Directoire et 3 Directeurs Généraux ;
- 11 « Services Unit » intervenant en tant que filières centrales et jouant un rôle normatif, de contrôle et de mutualisation sur l'ensemble de la région (banque et filiales) ;
- 10 Business Unit, responsables du périmètre de leur activité de façon transversale ; elles interviennent ainsi tant au niveau des décisions et de l'activité commerciale (développement du PNB et du fonds de commerce, maîtrise du coût du risque) que de l'exécution au quotidien (qualité des opérations, satisfaction clients...) ;
- 5 Délégations Régionales, dont le rôle est renforcé pour plus de rapidité de décision et de pertinence locale. L'axe régional est ainsi réaffirmé, en élargissant les périmètres géographiques des Directions Régionales et en leur donnant plus d'autonomie sur le terrain. Signe tangible de cette évolution, les Directions Régionales deviennent, dans leur appellation, des « Délégations Régionales ».

III.b.3. CV des principaux dirigeants

Ahmed EL YACOUBI, Président du Directoire

Né en 1968, Ahmed EL YACOUBI est diplômé de l'école supérieure d'Ingénieurs d'Annecy et d'un EMBA HEC Paris. Il a débuté sa carrière chez SGMB en 1996, au sein de la Direction des Systèmes d'Information. En 2007, il prend la responsabilité du Secrétariat Général de la Banque, avant d'être nommé en 2012 Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Ressources Générales et Banque de Flux.

Ahmed EL YACOUBI intègre en 2014 le siège du Groupe à Paris, en tant que Directeur Régional de l'Afrique de l'Ouest. Au-delà du développement commercial de la région, il participe au déploiement d'une stratégie d'innovation ambitieuse pour tout le continent africain, avec notamment la création du premier Laboratoire Innovation à Dakar ou encore le lancement de YUP, une solution de « mobile money » qui permet d'accéder à une gamme complète de services transactionnels et financiers, même sans avoir de compte bancaire.

Ahmed EL YACOUBI prend ses fonctions de Directeur Général et membre du Directoire de Société Générale Marocaine de Banques à compter du 1^{er} février 2018.

Depuis le 2 avril 2018, Ahmed EL YACOUBI occupe la fonction de Président du Directoire de SGMB.

Âgé de 52 ans, Ahmed EL YACOUBI est marié et père de 3 enfants.

Mandats	
Type de mandat	Filiale concernée
Président du Directoire	SGMB
Représentant permanent de SGMB dans le Conseil d'Administration	EQDOM
Représentant permanent de SGMB dans le Conseil d'Administration	SGLM
Administrateur	SG OS
Représentant permanent de SGMB dans le Conseil d'Administration	INVESTIMA
Membre du Conseil de Surveillance	SOGECAPITAL GESTION
Représentant permanent de SGMB dans le Conseil d'Administration	ALD AUTOMOTIVE MAROC
Représentant permanent de SGMB dans le Conseil d'Administration	LMV
Administrateur	Société Générale au Sénégal (SGBS)
Représentant permanent de INVESTIMA dans le Conseil d'Administration	VENTEC

Source : SGMB



François MARCHAL, Directeur Général et membre du Directoire

Né en 1980, François MARCHAL est diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC) et est titulaire d'un DESS de Fiscalité Internationale de Paris II-Assas. Il a débuté sa carrière chez Société Générale en 2005, au sein de l'Inspection Générale. En 2011, il est nommé Inspecteur Principal.

En 2014, François MARCHAL est nommé Directeur Général Adjoint et Directeur Commercial de Société Générale Ghana. Il supervise les équipes dédiées à la clientèle Entreprises ainsi que le réseau d'agences de la banque présent dans les 10 régions du pays et contribue au Programme de Transformation de la filiale (recentrage du rôle des agences, centralisation des back-offices, création d'une équipe de Business Development Retail afin de développer la clientèle de salariés et fonctionnaires, mise à niveau et développement de l'offre Cash Management, déploiement de YUP Ghana, Etc.).

Depuis le 16/03/2018, François MARCHAL occupe la fonction de Directeur Général et membre du Directoire de Société Générale Marocaine de Banques.

Âgé de 40 ans, François MARCHAL est marié et père de 3 enfants.

Mandats	
Type de mandat	Filiale concernée
Directeur Général et membre du Directoire	SGMB
Président du Conseil de Surveillance	SOGECAPITAL GESTION
Président du Conseil d'Administration	SOGECAPITAL PLACEMENT
Président du Conseil de Surveillance	SOGECAPITAL BOURSE
Président Directeur Général	Société Générale OFFSHORE
Administrateur	SOGEELEASE
Représentant permanent de SGMB dans le Conseil d'Administration	FONCIMMO
Président du Conseil d'Administration	SOGECAPITAL INVESTISSEMENT
Président du Conseil d'Administration	INVESTIMA
Représentant permanent de SGMB dans le Conseil d'Administration	ATHENA Courtage
Représentant permanent de SGMB dans le Conseil d'Administration	NEMA Capital

Source : SGMB

Mohamed TAHRI, Directeur Général et membre du Directoire

Titulaire d'une licence en sciences économiques et d'un DEA Monnaie, Finances, Banques, Mohamed TAHRI a débuté sa carrière en 1985 à la Société Générale Marocaine de Banques où il a occupé le poste d'inspecteur puis d'Inspecteur Principal en 1995, ensuite il occupe le poste de Responsable du Secrétariat du Conseil d'Administration de la banque, chargé des filiales et des participations. En 1999, il occupe le poste d'adjoint au Directeur de l'Agence Centrale puis il est nommé Directeur du Groupe Abdelmoumen.

En 2003, Mohamed TAHRI est nommé Directeur Régional de Rabat, puis Directeur du Pôle Banque des PME-PMI en 2007.

En 2009, Mohamed TAHRI est nommé Directeur du Pôle Réseau puis Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Réseau en 2012 et Directeur Général en Charge des Réseaux de Distribution en 2017. Il occupe actuellement le poste de Directeur Général.

Âgé de 57 ans, Monsieur TAHRI est marié et père de deux enfants.

Mandats	
Type de mandat	Filiale concernée
Directeur Général et membre du Directoire	SGMB
Membre du Conseil de Surveillance	Sogécapital Bourse
Président du Conseil d'Administration	SGLM
Administrateur	EQDOM
Représentant Permanent de la SGMB	Sogécapital Investissement
Membre du Conseil de Surveillance	Sogécapital Gestion
Administrateur	Sogécapital Placement



Administrateur	LMV
Président du Conseil d'Administration	ATHENA COURTAGE
Président du Conseil d'Administration	SOGEFINANCEMENT
Administrateur	SOGÉPAIEMENT

Source : SGMB

Asmae HAJJAMI, Directeur Général et Membre du Directoire

Titulaire d'un Diplôme d'ingénieur d'Etat de l'Ecole Mohammedia des Ingénieurs en 1995, Asmae HAJJAMI a débuté sa carrière dans le conseil aux entreprises avant d'intégrer en 1999 Société Générale Marocaine de Banques où elle a occupé plusieurs postes.

En 2007, Asmae HAJJAMI est nommée Directeur des Flux Domestiques et du Cash Management, puis Directeur Régional Agadir en 2011.

En 2014, Asmae HAJJAMI est nommée Adjoint au Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Ressources Générales et Banque de Flux en charge de la DPO, la DSI, la qualité et l'innovation.

En juin 2015, Asmae HAJJAMI est nommée Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Ressources Générales et Banque de Flux.

En novembre 2018, Mme Asmae HAJJAMI intègre le directoire et devient Directeur Général de Société Générale Marocaine de Banques.

Âgée de 48 ans, Asmae HAJJAMI est mariée et mère de deux enfants.

Type de mandat	Filiale concernée
Directeur Général et membre du Directoire	SGMB
Administrateur	UIB
Administrateur	SGOS
Président Directeur Général	FONCIMMO
Administrateur	SGLM
Administrateur	EH ACMAR
Administrateur	CMI
Administrateur	SG ABS
Administrateur	SG ATS
Administrateur	Sogécontact
Président du Conseil d'Administration	Sogépaiement

Source : SGMB

Mehdi BENBACHIR Directeur Général Adjoint en charge de la banque retail

Mehdi BENBACHIR est titulaire d'un Bachelor en Finance de l'école Stern School of Business de l'université de New York en 1999. Il débute sa carrière dans une banque d'affaires à New York pendant 5 ans, et a participé au montage d'un fonds d'investissement d'un montant de 800 MMAD, spécialisé dans le financement de projets d'infrastructure au Maroc, avant de rejoindre SGMB en 2005.

En 2013, il est nommé Directeur de la Banque d'Investissement qui regroupe les métiers de i) Conseil (fusions-acquisitions, opérations de marchés de capitaux Action et Dette, conseil en financement et restructuration financière), ii) Gestion d'Actifs, iii) Salles des Marchés iv) Intermédiation Boursière, v) titres pour le compte d'institutionnels étrangers, vi) Analyse et recherche et vii) Société d'investissement.

En 2018, M. Mehdi BENBACHIR est nommé Directeur Général Adjoint en charge de la Banque d'Investissement, de la Stratégie, de la Qualité et de l'innovation.

M. BENBACHIR est marié et père de deux enfants.



Ali BENKIRANE Directeur Général Adjoint en charge de l'entreprise

Ali BENKIRANE est Diplômé de l'école Centrale Paris, il a débuté sa carrière professionnelle en tant que Consultant chez Accenture Paris avant de rejoindre SGMB en 2003 à la Direction des Projets et de l'Organisation dont il prend la responsabilité en 2005. En 2009, il prend la direction d'un Centre d'Affaire à Casablanca avant d'être nommé en 2011 Directeur Général Adjoint de Sogelease Maroc.

En 2015, il prend de nouvelles fonctions en tant que Directeur de la Banque de Financement et des Grandes Entreprises.

En 2018, il est nommé Directeur Général Adjoint en charge de l'Entreprise.

Âgé de 43 ans, Ali BEKIRANE est marié et père de deux enfants.

Lahoussine HASSANI IDRISSE, Directeur Général Adjoint en charge de la Délégation Régionale littoral nord.

Titulaire d'une licence en sciences économiques et d'un DESS en Banque et Finance, Lahoussine a rejoint SGMB en 1990. Il débute sa carrière en tant qu'Inspecteur puis Inspecteur Principal.

En 2000, il est nommé DRH Adjoint en charge du recrutement, de la formation et de la gestion de carrières.

En 2006, il rejoint Eqdom où il occupe successivement la fonction de Directeur des Ressources Humaines, puis de Directeur du Pôle Commercial avant de revenir à la Banque en 2015 pour assurer la responsabilité de la Direction Régionale de Marrakech.

En 2019, il est nommé Directeur Général Adjoint en charge de la Délégation Régionale littoral nord.

Âgé de 54 ans, M. HASSANI est marié et père de 2 enfants.

III.b.4. Rémunération octroyée aux membres du Directoire

III.b.4.1. Rémunération brute

La rémunération brute annuelle des membres du Directoire s'élève à 14,7 MMAD au titre de l'exercice 2019.

en MMAD	2017	2018	2019
Rémunération annuelle brute attribuée aux membres du Directoire	10,7	12,3	14,7

Source : SGMB

III.b.4.2. Prêts accordés aux membres du Directoire

Les prêts accordés aux membres du Directoire sont réalisés conformément aux normes définies par le Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM). L'encours de crédits accordés aux membres du Directoire s'élève à 38,2 MMAD à fin 2019.

Les prêts accordés aux membres du Directoire sur les trois derniers exercices s'établissent comme suit :

en MMAD	2017	2018	2019
Prêts accordés aux membres du Directoire	18,0	14,3	38,2

Source : SGMB





PARTIE III. *Activité de Société Générale Marocaine de Banques*



I. Historique et faits marquants de Société Générale Marocaine de Banques

- Société Générale a ouvert ses premières agences à Tanger et Casablanca en 1913.
- A l'indépendance du Maroc, en 1956, Société Générale compte 3 agences et un effectif d'une quarantaine de personnes.
- En 1962, la Banque se transforme en établissement de droit marocain, appelé Société Générale Marocaine de Banques.
- La fusion avec la Société Marseillaise de crédit en 1965, et l'acquisition de 20% de la Société de Banque du Maghreb en 1971, marquent une nouvelle étape importante du développement de la Société Générale Marocaine de Banques. Elle élargit son réseau et étend ses activités.
- En 1973 est promulgué le dahir sur la marocanisation du capital et du conseil d'administration des sociétés exerçant au Maroc, donnant lieu à plusieurs changements au niveau de la gestion (notamment la présence de capitaux nationaux à hauteur de 51%) et de la redéfinition des lignes stratégiques de la Société Générale Marocaine de Banques.
- En 1974, la Société Générale Marocaine de Banques crée INVESTIMA holding de participations qui vise à accompagner les investisseurs marocains ou multinationaux dans la création ou le développement d'affaires industrielles et commerciales à travers des prises de participations financières.
- En 1981, la Société Générale Marocaine de Banques crée SOGELEASE, société de financement par crédit-bail.
- En 1995, la Société Générale Marocaine de Banques crée SOGEBOURSE, société d'intermédiation en bourse.
- En 1996, Société Générale Marocaine de Banques crée GESTAR société spécialisée dans la gestion de l'épargne collective. GESTAR est certifiée AIMR en 2002.
- En 1999, le groupe Société Générale rachète les parts d'Al Watanya et devient majoritaire dans la Société Générale Marocaine de Banques en détenant 51,9% des parts.
- L'année 1999 est aussi marquée par la création de FONCIMMO, Société immobilière et foncière du Groupe au Maroc.
- En juillet 2001, SOGECAP, 4^{ème} assureur français spécialisé en assurances de personnes et la Société Générale Marocaine de Banques acquièrent la majorité du capital de LA MAROCAINE VIE.
- L'année 2001 est également été marquée par le rachat d'ALD, société spécialisée dans la location longue durée et la gestion de flotte de véhicules, par Société Générale France. Le Groupe Société Générale devient alors propriétaire de la filiale marocaine d'ALD AUTOMOTIVE.
- En mai 2002, désirant renforcer sa présence au Maroc et se positionner sur le créneau du crédit à la consommation, le Groupe Société Générale rachète la participation du Groupe ONA dans EQDOM. Puis, à travers une OPA, il porte sa participation totale à 54%.
- En 2002, la Société Générale Marocaine de Banques crée SG TANGER OFF-SHORE, banque off-shore.
- En 2003, dans un souci permanent d'efficacité et de proximité avec sa clientèle, la Société Générale Marocaine de Banques réorganise son réseau de distribution et met en place neuf Directions Régionales.
- L'année 2005 voit la création d'ATHENA COURTAGE, courtier en assurance.
- En 2006, le Groupe Société Générale (France) rachète des actions détenues par la Mutuelle d'Assurance des Transports Unis et porte sa part dans le capital de Société Générale Marocaine de Banques à 53,2%.
- En 2006, afin de développer les interactions avec ses clients, la banque ouvre le 1^{er} centre d'appels dans le secteur bancaire marocain et crée la structure SOGECONTACT.



- En 2007, Société Générale Marocaine de Banques adopte une nouvelle identité visuelle et le nom de marque commerciale du groupe : SGMB succède à Société Générale Marocaine de Banques.
- En 2008, deux opérations sur le capital sont réalisées : augmentation de capital par incorporation de réserves et augmentation de capital par apport en numéraire avec droit de souscription réservée aux actionnaires, portant ainsi le capital de la Banque au niveau actuel de MAD 2.050.000.000.
- En février 2009, SGMB et SOGECAP initient une offre publique de retrait volontaire sur les titres constituant le flottant en bourse de LA MAROCAINE VIE, dont la radiation de la cote est effective le 22 mai de la même année.
- Fin 2009 est lancée SOGEFACTORING, la ligne métier « Affacturage » de Société Générale Maroc, qui offre un service de gestion, de sécurisation et de financement des créances clients.
- Au 31 décembre 2010, la Banque change la dénomination sociale des sociétés GESTAR, SOGEBOURSE et SOGEPLACEMENT par respectivement SOGECAPITAL GESTION, SOGECAPITAL BOURSE et SOGECAPITAL PLACEMENT.
- En 2011, SGMB effectue une acquisition complémentaire de 40% du capital de SOGELEASE, portant ainsi sa participation dans le capital de la filiale à 100%.
- En septembre 2012, SGMB signe un partenariat avec la BERD pour le soutien des TPE et des PME. Ce partenariat porte sur le déblocage d'une enveloppe de financement de 20 MEuro.
- En 2012, SGMB ouvre un bureau de représentation à Milan - Italie. Avec cette représentation, SGMB vise à améliorer son positionnement auprès de la communauté des Marocains Résidant en Italie.
- SGMB est nommée « Meilleure banque au Maroc » par le magazine financier de référence internationale Euromoney.
- En 2013, SGMB procède à la création d'une structure dédiée à son activité Banque Privée. A cette occasion, elle signe un accord de partenariat avec le Groupe Société Générale (BHFME) et Société Générale Private Banking (SGPB). Ce partenariat permettra à SGMB de bénéficier de l'accompagnement et de l'expertise de Société Générale Private Banking en matière d'offre et de dispositif dédié à la clientèle patrimoniale. En parallèle, SGMB ouvre 8 agences Banque Privée dans les principales villes du royaume afin de permettre à cette clientèle d'accéder à des services et conseils à haute valeur ajoutée pour la gestion de ses avoirs et de son patrimoine.
- L'année 2013 voit également la création de la filière internationale, regroupant l'ensemble des activités de SGMB à l'international.
- En 2014, le Groupe Société Générale crée au Maroc la filiale SG ATS (Société Générale Africa Technologie & Services), rattachée à la direction des activités de marché du Groupe Société Générale.
- En 2015, SGMB célèbre la rénovation de son agence historique, datant de 1923 et située au Boulevard Mohammed V à Casablanca. Cette rénovation a été faite en préservant la façade art déco des années 1920.
- L'année 2016 consacre la volonté de transformation digitale de la Banque. En interne est déployé « Digital for all », un plan de digitalisation des outils et services mis à la disposition des collaborateurs. En externe, les initiatives se multiplient pour simplifier les parcours clients :
 - Le Centre de Relations Clients Sogetel innove et met en place des numéros d'appels courts à l'usage de sa clientèle : 4242 et 4243.
 - Suite à l'adoption du projet de paiement multicanal des taxes locales par la Trésorerie Générale du Royaume, SGMB ouvre, pour ses clients et non clients, un service de paiement des taxes en agence et sur ces guichets automatiques.
 - Enfin, SGMB lance son application mobile, qui permet à la clientèle de gérer facilement et à tout moment à ses comptes bancaires et d'accéder à de nombreux services (géolocalisation des agences bancaires, simulations de crédits, transactions diverses telles que virements, recharges de cartes prépayées, paiements de factures...).



- En septembre 2017, SGMB lance sa plateforme de banque en ligne sous la marque Bankaty, qui permet d'ouvrir et de gérer ses comptes à distance, à travers un site intuitif et moderne. Plus qu'un simple site web, Bankaty propose également des offres avantageuses et exclusives ainsi que des services adaptés aux nouvelles attentes de ses clients.
- En novembre 2017, le comité de Direction de SGMB approuve la création d'une nouvelle filiale sous le nom de « Sogecapital Investissement », ayant pour objet la gestion d'OPCC.
- En mai 2018, dans le cadre du partenariat entre SGPB et IRB – AFMO, la Banque Privée de SGMB lance son premier produit structuré avec succès, reflétant l'intérêt significatif des clients patrimoniaux marocains pour des solutions d'investissement innovantes.
- En juin 2018, Société Générale Marocaine de Banques a acquis sur le marché boursier un bloc d'actions représentant 34,95% du capital d'Eqdom auprès de SG Financial Services Holding, filiale à 100% du Groupe Société Générale. Cette acquisition porte la participation de SGMB dans Eqdom à 55,21% du capital social. Cette acquisition s'accompagne de l'approbation des termes d'un contrat de partenariat structurant entre SGMB et Eqdom en matière de crédit à la consommation qui s'appuie sur un modèle « Producteur-Distributeur » :
 - Eqdom sera le producteur de l'ensemble des crédits à la consommation commercialisés par SGMB et portera les encours y afférents ;
 - SGMB renforcera son rôle de distributeur et continuera à proposer des offres de crédit à la consommation à ses propres clients en s'appuyant sur l'expertise, les processus et la notoriété d'Eqdom.
- En septembre 2018, le groupe Société Générale annonce l'inauguration de Société Générale African Business Services (SG ABS) à Casablanca, nouvelle filiale et plateforme ayant pour ambition de devenir une référence en matière d'IT bancaire. La création de ce hub technologique s'inscrit dans la stratégie de développement durable du Groupe en Afrique. Il est destiné à délivrer, pour le compte des filiales africaines, tous les services liés aux systèmes d'information (schémas directeurs, gestion des infrastructures, études et développements via une digital factory...).
- En janvier 2019, SGMB présente sa nouvelle organisation et son nouveau plan stratégique 2019-2022, qui vise à délivrer une croissance soutenue, rentable et durable
- Parallèlement, une nouvelle plateforme de marque est lancée : avec sa nouvelle signature « Antoum al moustakbal ».
- En 2019, Société Générale Marocaine de Banques a acquis 23,2% du capital social et des droits de vote de La Marocaine Vie auprès de SOGECAP, filiale du Groupe Société Générale. Cette acquisition porte la participation de SGMB dans La Marocaine Vie à 49% du capital social.
- En décembre 2019, Société Générale Marocaine de Banques reçoit l'agrément de l'AMMC pour l'exercice de l'activité de société de gestion d'Organismes de placement collectif immobilier par NEMA Capital, une Joint-Venture créée aux côtés de YAMED Capital, et détenue à 50-50 par les deux entités.
- En mars 2020, Société Générale Marocaine de Banques signe un Mémorandum Act avec Maroc Impact en vue de contribuer à l'instauration d'une dynamique éco-sociale au service de l'humain et des territoires par le déploiement de programmes inclusifs et innovants à impact social;
- En mars 2020, Société Générale Marocaine de Banques contribue, à hauteur de 110 millions de dirhams, au Fonds spécial mis en place sur Instructions Royales, pour la gestion de la pandémie du coronavirus



II. Appartenance au Groupe Société Générale

II.a. Présentation du Groupe Société Générales

Société Générale est l'un des tout premiers groupes européens de services financiers. S'appuyant sur un modèle diversifié et intégré, le Groupe allie solidité financière, dynamique d'innovation et stratégie de croissance durable afin d'être le partenaire de confiance de ses clients, engagé dans les transformations positives du monde.

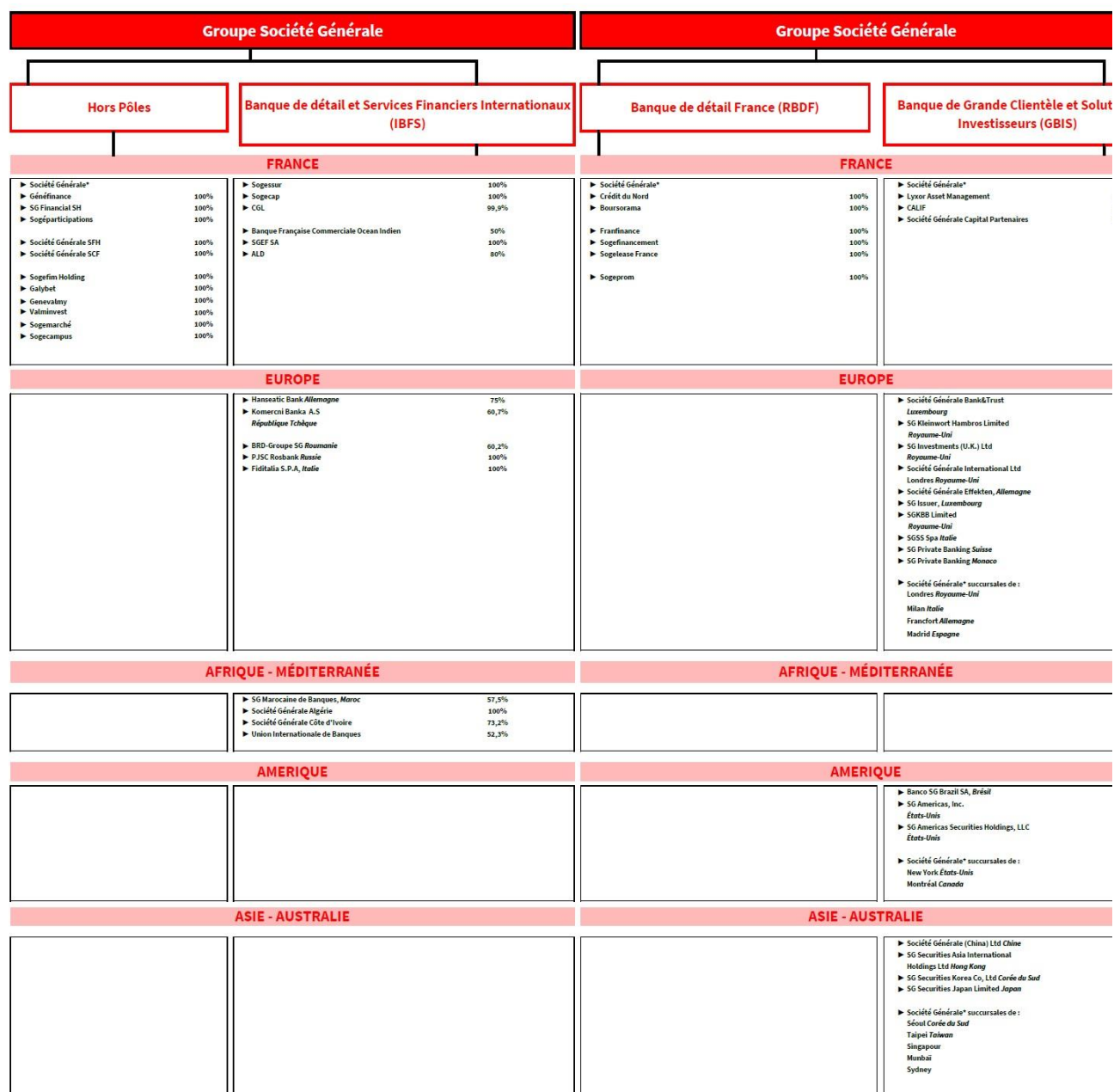
Acteur important de l'économie depuis plus de 150 ans avec un ancrage solide en Europe et connecté au reste du monde, Société Générale emploie plus de 138 000 collaborateurs dans 62 pays et accompagne au quotidien 29 millions de clients particuliers, entreprises et investisseurs institutionnels à travers le monde, en offrant une large palette de conseils et de solutions financières sur mesure afin de sécuriser leurs échanges, protéger et gérer leur épargne, les aider à financer leurs projets, les protéger dans leur vie et leurs activités, leur offrir des solutions et des services innovants. La mission du Groupe est de donner à tous les moyens d'avoir un impact positif sur l'avenir.

Société Générale déploie une stratégie de croissance responsable, intégrant pleinement les enjeux RSE, et engagée vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes : clients, collaborateurs, investisseurs, fournisseurs, régulateurs, superviseurs et société civile dans le respect des cultures et de l'environnement dans tous ses pays d'implantation.

Source : Société Générale - Document de Référence 2019 et Rapport Financier Semestriel 2020.



L'organigramme simplifié du Groupe SG au 30 juin 2020 se présente comme suit :



* Société mère

Remarques :

- Les taux indiqués sont les taux d'intérêt du Groupe dans la filiale détenue.

- Les groupes ont été positionnés dans la zone géographique où ils exercent principalement leur activité

Source : Groupe Société Générale – Rapport Financier Semestriel 2020



Les principales filiales cotées du Groupe Société Générale sont les suivantes :

Filiales cotées	Ticker	Activité
ALD S.A.	ENXTPA:ALD	ALD S.A. fournit des services de location de services et de gestion de flottes de véhicules en France et à l'international
BRD - Groupe Société Générale S.A.	BVB:BRD	BRD - Groupe Société Générale S.A. offre une gamme de services bancaires et financiers aux entreprises et aux particuliers en Roumanie. Elle opère à travers les segments de la banque de détail et de la banque privée
Komerční banka, a.s.	SEP:KOMB	Komerční banka, a.s. fournit divers services bancaires aux particuliers, aux entreprises et aux investisseurs, principalement en République tchèque et en Europe centrale et orientale
SKB banka d.d.	LJSE:SKBB	SKB banka d.d. fournit des produits et services bancaires aux particuliers et aux entreprises en Slovénie
Société d'Equipeement Domestique et Ménager (EQDOM) S.A	CBSE:EQD	Eqdom est une société marocaine spécialisée dans le crédit à la consommation

Source : Capital IQ, Groupe Société Générale

Le Groupe s'appuie sur trois pôles métiers complémentaires :

- **Banque de détail en France**, avec les enseignes Société Générale, Crédit du Nord et Boursorama qui offrent des gammes complètes de services financiers avec un dispositif omnicanal à la pointe de l'innovation digitale ;
- **Banque de détail à l'international, l'assurance et les services financiers aux entreprises**, avec des réseaux présents en Afrique, Russie, Europe centrale et de l'est, et des métiers spécialisés leaders dans leurs marchés ;
- **Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs**, avec ses expertises reconnues, positions internationales clés et solutions intégrées.

CHIFFRES CLES DES POLES METIERS

	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
	Banque de détail en France			Banque de détail et Services Financiers Internationaux			Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs		
Nombre de collaborateurs (en milliers)	38,3	36	35,3	72,6	73,3	62,8	20,8	22,8	21,3
Nombre d'agences	2 869	2 742	2 598	3 377	3 191	2 409	n/s	n/s	n/s
Produit net bancaire (en M EUR)	8 131	7 860	7 746	8 070	8 317	8 373	8 887	8 846	8 704
Résultat net part du Groupe (en M EUR)	1 010	1 237	1 131	1 975	2 065	1 955	1 566	1 197	958
Encours bruts de crédits comptables (en Md EUR)	196,9	191,4	201,1	138,7	135,7	138,2	136	164,8	158,1
Encours nets de crédits comptables (en Md EUR)	191,4	186,0	196,2	115,1	110,2	111,3	134,6	163,8	157,1
Actifs sectoriels (en Md EUR)	226,3	222,1	232,6	306,2	320,2	333,7	625,9	660,8	674,4
Fonds propres alloués moyens (normatifs) (en M EUR)	11 081	11 201	11 263	11 165	11 390	11 075	14 442	15 424	15 201

Source : Groupe Société Générale – Document de Référence 2019

(1) Effectifs fin de période hors personnel intérimaire.

(2) Prêts et créances sur la clientèle, prêts et créances sur les établissements de crédit et opérations de location financement et assimilés et localisations simples. Hors pensions livrées. Excluant les entités qui font l'objet d'un reclassement selon la norme IFRS 5.

(3) Encours net de crédits comptables, hors locations simples.

(4) Actifs sectoriels figurant en Note 8.1 des États Financiers consolidés (Information sectorielle).

(5) Fonds propres calculés sur la base de 11% des encours pondérés des risques. Données publiées au titre des exercices respectifs.

Le Groupe est organisé de façon agile autour de 16 Business Units (métiers, régions) et 9 Service Units (fonctions support et de contrôle), qui favorisent l'innovation et les synergies afin de mieux répondre aux besoins et comportements des clients. Avec la présentation de son plan stratégique *Transform to Grow* en 2017, Société Générale s'est fixé cinq priorités stratégiques et opérationnelles à 3 ans : croître, accélérer la transformation - en particulier digitale - des métiers, maintenir une stricte discipline des coûts et des risques, achever le recentrage du Groupe, et ancrer à tous les niveaux de l'entreprise une culture de responsabilité.



Dans un monde bancaire européen en pleine mutation industrielle, le Groupe aborde une nouvelle étape de son développement et de sa transformation.

Société Générale figure dans les principaux indices de développement durable : DJSI (World et Europe), FTSE4Good (Global et Europe), Euronext Vigeo (Monde, Europe et Eurozone), STOXX ESG Leaders indexes, MSCI Low Carbon Leaders Index (World and Europe) and Socially Responsible Index (World and Europe).

CHIFFRES CLES

	2017	2018	2019	S1 2020
Résultats en M EUR				
Produit Net Bancaire	23 954	25 205	24 671	10 466
dont Banque de détail en France	8 131	7 860	7 746	3 634
dont Banque de détail et Services Financiers Internationaux	8 070	8 317	8 373	3 714
dont Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	8 887	8 846	8 704	3 507
dont Hors Pôles	-1 134	182	-152	-389
Résultat brut d'exploitation	6 116	7 274	6 944	1 928
<i>Coefficient d'exploitation (hors réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre et DVA)</i>	74,3%	71,1%	71,9%	57%
Résultat d'exploitation	4 767	6 269	5 666	-171
Résultat net part du Groupe	2 806	3 864	3 248	-1 590
Fonds Propres (en Md EUR)				
Capitaux propres part du Groupe	59,4	61,0	63,5	60,7
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	64,0	65,8	68,6	65,7
ROE après impôt	4,9%	7,1%	5,0%	-10,9%
Ratio global de solvabilité¹⁰	17,0%	16,5%	18,3%	18,3%
Crédits et dépôts (en Md EUR)				
Crédits clientèle	374	389	400	400
Dépôts clientèle	394	399	410	410

Source : Société Générale - Document de référence 2019 et Etats financiers consolidés au 30/06/2020

➤ Banque de détail en France

Le Groupe est la quatrième Banque de détail en France.

Cette activité s'est engagée dans une profonde transformation de son modèle liée à une évolution rapide des comportements et des attentes clients qui tendent vers toujours plus d'expertise et de personnalisation.

La Banque de détail en France continue de capitaliser sur la complémentarité de ses trois enseignes :

- la banque relationnelle multicanal Société Générale qui accompagne une clientèle diversifiée de particuliers, professionnels, entreprises, collectivités locales et associations ;
- le réseau de Crédit du Nord qui développe son modèle original de banque de proximité et digitale sur un réseau de banques régionales au plus près de leurs clients ;
- Boursorama, le leader de la Banque en ligne en France, qui s'appuie sur un modèle innovant et un positionnement tarifaire attractif.

L'ambition du Groupe, dans la Banque de détail en France, est d'être la banque de référence en matière de satisfaction des clients. Le Groupe entend ainsi fidéliser ses clients et poursuivre sa conquête de nouveaux clients au sein de sa cible de clientèle, et ainsi consolider son statut d'acteur de référence auprès de la clientèle d'entreprises, professionnelle et patrimoniale.

Boursorama a poursuivi une conquête clients très dynamique cette année, avec plus de 2 millions de clients à fin 2019, avec un an d'avance sur l'objectif initial.

¹⁰2014 à 2018 : chiffres déterminés selon les règles CRR/CRD4.

Note : données publiées au titre des exercices respectifs. Définitions et ajustements éventuels présentés en notes méthodologiques en pages 44 à 49 du document de référence 2019 de Société Générale.



Le pilier poursuit la transformation opérationnelle et relationnelle de ses enseignes Société Générale (poursuite de la rationalisation de réseau d'agences, création de centres dédiés pour les Professionnels et de centres d'affaires pour les Entreprises, diminution du nombre de back offices et spécialisation des plate-formes, digitalisation des processus et des parcours clients) et Crédit du Nord, et la dématérialisation de l'offre.

Le pilier entend aussi capitaliser sur ses relais de croissance et les intensifier :

- tirer parti de l'expertise en Banque Privée pour répondre aux attentes des clients patrimoniaux des réseaux France ;
- capter tout le potentiel du modèle de bancassurance intégré en anticipant les évolutions du marché de l'assurance-vie et en profitant du fort potentiel d'équipement des clients en termes d'assurance prévoyance et dommages ;
- développer nos activités auprès des entreprises et des professionnels, en apportant des conseils stratégiques et des solutions globales ;
- accélérer la croissance de Boursorama, dont l'ambition est de dépasser les 3 millions de clients d'ici 2021.

➤ **Banque de détail et Services Financiers Internationaux (IBFS)**

La Banque de détail et Services Financiers Internationaux contribue à la croissance rentable du Groupe, grâce à ses positions de leader sur des marchés à potentiel élevé, à ses initiatives d'efficacité opérationnelle et de transformation digitale et à sa capacité à générer des synergies. Ce pilier a connu une transformation profonde ces dernières années, avec un recentrage de son portefeuille, une optimisation du modèle et une amélioration de son profil de risque.

Les activités de Banque de détail à l'International sont pour l'essentiel situées hors zone euro et bénéficient d'un potentiel de croissance supérieur et d'un contexte plus favorable sur les taux d'intérêt que dans la zone euro. Le Groupe entend poursuivre le développement des activités de réseau de banques à l'international en Europe (République Tchèque, Roumanie), en Russie et en Afrique, où il possède des positions de leader dotées d'expertises reconnues :

- en Europe, le Groupe concentre sa présence sur les marchés où il bénéficie de positions de premier plan avec une taille critique. Le Groupe entend notamment devenir la première banque omnicanale en République Tchèque tout en affichant une rentabilité élevée. En Roumanie, le Groupe a pour ambition de compter sa franchise parmi les trois principales banques du pays. La stratégie sur cette zone géographique s'est également traduite par une rationalisation du dispositif, avec la finalisation en 2019 des cessions de ses filiales de banque de détail en Pologne, Bulgarie, Albanie, Monténégro, Moldavie, Macédoine, Serbie et Slovaquie. En Russie, le Groupe a poursuivi l'exécution du plan de transformation des activités de Banque de détail de Rosbank et le développement des activités sur les segments des entreprises, confirmant le retour à la rentabilité depuis 2017. Le Groupe a pour objectif de devenir la première banque à capitaux non domestiques du pays avec une croissance rentable tournée vers les clients et s'appuyant sur la transformation digitale ;
- en Afrique, le Groupe entend tirer parti du fort potentiel de croissance économique et de bancarisation du continent en capitalisant sur sa place parmi les trois banques internationales les plus présentes en Afrique (première banque en Côte d'Ivoire, Guinée et Cameroun, deuxième banque au Sénégal). Dans le cadre du programme Grow With Africa pensé en collaboration avec de nombreux partenaires internationaux et locaux, Société Générale a annoncé plusieurs initiatives de croissance durable au service des transformations positives du continent. Le Groupe met l'accent sur l'accompagnement multidimensionnel des PME africaines, le financement des infrastructures et le développement de solutions de financements innovantes. Les Services Financiers et l'Assurance bénéficient de positions compétitives et de niveaux de rentabilité élevés et d'un potentiel de croissance dynamique. Tous les métiers se sont par ailleurs engagés dans des programmes d'innovation et de transformation de leur modèle opérationnel ;
- Dans l'Assurance, le Groupe entend accélérer le déploiement du modèle de bancassurance sur tous les marchés de Banque de détail et sur tous les segments (assurance-vie, prévoyance et dommages) et la mise en œuvre de sa stratégie numérique, notamment pour enrichir l'offre produits et les parcours clients au sein d'un dispositif omnicanal intégré, tout en diversifiant ses modèles d'activité et ses moteurs de croissance à travers une stratégie d'innovation et de partenariats ;
- Dans les activités de location longue durée et de gestion de flottes automobiles, l'ambition du Groupe est de renforcer sa position de leadership (numéro un en Europe et numéro deux dans le monde – hors captives et sociétés de leasing financier), en développant de nouvelles activités et services dans un secteur de la mobilité en pleine mutation. Dans cette perspective, ALD a poursuivi sa stratégie active d'innovation



et de digitalisation, ainsi que son engagement sur la transition énergétique à travers une réduction continue de la part des véhicules diesel et une augmentation de sa flotte de véhicules électriques et hybrides. ALD a continué à saisir les opportunités de croissance dans les marchés B2B (clients entreprises) comme B2C (clients particuliers), et le développement de l'activité de location longue durée aux particuliers s'est ainsi accéléré en 2019, avec un parc de plus de 150 000 véhicules à fin 2019. Au cours de l'année 2019, ALD a par ailleurs réalisé l'acquisition de SternLease, renforçant ainsi sa position aux Pays-Bas ;

- Enfin, dans les activités de financement de biens d'équipement professionnels, le Groupe entend capitaliser sur sa position de leader en Europe dans les marchés où il bénéficie d'une position de premier plan pour augmenter ses revenus et accroître sa rentabilité. Le Groupe ambitionne de devenir un acteur majeur pour les vendors (partenaires prescripteurs) et les clients en s'appuyant sur un service de premier plan, l'innovation, l'expertise produits et des équipes dédiées. Dans le cadre du recentrage de son activité, le Groupe a finalisé la cession de PEMA en Allemagne (société de location avec services de camions et de remorques) et annoncé la signature d'un accord pour céder SG Finans AS (activités de financement d'équipements et d'affacturage en Norvège, en Suède et au Danemark) ;

Société Générale poursuivra également sa stratégie de développement des synergies tant entre les activités du pilier qu'avec l'ensemble des métiers du Groupe : avec les activités de Banque Privée, avec les plate-formes régionales de la Banque de Financement et d'Investissement, et au travers du développement des services de banque commerciale (financement du commerce international, gestion de trésorerie, services de paiement, affacturage).

➤ **Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs**

La Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs s'appuie sur des expertises produits fortes et un réseau international (EMEA, Etats-Unis et Asie). Elle sert une base de clientèle large et diversifiée (entreprises, institutions financières, gestionnaires d'actifs, entités du secteur public, clients très fortunés) par l'offre de solutions sur mesure et à forte valeur ajoutée, à la pointe de l'innovation et de la digitalisation.

Au sein des Activités de Marché, Société Générale bénéficie d'une position de premier plan dans les dérivés actions, les produits structurés et des positions solides dans les solutions de flux. L'intégration des activités Equity Markets and Commodities de Commerzbank depuis 2018 permet de consolider le leadership du Groupe sur les dérivés actions et solutions d'investissement.

Dans les métiers de Financement et Conseil, Société Générale dispose au niveau mondial de bases de clientèles solides et d'expertises approfondies dans les financements structurés et les financements d'actifs, ainsi que de positions fortes dans la banque d'investissement et le financement des entreprises en Europe.

Enfin, en matière de Gestion d'Actifs et de Banque Privée, le Groupe s'appuie sur l'expertise de ses partenaires, et capitalise sur l'expertise de Lyxor et sur le développement de la gestion passive.

Afin d'intégrer les évolutions structurelles économiques et réglementaires, le Groupe a ajusté son dispositif pour concentrer son modèle de Banque de Grande Clientèle sur les zones de force où il dispose d'avantages compétitifs durables et différenciant. Dans les Activités de Marché, la Banque a engagé l'arrêt de l'activité de matières premières de gré à gré (OTC), et la fermeture de sa filiale de trading pour compte propre (Descartes Trading). La Banque a également réorganisé et recentré ses activités de flux (cash et dérivés flux) notamment dans les métiers Taux, Crédit, Changes et Prime Services pour les rendre plus rentables. Enfin, le Groupe a confirmé son engagement sur la chaîne de valeur action, et a décidé de placer l'évaluation ESG au cœur de la recherche action.

➤ **Le Groupe est pleinement engagé dans la réalisation de son plan stratégique**

En adéquation avec sa stratégie d'accompagnement au plus près des besoins de ses clients, et en conformité avec le nouvel environnement réglementaire plus exigeant, l'optimisation de sa consommation de ressources rares (capital et liquidité), comme la maîtrise de ses coûts et la stricte gestion de ses risques resteront une priorité pour le Groupe.

En s'appuyant sur la qualité de ses actifs, sur son modèle équilibré et diversifié tourné vers ses clients, sur les efforts de transformation engagés depuis plusieurs années et malgré un environnement économique moins favorable, le Groupe est pleinement engagé dans la réalisation de son plan stratégique.



II.b. Relation entre Société Générale Marocaine de Banques et Société Générale France

Société Générale apporte à Société Générale Marocaine de Banques son expertise en matière d'organisation, de systèmes d'information, de risk management et de produits, et fait bénéficier SGMB de l'identité visuelle du groupe (carré noir et rouge). Des synergies existent par exemple sur le marché des Marocains Résidents à l'Etranger (clients Société Générale en France et Société Générale Marocaine de Banques au Maroc), ou sur le marché des grands Corporates, qui peuvent bénéficier au Maroc de l'expertise internationale des équipes de SG CIB.

SGMB est la plus grande filiale africaine de SG, elle est utilisée comme plaque tournante du groupe pour le développement et le déploiement de plusieurs projets panafricains.

II.b.1. Conventions conclues entre Société Générale France et Société Générale Marocaine de Banques

II.b.1.1. Conventions conclues entre SGMB et sa maison mère

➤ Convention d'assistance, de conseil et de support

✓ Date de la Convention : 21/12/2012

✓ Nature, objet et modalités de la convention:

En vertu de ce contrat, Société Générale France assure l'assistance à un certain nombre de services centraux de SGMB (Secrétariat Général, DRH, Direction Financière, Direction des Risques, Direction Juridique, etc.).

Société Générale France effectue, également, dans l'intérêt de SGMB les prestations de service informatique suivantes :

- Permettre l'accès à SGMB à une base documentaire informatisée dans les domaines informatique, finance, juridique, fiscalité, risque, ressources humaines, etc. ;
- Mettre en œuvre une veille technologique permettant d'orienter SGMB dans ses choix stratégiques IT ;
- Conseiller SGMB dans sa politique de développement informatique.

En KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en charges HT	55 777	66 005	37 830
Sommes versées au cours de l'exercice TTC	-	-	399 272

Source : SGMB

➤ Contrat de Garantie

✓ Date de la Convention : 30/03/2011

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Conformément au contrat de garantie à première demande conclu entre Société Générale France et la Société Générale Marocaine de Banques (revu annuellement), la Société Générale France se porte inconditionnellement garante de la bonne fin de tous les engagements de certaines contreparties vis-à-vis de la Société Générale Marocaine de Banques, et de ceux que cette dernière pourrait être amenée à leur accorder à hauteur d'un montant maximum égal pour chaque contrepartie au montant des concours excédant 20% des fonds propres nets de la Société Générale Marocaine de Banques et ce dans la limite d'un montant maximum de 350 M€.

La rémunération de la présente garantie est fixée à 0,35% l'an, payable semestriellement à terme échu et calculée à partir des encours fin de mois des risques susmentionnés sur la part excédent le seuil ci-dessus.

En KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en charges HT	-	6 332	2 360
Sommes versées au cours de l'exercice TTC	-	-	-

Source : SGMB



➤ **Contrat d'ouverture de crédit**

✓ Date de la Convention : 23/10/2007

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Conformément au contrat la SG France accepté d'ouvrir en faveur de SGMB une ligne de crédit d'un montant de 100 M€ qui ne sera actionné qu'en cas de besoin (Ligne Filet). La rémunération du présent contrat est fixée à 0,0625% l'an, calculée au prorata temporis et perçu trimestriellement.

En KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en charges HT	605	1 638	1 034
Sommes versées au cours de l'exercice TTC	549	1 093	537

Source : SGMB

II.b.1.2. Conventions conclues entre SGMB et ses société sœurs

II.b.1.2.1. Convention conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SG ATS (filiale de Société Générale France)

➤ **Convention de prestations juridique conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SG ATS**

✓ Date de la convention : 28/12/2015

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

La convention a pour objet de définir les conditions d'exécution des prestations et obligations convenues entre les parties. Elle a également pour but de lier les deux parties dans une démarche d'amélioration du niveau de service rendu par le prestataire, en fonction des moyens dont il dispose et en respectant les engagements mentionnés dans le contrat.

L'intérêt de la mise en place de la convention est d'établir une relation de type client / fournisseur classique, tendant à une meilleure maîtrise des principaux éléments de gestion du risque juridique (qualité-délais-coûts), en vue de sécuriser l'activité juridique du bénéficiaire conformément aux normes groupes.

KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en produits (HT)	125	125	125
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	150	150	150

Source : SGMB

➤ **Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc (SSSC) conclue entre SGMB et SGATS**

✓ Date de la Convention : en cours de signature

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Cette convention prévoit la mise à disposition par SGMB au profit de SGATS d'un Centre de Service Partagé Achat (Sourcing Shared Service Centre) S.S.S.C. Ce service permet à SGATS de gérer ses achats dans un objectif de maîtrise des dépenses et des risques contractuels.

En KMAD HT	2017	2018	2019
Montant constaté en produits HT	6	24	25
Sommes encaissées au cours de l'exercice TTC	-	7	-

Source : SGMB



II.b.2. Flux entre SGMB et le Groupe Société Générale France

Les flux entre Société Générale Marocaine de Banques et le Groupe Société Générale France sur les trois derniers exercices s'établissent comme suit :

KMAD			2017		2018		2019	
Relation	Nature de la convention	Sociétés concernées	Encaiss/ Décaiss	Prdts/ Chrgs	Encaiss/ Décaiss	Prdts/ Chrgs	Encaiss/ Décaiss	Prdts/ Chrgs
SGMB et Société Générale France	Convention d'assistance de conseil et de support	SGMB	-	-55 777	-	-66 005	-399 272	-37 830
	Contrat de garantie	SGMB	-	-	-	-6 332	-	-2 360
	Contrat d'ouverture de crédit	SGMB	-549	-605	-1 093	-1 638	-537	-1 034
SGMB et SG ATS	Convention de prestations juridique	SGMB	150	125	150	125	150	125
	Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc	SGMB	-	6	7	24	-	25
Total			-399	-56 251	-936	-73 826	-399 659	-41 074

Source : SGMB

Les flux faisant l'objet de conventions réglementées et détaillés ci-dessus constituent les seuls flux entre Société Générale Marocaine de Banques et le Groupe Société Générale France.

Les conventions réglementées entre SGMB et le Groupe ont généré en 2018 des charges de 73 826 KMAD. Les charges générées sont principalement issues de la convention d'assistance de conseil et de support. Ces conventions ont conduit à des décaissements de 936 KMAD en 2018. Les décaissements sont exclusivement liés au contrat d'ouverture de crédit.

En 2019, les conventions réglementées entre SGMB et le Groupe ont généré des charges de 41 074 KMAD. Les charges générées sont principalement issues de la convention d'assistance de conseil et de support. Ces conventions ont conduit à des décaissements de 399 659 KMAD liés principalement à la convention d'assistance de conseil et de support.

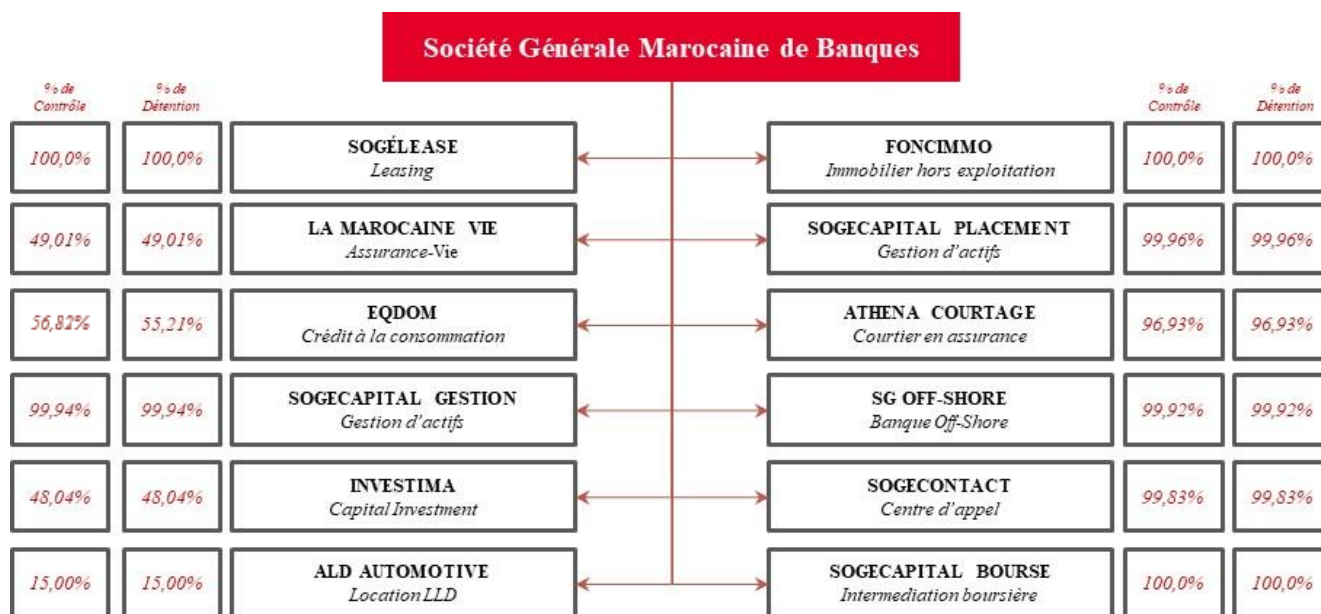


III. Principales participations de Société Générale Marocaine de Banques

III.a. Organigramme

Le Groupe Société Générale au Maroc est composé de 12¹¹ principales participations en plus de la Société Générale Marocaine de Banques, il couvre quasiment tous les domaines de l'activité financière.

L'organigramme des filiales de Société Générale Marocaine de Banques se présente au 30/06/2020 comme suit :



Source : SGMB

*La participation au capital de La Marocaine Vie a augmenté courant le premier semestre 2019 pour s'établir à 49,01% (contre 25,82% au 31/12/2018). Cette acquisition a été ratifiée lors de l'Assemblée Générale du 30 Mai 2019.

*SGMB détient 56,82% d'EQDOM : 53,72% directement et 1,49% indirectement via Investima.

Par ailleurs, SGMB détient 49,99% du capital de NEMA Capital (capital social de 1 MMAD). Cette joint-venture créée aux côtés de YAMED Capital en décembre 2019 exerce une activité de gestion d'Organismes de placement collectif immobilier.

¹¹ Hors Sogéfinancement. Cette dernière est toujours dans le périmètre de consolidation de SGMB à hauteur de 99,99% bien que n'étant plus en activité.



III.b. Présentation des filiales

III.b.1. La Marocaine Vie

La Marocaine Vie, est une compagnie spécialisée dans les branches d'assurance de personnes, présente sur le marché marocain depuis 1978, elle a rejoint le Groupe Société Générale en 2001.

Via les produits de bancassurance, l'entreprise profite du réseau ainsi que de l'expérience de Société Générale au Maroc.

Informations générales :

Dénomination sociale	LA MAROCAINE VIE S.A
Activité	Assurance de personnes
Siège social	37, boulevard Moulay Youssef, Casablanca
Forme juridique	Société Anonyme
Date de création	26 décembre 1977
Durée de vie	99 ans
Exercice social	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre
Objet social	Selon l'article 3 des statuts, la société a pour objet : - Toutes opérations d'assurances et de réassurances contre tout risque, soit par elle-même, soit pour le compte de tiers ou encore en participation ; - La participation en tous pays, à toutes opérations financières, commerciales, industrielles et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'industrie de la société par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de fusion de souscription, d'achat de titres, de parts d'intérêts ou autrement ; - Toutes autres opérations d'assurances, de financement, de gestion pour le compte d'autrui, que les sociétés d'assurances sont ou seraient autorisées à pratiquer.
Capital social au 31/12/2019	Le capital social est de MAD 231.750.000 répartis en 2.317.500 actions de valeur nominale de MAD 100. Les actions sont toutes de même catégorie et entièrement libérées, numérotées de 1 à 2.317.500.

Répartition du capital de La Marocaine Vie au 31/12/2019 :

	Nombre d'actions	% du capital et des droits de votes
SOGECAP ¹²	1 181 411	50,98%
Société Générale Marocaine de Banques	1 135 610	49,00%
Autres	479	0,02%
TOTAL	2 317 500	100%

Source : SGMB

Chiffres clés :

KMAD	2017	2018	2019
Chiffre d'affaires	1 713 834	1 832 219	2 266 425
Résultat net	63 634	79 246	98 682
Dividendes versés à SGMB en n au titre de l'exercice n-1	4 367	8 135	15 558
Situation nette	599 967	622 485	721 116

Source : SGMB

¹² SOGECAP : filiale assurances du groupe Société Générale.



Analyse 2017-2018 :

Le chiffre d'affaires 2018 s'est établi à 1,8 Mrd MAD en progression de 7% par rapport à l'exercice 2017. Cette croissance du chiffre d'affaires porte aussi bien sur l'activité "Epargne" que "Prévoyance".

- ✓ L'activité épargne a enregistré un chiffre d'affaires de 1,5 Mrd MAD avec une croissance de 8% grâce à la performance des produits à versement libres.
- ✓ L'activité prévoyance progresse de 3% avec un chiffre d'affaires de 353 MMAD. Cette évolution résulte essentiellement de la performance enregistrée sur l'activité bancassurance.

Le coefficient d'exploitation reste maîtrisé à 51,7% avec des frais généraux s'établissant à 128 MMAD (contre 117 MMAD en 2017) impactés en partie par l'accompagnement de la hausse de l'activité.

Le résultat net s'établit à 79,2 MMAD, en hausse de 24,5% par rapport à 2017. Rappelons que le résultat 2017 était impacté par la prise en compte de la charge non courante de 15,6 MMAD relative au protocole d'accord avec l'administration fiscale des suites du contrôle fiscal opéré en 2017.

Analyse 2018-2019 :

Le chiffre d'affaires 2019 affiche 2,3 Mrds MAD, en forte progression de 23,7 % par rapport à l'exercice 2018.

Cette performance exceptionnelle résulte aussi bien de l'activité « Epargne » que de l'activité « Prévoyance ».

- ✓ L'activité épargne a enregistré un chiffre d'affaires de 1,9 Mrd MAD, affichant ainsi une croissance de 28,5% grâce à la bonne performance des produits à versements libres. Il est à noter que les réalisations en unités de compte¹³ (194 MMAD) continuent de s'améliorer depuis l'exercice 2018.
- ✓ L'activité prévoyance affiche un chiffre d'affaires de 366 MMAD, en progression de 3,7%. Cette bonne performance est le résultat d'une forte progression de l'ADE SG crédit conso (+6%), la relance de l'ADE Eqdom après 5 années de baisse continue (+4%) et la hausse des produits accompagnant les crédits immobiliers (11%).

Le coefficient d'exploitation est en amélioration par rapport à l'exercice 2018, affichant ainsi un taux de 45,1% avec des frais généraux s'établissant à 127 MMAD (contre 128 MMAD en 2018) impactés principalement par la hausse de l'activité.

Le résultat net s'établit à 98,7 MMAD, en hausse de 24,5 % par rapport à l'exercice 2018.

Faits marquants au 30/06/2020

L'exercice 2020 a été impacté défavorablement par la crise économique et sanitaire qui a eu une incidence sur tous les secteurs d'activités et les segments des clients (particuliers, professionnels, Corporate) et aussi sur les partenaires et distributeurs de LMV, ainsi qu'une baisse brutale de la bourse de Casablanca et impact défavorable sur le marché action. Ceci a impacté le chiffre d'affaires de LMV et son PNB.

Le chiffre d'affaires à fin juin 2020 affiche 1 000 MMAD, soit une baisse de 8,1 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

¹³ Les contrats en unités de compte (UC) sont des contrats d'assurance-vie au sein desquels l'épargne est investie sur des supports financiers.



III.b.2. SOGELEASE

Créée en 1981, Sogelease Maroc, 3ème société de leasing créée au Maroc, s'adresse aux Professionnels, TPE, PME et Grandes Entreprises en leur permettant de financer leurs biens mobiliers et immobiliers.

Présente dans toutes les régions du Royaume, Sogelease Maroc se positionne, aux côtés de Société Générale Maroc, sa maison mère, en tant que spécialiste du leasing au Maroc, mais aussi et surtout en tant que partenaire de référence proposant des solutions de financement qui répondent aux besoins de ses clients. L'entreprise profite ainsi du réseau et de l'expérience de Société Générale au Maroc.

Informations générales :

Dénomination sociale	SOGEELEASE MAROC S.A
Activité	Financement en Leasing de biens mobiliers et immobiliers
Siège social	Immeuble Atrium, 374 Bd Abdelmoumen, Casablanca
Forme juridique	Société Anonyme
Date de création	07 juin 1979
Durée de vie	99 ans
Exercice social	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre
Objet social	La société a pour objet le financement par voie de crédit-bail de tout bien mobilier ou immobilier. Elle peut effectuer, en particulier, l'achat, l'importation, la vente ou la location de tout matériel, atelier ou usine et, d'une manière générale, toute opération industrielle, financière, mobilière ou immobilière se rapportant directement à cet objet. La société pourra notamment : ▪ Prendre toute participation directe ou indirecte dans toute opération quelconque pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus, à cet effet créer tout syndicat de garantie, ou association en participation. ▪ Se procurer les fonds nécessaires à la réalisation de ses opérations au moyen d'emprunts, tant au Maroc qu'à l'étranger par l'émission de billets à ordre ou de bons à court ou long terme et par le réescompte des avances qui pourra lui être accordé à cet effet par tout établissements public ou privé ; ▪ Accepter ou conférer à l'occasion de toute opération de crédit ou d'emprunt, toute affectation hypothécaire ou toute autre garantie, souscrire tout engagement de garantie caution ou aval, opérer toute acquisition, vente mobilière et immobilière et toute prise de bail ou location d'immeuble ; ▪ Traiter pour le compte de tiers et les représenter dans toute opération sans exception se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société et permettant d'en assurer le développement.
Capital social au 31/12/2019	Le capital social est fixé à MAD 140.000.000. Il est divisé en 1.400.000 d'actions d'une valeur nominale de MAD 100 chacune, numérotées de 1 à 1.400.000, souscrites en totalité.

Répartition du capital de SOGELEASE au 31/12/2019

	Nombre d'actions	% du capital et des droits de votes
Société Générale Marocaine de Banques	1 399 988	99,99%
Autres	12	0,01%
TOTAL	1 400 000	100%

Source : SGMB



Chiffres clés

KMAD	2017	2018	2019
PNB	215 649	253 344	164 309
Résultat net	72 346	70 371	42 538
Dividendes versés à SGMB en n au titre de l'exercice n-1	42 000	49 000	51 800
Situation nette	567 319	588 690	579 428

Source : SGMB

Analyse 2017-2018 :

La production de SOGELEASE à fin 2018 est de 2 318 MMAD, en hausse de 292 MMAD par rapport à fin décembre 2017 alors que le secteur du crédit-bail évolue de 3% sur la même période. Cette performance est le résultat d'une bonne dynamique commerciale et la consolidation de la coopération SGMB / SGLM, traduite par une hausse de 32% sur le marché PME et 71% sur le marché CLIPRO.

Le PNB est en hausse de 17% par rapport à 2017 expliqué par le produit de la vente de certains biens récupérés après procédure judiciaire et la hausse des indemnités de résiliation.

Le résultat net s'établit à 70,4 MMAD, en baisse de 3% par rapport à fin 2017. Cette baisse s'explique par le niveau de CNR de 2017 qui était exceptionnellement bas.

Analyse 2018-2019 :

La production de SOGELEASE à fin 2019 est de 2 688 MMAD, en hausse de 370 MMAD par rapport à fin décembre 2018 alors que le secteur du crédit-bail évolue de 6% sur la même période. Cette performance est le résultat d'une bonne dynamique commerciale dans l'ensemble des marchés.

A fin 2019, le PNB de Sogelease est en baisse de 35% par rapport à 2018. Cette évolution est impactée par la baisse des premiers loyers majorés.

Le résultat net s'établit à 42,5 MMAD, en baisse de 40% par rapport à fin 2018 expliqué par la baisse du PNB.

Faits marquants au 30/06/2020

Sogelease Maroc a procédé à l'augmentation du plafond du programme d'émission de BSF de 3.000.000.000 MAD à 4.000.000.000 MAD.

Le produit net bancaire connaît une hausse de 48% passant de 62 045 KMAD au 30/06/2019 à 91 809 KMAD au 30/06/2020. Ceci est principalement dû à l'amélioration de la marge sur commissions et de la hausse du résultat des opérations de crédit-bail et de location.

Le résultat net au 30 juin 2020, affiche un recul de 435% par rapport au premier semestre 2019, résultant essentiellement de la hausse du coût du risque qui est passé de 21,3 MMAD au 30/06/2019 à 84,6 MMAD au 30/06/2020 (+272% sur la période). Cette évolution est impactée par l'effet combiné de la hausse des dotations aux provisions (>100%) et la baisse des reprises (-79%), expliquée par les conséquences de la crise liée à la pandémie du Covid-19.

L'encours financier s'établit à 7 448 MMAD au 30 juin 2020 affichant une hausse de 1%.



III.b.3. EQDOM

Créée en 1974, Eqdom est une société spécialisée dans le crédit à la consommation. Depuis 2002, l'entreprise compte Société Générale Marocaine de Banques dans son tour de table avant d'en devenir filiale en 2018, profitant ainsi plus étroitement du réseau d'agence de SGMB ainsi que de son expertise. La société est cotée à la Bourse de Casablanca.

Informations générales :

Dénomination sociale	EQDOM
Activité	Crédit à la consommation
Siège social	127, Bd Zerktouni, Casablanca
Forme juridique	Société anonyme
Date de création	2 septembre 1974
Durée de vie	99 Ans
Exercice social	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre
Objet social	La société a pour objet : ▪ Toute opération de financement et de crédit, de nature à permettre ou faciliter le paiement de tout bien meuble, notamment tout bien électroménager, cycle et cyclomoteur, mobilier et bureautique ; ▪ Toute opération de services à caractère économique, socioculturel ou de bien-être, ▪ Toute conception, la mise en œuvre et l'utilisation de tout instrument financier et de crédit susceptible de permettre ou faciliter la réalisation desdites opérations au profit de toute personne physique ou morale, ▪ Et généralement toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière se rapportant directement ou indirectement à ces objets. ▪ Pour réaliser cet objet, la société peut recourir, à tout acte ou opération de quelque nature et importance qu'ils soient sans aucune exception dès lors qu'ils contribuent ou peuvent contribuer, qu'ils facilitent ou peuvent faciliter la réalisation des activités ci-dessus définies ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts commerciaux ou financiers de la société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation de groupe ou d'affaire. ▪ Elle est habilitée à recevoir du public des fonds d'un terme supérieur à deux ans.
Capital social au 31/12/2019	Le capital social est fixé à la somme de MAD 167 025 000. Il est divisé en 1.670.250 actions d'une valeur nominale de MAD 100 chacune, de même catégorie.

Répartition du capital d'EQDOM au 31/12/2019

	Nombre d'actions	% du capital et des droits de votes
Société Générale Marocaine de Banques	897 241	53,72%
RCAR	281 972	16,88%
CIMR	100 606	6,02%
SCR	86 668	5,19%
Investima	51 812	3,10%
Autres actionnaires	251 951	15,08%
Total	1 670 250	100%

Source : SGMB

En juin 2018, Société Générale Marocaine de Banques a acquis sur le marché boursier un bloc d'actions représentant 34,95% du capital d'Eqdom auprès de SG Financial Services Holding, filiale à 100% du Groupe Société Générale. Cette acquisition porte la participation de SGMB dans Eqdom à 53,72% du capital social. Cette acquisition s'accompagne de l'approbation des termes d'un contrat de partenariat structurant entre SGMB et Eqdom en matière de crédit à la consommation qui s'appuie sur un modèle « Producteur-Distributeur » :



- Eqdom sera le producteur de l'ensemble des crédits à la consommation commercialisée par SGMB et portera les encours y afférents ;
- SGMB renforcera son rôle de distributeur et continuera à proposer des offres de crédit à la consommation à ses propres clients en s'appuyant sur l'expertise, les processus et la notoriété d'Eqdom.

Chiffres clés consolidés

KMAD	2017	2018	2019
PNB	547 788	518 978	542 551
Résultat net	136 249	131 016	135 040
Dividendes versés à SGMB en n au titre de l'exercice n-1	26 653	72 676	69 984
Situation nette	1 484 135	1 479 861	1 484 621

Source : SGMB

Analyse 2017-2018 :

Dans un contexte de marché fortement concurrentiel, l'année 2018 a été marquée par une progression de la production d'EQDOM, grâce à une dynamique commerciale soutenue et une gamme de produits adaptés aux besoins du marché. Cette reprise a permis de surperformer et de stabiliser les encours.

Au titre de l'exercice 2018, le produit net bancaire d'EQDOM s'établit à 518,9 MMAD, contre 547,8 MMAD au cours de l'année précédente. Ce repli de 6,5% s'explique notamment par la hausse plus importante des charges d'exploitation bancaire par rapport à l'augmentation des produits d'exploitation bancaire.

Les produits de dividendes de l'exercice 2017 versés à SGMB en 2018 enregistrent une hausse pour s'établir à 72,6 MMAD contre 26,6 MMAD pour les dividendes de l'exercice 2016, et ce en raison de l'acquisition sur le marché de bloc, le 1^{er} Juin 2018, de 583 681 actions de la valeur Eqdom. Cette acquisition a permis à SGMB de franchir le seuil de participation de 50%, portant sa participation directe à 897 241 actions soit 53,72% du capital d'EQDOM.

La situation nette affiche une baisse de 30 bps au titre de l'exercice 2018 pour atteindre un montant de 1 479,9 MMAD contre 1 484,1 MMAD pour l'exercice 2017, impactée principalement par la baisse du résultat net.

Le résultat net du groupe enregistre une baisse de 3,8% pour s'établir à 131,0 MMAD, contre 136,2 MMAD l'année précédente. Ce recul résulte de la baisse du résultat courant de 3,4% durant la même période.

Analyse 2018-2019 :

Au titre de l'exercice 2019, Eqdom, grâce à une bonne performance commerciale, est parvenue à renouer avec la croissance de ses résultats financiers et a marqué ainsi une réelle inflexion de sa performance. Le Produit Net Bancaire progresse ainsi de 5%. Tenant compte de la bonne maîtrise des charges générales d'exploitation et d'un faible Coût Net du Risque, le Résultat Avant Impôts a évolué favorablement de +7%.

La situation nette enregistre une hausse de 32 bps pour s'établir à 1 485 MMAD contre 1 480 MMAD pour l'exercice 2018, et ce en raison d'une amélioration du résultat net de 3,1% durant la même période.

Les produits de dividendes de l'exercice 2018 versés à SGMB en 2019 enregistrent une baisse pour s'établir à 69,9 MMAD contre 72,6 MMAD pour les dividendes de l'exercice 2017. Ce recul est dû à la constatation en 2018 d'une baisse des bénéfices nets se traduisant en un dividende unitaire de 18 MAD contre 21 MAD distribué en 2017.



Faits marquants au 30/06/2020

- Changement de l'identité visuelle d'EQDOM et nouvelle signature : « L'essentiel, c'est vous ».
- Baisse du PNB de 8,3% à 250 MMAD suite aux effets de la crise sanitaire.
- Baisse du Résultat net à 22 MMAD, impacté par la baisse du PNB et la hausse du CNR (79 MMAD au 30/06/2020 vs 33 MMAD au 30/06/2019). Cette évolution est impactée par l'effet combiné de la hausse des dotations aux provisions (7,3%) et la baisse des reprises (-28,5%), expliquée par les conséquences de la crise liée à la pandémie du Covid-19.



III.b.4. ALD AUTOMOTIVE

ALD AUTOMOTIVE est une société de location longue durée et de gestion de flotte de véhicules. Elle a été acquise en 2001 et se place aujourd'hui parmi les principales sociétés du marché de la location longue durée.

L'entreprise profite du réseau de SGMB et bénéficie de la capacité financière ainsi que de l'expertise de ALD, pionnier en solutions de mobilité, n°1 en Location Longue Durée de véhicule et gestion de flotte automobile multimarque¹⁴ et n°2 au niveau mondial.

Informations générales :

Dénomination sociale	ALD Automotive
Activité	Location longue durée et gestion de flotte de véhicules
Siège social	Immeuble le Zénith II, Lotissement Attaoufik, Route de Nouaceur-Sidi Maârouf-Casablanca
Forme juridique	Société Anonyme
Date de création	30 Août 1996
Durée de vie	99 ans
Exercice social	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre
Objet social	La société a pour objet : - La location de tout véhicule automobile ; Afin de réaliser cet objet, la société pourra entreprendre : - toute opération d'étude, d'achat, de vente de commissionnement, de représentation, de courtage et consignation tant au Maroc qu'à l'étranger ; - tant par elle-même que par voie de sous-traitance, toute opération d'entretien et de réparation de véhicules automobiles, - la création et l'exploitation industrielle de toute usine et fonds de commerce, - la création, l'achat la vente, la prise à bail et l'exploitation de tout établissement industriel et commercial nécessaire à l'objet de la société, - plus généralement, toute opération commerciale, industrielle, de transport, financière, mobilière et autre pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet précité ou à tout objet similaire ou connexe de la manière la plus étendue et profitant au développement des activités sociales.
Capital social au 31/12/2019	Le capital social est fixé à la somme de MAD 20.000.000, divisé en 200.000 actions d'une seule catégorie de MAD 100 de valeur nominale chacune, numérotées de 1 à 200.000.

Répartition du capital d'ALD AUTOMOTIVE au 31/12/2019

	Nombre d'actions	% du capital et des droits de votes
Société Générale Marocaine de Banques	30.000	15%
ALD (TEMSYS) ¹⁵	70.000	35%
SOPRIAM	50.000	25%
Renault Maroc	50.000	25%
TOTAL	200.000	100%

Source : SGMB

¹⁴ Source : Association Nationale des Loueurs Longue Durée (ANALOG)

¹⁵ ALD (TEMSYS), filiale de Société Générale, est spécialisée dans la Location Longue Durée de véhicules destinés aux entreprises.



Chiffres clés

KMAD	2017	2018	2019
Chiffre d'affaires	537 774	564 293	560 123
Résultat net	30 546	32 285	40 368
Dividendes versés à SGMB en n au titre de l'exercice n-1	908	1 374	2 400
Situation nette	122 509	145 634	170 002

Source : SGMB

Analyse 2017-2018

ALD Automotive conforte sa position de leader sur le marché de la location longue durée au Maroc avec un parc en location dépassant les 10 363 véhicules à fin 2018 et une part de marché avoisinant les 26%¹⁶.

Toujours soucieuse de la satisfaction de ses clients, ALD Automotive a été sacrée en 2018¹⁷ « Elu service client de l'année » pour la deuxième année consécutive.

L'année 2018 était aussi une année marquée par le lancement d'un plan de restructuration et de revue de processus dont l'objectif est d'accompagner le développement de la société dans les années à venir. De ce fait, une nouvelle organisation a été mise en place pour le commerce et les opérations et un nouveau ERP est lancé pour une migration prévue en juin 2019.

Le chiffre d'affaires a augmenté de 5% par rapport à 2017 en corrélation avec l'augmentation du parc et la baisse du loyer moyen (impact location des motos).

Le résultat net s'établit à 32,3 MMAD en hausse de 5,7% par rapport à 2017, expliqué principalement par :

- un résultat d'exploitation en hausse de 6% par rapport à 2017 grâce à eprincipalement, l'optimisation des dépenses de fonctionnement et l'optimisation des coûts d'achat ;
- un résultat financier en amélioration de 2% expliquée par la baisse de l'endettement et la baisse du coût moyen de financement.

Analyse 2018-2019 :

ALD Automotive conforte sa position de leader sur le marché de la location longue durée au Maroc avec un parc en location dépassant les 10 823 véhicules à fin 2019 et une part de marché avoisinant les 27%.

Toujours soucieuse de la satisfaction de ses clients, ALD Automotive a été sacrée en 2019¹⁸ « Elu service client de l'année » pour la troisième année consécutive.

L'année 2019 était aussi une année marquée par :

- un marché automobile en régression : -6,4% ;
- une amélioration du classement de l'entreprise au Top 500 : 121^{ème} en 2019 vs 125^{ème} en 2018 ;
- une migration réussie vers le nouveau ERP « Miles » en Juin 2019 ;
- le renouvellement de la Certification ISO 9001 v2015 en Septembre 2019 ;
- le lancement d'un nouveau produit LLD pour les professions libérales « Prolib » ;
- la signature d'une convention avec Dar ALAMANE pour le financement des véhicules d'occasion.

Le chiffre d'affaires (hors vente véhicules d'occasion) de 2019 s'élève à 560,1 MMAD, en léger recul de 0,7% par rapport à 2018 principalement impacté par une concurrence rude sur le marché.

¹⁶ Source : ANALOG

¹⁷ Source : Elu Service Client de l'Année – Etude Kantar TNS

¹⁸ Source : Elu Service Client de l'Année – Etude Kantar TNS



Le résultat net s'établit à 40,4 MMAD en hausse de 25% par rapport à 2018, expliqué principalement par l'effet combiné de :

- la baisse du résultat d'exploitation de 6% (soit 4 MMAD) par rapport à 2018. Cette baisse s'explique essentiellement par la constitution de provision pour risque et charges de 5,4 MMAD ;
- la hausse du résultat financier de 14% en raison de la baisse de l'endettement et la baisse du coût moyen de financement ;
- la hausse du résultat non courant de 24% par rapport à 2018 grâce à la performance des ventes de véhicules d'occasion en raison de la diversification des canaux de ventes et du développement des canaux enchères électroniques/particulier ;

L'année 2019 a été marquée par le développement des ventes électroniques sur le site ALD CARMARKET qui a vu ses parts dans les ventes passer de 21% en 2016 à 59% en 2019.

Faits marquants au 30/06/2020

- Maintien du positionnement de leader avec plus de 24% de part de marché¹⁹
- Lancement de nouveaux produits : ALD Flex, ALD second lease, ALD E scooter

¹⁹ Source : ANALOG



III.b.5. SOGECAPITAL BOURSE

SOGECAPITAL BOURSE est une société d'intermédiation en bourse créée en 1995. En plus de l'intermédiation boursière, elle offre aux investisseurs des conseils et des recherches en investissement financier. Elle a participé de manière significative à toutes les dernières introductions en bourse, notamment celles réalisées par les équipes de SGMB en tant qu'organismes de conseil et de placement.

Informations générales :

Dénomination sociale	SOGECAPITAL BOURSE
Activité	Intermédiation boursière
Siège social	55, Boulevard Abdelmoumen Casablanca
Forme juridique	Société Anonyme
Date de création	1995
Durée de vie	99 ans
Exercice social	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre
Objet social	La société a pour objet, à titre principal, l'exécution des transactions sur les valeurs mobilières. Elle peut également effectuer les opérations suivantes : - le placement des titres émis par des personnes morales faisant appel public à l'épargne ; - la garde des titres, soit directement, soit par l'intermédiaire d'une banque ou de tout autre établissement agréé ; - la gestion des portefeuilles de valeurs en vertu d'un mandat ; - le conseil et le démarchage de la clientèle pour l'acquisition des valeurs mobilières ; - aux effets ci-dessus, la création, l'acquisition, la location, l'installation, la gestion de tout établissement, la participation à toute opération ou entreprise se rattachant à l'exploitation de la société, sous réserve de respecter les obligations d'information mises à sa charge par la réglementation en vigueur. Toute modification qui affecte la nature des activités ci-dessus est subordonnée à l'octroi d'un nouvel agrément dans les conditions de l'article 38 alinéa premier du Dahir N° 1-93-211 du 21 Septembre 1993. En raison de son objet propre, la société encourt les risques et responsabilités tels que prévus par la réglementation qui lui est spécialement applicable.
Capital social au 30/12/2019	Le capital social est fixé à la somme de MAD 15.000.000, divisé en 150.000 actions de MAD 100 chacune, numérotées de 1 à 150.000 et entièrement souscrites en numéraire à la souscription.

Répartition du capital de SOGECAPITAL BOURSE au 31/12/2019

	Nombre d'actions	% du capital et des droits de votes
Société Générale Marocaine de Banques	149 994	99,99%
Autres	6	0,01%
TOTAL	150 000	100%

Source : SGMB

Chiffres clés

KMAD	2017	2018	2019
Chiffre d'affaires	6 001	5 817	7 501
Résultat net	3	-2 085	535
Dividendes versés à SGMB en n au titre de l'exercice n-1	22 500	0	0
Situation nette	18 362	16 277	16 812

Source : SGMB



Analyse 2017-2018

Le chiffre d'affaires a baissé de 3% en raison de la baisse du volume du marché central de 6%.

Le résultat net ressort déficitaire. Ceci est expliqué par la forte baisse du résultat financier et de la hausse de certaines charges d'exploitation.

Analyse 2018-2019 :

Le chiffre d'affaires a progressé de 29% grâce à une hausse du volume de transaction ainsi qu'à la participation à l'OPV de Maroc Telecom.

Le résultat net est bénéficiaire suite à la hausse du chiffre d'affaires et à la baisse des charges d'exploitation.

Faits marquants au 30/06/2020

Le chiffre d'affaires s'est inscrit à la hausse grâce à une forte progression du volume de transactions, lié à une amélioration de la part de marché dans un contexte de volatilité et de hausse de liquidité au début de la pandémie.



III.b.6. SOGECAPITAL GESTION

SOGECAPITAL GESTION, filiale de SGMB, est une société de gestion d'actifs créée en 1996. Elle est spécialisée dans la gestion de l'épargne collective, proposant une gamme diversifiée de fonds. L'entreprise gère 30 fonds dont 20 fonds grand public et 10 fonds dédiés, pour des actifs sous gestion de plus de 19 Mrds MAD.

Informations générales :

Dénomination sociale	SOGECAPITAL GESTION
Activité	Gestion d'actifs
Siège social	55 Bd Abdelmoumen. Casablanca
Forme juridique	Société Anonyme
Date de création	21 Septembre 1996
Durée de vie	99 ans
Exercice social	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre
Objet social	La Société a pour objet exclusif, en conformité avec le Dahir portant loi n° 1-93-213 du 4 Rabia II 1414 (21 Septembre 1993) relatif aux OPCVM, la gestion d'Organismes de placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM)
Capital social au 31/12/2019	Le capital social est fixé à la somme de MAD 1.000.000. Il est divisé en 10.000 actions, toutes souscrites en numéraire en totalité lors de la souscription, toutes de même catégorie.

Répartition du capital de SOGECAPITAL GESTION au 31/12/2019

	Nombre d'actions	% du capital et des droits de votes
Société Générale Marocaine de Banques	9 994	99,94%
Autres	6	0,05%
TOTAL	10 000	100%

Source : SGMB

Chiffres clés

KMAD	2017	2018	2019
Chiffre d'affaires	48 943	49 640	54 673
Résultat net	24 015	24 672	28 428
Dividendes versés à SGMB en n au titre de l'exercice n-1	23 450	24 670	28 432
Situation nette	25 123	25 775	29 533

Source : SGMB



Analyse 2017-2018

SOGECAPITAL GESTION a atteint fin 2018 un encours de 21,3 milliards MAD contre 18,7 milliards à fin 2017, enregistrant ainsi une progression de 13,4%. La société de gestion a réussi à améliorer sa part de marché grâce au renforcement de son intensité commerciale et à ses bonnes performances de gestion.

Les fonds gérés par SOGECAPITAL GESTION ont réussi à surperformer le marché dans l'ensemble²⁰.

Durant l'année 2018, SOGECAPITAL GESTION a diversifié son offre en lançant un nouveau fonds diversifié « Horizon Flexible » visant à optimiser le couple risque-rendement à travers des investissements en produits de taux et une diversification en actions tout en visant la préservation du capital à moyen terme.

Par ailleurs, SOGECAPITAL GESTION a été élue pour la deuxième année consécutive « Best asset Manager Morocco » par le magazine EMEA FINANCE lors des African Banking Awards 2018 qui se sont tenus à Londres.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires de l'entreprise s'est établi à 49,6 MMAD contre 48,9 MMAD en 2018. Le résultat net pour sa part a atteint 24,7 MMAD en 2019 contre 24,0 MMAD en 2018.

Analyse 2018-2019 :

SOGECAPITAL GESTION enregistre à fin 2019 un encours moyen de 20,8 milliards de dirhams contre 19,5 milliards de dirhams l'exercice précédent, marquant ainsi une hausse de +6,3%.

Durant l'année 2019, SOGECAPITAL GESTION a élargi sa gamme en lançant un nouveau fonds de catégorie « Monétaire » nommé Horizon Premium, noté AAA par l'agence de notation Fitch. La société de gestion compte désormais 30 fonds dont 20 ouverts au Grand Public et 10 Dédiés.

Par ailleurs, l'année 2019 a été marquée par la consécration de SOGECAPITAL GESTION comme meilleure société de gestion au Maroc lors des African Banking Awards pour la 3ème fois consécutive par EMEA Finance.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires de l'entreprise s'est établi à 54,7 MMAD contre 49,6 MMAD en 2018. Le résultat net pour sa part a atteint 28,4 MMAD en 2019 contre 24,7 MMAD en 2018.

Faits marquants au 30/06/2020

- Création et commercialisation du fonds HORIZON DISTRIPERF : Sogécapital Gestion a lancé la commercialisation en Avril 2020 d'un fonds diversifié distribuant.
- Lancement de deux fonds dédiés aux institutionnels. Le premier fonds est un OPCVM Obligataire Moyen long terme et le second est le premier OPCVM Actions dédié de la société de gestion.
- Distinction : Sogécapital Gestion a décroché pour la deuxième année consécutive le prestigieux trophée « Lipper Fund Award 2020 » pour la catégorie « Bond » Région MENA.

²⁰ Source : Association des Sociétés de gestion et Fonds d'Investissement Marocains (ASFIM)



III.b.7. SG OFF-SHORE

Société Générale Banque OFFSHORE est une filiale du groupe Société Générale Maroc créée en 2001. Elle se spécialise :

- Le financement des opérations du commerce extérieur
- Le financement en devises des projets portés par des entreprises étrangères non résidentes et des sociétés installées dans les zones d'accélération industrielle
- La gestion des flux à l'international à travers son Trade Center

Bénéficiant de fortes synergies avec le groupe Société Générale, SG OFFSHORE fait bénéficier sa clientèle de son expertise, de son réseau de correspondants, ainsi que de conditions préférentielles, notamment en matière de commerce international. Elle dispose, pour cela, de deux agences commerciales à savoir :

- Tanger Free Zone à Tanger
- Atlantic Free Zone à Kénitra

Informations générales :

Dénomination sociale	SG OFFSHORE-S.A
Activité	Banque Offshore
Siège social	58, Avenue Mohamed V Tanger
Forme juridique	Société Anonyme
Date de création	2001
Durée de vie	99 ans
Exercice social	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre
Objet social	La société a pour objet de recevoir des dépôts en monnaies étrangères convertibles et d'effectuer, en ces mêmes monnaies, pour son propre compte ou pour le compte de ses clients toute opération financière, de crédit, de bourse ou de change. La société peut notamment : ▪ Collecter toute forme de ressources en monnaies étrangères convertibles appartenant à des non-résidents ; ▪ Effectuer, pour son propre compte ou pour le compte de sa clientèle non-résidente, toute opération de placement financier, d'arbitrage, de couverture et de transfert en devises ou en or ; ▪ Accorder tout concours financier aux non-résidents ; ▪ Participer au capital d'entreprises non-résidentes et souscrire aux emprunts émis par ces dernières ; ▪ Émettre des emprunts obligataires en monnaies étrangères convertibles ; ▪ Délivrer toute forme d'aval ou de cautions et notamment des cautions de soumission, de garantie et de bonne fin aux entreprises non-résidentes ; ▪ Accorder aux résidents des crédits de toute nature et effectuer toute autre opération entrant dans le cadre de son objet et conformément à la réglementation des changes ; ▪ Effectuer librement toute opération financière ou bancaire en monnaies pour des personnes physiques ou morales non-résidentes.
Capital social au 31/12/2019	Le capital social est fixé à la somme de MAD 4 796 600 divisé en 10.000 actions de MAD 479,7 chacune, numérotées de 1 à 10.000

Répartition du capital de SG OFF-SHORE au 30/12/2019

	Nombre d'actions	% du capital et des droits de votes
Société Générale Marocaine de Banques	9.992	99,92%
Autres	8	0,08%
TOTAL	10 000	100%

Source : SGMB



Taux de change

	31-déc.-17	31-déc.-18	31-déc.-19
MAD/USD	9,33	9,53	9,59

Chiffres clés

KMAD	2017	2018	2019
PNB	32 483	33 124	21 080
Résultat net	8 798	10 419	6 090
Dividendes versés à SGMB en n au titre de l'exercice n-1	16 260	8 989	10 452
Situation nette	80 060	83 234	79 376

Source : SGMB

Analyse 2017-2018

Le Produit Net Bancaire enregistre un très léger repli de 0,2%. Cette baisse s'explique par l'évolution combinée des éléments suivants :

- la baisse de la marge d'intérêt sur les CMLT de -17% vs 2017, en passant de 18 266 à 15 480 KMAD
- la hausse de la marge d'intérêt sur les refinancements de 10% par rapport à 2017 (8 932 KMAD en 2018 contre 7 958 KMAD en 2017)
- l'arrêt des opérations swaps en MAD convertible, ayant généré un résultat positif de 1 558 KMAD en 2017
- Les commissions atteignent 5 576 KMAD, en hausse de 48%, perçues principalement sur les opérations de transfert à l'international.

Les frais généraux enregistrent une forte augmentation de 78%, ils s'établissent à 13 447 KMAD à fin 2018. Cette hausse est principalement tirée par :

- La hausse des charges externes notamment à cause des charges de la nouvelle agence Atlantic Free Zone
- Certaines factures concernant les exercices antérieures d'une valeur de 1 792KMAD

Le coût net du risque s'élève à fin 2018 à -181 KMAD.

Analyse 2018-2019 :

En 2019, le PNB de SGOS est en baisse de -36,7% impacté par le transfert de l'activité de refinancement en devises à SGMB. La marge d'intérêt a baissé à son tour de 48,39% pour la même raison

Les commissions enregistrent une évolution de 15% tirées essentiellement par les opérations de virements à l'étranger.

Les frais généraux ont augmenté de près de 6%, dû principalement à l'augmentation des charges refacturées par SGMB.

Le CNR a enregistré une baisse en raison de la reprise de 160 KUSD en 2019 sur le risque de contrepartie.

Faits marquants au 30/06/2020

- L'activité de l'international poursuit son évolution positive témoignant de la confiance des clients et partant de la qualité des traitements au niveau du Trade Center Offshore.
- Inscription du projet « Escompte sans Recours » dans la feuille de route des projets de la filiale. Ce nouveau produit sera commercialisé en début d'année 2021 et répondra aux besoins des entreprises intéressées par l'escompte des effets et lettres de crédits en devises.
- Nette progression du PNB grâce à l'évolution positive des commissions (+63% par rapport à 2019 principalement sur les opérations de l'international)



III.b.8. INVESTIMA

INVESTIMA est une société d'investissement créée en 1974 qui vise à accompagner la PME marocaine affichant un potentiel de développement intéressant et une gestion saine dans ses différents cycles de vie en jouant un rôle de Capital Investisseur à travers des prises de participations financières minoritaires. L'entreprise profite du réseau de SGMB ainsi que de son expertise en conseil financier.

Informations générales :

Dénomination sociale	INVESTIMA
Activité	Capital Investissement
Siège social	55 Boulevard Abdelmoumen Casablanca
Forme juridique	Société Anonyme
Date de création	1974
Durée de vie	99 ans
Exercice social	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre
Objet social	La société a pour objet, tant au Maroc qu'à l'étranger : - la prise de participation par toute voie de droit dans toute société, existante ou en formation, quel que soit leur objet ; - l'achat de toute valeur mobilière, la participation à tout syndicat financier ; - la gestion du portefeuille ainsi acquis ; - l'étude, la mise au point et la réalisation, directement ou indirectement, seule ou en association, de tout projet financier, touristique, immobilier ou autre ; - d'une manière générale, la société peut effectuer, pour elle-même et pour le compte de tiers ou en participation, toute opération financière, commerciale, industrielle ou agricole, mobilière ou immobilière pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus ou susceptible d'en faciliter l'accomplissement.
Capital social au 31/12/2019	Le capital social est fixé à la somme de MAD 105.000.000. Il est divisé en 1.050.000 actions d'une valeur nominale de MAD 100 chacune, numérotées de 1 à 1.050.000.

Répartition du capital d'INVESTIMA au 31/12/2019

	Nombre d'actions	% du capital et des droits de votes
Société Générale Marocaine de Banques	504 452	48,04%
Société Générale France	109 561	10,43%
Autres ²¹	435 987	41,52%
TOTAL	1 050 000	100,00%

Source : SGMB

Chiffres clés

KMAD	2017	2018	2019
Produits de titres de participation	10 650	10 946	11 625
Résultat net	2 640	-11 222	8 423
Dividendes versés à SGMB en n au titre de l'exercice n-1	8 071	-	-
Situation nette	198 834	187 612	196 036

Source : SGMB

²¹ Société Deveco Souss : 4,45% ; le reste de la catégorie « Autres » est composé d'investisseurs privés marocains ne dépassant pas 5% du capital de l'entreprise



Analyse 2017-2018

En 2018, INVESTIMA a encaissé 10,9 MMAD au titre des dividendes, contre 10,7 MMAD en 2017. Il est à noter que certaines entreprises du portefeuille d'INVESTIMA ont eu des résultats déficitaires à fin 2017 et n'ont donc pas distribué de dividendes en 2018.

Le Résultat Net 2018 s'est établi à -11,2 MMAD contre 2,6 MMAD à fin 2017, soit une baisse importante expliquée principalement par l'effet combiné des moins-values enregistrées pour 2,5 MMAD et de la dotation financière nette pour 15,5 MMAD.

Au 31 décembre 2018, les titres de participation d'INVESTIMA s'élèvent à 152,0 MMAD contre 102,6 MMAD à fin 2017, principalement en raison de l'effet combiné de la hausse des titres de participation et la cession d'autres participations de son portefeuille.

Analyse 2018-2019 :

En 2019, INVESTIMA a encaissé 11,6 MMAD au titre des dividendes, contre 10,9 MMAD en 2018.

Le Résultat Net 2019 s'est établi à 8,4 MMAD contre -11,2 MMAD à fin 2018, soit une hausse importante expliquée principalement par l'effet combiné d'une hausse des produits de participation, d'une moins-value enregistrées pour 1,9 MMAD et d'une reprise sur provision financière nette de 2,9 MMAD.

Au 31 décembre 2019, les titres de participation d'INVESTIMA s'élèvent à 74,3 MMAD contre 152,0 MMAD à fin 2018 en raison notamment des cessions des certains titres de participation.



III.b.9. FONCIMMO

FONCIMMO est une société immobilière, créée en 1998 par la Société Générale Marocaine de Banques, l'entreprise opère dans le secteur de l'immobilier. Elle pour principale mission d'optimiser l'activité de recouvrement commercial de SGMB.

Informations générales :

Dénomination sociale	FONCIMMO
Activité	Immobiliers hors exploitation
Siège social	55 Boulevard Abdelmoumen Casablanca
Forme juridique	Société Anonyme
Date de création	1998
Durée de vie	99 ans
Exercice social	Du 1 ^{er} Décembre au 30 Novembre
Objet social	La société a pour objet, tant au Maroc qu'à l'étranger : ▪ L'achat, la vente, le commerce en général de tout bien meuble ou immeuble ; ▪ L'achat, la vente, l'importation, l'exportation, le commerce en général de tout produit, marchandise, matière première, matériel ; ▪ L'acquisition, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location, la vente et l'échange de tout bien immeuble ; ▪ Toute division, morcellement et appropriation desdits biens immeubles, ainsi que leur mise en valeur, leur lotissement, l'édification de toute construction ; ▪ La prise de participations ou d'intérêts sous une forme quelconque dans toute société ou entreprise ayant un objet similaire ou connexe ; ▪ Plus généralement, toute opération commerciale, industrielle, financière, mobilière ou immobilière se rattachant directement ou indirectement aux activités sur énoncées ou susceptibles de favoriser le développement de la société.
Capital social au 31/09/2019	Le capital social est fixé à la somme de MAD 50.000.000. Il est divisé en 500.000 actions d'une valeur nominale de MAD 100 chacune, numérotées de 1 à 500.000.

Répartition du capital de FONCIMMO au 31/12/2019

	Nombre d'actions	% du capital et des droits de votes
Société Générale Marocaine de Banques	499 994	99,99%
Divers	6	0,01%
TOTAL	500 000	100%

Source : SGMB

Chiffres clés

KMAD	2017	2018	2019
Chiffre d'affaires	17 173	36 943	11 157
Résultat net	-4 466	-11 175	-4 977
Dividendes versés à SGMB en n au titre de l'exercice n-1	-	-	-
Situation nette	48 531	37 356	32 379

Source : SGMB



Analyse 2017-2018

En 2018, le chiffre d'affaires de FONCIMMO est en forte hausse passant de 17,2 MMAD en 2017 à 36,9 MMAD en 2018, grâce à :

- La vente de trois actifs immobiliers de FONCIMMO pour un total de 36,6 MMAD,
- La cession de deux actifs immobiliers SG Maroc hors exploitation ayant généré pour FONCIMMO une commission de 0,3 MMAD.

Le résultat net s'établit à une perte de 11,2 MMAD en 2018, qui s'explique par la constatation de la provision de 9,3 MMAD en 2018, pour les actifs ayant connu une dépréciation de leur valeur comptable par rapport au marché et la baisse des commissions du fait qu'il n'y a pas eu d'acquisition réalisée par FONCIMMO en 2018. Le résultat net retraité de cette provision serait de -1,8 MMAD,

Analyse 2018-2019 :

En 2019, le chiffre d'affaires de FONCIMMO a baissé en comparaison avec 2018, passant de 36,9 MMAD en 2018 à 11,1 MMAD en 2019. Cette baisse s'explique par la baisse des ventes passant de 36,6 MMAD en 2018 à 7,1 MMAD en 2019 et ce, malgré l'augmentation des commissions de 0,3 MMAD en 2018 à 4 MMAD en 2019.

Le chiffre d'affaires est composé de :

- Cession d'un actif immobilier de FONCIMMO pour un montant de 7,1 MMAD,
- Cession de deux actifs immobiliers hors exploitation dont l'un de SGMB et l'autre de SOGELEASE, ayant généré pour FONCIMMO une commission d'un total de 0,3 MMAD.
- Acquisition de 17 actifs dans le cadre de son activité d'aide au recouvrement commercial de SGMB et SOGELEASE ayant généré pour FONCIMMO une commission de 3,6 MMAD
- L'animation des ventes aux enchères ayant permis la cession de deux actifs et donc une récupération de créance pour SGMB et ayant généré pour FONCIMMO une commission de 0,1 MMAD

L'année 2019 s'est soldée par une perte de 4,9 MMAD contre une perte de 11,1 MMAD en 2018. Cette perte s'explique par la constatation d'une provision de 6,3 MMAD en 2019, relative aux actifs ayant connu une dépréciation de valeur comptable par rapport au marché.

Le résultat net retraité de cette provision serait de 1 MMAD.



III.b.10. SOGECAPITAL PLACEMENT

SOGECAPITAL PLACEMENT est spécialisée dans la gestion exclusive des fonds communs de placement. Elle propose une gamme diversifiée d'OPCVM, qui enregistre régulièrement des performances financières parmi les plus remarquables de la place.

Informations générales :

Dénomination sociale	SOGECAPITAL PLACEMENT
Activité	Gestion des fonds communs de placement
Siège social	Résidence Ezzahra, Angle rues Ibnou Khatima et Gros Dubreuil, quartier des Hôpitaux Casablanca
Forme juridique	Société Anonyme
Date de création	1996
Durée de vie	99 ans
Exercice social	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre
Objet social	La société a pour objet la gestion exclusive de fonds commun de placement. Pour les besoins de cette gestion elle pourra d'une manière générale effectuer toute opération financière, mobilière, immobilière, commerciale pouvant se rapporter directement ou indirectement ou être utile à l'objet social ou susceptible d'en faciliter la réalisation.
Capital social au 31/12/2019	MAD 1 000 000 divisé en 10 000 actions de 100 MAD

Répartition du capital de SOGECAPITAL PLACEMENT au 31/12/2019

	Nombre d'actions	% du capital et des droits de votes
Société Générale Marocaine de Banques	9 993	99,93%
Divers	7	0,07%
TOTAL	10 000	100%

Source : SGMB

Chiffres clés

KMAD	2017	2018	2019
Chiffre d'affaires	5 560	4 639	4 077
Résultat net	675	682	574
Dividendes versés à SGMB en n au titre de l'exercice n-1	520	680	576
Situation nette	1 781	1 784	1 678

Source : SGMB

Analyse 2017-2018

Le chiffre d'affaires de SOGECAPITAL PLACEMENT a baissé de 16% en 2018 suite à la baisse des frais de gestion expliquée par la baisse des encours des fonds FCP Trésor Plus et FCP Actions Plus.

Analyse 2018-2019 :

Le chiffre d'affaires de SOGECAPITAL PLACEMENT a baissé de 12% en 2019 suite à la baisse des frais de gestion expliqué principalement par la baisse de l'encours du fonds FCP Trésor Plus.

Le Résultat net de SOGECAPITAL PLACEMENT a reculé de 16% en 2019 en raison de la baisse des encours gérés.



III.b.11. ATHENA COURTAGE

Créée en 2005, ATHENA COURATGE est une société spécialisée dans le courtage et l'intermédiation en assurance toutes branches. Elle a développé pour SGMB les activités bancassurance et corporate et a accéléré la commercialisation d'autres produits dommage.

Informations générales :

Dénomination sociale	ATHENA COURTAGE
Activité	Courtage en assurances
Siège social	Angle rue Abdelkader El Mazini & Boulevard Moulay Youssef
Forme juridique	Société Anonyme
Date de création	2005
Durée de vie	99 ans
Exercice social	Du 1er Janvier au 31 Décembre
Objet social	L'objet de la société se limite à l'exercice de la profession de courtier d'assurance dans les branches autorisées et aux activités qui sont réputées liées à la profession d'intermédiaire d'assurance, par la réglementation régissant cette profession.
Capital social au 31/12/2019	Le capital social est fixé à la somme de MAD 300.000. Il est divisé en 3.000 actions d'une seule catégorie d'une valeur nominale de cent dirhams chacune, numérotées de 1 à 3.000.

Répartition du capital d'ATHENA COURTAGE au 31/12/2019

	Nombre d'actions	% du capital et des droits de votes
Société Générale Marocaine de Banques	2 908	96,93%
Autres ²²	92	3,07%
TOTAL	3 000	100,00%

Source : SGMB

Chiffres clés

KMAD	2017	2018	2019
Chiffre d'affaires	76 401	79 124	88 531
Résultat net	51 472	53 520	26 927
Dividendes versés à SGMB en n au titre de l'exercice n-1	44 807	49 898	51 938
Situation nette	51 918	53 989	57 365

Source : SGMB

Analyse 2017-2018

En 2018, le chiffre d'affaires d'ATHENA COURTAGE a connu une progression de 4%.

La répartition du chiffre d'affaires entre Bancassurance, Corporate et autres produits (dont produits financiers et non courants) est respectivement de 96%, 2% et 2%.

Le résultat net s'établit à 53,5 MMAD, en hausse de 4% par rapport à 2017.

Analyse 2018-2019

En 2019, chiffre d'affaires d'ATHENA COURTAGE a connu une progression de 12%.

La répartition du chiffre d'affaires entre Bancassurance et Corporate est respectivement de 96% et 4%.

²² Autres : La Marocaine Vie détient 89 actions, le reste étant détenu par les administrateurs de la société



Les produits financiers ont connu une légère baisse de -1% en raison de la baisse des opérations de rachat des SICAV durant l'exercice 2019.

La situation nette s'établit à 57,4 MMAD, en hausse de 6% par rapport à 2018.

Faits marquants au 30/06/2020

Au 1er semestre 2020, le chiffre d'affaires d'ATHENA COURTAGE a connu une régression de -12% par rapport à la même période sur l'année 2019.

Ce recul du CA s'explique principalement par les effets de la crise Covid-19.

Le résultat net s'établit à 28,73 MMAD au 30 juin 2020, en baisse de -12% par rapport à la même période sur 2019.

III.b.12. SOGECONTACT

Créée en 2005, Sogécontact est une filiale spécialisée dans l'exploitation d'un centre d'appels en vue de renforcer le développement commercial du réseau de Société Générale Marocaine de Banques.

Informations générales :

Dénomination sociale	SOGECONTACT S.A
Activité	Centre d'appels dédié
Siège social	71, Immeuble Contempo, Angle Boulevard Mohamed V et Rue Azilal-Casablanca
Forme juridique	Société Anonyme
Date de création	2005
Durée de vie	99 Ans
Exercice social	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre
Objet social	La société a pour objet, au Maroc et dans tout pays : ▪ Exploitation d'un centre d'appels ; ▪ Le développement des relations clientèles par l'exploitation des réseaux de télécommunication ; ▪ Le traitement des appels sortants et entrants par un service d'information on-line donnant accès à des informations en ligne, en temps réel et sans intervalles d'attente ; ▪ La réalisation des prestations de conseil en utilisant les capacités des réseaux publics de télécommunication ; ▪ La réalisation des opérations dans le cadre des activités non liées à l'activité sus indiquée sous réserve du respect de la réglementation applicable en la matière ; ▪ La prise à bail, l'installation, l'exploitation de tout établissement, fonds de commerce, se rapportant à l'activité sus indiquée ; ▪ La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tout procédé et brevet concernant ces activités ;



	- La participation directe ou indirecte de la société dans toute opération financière, immobilière ou mobilière ou entreprise pouvant se rattacher à l'objet social ; - Toute opération de quelque nature contribuant à la réalisation de cet objet ; - La participation de la société par tout moyen à toute entreprise ou société créée ou à créer pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social ou à tout objet similaire ou connexe, notamment par voie de création, d'apport de souscription ou achat d'actions, de parts sociales ou de parts d'intérêts, de fusion, d'association en participations de groupement d'intérêt économique d'alliance ou de commandite ; - Plus généralement, toute opération commerciale, industrielle, financière, mobilière ou immobilière se rattachant directement ou indirectement aux activités sus énoncées ou susceptible de favoriser le développement de la société.
Capital social au 31/12/2019	Le capital social est fixé à la somme de MAD 300.000. Il est divisé en 3.000 actions d'une seule catégorie d'une valeur nominale de MAD 100 chacune, numérotées de 1 à 3.000.

Répartition du capital de SOGECONTACT au 31/12/2019

	Nombre d'actions	% du capital et des droits de votes
Société Générale Marocaine de Banques	2 996	99,87%
Divers	4	0,13%
TOTAL	3 000	100%

Source : SGMB

Chiffres clés

KMAD	2017	2018	2019
Chiffre d'affaires	15 584	15 843	16 304
Résultat net	-463	840	63
Dividendes versés à SGMB en n au titre de l'exercice n-1	-	-	-
Situation nette	644	634	697

Source : SGMB

Analyse 2017-2018

Le chiffre d'affaires a enregistré une amélioration de 1,7% pour s'établir à 15 843 KMAD en 2018 contre 15 584 KMAD en 2017. Quant au résultat net, il s'est établi à 840 KMAD contre -463 KMAD en 2017.

Analyse 2018-2019 :

Le chiffre d'affaires a enregistré une amélioration de 1,7% pour s'établir à 16 304 KMAD en 2019 contre 15 843 KMAD en 2018. Le résultat net quant à lui s'est établi à 63 KMAD contre 840 KMAD en 2018.



III.c. Rôle de chaque filiale dans la stratégie du groupe

SGMB dispose d'un actionnariat de référence et d'un portefeuille diversifié couvrant tous les domaines d'activité (location longue durée, crédit à la consommation, leasing, gestion d'actifs, etc...), lui permettant d'être à la fois plus robuste, plus intégrée et apte à anticiper l'évolution des besoins et attentes de ses clients.

Ce positionnement lui permet de répondre à un double enjeu :

- Être plus agile, pour capter les opportunités de croissance, réagir plus rapidement aux attentes du marché.
- Faire jouer à plein les synergies entre les métiers et filiales spécialisées pour renforcer la cohérence du Groupe.

Les filiales ont ainsi renforcé leur dynamique commerciale et ont accentué leur présence sur le marché grâce à l'accroissement des synergies avec les diverses entités du Groupe. Elles ont également profité de la performance commerciale de SGMB pour améliorer leur présence sur le marché et bénéficier du réseau d'agences de la banque.

Synergies SGMB – EQDOM :

La montée au capital d'EQDOM en 2018 s'est accompagné de l'approbation des termes d'un contrat de partenariat structurant entre Société Générale Maroc et EQDOM en matière de crédit à la consommation qui s'appuie sur un modèle « Producteur-Distributeur ».

EQDOM sera le producteur de l'ensemble des crédits à la consommation commercialisée par Société Générale Maroc et portera les encours y afférents.

Société Générale Maroc renforcera son rôle de distributeur et continuera à proposer des offres de crédit à la consommation à ses propres clients en s'appuyant sur l'expertise, les processus et la notoriété d'EQDOM. Ce partenariat vise la création de valeur pour les deux parties, dans le cadre d'une vision stratégique à long terme partagée et entend conforter la position de référence du groupe Société Générale dans le crédit à la consommation au Maroc en s'appuyant sur un dispositif de distribution renforcé.

Le lancement de ce nouveau partenariat commercial est effectif depuis mars 2019 sur un site pilote. Son élargissement à l'ensemble du réseau est en cours de finalisation.

III.d. Relations entre Société Générale Marocaine de Banques et ses filiales

Les principales conventions régissant les relations entre Société Générale Marocaine de Banques et ses filiales se présentent de la manière suivante :

Prestations entre Société Générale Marocaine de Banques et ses filiales

III.d.1. Conventions conclues au cours de l'exercice 2019

III.d.1.1. Convention de fournitures de services et d'assistance conclue entre Société Générale Marocaine de Banques et SOGECAPITAL PLACEMENT

- ✓ Date de la Convention : 16/05/2019
- ✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Selon les termes de cette convention, SOGECAPITAL PLACEMENT confie à la Banque la mission d'assistance comptable, fiscale, financière et administrative par la cellule de Gestion des Filiales et Fiscalité (GFF) rattachée à la Direction Financière de la Banque.

En KMAD HT	2019
Montant constaté en produits HT	25
Sommes encaissées au cours de l'exercice TTC	-

Source : SGMB



III.d.1.2. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGECAPITAL GESTION

➤ Convention de fourniture de services et d'assistance conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGECAPITAL GESTION

✓ Date de la Convention :16/05/2019

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Selon les termes de cette convention, SOGECAPITAL GESTION confie à la Banque la mission d'assistance comptable, fiscale, financière et administrative par la cellule de Gestion des Filiales et Fiscalité (GFF) rattachée à la Direction Financière de la Banque.

En KMAD HT	2019
Montant constaté en produits HT	50
Sommes encaissées au cours de l'exercice TTC	-

Source : SGMB

➤ Convention de prestations de services conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGECAPITAL GESTION

✓ Date de la Convention :17/06/2019

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

En vertu des termes de cette convention, SGMA s'engage à effectuer les prestation d'assistance dans les domaines de « Conformité Sécurité Financière » et « Conformité Réglementaire ».

En KMAD HT	2019
Montant constaté en produits HT	-
Sommes encaissées au cours de l'exercice TTC	-

Source : SGMB

III.d.1.3. Conventions de mise à disposition du personnel conclue entre Société Générale Marocaine de Banques et LA MAROCAINE VIE

✓ Date de la Convention : En cours de signature

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Cette convention prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de la Marocaine vie des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation.

En KMAD HT	2019
Montant constaté en produits HT	506
Sommes encaissées au cours de l'exercice TTC	50

Source : SGMB



III.d.1.4. Conventions de sous-location conclue entre Société Générale Marocaine de Banques et SG OFFSHORE

- ✓ Date de la Convention : 12/11/2019
- ✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Ce contrat de sous location stipule la mise à disposition par la Société SG OFFSHORE au profit de la SGMB d'un local à usage de bureaux d'une superficie de 242m² et sise à la zone franche Kenitra moyennant un loyer mensuel de 20.873,00 Dhs hors taxes.

En KMAD HT	2019
Montant constaté en charges HT	277
Sommes décaissement au cours de l'exercice TTC	-

Source : SGMB

III.d.2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

III.d.2.1. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société SOGELEASE MAROC

➤ Convention de garantie « PROLEASE »

- ✓ Date de la convention : 22/07/2005
- ✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Selon les termes de cette convention, la Société Générale Marocaine de Banques et la société SOGELEASE MAROC ont convenu de développer ensemble le produit « PROLEASE » destiné au financement en crédit-bail par le biais de SOGELEASE MAROC, de divers biens meubles à usage professionnel et dont le montant unitaire incluant l'encours éventuel ne dépassera pas 500 000 MAD (hors taxes).

PROLEASE est placé exclusivement par les agences de la Société Générale Marocaine de Banques auprès de sa clientèle commerciale et des professions libérales. La Société Générale Marocaine de Banques couvrira à hauteur de 50% la perte définitive qu'elle pourrait être amenée à supporter suite à la défaillance éventuelle des locataires.

KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en produits (HT)	-	-	-
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	-	7	-

Source : SGMB-

➤ Convention de garantie « SOGEQUIP »

- ✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Une convention a été conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGELEASE MAROC S.A. Cette convention, modifiée en juin 2000, prévoit le développement du produit «SOGEQUIP» destiné au financement en crédit-bail de divers biens meubles et immeubles à usage professionnel et dont le prix ne dépasse pas 2.000.000 MAD HT.

Les contrats SOGEQUIP dont le financement est assuré par SOGELEASE MAROC S.A. sont placés exclusivement par les agences Société Générale Marocaine de Banques auprès de leur clientèle commerciale et professions libérales.

Les pertes définitives éventuelles enregistrées suite à la défaillance des locataires sont à la charge de la Société Générale Marocaine de Banques.



En contrepartie de cette garantie, SOGELEASE MAROC S.A. alloue une rémunération mensuelle sur la base de l'encours financier des contrats actifs de la période. Les conditions de cette rémunération sont déterminées d'un commun accord entre les deux parties en fonction de l'évolution des barèmes de location en crédit-bail.

Bien qu'arrêtée fin 2005, cette convention continue à produire ses effets au titre de la gestion des encours existants.

KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en produits (HT)	-	-	-
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	-	-	-

Source : SGMB

➤ Convention de rémunération hors « SOGEQUIP »

✓ Date de la convention : 01/01/2003

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Les termes de la présente convention s'appliquent aux opérations dites « hors SOGEQUIP » n'entrant pas dans le cadre du produit SOGEQUIP.

SOGELEASE MAROC verse mensuellement aux agences du réseau de la Société Générale Marocaine de Banques une commission flat sur les contrats mis en force et dont le prélèvement des loyers est domicilié auprès du réseau de la Société Générale Marocaine de Banques. Cette rémunération concerne l'ensemble des contrats apportés ou non par le réseau de la Société Générale Marocaine de Banques.

En contrepartie, la Société Générale Marocaine de Banques s'engage à fixer à ses agences des objectifs de réalisation hors SOGEQUIP, en concertation avec SOGELEASE MAROC. Le montant de la commission est flat fixé à 1% du montant HT de l'investissement, plafonné à 50 000 MAD HT par contrat mis en force.

KMAD	2017	2018
Montant constaté en produits (HT)	4 917	5 811
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	-	11 394

Source : SGMB

➤ Convention d'apporteur « PMELEASE+ »

✓ Date de la convention : 07/07/2005

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Une convention d'apporteur a été conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGELEASE MAROC S.A. Cette convention prévoit le développement du produit «PMELEASE+» destiné au financement en crédit-bail de divers biens meubles et immeubles à usage professionnel.

Les contrats PMELEASE+ dont le financement est assuré par SOGELEASE MAROC S.A. sont placés exclusivement par les agences Société Générale Marocaine de Banques auprès de leur clientèle entreprise.

Les dossiers entrant dans le champ de PMELEASE+ concernent tout montant ne dépassant pas un plafond de 1.000.000 MAD H.T.

Les pertes définitives éventuelles enregistrées suite à la défaillance des locataires sont supportées par SOGELEASE MAROC S.A.

En contrepartie, SOGELEASE MAROC S.A. alloue une rémunération d'apport flat à la Société Générale Marocaine de Banques de 1%.



KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en produits (HT)	-	-	-
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	-	-	-

Source : SGMB

➤ **Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc SSSC conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGELEASE**

✓ Date de la convention : 01/01/2010

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Cette convention prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGELEASE d'un Centre de Service Partagé Achat (Sourcing Shared Service Centre) S.S.S.C.

Ce service permet à SOGELEASE de gérer ses achats dans un objectif de maîtrise des dépenses et des risques contractuels.

KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en produits (HT)	94	89	89
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	116	219	-

Source : SGMB

➤ **Convention de mise à disposition du personnel conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGELEASE**

✓ Date de la convention : 03/01/2011

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGELEASE des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.

KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en produits (HT)	2 298	1 794	3 539
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	2 857	2 531	2 816

Source : SGMB

➤ **Convention de mise à disposition du personnel par SOGELEASE au profit de la Société Générale Marocaine de Banques**

✓ Date de la convention : En cours de signature

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Cette convention prévoit la mise à disposition par SOGELEASE Maroc au profit de SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROCAINE DE BANQUES des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération annuelle.

KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en charges (HT)	-	1 587	971
Sommes décaissées au cours de l'exercice (TTC)	-	-	-

Source : SGMB



➤ **Contrat de prestation de conseil juridique conclu entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société SOGELEASE MAROC**

✓ Date de la Convention : 24/02/2016

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

La convention a pour objet de définir les conditions d'exécution des prestations de conseil juridique. Elle a également pour but de lier les deux parties dans une démarche d'amélioration du niveau de service rendu par le prestataire, en fonction des moyens dont il dispose et en respectant les engagements mentionnés dans le contrat.

L'intérêt de la mise en place de la convention est d'établir une relation de type Client/Fournisseur classique, tendant à une meilleure maîtrise des principaux éléments de gestion du risque juridique (qualité-délais-coûts) en vue de sécuriser l'activité juridique du bénéficiaire conformément aux normes groupe.

Cette convention donnera lieu à une facturation forfaitaire annuelle augmentée des prestations ponctuelles le cas échéant.

KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en produits HT	300	300	300
Sommes encaissées au cours de l'exercice TTC	300	360	360

Source : SGMB

➤ **Convention de vérification de Lutte Anti-Blanchiment (LAB) conclue entre Société Générale Marocaine de Banques et SOGELEASE**

✓ Date de la Convention : Le 08/05/2012

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Ce contrat a pour objet de définir les modalités dans lesquelles SGMB procède au contrôle et vérification dans le cadre :

- des souscriptions des personnes morales ou physiques à un contrat d'assurance vie via le réseau d'agences de la SGMB.
- des demandes de paiement de prestation, de rachat ou de versement d'un contrat de capitalisation / Assurance Vie dès lors que le contrat en question a été souscrit via le réseau d'agences de SGMB.

L'article 7 de ladite convention, fixe les modalités de facturation des services au bénéficiaire en fonction de la nature de la prestation.

KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en produits (HT)	-	-	-
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	-	-	-

Source : SGMB

➤ **Convention d'audit conclue entre Société Générale Marocaine de Banques et SOGELEASE**

✓ Date de la Convention : Premier semestre 2013

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Ce contrat a pour objet de définir les conditions d'exercice de l'activité de contrôle périodique par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGELEASE Maroc moyennant une rémunération annuelle.



KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en produits (HT)	250	241	-
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	248	289	307

Source : SGMB

➤ **Convention de contrat de bail entre Société Générale Marocaine de Banques et SOGELEASE**

- ✓ Date de la Convention : 20/05/2003
- ✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Ce contrat stipule la mise à disposition par SOGELEASE MAROC au profit de la Société Générale Marocaine de banques d'un local à usage de bureau moyennant une rémunération trimestrielle.

KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en charges(HT)	-	71	-
Sommes décaissées au cours de l'exercice (TTC)	-	212	-

Source : SGMB

III.d.2.2. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société La Marocaine-Vie

➤ **Convention de prestations de services conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société La Marocaine-Vie**

- ✓ Date de la convention : 01/01/2004
- ✓ Nature, objet et modalités de la convention :

La Marocaine-Vie et la banque ont convenu de mettre en place une convention de services bancaires, d'une part sur les comptes de La Marocaine-Vie et d'autre part sur les comptes bancaires domiciliés par les clients de La Marocaine-Vie auprès de la banque. L'article 9 de ladite convention, fixe les modalités de facturation des services à La Marocaine-Vie en fonction de la nature de la prestation.

KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en produits (HT)	-	-	-
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	-	-	-

Source : SGMB

➤ **Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc SSSC conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et LA MAROCAINE-VIE**

- ✓ Date de la convention : 01/01/2010
- ✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Cette convention prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de la MAROCAINE VIE d'un Centre de Service Partagé Achat (Sourcing Shared Service Centre) S.S.S.C. Ce service permet à LA MAROCAINE VIE de gérer ses achats dans un objectif de maîtrise des dépenses et des risques contractuels.

KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en produits (HT)	110	115	115
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	123	132	138

Source : SGMB



➤ **Convention d'audit conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et LA MAROCAINE-VIE**

✓ Date de la convention : 01/02/2011

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Ce contrat a pour objet de définir les conditions d'exercice de l'activité de contrôle périodique par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de la Marocaine Vie moyennant une rémunération semestrielle. Ce contrat est entré en vigueur le 1^{er} février 2011.

KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en produits (HT)	44	42	-
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	-	51	-

Source : SGMB

➤ **Convention de vérification de Lutte Anti-Blanchiment conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et LA MAROCAINE-VIE**

✓ Date de la convention : 01/07/2011

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Ce contrat a pour objet de définir les modalités dans lesquelles la Société Générale Marocaine de Banques procède au contrôle et vérification dans le cadre :

- des souscriptions des personnes morales ou physiques à un contrat d'assurance vie via le réseau d'agences de SGMB.
- des demandes de paiement de prestation, de rachat ou de versement d'un contrat de capitalisation / Assurance Vie dès lors que le contrat en question a été souscrit via le réseau d'agences de SGMB.

L'article 7 de ladite convention, fixe les modalités de facturation des services au bénéficiaire en fonction de la nature de la prestation.

KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en produits (HT)	-	-	-
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	-	-	-

Source : SGMB

➤ **Contrat de prestation juridique conclu entre SGMB et la société LA MAROCAINE VIE**

✓ Date de la Convention : 07/04/2016

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

La convention a pour objet de définir les conditions d'exécution des prestations de conseil juridique. Elle a également pour but de lier les deux parties dans une démarche d'amélioration du niveau de service rendu par le prestataire, en fonction des moyens dont il dispose et en respectant les engagements mentionnés dans le contrat.

L'intérêt de la mise en place de la convention est d'établir une relation de type Client/Fournisseur classique, tendant à une meilleure maîtrise des principaux éléments de gestion du risque juridique (qualité-délais-coûts) en vue de sécuriser l'activité juridique du bénéficiaire conformément aux normes groupe.

Cette convention donnera lieu à une facturation forfaitaire annuelle augmentée des prestations ponctuelles le cas échéant.



KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en produits HT	70	70	70
Sommes encaissées au cours de l'exercice TTC	63	84	84

Source : SGMB

III.d.2.3. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société SOGECAPITAL GESTION

➤ Contrat de bail à usage commercial conclu entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGECAPITAL GESTION

- ✓ Date de la convention : 21/04/2001
- ✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Ce contrat stipule la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGECAPITAL GESTION d'un local à usage de bureau y compris l'eau, l'électricité, le téléphone et l'entretien des locaux moyennant une rémunération trimestrielle.

KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en produits (HT)	253	310	351
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	316	425	266

Source : SGMB

➤ Convention de mise à disposition du personnel conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et Sogécapital Gestion

- ✓ Date de la convention : 03/01/2011
- ✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGECAPITAL GESTION des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.

KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en produits (HT)	9 981	10 481	10 371
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	12 143	13 323	12 180

Source : SGMB

III.d.2.4. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société SOGECAPITAL BOURSE

➤ Contrat de bail à usage commercial

- ✓ Date de la convention : 21/04/2001

A compter du 1^{er} janvier 2008, les parties ont décidé de modifier article par article le contrat de bail initial et d'adopter un nouveau contrat le 28 Juin 2011.

- ✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Ce contrat stipule la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGECAPITAL BOURSE d'un local à usage de bureau y compris l'eau, le téléphone et l'entretien des locaux moyennant une rémunération trimestrielle.

KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en produits (HT)	286	308	301
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	260	349	363

Source : SGMB



➤ **Convention de rétrocession de commissions de courtage**

✓ Date de la convention : 31/12/1996

✓ Date de l'avenant de la convention : 01/01/2013

✓ Nature, objet et modalités de la convention:

Cette convention prévoit que SOGECAPITAL BOURSE rétrocède à la Société Générale Marocaine de Banques 5 % des commissions de courtage perçues par elle.

KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en produits (HT)	47	22	50
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	32	-	24

Source : SGMB

➤ **Convention de mise à disposition du personnel**

✓ Date de la convention : 03/01/2011

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGECAPITAL BOURSE des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.

KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en produits (HT)	5 524	5 635	5 287
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	5 712	7 149	6 734

Source : SGMB

III.d.2.5. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société SOGECONTACT

➤ **Convention de prestation de service**

✓ Date de la convention : 01/08/2006

Nature, objet et modalités de la convention: Ce contrat prévoit que SOGECONTACT fournisse à la Société Générale Marocaine de Banques un service complet permettant la réception et la prise en charge des appels entrants ainsi que la réalisation des appels sortants de la clientèle de la banque moyennant une rémunération s'élevant à 25 000 MAD par position.

A compter du 1^{er} janvier 2008, un avenant a été établi pour modifier l'article 8.1 du contrat de prestation de service, et en date du 1^{er} janvier 2011 un deuxième avenant a été établi pour modifier le prix de la position de 25.000 MAD à 22.000 MAD la position.

KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en charges (HT)	10 881	10 833	11 658
Sommes décaissées au cours de l'exercice (TTC)	16 104	9 372	13 385

Source : SGMB

III.d.2.6. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société EQDOM

➤ **Convention de garantie conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société EQDOM**

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Cette convention vise à couvrir EQDOM, à raison de 50%, contre la perte définitive suite à la défaillance des bénéficiaires du crédit « FLASH », clients apportés par la Société Générale Marocaine de Banques.



En rémunération de cet engagement, la Société Générale Marocaine de Banques reçoit une commission calculée sur l'encours financier des crédits « FLASH » selon un taux déterminé annuellement.

KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en produits (HT)	-	-	-
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	-	-	-

Source : SGMB

➤ **Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc SSSC conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et EQDOM**

- ✓ Date de la convention : 01/01/2010
- ✓ Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit d'EQDOM d'un Centre de Service Partagé Achat (Sourcing Shared Service Centre) S.S.S.C.
Ce service permet à EQDOM de gérer ses achats dans un objectif de maîtrise des dépenses et des risques contractuels.

KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en produits (HT)	374	387	387
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	1 670	449	464

Source : SGMB

➤ **Convention de détachement du personnel**

- ✓ Date de la convention : 03/01/2011
- ✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Cette convention, non écrite, prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit d'EQDOM du personnel détaché pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.

KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en produits (HT)	7 978	8 499	9 373
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	8 563	11 258	11 229

Source : SGMB

➤ **Convention d'audit**

- ✓ Date de la convention : 01/02/2011
- ✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Ce contrat a pour objet de définir les conditions d'exercice de l'activité de contrôle périodique par la Société Générale Marocaine de Banques au profit d'EQDOM moyennant une rémunération semestrielle.

KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en produits (HT)	499	487	-
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	286	825	441

Source : SGMB



➤ **Convention de gestion et de centralisation du service titres**

✓ Date de la convention : 15/12/2003

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Cette convention a pour objet d'assurer la gestion et la centralisation du service titres EQDOM par la Société Générale Marocaine de Banques moyennant une rémunération annuelle forfaitaire.

KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en produits (HT)	300	300	150
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	330	330	180

Source : SGMB

➤ **Contrat de bail à usage commercial conclu entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société EQDOM**

✓ Date de la Convention : 23/01/2015

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de la société EQDOM d'un local aménagé au 1^{er} étage de la villa à usage commercial et bureaux, objet du titre foncier n° 144605/12 dont le RDC abrite une agence bancaire SGMB, situé à Route Secondaire 111- Lotissement Espérance Ain Sebaâ – d'une superficie approximative de 80m² moyennant une rémunération mensuelle de 14 172 MAD TTC.

KMAD	2017	2018*
Montant constaté en produits HT	144	-
Sommes encaissées au cours de l'exercice TTC	170	-

Source SGMB

*cette convention n'est plus en vigueur depuis 2018

➤ **Convention de prestations juridiques conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société EQDOM**

✓ Date de la Convention : 25/05/2017

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

La convention a pour objet de définir les conditions d'exécution des prestations et obligations convenues entre les parties. Elle a également pour but de lier les deux Parties dans une démarche d'amélioration du niveau de services rendu par les Prestataires (Société Générale Marocaine de banques), en fonction des moyens dont il dispose, et en respectant les engagements mentionnés dans le contrat.

L'intérêt de la mise en place de la convention est d'établir une relation de type Client / Fournisseur classique, tendant à une meilleure maîtrise des principaux éléments de gestion du risque juridique (qualité-délais-coûts), en vue de sécuriser l'activité juridique d'Eqdom conformément aux normes du Groupe.

KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en produits HT	151	250	250
Sommes encaissées au cours de l'exercice TTC	-	181	300

Source : SGMB



III.d.2.7. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et ALD Automotive

➤ Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc SSSC conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et ALD Automotive

✓ Date de la convention : 01/01/2010

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Cette convention prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit d'ALD AUTOMOTIVE d'un Centre de Service Partagé Achat (Sourcing Shared Service Centre) S.S.S.C.

Ce service permet à ALD AUTOMOTIVE de gérer ses achats dans un objectif de maîtrise des dépenses et des risques contractuels.

KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en produits (HT)	75	56	56
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	-	174	-

Source : SGMB

➤ Convention de commissionnement sur opérations avec les clients

✓ Date de la convention : 10/12/2001

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

En vertu de cette convention, ALD AUTOMOTIVE réalise une partie de ses opérations avec des entreprises, des professionnels et des particuliers conseillés par le réseau bancaire Société Générale Marocaine de Banques.

Le réseau intervient comme prescripteur pour ALD AUTOMOTIVE qui lui verse une rémunération calculée en fonction du chiffre d'affaires apporté.

Le montant HT de la commission est égal à 1,20% du prix d'achat HT des véhicules entrant dans le cadre des prestations définies, lorsque les financements portent sur de nouveaux véhicules et 0,60% sur des véhicules de renouvellement.

KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en produits (HT)	457	391	435
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	393	833	276

Source : SGMB

➤ Convention d'Audit

✓ Date de la Convention : le 10/12/2011

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Ce contrat a pour objet de définir les conditions d'exercice de l'activité contrôle périodique par SGMB au profit de la Marocaine Vie moyennant une rémunération semestrielle.

KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en produits (HT)	242	233	-
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	224	-	-

Source : SGMB



➤ **Contrat de bail à usage commercial conclu entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société ALD AUTOMOTIVE**

✓ Date de la Convention : 01/10/2015

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de ALD AUTOMOTIVE d'un local à l'appartement du 1^{er} étage de l'immeuble sis au 170, Boulevard Lalla Yacout, Casablanca, d'une superficie de 29 m² ainsi qu'une partie du local technique évalué à 5 m² pour héberger son « site de repli » dans le cadre de son dispositif de plan de continuité d'activité (PCA) moyennant une rémunération trimestrielle.

KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en produits HT	54	-	14
Sommes encaissées au cours de l'exercice TTC	65	24	49

Source : SGMB

➤ **Contrat de prestation de conseil juridique conclu entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société ALD AUTOMOTIVE**

✓ Date de la Convention : 16/03/2016

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

La convention a pour objet de définir les conditions d'exécution des prestations de conseil juridique. Elle a également pour but de lier les deux parties dans une démarche d'amélioration du niveau de service rendu par le prestataire, en fonction des moyens dont il dispose et en respectant les engagements mentionnés dans le contrat.

L'intérêt de la mise en place de la convention est d'établir une relation de type Client/Fournisseur classique, tendant à une meilleure maîtrise des principaux éléments de gestion du risque juridique (qualité-délais-coûts) en vue de sécuriser l'activité juridique du bénéficiaire conformément aux normes groupe.

Cette convention donnera lieu à une facturation forfaitaire annuelle augmentée des prestations ponctuelles le cas échéant.

KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en produits HT	50	50	50
Sommes encaissées au cours de l'exercice TTC	-	108	-

Source : SGMB

III.d.2.8. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société FONCIMMO

➤ **Contrat de bail**

✓ Date de la convention : 01/01/2002

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de FONCIMMO d'un local à usage de bureau moyennant une rémunération trimestrielle.

KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en produits (HT)	10	10	10
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	12	12	12

Source : SGMB



➤ **Convention d'intermédiation dans la cession d'actifs immobiliers SGMB Assistance**

✓ Date de la convention : 01/04/2014

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Selon les termes de cette convention, SGMB confie à la société FONCIMMO la cession de certains de ses biens immobiliers qui sont inexploités ou inexploitable.

Cette convention concerne la cession des actifs suivants :

- Bien en exploitation : ce sont d'anciens locaux commerciaux en propriété ayant abrité des agences ou des bureaux inexploités ;
- Baux commerciaux : il s'agit des locaux à usage d'exploitation pour lesquels un droit au bail (pas de porte, indemnité...) a été payé et qui sont inoccupés
- Biens en hors exploitation : tout bien immeuble non affecté à des besoins d'exploitation bancaire (logement de fonction, terrain...) dont la banque souhaite s'en dessaisir dans le cadre de sa politique de gestion de patrimoine.

KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en charges HT*	3 356	-	-
Sommes décaissées au cours de l'exercice TTC *	3 927	-	-

Source : SGMB

*Ces montants correspondent à des commissions versées à Foncimmo

➤ **Convention de mise à disposition du personnel**

✓ Date de la convention : 19/05/2014

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de FONCIMMO des ressources humaines pour les besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.

KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en produits HT	1 473	1 554	1 711
Sommes encaissées au cours de l'exercice TTC	2 012	1 617	1 889

Source : SGMB

➤ **Convention de recouvrement commercial conclue entre SGMB et FONCIMMO**

✓ Date de la Convention : 14/02/2017

✓ Date de l'avenant de la convention du 14/02/2017 : 11/10/2019

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

FONCIMMO a pour mission d'optimiser l'activité recouvrement commercial de la banque, son intervention vise au premier lieu, la récupération intégrale ou partielle de la créance de SGMB.

FONCIMMO a pour mission :

- D'optimiser l'activité commerciale de la Banque, son intervention vise la récupération totale ou partielle de la créance de la SGMB. Elle n'a donc pas vocation à dégager des marges élevées au détriment de la récupération des engagements contentieux. Les biens récupérés sont achetés par FONCIMMO dans le cadre d'opérations commerciales pures pour les céder après. Cette structure analyse tous les dossiers présentés par la DREC mais se réserve le droit de rejeter un dossier si les conditions de revente jugées difficiles.
- D'apporter à la banque son expertise en matière de conseil immobilier.
- D'optimiser la cession d'actifs immobiliers hors exploitation de la Banque. Elle intervient à la demande et pour le compte de Direction des Moyens Généraux.

En rémunération de cette prestation, FONCIMMO est rémunéré à hauteur de 5% du montant d'acquisition du bien dans le cadre de :



- Sa participation aux ventes aux enchères organisées par le tribunal.
- Ou suite à un arrangement à l'amiable entre le Client et le Débiteur.

KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en charges HT	4 251	-	-
Sommes décaissées au cours de l'exercice TTC *	4 981	-	-

Source : SGMB

*Ces montants correspondent à des commissions versées à Foncimmo

III.d.2.9. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société INVESTIMA

➤ Convention de contrat de bail

- ✓ Date de la convention : 01/01/2002
- ✓ Nature, objet et modalités de la convention :
Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit d'INVESTIMA d'un local à usage de bureau moyennant une rémunération trimestrielle.

KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en produits (HT)	10	10	-
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	12	12	-

Source : SGMB

➤ Convention de fourniture de services et d'assistance conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société INVESTIMA

- ✓ Date de la Convention : 23/12/2016
- ✓ Date Effet : le 1^{er} Janvier 2017
- ✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Dans le cadre de ce contrat, INVESTIMA confie à SGMB les missions ci-après citées :

- Mission 1 : fourniture de matériels et moyens généraux. En rémunération de la fourniture de matériels et moyens généraux par la Banque, cette dernière percevra une rémunération forfaitaire annuelle de 250 KMAD HT.
- Mission 2 : fourniture de personnel détaché. La banque fournira au bénéficiaire tout le personnel détaché dont il sera fait la demande pour l'exécution des prestations nécessaires à la bonne marche de son activité.
- Mission 3 : Assistance comptable, fiscale, financière et administrative par la cellule Gestion des Filiales et Fiscalité.
- Mission 4 : Assistance Juridique par la Direction des Affaires Juridiques.

La DAJ s'engage, pendant toute la durée du contrat, à :

1. Consacrer au bénéficiaire des ressources en nombre suffisant pour couvrir les prestations, d'une compétence et d'une expérience adaptée ;
2. Mettre à la disposition du Bénéficiaire, dans un délai acceptable, variable en fonction de la complexité de la demande à traiter, les ressources nécessaires à la réalisation de missions ou de travaux ponctuels dans le périmètre d'intervention de la DAJ.
3. Rendre compte au bénéficiaire, de tout dysfonctionnement ou anomalie constatés lors de l'exécution des prestations, de nature à engendrer un quelconque risque juridique ou opérationnel potentiel pour le bénéficiaire.



En rémunération des prestations de la DAJ, la banque percevra une rémunération forfaitaire annuelle de 50 KMAD HT.

- Mission 5 : Assistance et conseil financier par la Direction du Conseil. Le bénéficiaire confie à la Direction du Conseil la mission d'être son conseiller financier étant entendu que le bénéficiaire décide en dernière analyse de ses choix d'investissement et ce indépendamment des conseils qui pourraient être formulés par la Direction du Conseil.

KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en produits HT	2 251	2 309	2 371
Sommes encaissées au cours de l'exercice TTC	2 281	2 632	2 704

Source : SGMB

III.d.2.10. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et Société Générale Tanger Off-Shore

➤ Convention de mise à disposition de moyens humains et techniques

- ✓ Date de la convention : 03/01/2011
- ✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques, au profit de Société Générale Tanger Off-Shore, des moyens humains et techniques dans le cadre de ses activités professionnelles (en termes de gestion administrative, financière et commerciale) moyennant une rémunération mensuelle pour la mise à disposition des moyens humains et trimestrielle pour la mise à disposition des moyens techniques.

KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en produits (HT)	4 904	4 722	6 719
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	4 597	6 138	7 534

Source : SGMB

➤ Convention dans le domaine de la sécurité financière

- ✓ Date de la convention : 15/02/2015
- ✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent, SGTOS doit mettre en place un dispositif de Sécurité Financière en application de la réglementation marocaine et des normes Groupe Société Générale. Elle a demandé à la Société Générale d'organiser à son profit un dispositif de Sécurité Financière pour se conformer aux exigences réglementaires afférentes à son activité.

Le contrat a pour objet de définir les services, les outils et les procédures mises en place par SGMB auprès de SGTOS dans l'objectif de l'assister dans l'exécution de ses obligations en application des dispositions réglementaires locales et des normes Société Générale en matière de Sécurité Financière.

KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en produits (HT)	80	80	80
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	-	-	-

Source : SGMB



➤ **Convention de prestations de services pour la collaboration dans le domaine juridique**

✓ Date de la convention : 11/12/2017

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

La convention a pour objet de définir les conditions d'exécution des prestations et obligations convenues entre les Parties. Elle a également pour but de lier les deux parties dans une démarche d'amélioration du niveau de service rendu par le prestataire (Société Générale Marocaine de banques) en fonction des moyens dont il dispose, et en respectant les engagements mentionnés dans le contrat.

L'intérêt de la mise en place de la convention est d'établir une relation de type Client/ Fournisseur Classique tendant à une meilleure maîtrise des principaux éléments de gestion du risque juridique (Qualité-Délais-Coûts), en vue de sécuriser l'activité juridique du bénéficiaire conformément aux normes du Groupe.

KMAD	2018	2019
Montant constaté en produits (HT)	-	70
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	-	-

Source : SGMB

III.d.2.11. Convention de mise à disposition du personnel conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et ATHENA COURTAGE

✓ Date de la convention : 29/04/2011

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit d'ATHENA COURTAGE des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.

KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en produits (HT)	316	355	250
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	399	436	370

Source : SGMB

III.d.2.12. Contrat de bail à usage commercial conclu entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGECAPITAL PLACEMENT

✓ Date de la convention : 03/06/2014

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGECAPITAL PLACEMENT d'un local à usage de bureau y compris l'eau, l'électricité, le téléphone, la maintenance informatique et l'entretien des locaux moyennant une rémunération trimestrielle.

KMAD	2017	2018	2019
Montant constaté en produits (HT)	48	52	51
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	60	75	44

Source : SGMB



Flux entre Société Générale Marocaine de Banques et ses filiales

Les flux entre Société Générale Marocaine de Banques et ses filiales sur les trois derniers exercices s'établissent comme suit :

KMAD Nature de la conv.	Objet de la convention	Sociétés concernées	2017		2018		2019	
			Encaiss/ Décaiss	Prdts/ Chrgs	Encaiss/ Décaiss	Prdts/ Chrgs	Encaiss/ Décaiss	Prdts/ Chrgs
Conventions réglementées	Mise à disposition du personnel	SG ABS	-	-	165	10 968	-	23 789
	Mise en place d'un dispositif de gestion des ressources humaines	SG Offshore	-	-	-	1	2	25
	Mise en place d'un dispositif de l'activité de recouvrement	SG Offshore	-	-	-	-	-	38
	Mise en place d'un dispositif de gestion comptable et financière	SG Offshore	-	-	-	4	5	69
	Mise en place d'un dispositif de gestion des moyens généraux	SG Offshore	-	-	-	118	144	540
	Mise en place d'un dispositif de gestion des projets	SG Offshore	-	-	-	22	27	176
	Mise en place d'un dispositif de support informatique ⁷	SG Offshore	-	-	-	-	14	176
	mise en place d'un dispositif de supervision managériale, de maîtrise de risques opérationnels et de PCA	SG Offshore	-	-	-	12	-	54
	Conventions de sous location	SG Offshore	-	-	-	-	-	277
	Convention de garantie «PROLEASE»	SOGLEASE	-	-	7	-	-	-
	Convention de garantie «SOG EQUIP»	SOGLEASE	-	-	-	-	-	-
	Convention de rémunération hors « SOGEQUIP »	SOGLEASE	-	4 917	11 394	5 811	Nd	Nd
	Convention d'apporteur «PMELEASE»	SOGLEASE	-	-	-	-	-	-



Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc SSSC	SOGEELEASE	116	94	219	89	-	89
Convention de mise à disposition du personnel par SOGELEASE au profit de SGMB	SOGEELEASE	2 857	2 298	2 531	1 794	2 816	3 539
Convention de mise à disposition du personnel par SGMB au profit de SOGELEASE	SOGEELEASE	-	-	-	-1 587	-	-971
Convention de prestation juridique	SOGEELEASE	300	300	360	300	360	300
Convention de vérification de Lutte Anti-Blanchiment (LAB)	SOGEELEASE	-	-	-	-	-	-
Convention d'audit	SOGEELEASE	248	250	289	241	307	-
Contrat de bail	SOGEELEASE	-	-	-212	-71	Nd	Nd
Convention de prestations de services	La Marocaine Vie	-	-	-	-	-	-
Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc SSSC	La Marocaine Vie	123	110	132	115	138	115
Convention d'audit	La Marocaine Vie	-	44	51	42	-	-
Convention de Lutte Anti-Blanchiment	La Marocaine Vie	-	-	-	-	-	-
Convention de prestation juridique	La Marocaine Vie	63	70	84	70	84	70
Conventions de mise à disposition du personnel	La Marocaine Vie	-	-	-	-	50	506
Contrat de bail à usage commercial	SOGECAPITAL Gestion	316	253	425	310	266	351
Convention de mise à disposition du personnel	SOGECAPITAL Gestion	12 143	9 981	13 323	10 481	12 180	10 371
fourniture de services et d'assistance	SOGECAPITAL Gestion	-	-	-	-	-	50



Convention de prestations de services	SOGECAPITAL Gestion	-	-	-	-	-	-
Contrat de bail à usage commercial	SOGECAPITAL Bourse	260	286	349	308	363	301
Convention de rétrocession de commissions de courtage	SOGECAPITAL Bourse	32	47	-	22	24	50
Convention de mise à disposition du personnel	SOGECAPITAL Bourse	5 712	5 524	7 149	5 635	6 734	5 287
Convention de prestation de service	SOGECONTACT	-16 104	-10 881	-9 372	-10 833	-13 385	-11 658
Convention de garantie	EQDOM	-	-	-	-	-	-
Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc SSSC	EQDOM	1 670	374	449	387	464	387
Convention de détachement du personnel	EQDOM	8 563	7 978	11 258	8 499	11 229	9 373
Convention d'audit	EQDOM	286	499	825	487	441	-
Convention de gestion et de centralisation du service titres	EQDOM	330	300	330	300	180	150
Contrat de bail à usage commercial	EQDOM	170	144	-	-	-	-
Convention de prestations juridiques	EQDOM	-	151	181	250	300	250
Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc SSSC	ALD AUTOMOTIVE	-	75	174	56	-	56
Convention de commissionnement sur opérations avec les clients	ALD AUTOMOTIVE	393	457	833	391	276	435
Convention d'Audit	ALD AUTOMOTIVE	224	242	-	233	-	-
Contrat de bail à usage commercial	ALD AUTOMOTIVE	65	54	24	-	49	14
Contrat de prestation de conseil juridique	ALD AUTOMOTIVE	-	50	108	50	-	50
Contrat de bail	FONCIMMO	12	10	12	10	12	10



Convention d'intermédiation dans la cession d'actifs immobiliers SGMB Assistance	FONCIMMO	-3 927	-3 356	-	-	-	-
Convention de mise à disposition du personnel	FONCIMMO	2 012	1 473	1 617	1 554	1 889	1 711
Convention de recouvrement commercial	FONCIMMO	-4 981	-4 251	-	-	-	-
Contrat de bail	INVESTIMA	12	10	12	10	-	-
Convention de fourniture de services et d'assistance	INVESTIMA	2 281	2 251	2 632	2 309	2 704	2 371
Convention de mise à disposition de moyens humains et techniques	SG Offshore	4 597	4 904	6 138	4 722	7 534	6 719
Convention dans le domaine de la sécurité financière	SG Offshore	-	80	-	80	-	80
Convention de prestations de services pour la collaboration dans le domaine juridique	SG Offshore	-	-	-	-	-	70
Convention de mise à disposition du personnel	ATHENA Courtage	399	316	436	355	370	250
Contrat de bail à usage commercial	SOGECAPITAL Placement	60	48	75	52	44	51
Convention de fournitures de services et d'assistance	SOGECAPITAL Placement	-	-	-	-	-	25
Total		18 232	25 102	52 098	43 597	35 621	55 546

Source : SGMB



Bilan

Actif (en KMAD)	2017	2018	2019
Créances sur INVESTIMA	-	20 815	-
Créances sur SOGELEASE	3 445 802	4 683 600	4 038 338
Créances sur FONCIMMO	101 335	56 685	-
Créances sur SG TOS	1 569 077	1 458 758	796 598
Créances sur SOGEFINANCEMENT	-	-	-
Créances sur EQDOM	356 209	261 596	209 865
Créances sur ALD AUTOMOTIVE	821 877	833 475	-
Créances sur SOGECONTACT	-	-	-
Créances sur SOGECAPITAL GESTION	-	-	-
Créances sur SOGECAPITAL PLACEMENT	-	-	-
Créances sur SOGECAPITAL BOURSE	-	-	-
Passif (en KMAD)	2017	2018	2019
Dettes SOGEBOURSE	-	-	-
Dettes GESTAR	-	-	-
Dettes INVESTIMA	9 756	23 601	33 639
Dettes SOGEPLACEMENT	-	-	-
Dettes FONCIMMO	1 206	816	101
Dettes Tanger Off-Shore	66 122	42 729	-
Dettes La Marocaine Vie	15 591	4 238	-
Dettes SOGEFINANCEMENT	51 462	52 034	50 726
Dettes ATHENA COURTAGE	1 896	1 444	1 507
Dettes EQDOM	41 196	0	-
Dettes SOGECONTACT	4 031	1 153	211
Dettes ALD AUTOMOTIVE	-	78	-
Dettes SOGECAPITAL GESTION	1 057	489	170
Dettes SOGECAPITAL PLACEMENT	8	21	21
Dettes SOGECAPITAL BOURSE	712	134	2 355

Source : SGMB

Les créances et dettes de SGMB vis-à-vis de ses filiales du type prêts-emprunts ou autres crédits de trésorerie sont rémunérées aux conditions tarifaires négociées avec la contrepartie. Il s'agit pour la plupart des cas d'une autorisation de découvert ou de CMT en faveur des filiales.



Récapitulatif des flux intragroupe

Produits en provenance des filiales (en KMAD)(*)	2017	2018	2019
Produits INVESTIMA	2 261	2 319	2 371
Produits SOGECAPITAL BOURSE	5 857	5 965	5 638
Produits SOGELEASE	7 859	9 893	3 928
Produits FONCIMMO	1 483	1 554	1 711
Produits SG TOS	4 984	4 959	7 947
Produits LMV	224	227	691
Produits SOGEFINANCEMENT	-	-	-
Produits EQDOM	9 446	9 923	10 160
Produits SOGECONTACT	-	-	-
Produits ATHENA COURTAGE	316	407	250
Produits SOGECAPITAL GESTION	10 234	10 791	10 772
Produits ALD	878	730	555
Produits SOGECAPITAL PLACEMENT	48	52	76
Charges à destination des filiales (en KMAD)(*)	2017	2018	2019
Charges INVESTIMA	-	-	-
Charges SOGECAPITAL BOURSE	-	-	-
Charges SOGELEASE	-	1 587	971
Charges FONCIMMO	7 607	-	-
Charges SG TOS	-	-	277
Charges LMV	-	-	-
Charges SOGEFINANCEMENT	-	-	-
Charges EQDOM	-	-	-
Charges SOGECONTACT	10 881	10 833	11 658
Charges ATHENA COURTAGE	-	-	-
Charges SOGECAPITAL GESTION	-	-	-
Produits ALD	-	-	-
Charges à destination de la maison mère(**) (en KMAD)(*)			
Montant des charges	56 382	73 975	41 224
Dividendes versées par les filiales			
LA MAROCAINE VIE	4 367	8 135	15 558
SOGECAPITAL BOURSE	22 500	-	-
SOGECAPITAL GESTION	23 450	24 670	28 432
INVESTIMA	8 071	-	-
SOGECAPITAL PLACEMENT	520	680	576
SOGELEASE	42 000	49 000	51 800
SG TOS	17 569	8 989	10 452
SOGEFINANCEMENT	-	-	-
EQDOM	26 653	72 676	69 984
ALD AUTOMOTIVE	908	1 374	2 400
FONCIMMO	-	-	-
SOGECONTACT	-	-	-
ATHENA COURTAGE	44 807	49 898	51 938

(*) Flux issus des conventions réglementées

(**) SG France

Source : SGMB



Flux dans le cadre des conventions réalisées aux conditions de marché entre SGMB et ses filiales

Les transactions opérées entre SGMB et les parties qui lui sont liées réalisées aux conditions de marché prévalent au moment de la réalisation de transactions :

➤ Relations entre les sociétés consolidées du Groupe :

En KMAD	2017		2018		2019	
	MEQ	IG	MEQ	IG	MEQ	IG
Actifs						
Prêts, avances et titres	-	5 241 668	-	6 570 112	-	5 009 306
Comptes ordinaires	-	669 321	-	695 793	-	1 359 911
Prêts	-	4 471 012	-	5 817 634	-	3 533 296
Titres	-	101 335	-	56 685	-	116 099
Actifs divers	-	-	-	720	-	55 235
Total	-	5 241 668	-	6 570 832	-	5 064 541
Passif						
Dépôts	-	5 140 339	-	6 510 525	-	4 893 207
Comptes ordinaires	-	669 320	-	695 793	-	1 449 503
Autres emprunts	-	4 471 019	-	5 814 732	-	3 443 704
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-
Passifs divers	-	101 329	-	56 681	-	171 334
Total	-	5 241 668	-	6 567 206	-	5 064 541
Engagements de financement et de garantie	-	-	-	-	-	-
Engagement donnés	-	3 857 807	-	-	-	-
Engagement reçus	-	-3 857 807	-	-	-	-

Source : Société Générale Marocaine de Banques – Comptes consolidés

(1) Mise en équivalence

(2) Intégration Globale

➤ Eléments de résultats relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées :

En KMAD	2017		2018		2019	
	MEQ	IG	MEQ	IG	MEQ	IG
Intérêts et produits assimilés	-	171 410	-	185 681	-	173 304
Intérêts et charges assimilés	-	172 716	-	186 444	-	174 972
Commissions (produits)	-	26 276	-	19 062	-	24 308
Commissions (charges)	-	627	-	459	-	405
Prestations de services données	-	14 004	-	15 158	-	16 969
Prestations de services reçues	-	-	-	-	-	-
Loyers reçus	-	3 999	-	2 825	-	3 168
Autres	-	42 345	-	35 823	-	42 372

Source : Société Générale Marocaine de Banques – Comptes consolidés



IV. Activité

IV.a. Le secteur bancaire au Maroc

IV.a.1. Cadre légal et réglementaire

La loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés promulguée par le Dahir 1-05-178 du 15 Moharrem 1427 (14 février 2006) en révision de la loi bancaire de 1993 a reconsidéré les statuts de Bank Al Maghrib.

Les principaux apports de cetteloi qui converge vers les principes fixés par le comité de Bâle, consistent à renforcer l'autonomie de BANK AL MAGHRIB en matière de politique monétaire et ses pouvoirs en matière de contrôle et de supervision. Par ailleurs, l'élargissement du rôle des commissaires aux comptes, la révision des règles régissant la gestion des crises, le renforcement de la protection des déposants et l'institution d'une collaboration entre les autorités de contrôle du secteur financier ont également fait l'objet des modifications apportées par la révision de la loi de 1993. En plus de l'application des normes Bâle II, BAM a imposé aux banques commerciales du royaume de passer aux normes IAS/IFRS et ce depuis 2008.

En 2012, Bank Al-Maghrib s'est engagé dans la mise en œuvre de la réforme dite Bâle III, qui regroupe les mesures élaborées par le Comité de Bâle suite à la crise financière internationale de 2007. L'objectif de cette réforme est d'améliorer la capacité du secteur bancaire à absorber les chocs liés à des tensions financières ou économiques et de réduire le risque de propagation à l'économie réelle. Les mesures publiées dans ce cadre par le Comité de Bâle sont diverses, renforçant à la fois les règles de suivi micro-prudentiel des banques, mais aussi les instruments macro-prudentiels destinés à prévenir la formation de risques systémiques.

Pour assurer la convergence du cadre prudentiel marocain avec les standards de Bâle III, Bank Al Maghrib a opté pour une approche progressive, en privilégiant les deux principaux volets de Bâle III relatifs aux fonds propres et au ratio de liquidité à court terme (LCR – Liquidity Coverage Ratio).

Par ailleurs, une nouvelle loi bancaire (loi n°103-12) a été adoptée par le parlement le 24 novembre 2014 et a été publiée au bulletin officiel au le 22 janvier 2015. Les principaux apports de la loi n°103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés portent notamment sur :

- ✓ L'élargissement du périmètre de la supervision bancaire : Supervision intégrale des Associations de Micro-Crédit et Banques offshore y compris agrément, réglementation, traitement des difficultés et application des sanctions ;
- ✓ L'introduction de dispositions régissant l'activité de banques participatives, exercée à travers une banque dédiée ou par une banque conventionnelle dans le cadre de fenêtres ;
- ✓ Le renforcement des règles relatives à la gouvernance bancaire : introduction des administrateurs indépendants, consécration des comités d'audit et institution d'un comité risque émanant de l'organe d'administration ;
- ✓ La mise en place d'un nouveau dispositif de surveillance macro-prudentielle couvrant l'ensemble du secteur financier : Institution d'un Comité inter-autorités chargé de la coordination des actions de ses membres, l'évaluation des risques systémiques et la mise en œuvre de toutes mesures pour les prévenir et en atténuer les effets ;
- ✓ Le renforcement du régime de résolution des crises bancaires à travers l'élargissement des instruments juridiques pour le traitement des difficultés d'établissements de crédit et l'introduction d'une procédure d'urgence, si les circonstances le nécessitent ;
- ✓ Le renforcement de la protection de la clientèle à travers l'élargissement des prérogatives de Bank Al-Maghrib en la matière et le renforcement du système de garantie des dépôts ;
- ✓ La mise en conformité de la loi bancaire avec d'autres textes législatifs.



Le tableau suivant présente plusieurs indicateurs pris en compte pour évaluer la stabilité financière des institutions financières, leurs définitions, ainsi que les seuils fixés par BAM :

Critères	Définitions	Taux
Ratio de solvabilité	Rapport entre les fonds propres et assimilés d'une banque et ses engagements pondérés en fonction des risques de signature. Ce ratio a été relevé à 12% à partir de fin avril 2012.	$\geq 12\%$
Ratio Tier I	Rapport entre les fonds propres de catégorie 1 d'une banque et le total des risques de marché et de crédit pondérés.	$\geq 9\%$
Ratio de liquidité des banques (LCR)	Rapport entre le montant des actifs liquides de haute qualité et les sorties nettes de trésorerie, sur les 30 jours calendaire.	$\geq 100\%$ à partir du 01/07/2019
Ratio de division des risques	Rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction de leur degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets de la banque.	$\leq 20\%$
Classification des créances en souffrance et leur couverture par des provisions	Les créances en souffrance sont réparties en 3 catégories selon leur degré de risque : créances pré-douteuses, douteuses et contentieuses. Les provisions doivent être constatées déduction faite des garanties détenues (sûretés, hypothèques) et des agios réservés selon les niveaux suivants.	Pré-douteuses $\geq 20\%$ Douteuses $\geq 50\%$ Contentieuses $\geq 100\%$

Source : Bank Al-Maghrib

IV.a.2. Principales autorités de réglementations

Il va sans dire que les établissements bancaires au Maroc sont :

- ✓ Soumis à une réglementation comptable spécifique. Les règles et normes comptables qui leurs sont appliquées sont arrêtées par Bank Al Maghrib (BAM) après avis du comité des établissements de crédit et du Conseil National de la Comptabilité ;
- ✓ Contrôlés et supervisés par BAM et le Ministère des Finances. Ces deux institutions agissent sous la recommandation du Conseil National du crédit et de l'Épargne et du Conseil des Établissements de Crédit.



IV.a.3. Principales évolutions réglementaires

Année	Evolutions réglementaires
2017	En Juillet 2017, le conseil de gouvernement a examiné et adopté deux projets de décrets relatifs aux Sukuk et au Takaful, présentés par le ministre de l'Economie et des Finances. Ce dernier, a également adopté le projet de décret 2.17.180 complétant le décret 2.08.530 du 17 Rajab 1431 (30 juin 2010) portant application de la loi 33.06 sur la titrisation des actifs. Le Conseil de gouvernement a également adopté le projet de loi n°40-17 portant statut de Bank Al Maghrib, présenté par le ministre de l'Economie et des Finances. Ce projet consacre la refonte du statut de Bank Al Maghrib à travers l'élargissement de ses missions à la contribution à la prévention du risque systémique et au renforcement de la stabilité financière. Le texte prévoit ainsi d'attribuer à la banque centrale une autonomie totale en lui conférant le pouvoir de définir l'objectif de stabilité des prix, qui devient son objectif principal, et de conduire la politique monétaire en toute indépendance. Le projet précise que Bank Al Maghrib met en œuvre la politique du taux de change dans le cadre du régime de change et ses orientations fixées par le ministre chargé des finances après avis de la banque. Dans ce cadre, la banque a été également autorisée à utiliser les réserves de change dans un objectif de défense ou de préservation de la valeur du dirham en cas de régime de change flexible.
2018	L'introduction d'un régime de change flexible a été lancée en janvier 2018. Ce régime est basé sur une bande horizontale (+/-2,5%), à l'intérieur de laquelle le dirham peut fluctuer librement en fonction de l'offre et la demande sur le marché interbancaire des changes. Bank Al-Maghrib interviendra sur le marché uniquement si nécessaire afin de défendre l'intervalle ciblé. Sur le plan de la consolidation des comptes, Bank Al-Maghrib a accompagné les établissements de crédit, dans le cadre du chantier d'adoption de la norme comptable internationale « IFRS 9 » portant sur les instruments financiers et dont l'entrée en vigueur est fixée au 1er janvier 2018. Cette norme introduit notamment une rupture dans l'approche de dépréciation des portefeuilles de crédits bancaires, en instaurant, en particulier, un provisionnement prospectif des crédits dès leur octroi.
2019	Adoption de la norme comptable internationale IFRS 16 « locations » venant remplacer l'IAS 17 « contrats de location » et toutes les interprétations afférentes à la comptabilisation de tels contrats. Applicable à compter du 1er Janvier 2019, à la différence de l'IAS 17, l'IFRS 16 instaure un modèle visant à uniformiser le traitement comptable accordé aux contrats de location simple et de location financement. Ainsi, la comptabilisation d'un actif loué impliquera la constatation d'un « droit d'utilisation » à l'actif et d'une « dette locative » au passif. L'application de l'IFRIC 23 à partir du 1^{er} Janvier 2019 clarifiant l'application des dispositions d'IAS 12 « Impôts sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation des actifs et passifs d'impôts en situation d'incertitude dans les traitements fiscaux. La finalisation de nouvelles réglementations dans le domaine de la finance participative, de l'intégrité financière et de la protection du consommateur de la part de Bank Al Maghrib qui concernent notamment : - L'accompagnement du développement de l'industrie de la finance participative et la poursuite du parachèvement du cadre contractuel et réglementaire. Dans ce cadre, BAM a délivré à la Caisse Centrale de Garantie (CCG) un agrément à l'effet d'exercer, à travers une fenêtre dédiée, les activités de la garantie participative et a œuvré à faciliter l'élaboration des contrats produits de financement et d'épargne et leur labellisation par le Conseil Supérieur des Ouléma. Le dispositif réglementaire de cette activité a été également complété par l'élaboration de la circulaire sur le fonctionnement du fonds de garantie des dépôts des banques participatives. - Dans le cadre des initiatives lancées au niveau national au cours du 4^{ème} trimestre 2019 pour l'amélioration de l'accès des TPE au financement bancaire, Bank Al-Maghrib a engagé une réforme,



	entrée en vigueur début de 2020, visant à amender la réglementation en vigueur à travers l'introduction d'un facteur de soutien prudentiel destiné à réduire les exigences en fonds propres au titre du risque de crédit, requises des établissements de crédit au titre du financement des TPE. - Bank Al-Maghrib a modifié et complété en 2019 la circulaire relative au devoir de vigilance incombant aux établissements de crédit et organismes assimilés. Elle a également publié deux directives portant respectivement sur l'approche fondée sur les risques ainsi que sur les modalités d'identification et de connaissance des relations d'affaires, des bénéficiaires, des effectifs et des clients occasionnels. Elle a aussi élaboré un guide relatif aux exigences applicables aux Associations de Micro-Crédit (AMC) en matière de LBC/FT32, afin de renforcer la compréhension de leurs obligations en matière de devoir de vigilance et les aider à appliquer les mesures nationales édictées à ce sujet. - Bank Al-Maghrib a continué d'œuvrer pour le renforcement de la protection de la clientèle et son ancrage dans les priorités stratégiques des établissements assujettis. Dans ce cadre, elle a fixé les règles de délivrance des mainlevées sur garantie visant notamment à optimiser leur délai de traitement et réduire le nombre de différends y afférents. Dans le prolongement de ses actions visant à renforcer la concurrence bancaire, elle a édicté une nouvelle directive portant sur la mobilité bancaire. Elle a, par ailleurs, établi une convention de coopération avec le Conseil de la Concurrence, conclue début 2020, à l'effet de renforcer l'action conjointe des deux autorités.
2020	Au lundi 9 mars 2020, la bande de fluctuation du dirham marocain passe de plus ou moins 2,5% à plus ou moins 5% par rapport à un cours central fixé par la banque centrale du pays Bank Al-Maghrib. Cet élargissement s'inscrit dans le cadre de la poursuite du processus de réforme du régime de change, qui a été initié en janvier 2018, et intervient après l'atteinte des objectifs assignés à la première phase.



IV.a.4. Aperçu du secteur bancaire marocain²³

Le secteur bancaire joue un rôle important dans l'économie marocaine. A travers ses deux principales activités, collecte de l'épargne et allocation des crédits, il est la locomotive du développement de l'économie nationale.

IV.a.4.1. Faits marquants

Les principaux faits marquants relatifs au secteur bancaire et survenus entre 2017 et 2019 sont les suivants :

Année	Faits marquants
2017	▪ Bank Al Maghrib maintient le taux directeur à 2,25% ; ▪ En janvier 2017, le comité des établissements de crédit a émis un avis favorable à cinq demandes d'agrément pour la création de banques participatives ainsi que 3 fenêtres participatives. Les cinq demandes de création de banques participatives ont été formulées par CIH Bank, BMCE Bank of Africa, la Banque Centrale Populaire, le Crédit Agricole du Maroc et Attijariwafa Bank. SGMB a obtenu l'agrément de BAM pour commercialiser sous l'enseigne de la fenêtre participative « Dar Al Amane » une offre de produits et services de finance participative en mai 2017.
2018	▪ Bank Al Maghrib maintient le taux directeur à 2,25% ; ▪ En janvier 2018, adoption d'un régime de change flexible : Ce régime est basé sur une bande horizontale (+/-2,5%), à l'intérieur de laquelle le dirham peut fluctuer librement en fonction de l'offre et la demande sur le marché interbancaire des changes. Bank Al-Maghrib interviendra sur le marché uniquement si nécessaire afin de défendre l'intervalle ciblé ; ▪ En janvier 2018, l'entrée en vigueur de la norme IFRS 9 en remplacement des dispositions de la norme IAS 39 ; ▪ Le communiqué du Comité des Etablissements de Crédit relatif à l'Octroi d'agréments pour l'exercice de l'activité d'établissement de paiement en 2018.
2019	▪ En septembre 2019 Bank Al-Maghrib a décidé de maintenir le taux directeur à 2,25% mais a réduit le taux de la réserve monétaire obligatoire de 4% à 2% compte tenu des besoins importants de liquidités ; ▪ En janvier 2019, l'entrée en vigueur de la norme IFRS 16 en remplacement des dispositions de la norme IAS 17 ; ▪ En janvier 2019, l'entrée en vigueur de la norme IFRIC 23 en clarifiant l'application des dispositions d'IAS 12.
2020	▪ Baisse par la Banque Centrale de son taux directeur de 25 points de base en mars 2020 à 2,00% ; ▪ Baisse par la Banque Centrale de son taux directeur de 50 points de base en juin 2020 à 1,50% ; ▪ Suppression par Bank Al-Maghrib du taux de la réserve obligatoire des banques, qui passe ainsi de 2% à 0%.

IV.a.4.2. Paysage bancaire marocain

Les établissements bancaires sont placés sous la tutelle et la supervision de Bank Al Maghrib et du Ministère des Finances. Ces deux institutions agissent sous la recommandation du Conseil National du Crédit et de l'Epargne.

Globalement, le nombre d'établissements de crédit et organismes assujettis au contrôle de Bank Al-Maghrib s'est maintenu à 86 établissements. La population des banques est restée stable à 24.

Le paysage bancaire a été marqué en 2018 par le démarrage de l'activité de banques participatives agréées en 2017 et l'octroi des premiers agréments sous le statut d'établissements de paiement habilités à exercer l'activité des services de paiement adossés à des comptes de paiement.

²³Sources : Rapports annuels de la supervision bancaire de Bank Al Maghrib / statistiques GPBM



L'activité et l'offre de produits des banques dites participatives doivent être conformes aux préceptes de la charia islamique. Les 6 produits mentionnés dans le texte de loi n°40-17, à savoir Mourabaha, Ijara, Moucharaka, Moudaraba, Salam et Istisnâa, sont les produits les plus couramment utilisés par la finance islamique.

Le rythme d'évolution du réseau bancaire a continué à décélérer à 1,1% en 2019, contre 1,8% en 2018 et 1,7% en 2017, une moyenne de 4% au cours de la période 2013/2015 et 9% sur la période 2007/2016. Cette décélération est à mettre en relation avec le développement des canaux digitaux via internet et le mobile. En 2018, le nombre de guichets bancaires s'est établi à 6 503 en 2018, soit 115 agences additionnelles par rapport à 2017, dont 56 nouveaux guichets ouverts par les banques participatives. A fin 2019, le nombre de guichets bancaires a atteint 6 808, évoluant de 298 guichets.

A fin 2018, le nombre de comptes bancaires a ralenti avec une hausse annuelle de 4,7% à environ 27 millions, après 6,4% à fin 2017. S'agissant des comptes ouverts par les banques participatives, leur nombre s'est établi à environ 56 mille contre 27 mille comptes à fin 2017.

Le nombre de particuliers ayant au moins un compte bancaire, rapporté à la population adulte, a progressé de 4 points, d'une année à l'autre, à 60%. Par genre, ce taux ressort à 40% pour les femmes et 77% pour les hommes, contre 37% et 77% respectivement à fin 2017, faisant ressortir une amélioration du taux de détention de comptes bancaires par les femmes.

Le secteur bancaire marocain se décline en quatre catégories d'établissements :

Les banques de dépôts classiques :

Les principales banques de dépôts classiques sont au nombre de cinq. Attijariwafa Bank, BMCE Bank et trois filiales de banques françaises (Société Générale Marocaine de Banques, BMCI, CFG Bank et Crédit du Maroc) constituent ce groupement.

Les ex-organismes financiers spécialisés :

Ces établissements sont spécialisés dans le financement de secteurs d'activités particuliers. Il s'agit de CIH Bank et du CAM.

Diverses autres banques :

La création de ce type d'établissement répond à des besoins spécifiques. Il s'agit d'Al Barid Bank, de Bank Al Amal, Citibank, MediaFinance, et le Fonds d'Équipement Communal.

Par ailleurs, le secteur bancaire marocain compte une présence significative de banques étrangères. D'une part, les filiales françaises sont importantes puisqu'elles figurent parmi les premières banques du Maroc :

- La BMCI est détenue à hauteur de 66,7% par BNP Paribas ;
- Société Générale Marocaine de Banques est contrôlée à 57,5% par le groupe Société Générale ;
- Le Crédit du Maroc est détenu à hauteur de 78,7% par Crédit Agricole SA.

D'autre part, des banques étrangères détiennent des participations dans les banques locales :

- Le capital de BMCE Bank est détenu à 24,5% par la Banque Fédérative du Crédit Mutuel ;
- Santusa Holding (Groupe Santander) détient 5,11% d'Attijariwafa Bank ;
- BPCE détient 4,07% du capital de BCP.



IV.a.5. Evolution du secteur bancaire marocain

Sont comprises dans le secteur bancaire : Al Barid Bank, Arab Bank, Attijariwafa Bank (AWB), Bank Al Amal, BMCE, BMCI, BCP, CAM, CDG Capital, CDM, CFG Bank, CIH Bank, Citibank, FEC, La Caixa, Media Finance, Sabadell, SGMB et UMB.

Répartition du marché bancaire au 31 décembre 2019

En MMAD	BCP	AWB	BMCE	CAM	SGMB	BMCI	Autres	Total secteur bancaire
Dépôts	247 543	232 352	129 328	78 337	64 102	44 220	154 160	950 042
Crédits	223 110	240 449	123 759	83 393	80 818	52 091	135 226	938 845
Engagements hors bilan donnés	51 936	131 961	22 232	16 087	18 816	22 508	37 736	301 276
Engagements hors bilan reçus	21 308	17 520	11 199	0,00	7 578	4 356	20 707	82 669

Source : GPBM

Au 31 décembre 2019, les encours des six premières banques du Royaume, représentent 84% des dépôts, et 86% des crédits et 87% des engagements hors bilan donnés.

Répartition du marché bancaire au 30 juin 2020

En MMAD	BCP	AWB	BMCE	CAM	SGMB	BMCI	Autres	Total secteur bancaire
Dépôts	259 256	233 432	127 855	76 355	64 432	44 635	163 516	969 482
Crédits	227 063	243 078	133 211	83 614	83 545	53 136	145 238	968 885
Engagements hors bilan donnés	57 900	137 341	21 786	11 885	15 993	22 147	37 426	304 479
Engagements hors bilan reçus	23 515	16 175	13 780	0	12 826	6 292	20 463	93 050

Source : GPBM

Quant au 30/06/2020, les six premiers acteurs bancaires capturent à eux seuls 83% des dépôts, 85% des crédits et 88% des engagement hors bilan donnés.



IV.a.5.1. Ressources bancaires

Au cours de ces dernières années, les ressources du secteur bancaire marocain ont évolué comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

En MMAD	2017	2018	Var 17/18	2019	Var 18/19	30/06/ 2020	Var 19/S1 2020
Dettes envers les Sociétés de Financement	5 318	3 924	-26%	3 423	-13%	4 619	35%
Comptes ordinaires des sociétés de financement	1 490	1 535	3%	968	-37%	2 332	>100%
Valeurs données en pension au jour le jour et à terme aux Sociétés de Financement	51	178	>100%	220	24%	53	-76%
Emprunts de trésorerie SF (J/J et à terme)	375	10	-97%	0	-100%	10	>100%
Emprunt Financier SF	3235	2 155	-33%	2 183	1%	2 210	1%
Autres Comptes Créiteurs et Dettes Diverses en Instance	167	47	-72%	51	9%	14	-73%
Dépôts de la clientèle	898 873	924 886	3%	950 042	3%	969 482	2%
Comptes chèques	391 242	409 729	5%	427 918	4%	452 129	6%
Comptes courants	148 593	148 475	0%	160 653	8%	168 050	5%
Comptes d'épargne	152 992	158 303	3%	165 553	5%	165 378	0%
Dépôts à terme	159 129	164 444	3%	155 637	-5%	143 918	-8%
Autres dépôts et comptes créditeurs	46 917	43 936	-6%	40 282	-8%	40 006	-1%
Emprunts Financiers Extérieurs	4 215	5 245	24%	8 769	67%	13 776	57%
Titres de créances émis	57 193	61 013	7%	73 963	21%	69 845	-6%
Certificats de Dépôts	47 405	52 803	11%	64 511	22%	60 562	-6%
Emprunts obligataires émis	8 930	7 632	-15%	9 097	19%	9 030	-1%
Autres titres émis	858	579	-33%	356	-39%	253	-29%
Total Ressources secteur bancaire	965 599	995 068	3%	1 036 198	4%	1 057 722	2%

Source : GPBM

Evolution entre 2019 et le 30/06/2020

Au S1 2020, le secteur bancaire a récolté 1 056 Mds MAD de ressources, soit 2% de plus qu'en 2019. Les ressources sont constituées majoritairement de dépôts de clientèle (avec une part de 92%) et des titres de créance émis (avec une part de 7%). Les dettes envers les sociétés de financement et les emprunts financiers extérieurs ne représentent que 0,4% du total des ressources du secteur bancaire.

L'augmentation des ressources au 30/06/2020 est expliquée par :

- La hausse des emprunts financier extérieurs de +57% pour s'établir à 13 776 MMAD au S1 2020 contre 8 769 MMAD en 2019 ;
- Le passage des dépôts de la clientèle de 950 042 MMAD en 2019 à 969 482 MMAD au 30/06/2020 (+2%) ;
- La baisse des titres de créances émis de 4 119 MMAD entre le 31/12/2019 et le 30/06/2020 soit -6%.

Evolution entre 2018 et 2019

Au 31 décembre 2019, le secteur bancaire a récolté 1 036 Mds MAD de ressources, en augmentation par rapport à 2018 (+4%). Les ressources sont constituées majoritairement de dépôts de clientèle (avec une part de 92%) et des titres de créance émis (avec une part de 7%). Les dettes envers les sociétés de financement et les emprunts financiers extérieurs représentent 1% du total des ressources du secteur bancaire.

L'augmentation des ressources au 31 décembre 2019 est expliquée par :



- La progression des dépôts de la clientèle de 3% pour s'établir à 949 Mds MAD.
- L'augmentation des emprunts financier extérieurs de 67% pour s'établir à 8 769 MMAD en 2019 contre 5 245 MMAD en 2018.
- La hausse des titres de créance émis de 21% pour s'établir à 74 Mds MAD expliquée principalement par la progression de 22% des émissions de certificats de dépôts qui représentent 6% des ressources totales ainsi que l'évolution des emprunts obligataires émis de +1,5 Md MAD.

Evolution entre 2017 et 2018

A fin 2018, le secteur bancaire a récolté 995 Mds MAD de ressources, en augmentation par rapport à 2017 (+3%). Les ressources sont constituées majoritairement de dépôts de clientèle (avec une part de 93%) et des titres de créance émis (avec une part de 6%). Les dettes envers les sociétés de financement et les emprunts financiers extérieurs représentent 1% du total des ressources du secteur bancaire.

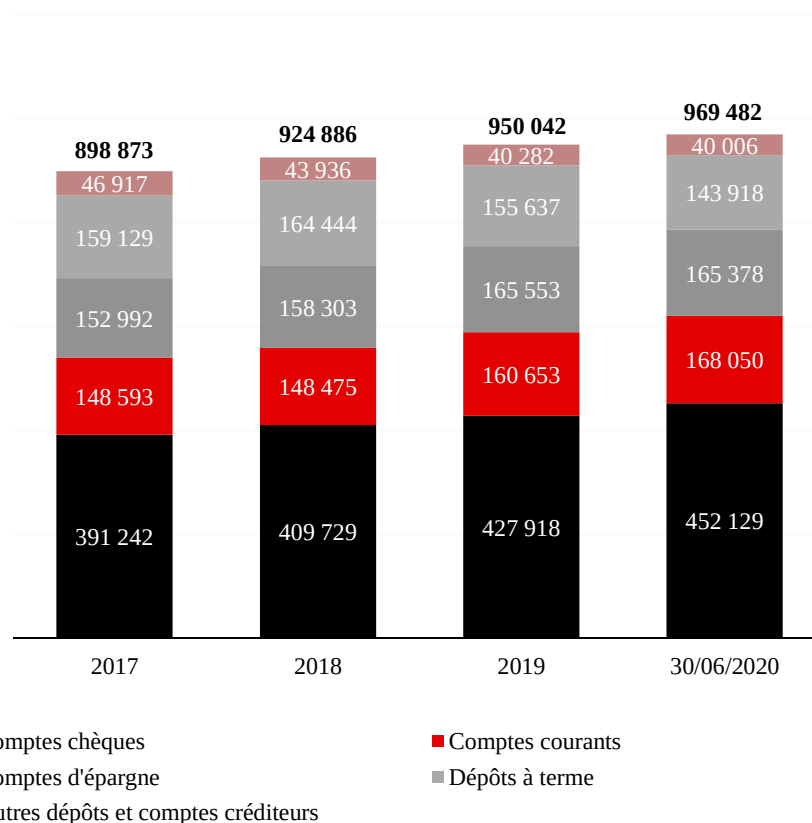
L'augmentation des ressources en 2018 est expliquée par :

- La progression des dépôts de la clientèle de 3% pour s'établir à 925 Mds MAD.
- La hausse des titres de créance émis de 7% pour s'établir à 61 Mds MAD expliquée principalement par la progression de 11% des émissions de certificats de dépôts qui représentent 5% des ressources totales.

L'augmentation des ressources en 2017 est expliquée par :

- La progression des dépôts de la clientèle de 6% pour s'établir à 899 Mds MAD.
- La hausse des titres de créance émis de 10% pour s'établir à 57 Mds MAD expliquée principalement par la progression de 9% des émissions de certificats de dépôts qui représentent 5% des ressources totales.

Répartition des dépôts de la clientèle (en MMAD)



Source : GPBM



Evolution entre 2019 et le 30/06/2020

Au 30 juin 2020, les dépôts de la clientèle dans le secteur bancaire se sont établis à 969 Mds MAD contre 950 Mds MAD en 2019, en augmentation par rapport à 2019 (+2%). Les dépôts de la clientèle sont constitués majoritairement des comptes chèques (avec une part de 47%), des comptes épargne (avec une part de 17%) et des comptes courants pour près de 17%.

L'augmentation des dépôts de la clientèle au 30 juin 2020 est expliquée par :

- L'augmentation des comptes chèques qui sont passé de 427,9 Mds MAD en 2019 à 452,1 Mds MAD au 30/06/2020 (+6%);
- La baisse des comptes épargne qui se sont établis à 165,4 Mds MAD au 30/06/2020 contre 165,6 Mds MAD en 2019 (-0,1%) ;
- La hausse comptes courants de +7,4 Mds MAD au 30/06/2020 soit une évolution de 5%.

Evolution entre 2018 et 2019

Au 31 décembre 2019, les dépôts de la clientèle dans le secteur bancaire se sont établis à 950 MMAD contre 924,8 MMAD en 2018, en augmentation par rapport à 2018 (+3%). Les dépôts de la clientèle sont constitués majoritairement des comptes chèques (avec une part de 45%), des comptes épargne (avec une part de 17,4%) et des comptes courants pour près de 16,9%.

L'augmentation des dépôts de la clientèle au 31 décembre 2019 est expliquée par :

- L'augmentation des comptes chèques qui sont passé de 409,7 MMAD en 2018 à 427,9 MMAD en 2019 (+4%);
- La hausse des comptes épargne qui se sont établis à 165,6 MMAD en 2019 contre 158,3 MMAD en 2018 (+5%) ;
- La hausse comptes courants de +7,3 MMAD en 2019 soit une évolution de 8%.

Evolution entre 2017 et 2018

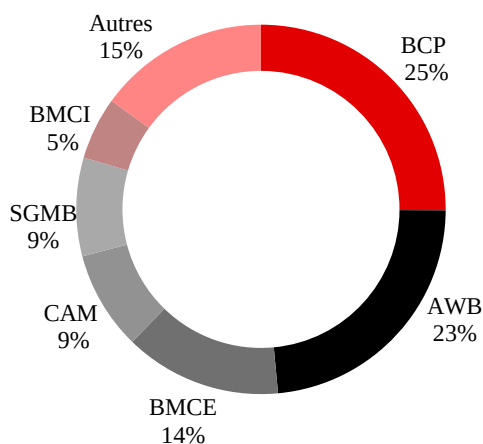
Au 31 décembre 2018, les dépôts de la clientèle dans le secteur bancaire se sont établis à 924,8 MMAD contre 898,9 MMAD en 2017, en augmentation par rapport à 2018 (+3%). Les dépôts de la clientèle sont constitués majoritairement des comptes chèques (avec une part de 44,3%), des comptes courants (avec une part de 17,8%) et des comptes épargne pour près de 17,1%.



Répartition des ressources

Au 31 décembre 2019, BCP et AWB, se partagent la moitié des ressources du marché bancaire marocain. La BMCE arrive en troisième place avec 14% des dépôts, suivie par Crédit Agricole du Maroc avec 8% des dépôts, Société Générale Marocaine de Banques avec 7% des dépôts et enfin BMCI qui en détient 5%.

Répartition des ressources au 30 juin 2020



Source : GPBM

Au 30 juin 2020, BCP et AWB, se partagent la moitié des ressources du marché bancaire marocain. La BMCE arrive en troisième place avec 14% des dépôts, suivie par Crédit Agricole du Maroc avec 9% des dépôts, Société Générale Marocaine de Banques avec 9% des dépôts et enfin BMCI qui en détient 5%.

Évolution des parts de marché des ressources (en MMAD):

Les parts de marché des six premières banques marocaines au cours des trois dernières années et du premier semestre 2020 évoluent comme suit :

En MMAD	2017		2018		2019		30/06/2020	
BCP	25%	242 075	25%	249 172	25%	254 287	25%	265 761
AWB	24%	228 796	24%	242 563	24%	247 398	24%	250 231
BMCE	14%	138 094	13%	133 536	13%	139 607	13%	139 216
CAM	8%	76 694	8%	82 938	8%	87 731	8%	86 204
SGMB	7%	65 534	7%	70 480	7%	75 427	7%	74 707
BMCI	5%	46 462	5%	52 038	5%	52 173	5%	51 090
Autres	17%	167 944	17%	164 342	17%	179 575	18%	190 514
Total	100%	965 599	100%	995 068	100%	1 036 197	100%	1 057 722

Source : GPBM



IV.a.5.2. Emplois bancaires

Au cours de ces dernières années, les emplois du secteur bancaire marocain ont évolué comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

En MMAD	2017	2018	Var 17/18	2019	Var 18/19	30/06/2020	Var 19/S1 2020
Créances sur les Sociétés de Financement	58 493	59 144	1%	55 065	-7%	55 385	1%
Comptes ordinaires des SF	3 275	2 339	-29%	4 222	80%	4 833	14%
Valeurs reçues en pension au jour le jour et à terme des SF	-	200	>100%	769	>100%	500	-35%
Comptes et prêts de trésorerie aux SF	12 904	15 173	18%	10 284	-32%	8 258	-20%
Prêts financiers aux SF	42 255	41 373	-2%	39 736	-4%	41 743	5%
Créances en souffrance sur SF nettes de provisions et d'agios réservés	59	59	0%	54	-9%	52	-4%
Créances sur la clientèle	782 619	837 268	7%	883 781	6%	913 500	3%
Comptes Chèques débiteurs	5 353	6 713	25%	6 715	0%	6 512	-3%
Comptes Courants débiteurs	74 600	75 333	1%	76 038	1%	75 910	0%
Crédits de trésorerie	86 909	94 897	9%	106 795	13%	122 911	15%
Crédits à l'équipement	192 904	200 268	4%	209 237	4%	209 516	0%
Crédits à la consommation	50 414	53 300	6%	55 293	4%	53 193	-4%
Crédits immobiliers	257 908	261 870	2%	269 844	3%	269 127	0%
Autres crédits	52 444	80 051	53%	90 602	13%	100 302	11%
Créances en souffrance brutes sur la clientèle	62 087	64 836	4%	69 256	7%	76 028	10%
Total Emplois Secteur Bancaire	841 112	896 412	7%	938 845	5%	968 885	3%

Source : GPBM

Evolution entre 2019 et le 30/06/2020

Au S1 2020, le secteur affiche un total d'emplois de 969 Mds MAD en hausse de 3% par rapport à 2019. Cette hausse est expliquée principalement par la hausse de 3% des créances sur la clientèle qui représentent 94% du total des créances.

Les créances sur les sociétés de financement, qui représentent 6% du total des créances, ont affiché une baisse de 1% passant de 55,1 Mds MAD en 2019 à 55,4 Md MAD au 30 juin 2020.

Evolution entre 2018 et 2019

Au 31 décembre 2019, le secteur affiche un total d'emplois de 939 Mds MAD en hausse de 5% par rapport à 2018. Cette hausse est expliquée principalement par la hausse de 6% des créances sur la clientèle qui représentent 94% du total des créances.

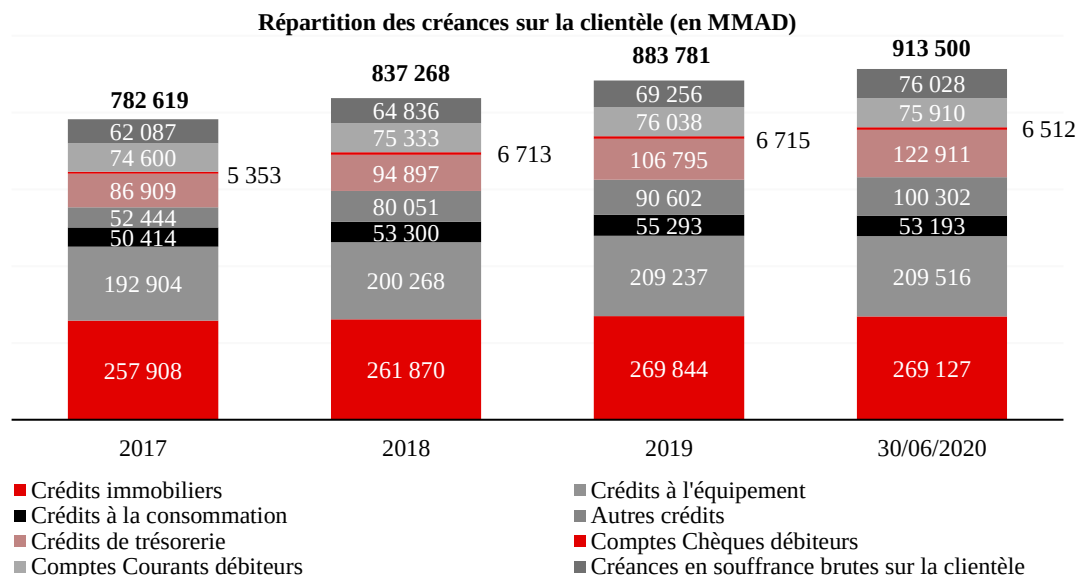
Les créances sur les sociétés de financement, qui représentent 6% du total des créances, ont affiché une baisse de -7% passant de 59 Mds MAD en 2018 à 55 Md MAD en décembre 2019.

Evolution entre 2017 et 2018

A fin 2018, le secteur affiche un total d'emplois de 896 Mds MAD, en augmentation de 7% par rapport à 2017. Cette évolution est expliquée principalement par la hausse de 7% des créances sur la clientèle qui représentent 93% du total des créances.

Les créances sur les sociétés de financement, qui représentent 7% du total des créances, ont affiché une hausse de 1% passant de 58 Mds MAD en 2017 à 59 Mds MAD en 2018.





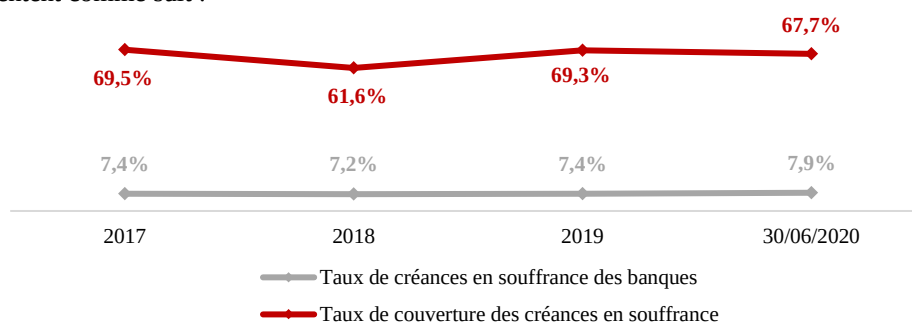
Source : GPBM

Au 30/06/2020, les crédits à l'immobilier affichent une croissance de 0%, et représentent 28% des crédits octroyés à la clientèle, suivi par les crédits à l'équipement avec 22% et les crédits de trésorerie avec 13%. Les créances en souffrance ont progressé de 11% pour atteindre 76 Mds MAD au premier semestre de 2020 contre 69 Mds MAD en 2019.

En 2019, les crédits à l'immobilier affichent une croissance de 3%, et représentent 29% des crédits octroyés à la clientèle, suivi par les crédits à l'équipement avec 22% et les crédits de trésorerie avec 11%. Les créances en souffrance ont progressé de 7% pour atteindre 69 Mds MAD en 2019 contre 65 Mds MAD en 2018.

En 2018, les crédits à l'immobilier affichent une croissance de 2%, et représentent 31% des crédits octroyés à la clientèle, suivi par les crédits à l'équipement avec 24% et les crédits de trésorerie avec 11%. Les créances en souffrance ont progressé de 4% pour atteindre 65 Mds MAD contre 62 Mds MAD en 2017.

Le taux de créances en souffrance²⁴ et le taux de couverture des créances en souffrance²⁵ sur la période 2017 – S1 2020 se présentent comme suit :



Source : GPBM

Répartition des crédits

En ce qui concerne les encours de crédit, les parts de marché de chacune des six banques précédemment citées se rapprochent des parts observées sur les ressources du marché. En effet, au 31 décembre 2019, AWB détient 26% du total des encours crédits, suivie par la BCP qui en détient 24%. SGMB arrive en 5^{ème} position avec 9% de parts des encours de crédit du secteur.

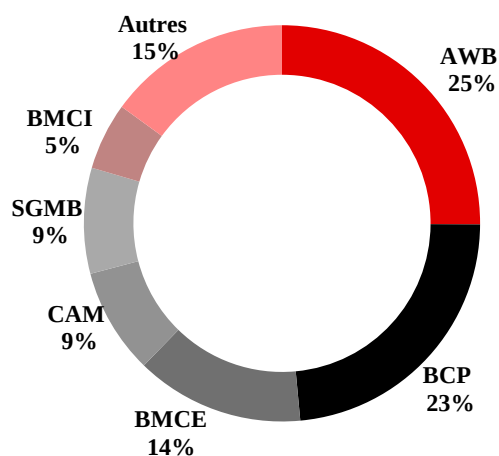
²⁴Taux de créances en souffrance = Créances en souffrance brutes / Crédits à l'économie

²⁵Taux de couverture créances en souffrance = Total des provisions et agios réserves / Créances en souffrance brutes sur la clientèle



Quant au 30/06/2020, AWB détient 25% du total des encours crédits, suivie par la BCP qui en détient 23%. SGMB arrive en 5^{ème} position avec 9% de parts des encours de crédit du secteur.

Répartition des crédits au 30 juin 2020



Source : GPBM

Évolution des parts de marché des crédits (en MMAD):

Les parts de marché détenues par les établissements du secteur bancaire relatif au crédit s'établissent comme suit :

En MMAD	2017		2018		2019		30/06/2020	
AWB	25%	209 723	26%	234 665	26%	240 449	25%	243 078
BCP	24%	201 868	24%	216 734	24%	223 110	23%	227 063
BMCE	15%	126 634	13%	120 493	13%	123 759	14%	133 211
CAM	8%	71 023	9%	77 683	9%	83 393	9%	83 614
SGMB	9%	71 668	8%	73 915	9%	80 818	9%	83 545
BMCI	6%	48 129	6%	50 479	6%	52 091	5%	53 136
Autres	13%	112 065	14%	122 443	14%	135 226	15%	145 238
Total	100%	841 111	100%	896 412	100%	938 845	100%	968 885

Source : GPBM

IV.a.5.3. Engagements hors bilan

Les engagements par signature concernent les engagements de financement ou de garanties données ou reçus par les banques en faveur de leur clientèle ou d'autres intermédiaires financiers. Il s'agit notamment de crédits documentaires à l'import ou à l'export, des accreditifs, avals, cautions de marchés, cautions de douanes, et autres obligations cautionnées.



L'évolution des engagements hors bilan du secteur bancaire entre 2017 et 2019 se détaillent comme suit :

En MMAD	2017	2018	Var 17/18	2019	Var 18/19	30/06/2020	Var 19/S1 2020
Engagements de financement donnés	130 570	148 158	13%	153 441	4%	154 231	1%
Dont engagements de financement en faveur des EC	7 315	3 870	-47%	4 339	12%	4 705	8%
Dont engagements de financement en faveur de la clientèle	123 255	144 288	17%	149 103	3%	149 526	0%
Engagements de garantie donnés	154 964	154 332	0%	145 647	-6%	150 248	3%
Dont engagements de garantie d'ordre des EC	49 644	51 285	3%	42 387	-17%	47 306	12%
Dont engagements de garantie d'ordre de la clientèle	105 320	103 047	-2%	103 260	0%	102 942	0%
Total Engagements hors bilan donnés	285 534	302 490	6%	301 276	0%	304 479	1%
Engagements de financement reçus	2 766	3 476	26%	4 353	25%	3 296	-24%
Dont engagements de financement reçus des EC	2 766	3 476	26%	2 853	-18%	1 796	-37%
Engagements de garantie reçus	82 209	86 672	5%	78 316	-10%	89 754	15%
Dont engagements de garantie reçus des EC	68 299	66 541	-3%	54 329	-18%	64 528	19%
Dont engagements de garantie reçus de la clientèle	13 910	20 131	45%	23 987	19%	25 225	5%
Engagements hors bilan reçus	84 975	90 148	6%	82 669	-8%	93 050	13%
Engagements hors bilan en souffrance	2 395	2 432	2%	3 044	25%	3 518	16%
<i>Dont provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature</i>	<i>1 400</i>	<i>1 609</i>	<i>15%</i>	<i>1 684</i>	<i>5%</i>	<i>1 719</i>	<i>2%</i>

Source : GPBM

Evolution entre 2019 et le 30/06/2020

Le volume global des engagements donnés par les banques s'est établi à 304,5 Mds MAD au 30 juin 2020 contre 301,3 Mds MAD en 2019. Une hausse qui s'explique essentiellement par la hausse des engagements de garantie donnés de +3%.

Au premier semestre 2020, les engagements hors bilan reçus par les banques se sont établis à 93 Mds MAD contre 82,7 Mds MAD en 2019. Cette hausse de +13% s'explique par l'effet combiné de :

- La hausse des engagements de garantie reçus qui passent de 78,3 Mds MAD à 89,8 Mds MAD à fin juin 2020 ;

Les engagements hors bilan en souffrance ont enregistré une hausse de 16% en passant de 3,0 Mds MAD en 2019 à 3,5 Mds MAD au 30/06/2020.

Evolution entre 2018 et 2019

Le volume global des engagements donnés par les banques s'est établi à 301,3 Mds MAD en 2019 contre 302,5 Mds MAD en 2018. Une baisse qui s'explique essentiellement par l'effet combiné de la baisse des engagements de financement donnés de -3% et la baisse des engagements de garantie donnés de -5%.

A fin 2019, les engagements hors bilan reçus par les banques se sont établis à 83 Mds MAD contre 90 Mds MAD en 2018. Cette baisse de -8% s'explique par l'effet combiné de :

- La baisse des engagements de garantie reçus qui passent de 87 Mds MAD à 78 Mds MAD à fin 2019 ;
- La hausse des engagements de financement reçus qui passent de 3,5 Mds MAD en 2018 à 4,4 Mds MAD en 2019.

Les engagements hors bilan en souffrance ont enregistré une hausse de 24% en passant de 2,5 Mds MAD en 2018 à 3 Mds MAD en 2019. Ils sont principalement composés de provisions pour risques d'exécution d'engagements.



Evolution entre 2017 et 2018

Le volume global des engagements donnés par les banques s'est établi à 302 Mds MAD en 2018 contre 286 Mds MAD en 2017. Cette hausse de 9% s'explique essentiellement par la hausse de 21% du volume des engagements de financement donnés qui ont atteint 158 Mds MAD en 2018 contre 131 Mds MAD en 2017.

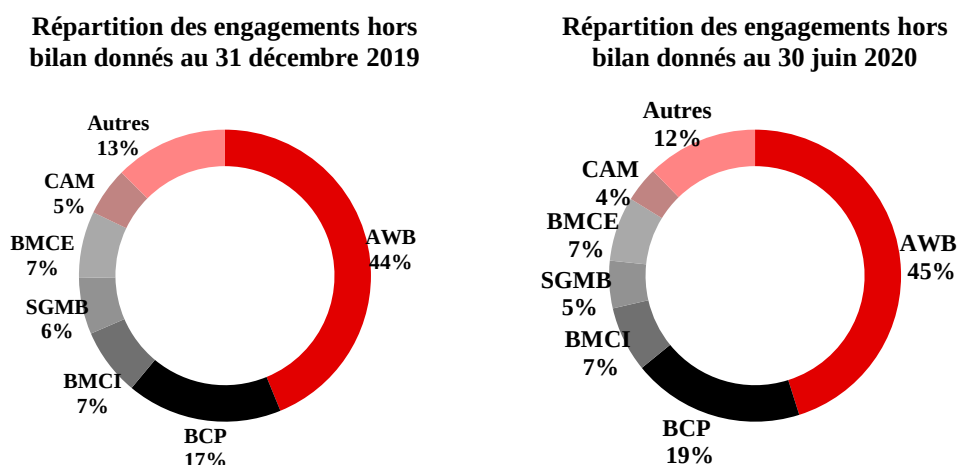
En 2018, les engagements hors bilan reçus par les banques se sont établis à 90 Mds MAD contre 85 Mds MAD en 2017. Cette augmentation de 6% s'explique par l'effet combiné de :

- La hausse des engagements de garantie reçus qui passent de 82 Mds MAD en 2017 à 87 Mds MAD en 2018 ;
- La hausse des engagements de financement reçus qui passent de 2,8 Mds MAD en 2017 à 3,5 Mds MAD en 2018.

Les engagements hors bilan en souffrance ont enregistré une légère hausse de 3%, passant de 2,4 Mds MAD en 2017 à 2,5 Mds MAD en 2018. Ils sont principalement composés de provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature à hauteur de 65% en 2018.

Engagements hors bilan donnés

AWB et BCP concentrent 61% des engagements hors bilan donnés. BMCI, Société Générale Marocaine de Banques, BMCE et CAM disposent respectivement de 7%, 6%, 7% et 5% des parts de marché des engagements hors bilan donnés en 2019.



Source : GPBM

AWB et BCP concentrent 64% des engagements hors bilan donnés. BMCI, Société Générale Marocaine de Banques, BMCE et CAM disposent respectivement de 7%, 5%, 7% et 4% des parts de marché des engagements hors bilan donnés au 30/06/2020.



Évolution des parts de marché des engagements hors bilan donnés (en MMAD) :

Les parts de marché des engagements hors bilan donnés par les établissements du secteur bancaire s'établissent comme suit :

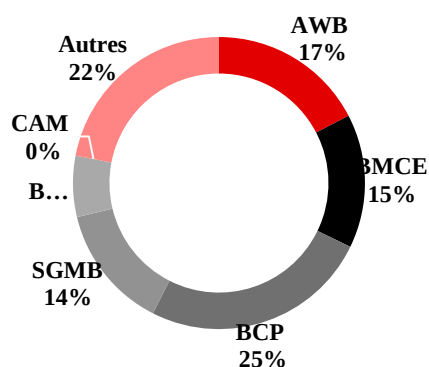
En MMAD	2017		2018		2019		30/06/2020	
AWB	41%	117 570	41%	123 730	44%	131 961	45%	137 341
BCP	18%	50 141	17%	52 095	17%	51 936	19%	57 900
BMCI	8%	22 531	9%	26 249	7%	22 508	7%	22 147
SGMB	8%	21 526	7%	22 110	6%	18 816	5%	15 993
BMCE	7%	21 266	6%	18 593	7%	22 232	7%	21 786
CAM	4%	10 299	5%	13 865	5%	16 087	4%	11 885
Autres	15%	42 201	15%	45 849	13%	37 736	12%	37 426
Total	100%	285 533	100%	302 490	100%	301 276	100%	304 479

Source : GPBM

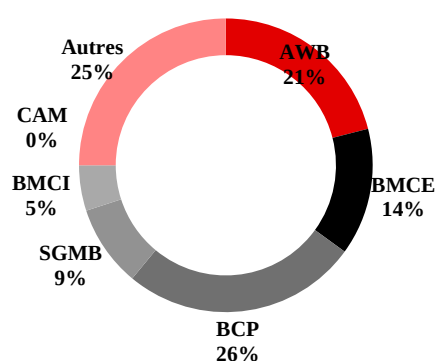
Engagements hors bilan reçus

Les six premières banques commerciales marocaines concentrent à fin 2018 près de 78% des engagements hors bilan reçus. En 2019, elles représentent près de 75% des engagements hors bilan reçus. En ce qui concerne le 30/06/2020 elles représentent 78% des engagements hors bilan reçus.

Répartition des engagements hors bilan reçus au 30 juin 2020



Répartition des engagements hors bilan reçus au 31 décembre 2019



Source : GPBM

Évolution des parts de marché des engagements hors bilan reçus (en MMAD):

Les parts de marché des engagements hors bilan reçus par les établissements du secteur bancaire s'établissent comme suit :

En MMAD	2017		2018		2019		30/06/2020	
AWB	24%	20 390	21%	19 188	21%	17 520	17%	16 175
BMCE	21%	17 845	18%	16 622	14%	11 199	15%	13 780
BCP	14%	11 964	17%	15 156	26%	21 308	25%	23 515
SGMB	12%	10 167	15%	13 351	9%	7 578	14%	12 826
BMCI	6%	4 864	7%	6 504	5%	4 356	7%	6 292
CAM	1%	1056	0%	0	0%	0	0%	0
Autres	22%	18 689	21%	19 327	25%	20 707	22%	20 463
Total	100%	84 975	100%	90 148	100%	82 669	100%	93 050



IV.b. Positionnement de la banque

Au 30/06/2020 SGMB occupe le 5^{ème} rang des banques marocaines en termes de positionnement par la taille de ses crédits et également par celle de ses ressources.

Au niveau des encours de crédits et de dépôts, SGMB occupe une part de marché respectivement de 8,6% et de 6,7% grâce à sa présence sur l'ensemble des marchés de clientèle : particuliers, professionnels, PME, grandes entreprises et institutionnels. Son développement sur les dernières années lui a permis de conforter ses parts de marché, dans un contexte très concurrentiel.

IV.c. Activité de SGMB

IV.c.1. Principales activités commerciales

IV.c.1.1. Marché des particuliers

Conquête et de fidélisation clients

• Une proximité renforcée auprès des jeunes actifs, fonctionnaires et salariés d'entreprises

L'année 2019 a été caractérisée par une forte concurrence entre les banques notamment pour la conquête de la clientèle des jeunes. Dans ce contexte, les actions de conquête axées essentiellement sur le renforcement des synergies inter-marchés et filiales, ainsi que sur l'exploitation de partenariats à fort potentiel, doivent leur réussite à la proximité renforcée avec les clients et partenaires et à une présence soutenue sur le terrain.

À cet égard, les Conventions Salariés constituent un véritable levier de conquête et d'équipement clients. C'est ainsi qu'en 2019, plus de deux cent conventions ont été signées et actualisées.

Ces conventions permettent aux salariés d'entreprises de bénéficier d'une gamme complète de produits et services à tarification ajustée, pour répondre à leurs attentes essentielles (gestion de leurs comptes, financement de projets, accès au logement, prévoyance...).

SGMB reste également proche de la clientèle des fonctionnaires. En 2019, la banque a signé un partenariat avec la Fondation Mohammed VI de la Promotion des Œuvres Sociales de l'Education et de la Formation (POSEF) dans le cadre du programme Imtilak, pour permettre aux adhérents de la Fondation d'accéder à la propriété via des offres de financement aux conditions avantageuses.

L'offre Salaf Bayti Imtilak propose trois mécanismes de financement, s'appuyant sur l'octroi de deux crédits cumulables : crédit partiellement subventionné avec un crédit complémentaire, crédit totalement subventionné avec un crédit complémentaire ou un crédit soutenu, jumelé avec une aide forfaitaire.

• Au plus proche de la clientèle Bonne et Haut de gamme

Société Générale Maroc continue à asseoir son image de banque universelle tout en accordant à sa clientèle cœur de cible une importance singulière, permettant le renforcement de ses positions auprès de ce segment de marché.

Courant 2019, dans un contexte de transformation, la banque a accéléré le déploiement de divers chantiers permettant la dynamisation de ce segment en favorisant la proactivité et la proximité, notamment via des événements et rencontres orientés vers le conseil et l'expertise.

Des efforts particuliers ont également été consentis sur la qualité relationnelle à travers la création d'agences spécialisées, le déploiement d'un dispositif d'experts métiers dédiés, la mise en place de parcours clients optimisés et l'enrichissement de l'offre produits pour mieux répondre aux besoins et attentes de cette catégorie de clientèle.



• Un dispositif adapté pour les marocains du monde

Durant l'année 2019, le marché des Marocains du Monde a fait l'objet d'une revue stratégique afin d'adapter le dispositif et de mieux répondre aux attentes des nouveaux profils des Marocains du Monde. L'année 2019 a de ce fait été caractérisée par le déploiement d'une nouvelle offre, à travers un modèle relationnel centré sur le digital et basé sur des canaux différenciés : nouvelle plateforme d'entrée en relation et de placement de produits à distance, Centre de Relation Client dédié ...

C'est dans ce contexte que Société Générale Maroc a mis en place la plateforme « MDM DIRECT » au niveau de son Centre de Relation Client, afin de permettre aux clients Marocains du Monde de bénéficier, à partir de leur pays de résidence, d'un lien direct avec leur Conseiller de Clientèle multimédia pour prendre en charge leurs demandes et traiter leurs opérations courantes.

Activité monétique

Avec un stock de cartes de plus de 875 000 cartes, en évolution de +5,7%, l'activité monétique a été soutenue au cours de l'année 2018. Ceci permet à SGMB d'enregistrer de belles performances sur le marché, avec :

- Une part de marché de près de 12,5% en termes de paiements commerçants, soit une évolution de +15,2% ;
- Une part de marché de 11,6% en termes de paiements e-commerce, soit une évolution de +25,4% ;
- Une part de marché de 13,3% en termes de retraits et paiements internationaux, soit une évolution de +15,7% ;
- Une part de marché de 17,8% en termes de domiciliation des flux commerçants, soit une évolution de +17,9%.

La gamme de carte a été enrichie avec le lancement de la carte Master Card Internationale Titanium et le développement de l'usage a été favorisé par des campagnes d'activation de paiement par carte en partenariat avec CMI (Centre Monétique Interbancaire) ainsi que par l'élargissement des services offerts sur les guichets automatiques (ouverture du paiement de factures pour de nouveaux facturiers).

En 2019, avec un stock de cartes de plus de 940 000 cartes, en évolution de 6,9%, l'activité monétique a été soutenue tout au long de l'année. Ceci permet à Société Générale Maroc d'enregistrer de belles performances sur le marché, enregistrant notamment :

- Une part de marché de près de 11,4% en termes de paiements commerçants ;
- Une part de marché de 9,1% en termes de paiements e-commerce ;
- Une part de marché de 11,7% en termes de retraits et paiements internationaux ;
- Une part de marché de 17,1% en termes de domiciliation des flux commerçants.

Activité Épargne & Dépôts

SGMB a renforcé sa stratégie de collecte de dépôts de la clientèle des Particuliers et des Professionnels par la promotion active de ses produits d'épargne et de placement, associée à une politique de conseil personnalisé, adaptée à la situation de chaque client.

En 2018, les dépôts à vue de la Clientèle des Particuliers et des Professionnels ont ainsi enregistré une progression de 3%. Quant aux encours d'épargne-assurance, ils affichent une hausse de 3,8%, traduisant l'effort d'accompagnement de la clientèle en matière de conseil, de diagnostic patrimonial et de diversification des placements financiers.

En 2019, Société Générale Maroc a renforcé sa stratégie de collecte de dépôts de la clientèle des Particuliers par la promotion active de ses produits d'épargne et de placement, associée à une politique de conseil personnalisé, adaptée à la situation et au moment de vie de chaque client. Les dépôts de la clientèle des Particuliers ont ainsi enregistré une progression de +2,5%, tirée principalement par la bonne performance des dépôts à terme enregistrant une hausse de +8%. S'agissant des encours d'épargne-assurance, ils affichent une hausse de +6,4%, traduisant l'effort d'accompagnement de la clientèle en matière de conseil, de diagnostic patrimonial et de diversification des placements financiers.



Activité Crédits

Au cours de l'année 2018, l'activité de distribution de crédits a été particulièrement soutenue. Les crédits à la clientèle privée ont ainsi enregistré une croissance de 4,3% en 2018. Cette progression est principalement liée à la performance des réalisations de la clientèle des Particuliers (+6,5%) et résulte essentiellement de :

- L'évolution des crédits immobiliers qui ont progressé de 4,08% pour les Particuliers, et ce malgré une conjoncture difficile caractérisée par une décélération des transactions immobilières et un resserrement des conditions de financement. Cette performance s'explique par les actions d'animation permanentes et le renforcement de la présence de SGMB sur le terrain. L'année 2018 a connu également l'organisation d'un évènement inédit : « Salon Bayti by SGMB », premier salon de l'immobilier organisé par une banque avec la participation des grands promoteurs de la place ;
- La forte progression des crédits à la consommation qui ont évolué en 2018 de 11,8% (+14,65% pour la clientèle des Particuliers et 4,75% pour la clientèle des Professionnels). Ces performances confirment la bonne dynamique de distribution des crédits à la consommation installée depuis 2015 et renforcée en 2018 grâce à l'adaptation de l'offre et à l'affinement de la politique d'octroi.

Durant l'année 2019, malgré une conjoncture difficile et des conditions concurrentielles de financement très agressives, la distribution de crédits à la clientèle des Particuliers a enregistré de bonnes performances, avec une croissance de + 4,47% s'établissant ainsi à 15,8 Mrds MAD.

Cette performance s'explique essentiellement par la forte progression des crédits à la consommation qui ont évolué de +7.56% par rapport à l'exercice précédent. Elle est également liée aux réalisations des crédits immobiliers qui ont progressé de +3,35% et ce malgré une conjoncture caractérisée par une décélération des transactions immobilières et la variabilité des prix ainsi que le décalage entre l'offre et la demande.

IV.c.1.2. Marché des Professionnels et des TPE

Le marché des professionnels et des TPE est un marché stratégique pour Société Générale Maroc. Son développement s'inscrit dans la feuille de route stratégique de la banque car ce marché constitue un relais de croissance de la banque. Il se décline en trois grands segments de marché : celui de la profession libérale, celui des commerçants et artisans et celui de la TPE.

La présence de SGMB dans de nombreux évènements (foires, salons, congrès...) visant à accroître l'audience de la banque et renforcer la proximité auprès de certaines professions ciblées.

L'exercice 2019 a été marqué par la présence de Société Générale Maroc dans de nombreux évènements (foires, salons, congrès...) visant à accroître l'audience de la banque et renforcer la proximité avec ses clients professionnels et TPE. Parallèlement à ces actions spécifiques, Société Générale Maroc a organisé, dans l'ensemble des unités commerciales, des Journées Rencontres Professionnels et des journées d'expertises, avec la participation de toutes les lignes métiers et filiales spécialisées du Groupe.

Autant d'opportunités de rencontres et d'échanges pour répondre aux différentes demandes et interrogations des clients professionnels, que ce soit pour leur vie professionnelle ou leur vie privée.

➤ Accompagnement des TPE et jeunes entrepreneurs

Suite à l'appel du 11 octobre 2019 de Sa Majesté le Roi Mohammed VI aux banques, Société Générale Maroc a mis en place un plan d'accélération visant à renforcer son dispositif d'accompagnement et de proximité vis-à-vis des TPE et des jeunes créateurs d'entreprises.

Ce plan d'accélération est décliné autour de quatre composantes principales, s'inscrivant dans une démarche d'inclusion financière active, d'écoute et de coopération renforcée avec les petites structures :



- Création d'espaces PRO/TPE : création d'une dizaine d'espaces dans les principales zones économiques du pays. Il s'agit d'espaces dynamiques, connectés et chaleureux dédiés aux clients professionnels et TPE qui disposeront de toutes les expertises dont les entrepreneurs pourraient avoir besoin et offriront des espaces de co-working accessibles sur réservation, des box clients privatifs pour des réunions avec les Conseillers, des Espaces Libre-Service pour effectuer des opérations transactionnelles en toute autonomie...
- Déploiement d'un dispositif " référents TPE " : mise en place d'un dispositif concret et opérationnel de " référents TPE " dans la plupart des villes où Société Générale Maroc est présente. Ce dispositif sera le point d'entrée pour tout prospect/client TPE ayant besoin d'accompagnement sur des thématiques ayant trait à la création d'entreprise, au choix de la forme juridique, à la fiscalité, aux solutions de financement, à la construction d'un business plan...
- Restructuration de l'offre bancaire à destination des TPE : finalisation d'une proposition de valeur (bancaire et non bancaire) qui répondra à l'essentiel des besoins des TPE et entrepreneurs (accès au financement, développement business, restructuration, gestion de trésorerie, assistance juridique...)
- Renforcement de la proximité par l'organisation d'actions terrain : un road show sera programmé courant 2020 dans les territoires pour aller à la rencontre des jeunes entrepreneurs, mieux appréhender leurs difficultés dans la concrétisation de leurs projets, mais aussi pour leur permettre d'échanger avec des chefs d'entreprises, des experts en coaching, des experts bancaires qui partageront leurs expériences et bonnes pratiques...

IV.c.1.3. Banque privée

Le lancement de la Banque Privée opéré en 2014 est destiné à une clientèle fortunée et patrimoniale en quête d'expertise pour fructifier ses avoirs et actifs financiers. Le dispositif banque privée a été mis en place pour accompagner une clientèle exigeante en termes d'ingénierie et de conseil, de fluidité et d'instantanéité du service.

Dans un marché qui s'inscrit dans une dynamique de croissance, et avec un positionnement de référence à l'échelle marocaine, Société Générale Banque Privée a su s'imposer grâce à un réseau exclusif d'agences à travers le royaume, renforçant la proximité avec le client, des conseillers dédiés reconnus pour leur expertise et leur professionnalisme, des experts métier et des filiales spécialisées intervenant sur des sujets pointus, une gamme de solutions sur mesure permettant d'optimiser la gestion patrimoniale...

La mission de Société Générale Banque Privée consiste à accompagner ses clients dans la définition de la stratégie patrimoniale la plus adaptée à leur situation tant sur le plan personnel que professionnel et à leur proposer une structuration patrimoniale reposant sur des solutions d'investissement et/ou des montages juridiques et fiscaux les plus à même de répondre à leurs besoins et attentes.

Tenant compte des profils et besoins variés de ses clients, Société Générale Banque Privée offre l'ensemble des solutions de placement disponibles sur le marché, allant des placements bancaires classiques de type DAT aux OPCVM, en passant par les produits d'épargne-assurance, dont en particulier le contrat Multisupport donnant la possibilité d'investir en unités de compte. Au-delà de la technicité et de l'expertise produit, Société Générale Banque Privée met l'accent sur la dimension conseil de son activité. L'ensemble de ces supports sont ainsi mis à profit pour structurer le patrimoine de ses clients sur la base d'un diagnostic tenant compte de leurs objectifs, leurs contraintes et leur profil investisseur afin de leur faire bénéficier d'une vision 360°.

Société Générale Banque Privée poursuit son plan de développement et s'impose plusieurs challenges à travers de vastes chantiers, notamment pour augmenter son parc clientèle qui a évolué en 2019 de 8%, pour fructifier les avoirs en termes de dépôts et de placement, pour développer de nouvelles offres destinées à mieux accompagner les clients dans leurs projets et pour renforcer l'expertise des conseillers en terme d'ingénierie patrimoniale.

IV.c.1.4. Marché des PME/PMI

L'année 2019 aura été pour Société Générale Maroc une année qui a tenu toutes ses promesses sur le périmètre PME/PMI, démontrant concrètement cette orientation stratégique et citoyenne. Les réalisations ont été satisfaisantes sur tous les aspects de l'exploitation et ont permis à l'activité commerciale PME/PMI, de par la forte implication des équipes et la mise en place de la nouvelle organisation, de gagner en audience auprès de la clientèle. L'animation commerciale a été particulièrement soutenue. En témoigne l'organisation de Journées Rencontres Entreprises dans toutes les régions, en collaboration avec toutes les lignes métiers et filiales spécialisées, en parallèle d'événements organisés en partenariat avec la CGEM (Confédération générale des entreprises du Maroc) ou la CFCIM (Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc).



Pour asseoir son positionnement de banque de référence auprès des entreprises, Société Générale Maroc, outre la présence et la proximité commerciale, a entrepris plusieurs actions dans ce sens :

- La signature d'une convention de financement des écosystèmes automobiles au Maroc « AMICA » afin d'accompagner les sous-traitants de ce secteur ;
- La participation au projet ELITE lancé par la Bourse de Casablanca, outil destiné à faciliter l'accès aux financements, via les marchés des capitaux, des PME les plus ambitieuses qui ont un business model solide, une stratégie de croissance claire et un réel besoin en financement. Ceci, à travers une approche qui comprend un programme de formation, une période d'accompagnement soutenue par des mentors et un accès direct à la communauté financière par le biais d'une plateforme communautaire dédiée ;
- L'appui des programmes de l'État proposés par les établissements publics œuvrant pour le développement des PME, tels que la CCG (mise en place d'instruments de garantie institutionnelle qui visent à réduire les risques encourus par les banques en finançant des PME tout en réduisant la charge financière supportée par la PME) et Finéa (une convention de partenariat visant à faciliter l'accès des PME aux lignes de financement : les entreprises attributaires de marchés publics peuvent bénéficier auprès de Société Générale Maroc de solutions de financement sous forme d'avances couvertes par Finéa, destinées à faire face à leurs décalages de trésorerie lors des différentes phases de réalisation des marchés publics...) ;
- Le lancement d'un nouveau produit d'accompagnement des PME en matière de financement vert, Green Value Chain « GVC », en partenariat avec la Banque Européenne de Reconstruction et de Développement et avec le soutien de l'Union Européenne et du Fonds Vert pour le Climat. Le financement GVC est destiné à renforcer la compétitivité des PME opérant dans des écosystèmes et chaînes de valeur en leur permettant d'accéder à un financement dédié aux investissements dans des équipements de modernisation et/ou d'extension. Ces investissements permettent d'améliorer la qualité des produits, d'innover, de réduire les coûts d'exploitation, de se conformer aux réglementations nationales en matière d'environnement, mais également aux exigences RSE des clients à l'international à travers une offre intégrée et complète.

De plus, Société Générale Maroc a déployé un nouveau schéma organisationnel à travers le renforcement de la spécialisation des équipes par segment de marché entre les activités Retail et les activités Corporate, plus particulièrement au niveau du réseau d'agences afin de permettre un meilleur accompagnement des entreprises.

Dans ce cadre, la BU Corporate a mis en place 12 Centres d'Affaires, 7 Délégations Régionales Entreprises, 6 Espaces Entreprises et 10 Desk Entreprises. Les Centres d'Affaires représentent des agences dédiées à la clientèle Entreprise et centrées sur les contreparties réalisant plus de 10 MMAD de chiffre d'affaires. Ils concentrent dans un espace physique adapté :

- Un espace commercial regroupant les banquiers conseil et les conseillers clientèle entreprise ;
- Un espace transactionnel y compris caisse et cautions sous la supervision du Responsable Service Client ;
- Un espace Trade.

Le nouveau schéma organisationnel a ainsi permis d'accompagner au mieux les orientations stratégiques Corporate, d'asseoir une meilleure connaissance du fonds de commerce, un pilotage de la performance plus efficient, une meilleure qualité de service aux clients Corporate et de mettre en place des équipes Corporate plus qualifiées, mieux formées et plus engagées.

Grâce à toutes ces actions et la forte mobilisation des équipes commerciales, sur le terrain mais aussi au niveau des lignes métiers et filiales spécialisées, Société Générale Maroc a accéléré son rythme de développement sur ce marché. Ainsi, l'activité PME a connu des évolutions satisfaisantes en termes de crédits d'investissement (+21%) et crédits de trésorerie (+4,5%). La production de leasing a quant à elle enregistré une croissance de +7,5 %.

Autant de succès collectifs, au service de l'accompagnement et du développement des entreprises, qui confirment le positionnement de Société Générale Maroc en tant que partenaire privilégié des entreprises, offrant à ces dernières un accompagnement sur-mesure, au plus près de leurs besoins.



IV.c.1.5. Marché des Grandes Entreprises

SGMB a, au terme de l'exercice 2018, réaffirmé son positionnement d'acteur de référence auprès de ce marché.

La Direction des Grandes Entreprises et Institutionnels a poursuivi son développement qui s'est illustré par une évolution des engagements, et ce de manière homogène entre les crédits par caisse, les crédits par signature et les crédits d'équipement (+ 8%), ainsi que des dépôts non rémunérés (+4%).

En 2019, La Direction des Grandes Entreprises et Institutionnels a fait évoluer son organisation et a renforcé ses équipes pour toujours mieux servir sa clientèle avisée et exigeante. En mettant ainsi la satisfaction client au centre de sa stratégie, Société Générale Maroc a affirmé son positionnement en tant qu'acteur de référence sur le marché marocain et dépassé les objectifs qu'elle s'était fixés malgré un contexte économique morose.

La première moitié de l'année a été marquée par un moindre recours au crédit (en partie du fait de la liquidité générée par les financements en 2018 des crédits de TVA et d'IS). En revanche, un regain de dynamisme s'est fortement ressenti sur le dernier trimestre, ce qui a permis à La Direction des Grandes Entreprises et Institutionnels de clôturer l'exercice avec tous les voyants au vert.

Le pilotage rapproché et proactif du portefeuille clients, couplé à une réactivité des équipes et une forte synergie avec les filiales et lignes métiers spécialisées, restent les lignes directrices de l'année 2020, pour consolider la confiance des grands opérateurs du pays en notre établissement et continuer à les accompagner dans leur développement.

Financement de la promotion immobilière

En 2018, SGMB affiche une volonté d'accompagnement de ce secteur d'activité qui est adressé à travers des règles spécifiques au Groupe Société Générale. Ces guidelines ont permis de maintenir une certaine continuité vis-à-vis des clients et ce, malgré un contexte d'essoufflement du marché sous-jacent.

L'année 2018 a connu également une amélioration du Coût Net du Risque (-30%) grâce à une meilleure anticipation et un suivi rapproché des dossiers.

L'année 2019 a été marquée par la réalisation d'un diagnostic de la stratégie commerciale de Société Générale Maroc sur le segment de la promotion immobilière et ce, dans un contexte de marché plus exigeant. A l'issue de cet exercice, la banque s'est lancée dans une stratégie de double diversification en ciblant de nouvelles régions à fort potentiel, en dehors de l'axe Casablanca-Rabat, et de nouveaux clients/prospects qui affichent un bon « track record » et dont la stratégie de développement est en ligne avec les guidelines du groupe Société Générale. À ce titre, l'encours des CPI (Crédits de Promotion Immobilière) à fin 2019 a affiché une progression de près de 40% par rapport à l'année 2018, confirmant ainsi la volonté affichée de la banque de continuer à accompagner ce secteur important pour l'économie marocaine.

Financements touristiques

Durant l'exercice 2019, en matière de financements touristiques, Société Générale Maroc se différencie par une approche personnalisée de la relation en s'appuyant sur des offres adaptées aux attentes spécifiques de ses clients et sur l'expertise métier de ses collaborateurs.

En 2019, Société Générale Maroc a continué à accompagner les opérateurs évoluant dans le secteur touristique, lequel a connu une reprise mais reste caractérisé par un environnement incertain. Ainsi, plusieurs crédits d'investissements ont été mis en place au profit de clients historiques.



Financements corporate et structurés

Tout au long de l'année 2018, SGMB s'est inscrite dans la continuité de sa politique d'accompagnement des grandes entreprises à travers la réalisation de plusieurs financements d'envergure dans différents secteurs d'activité, notamment la grande distribution et l'agroalimentaire.

Ainsi, dans un contexte de marché marqué par une concurrence accrue, la banque a concrétisé de nombreux financements parmi lesquels :

- La participation au financement du programme d'investissement du leader mondial des phosphates.
- Le financement du développement d'un nouveau pôle urbain.
- Des financements d'acquisition dans le secteur agroalimentaire.
- Le financement du développement d'un leader du secteur de la grande distribution.

Tout au long de l'année 2019, Société Générale Maroc s'est inscrite dans la continuité de sa politique d'accompagnement des grandes entreprises à travers la réalisation de plusieurs financements d'envergure dans différents secteurs d'activité de l'économie marocaine.

De plus, la banque a confirmé son positionnement de partenaire de référence auprès des établissements publics dans le cadre du déploiement de leurs programmes d'investissement, en mettant à leur disposition des enveloppes de financement conséquentes.

Conseil en opérations haut de bilan

SGMB s'illustre dans sa capacité à accompagner les entreprises, PME et grands groupes marocains et internationaux, dans leurs opérations de haut de bilan.

SGMB intervient en tant que conseiller financier pour des opérations de marchés de capitaux - actions dont on peut citer l'introduction en bourse de Mutandis intervenue en 2018 pour un montant de près de 400 MMAD ou le plan mondial d'actionnariat de TUI Fly destiné aux salariés de ses filiales au Maroc (2019).

Elle intervient également sur des opérations de marchés de capitaux – dette comme l'accompagnement d'EQDOM dans le cadre de son programme d'émissions de BSF avec 6 émissions totalisant plus de 1 milliard MAD en 2018, l'émission obligataire de cette même société pour un montant de 1,5 Mds MAD (2019), l'émission d'un emprunt obligataire de SGMB pour un montant de 800 MMAD (2018), l'émission de BSF de Sogelease pour un montant de 1,35 Mds MAD (2019) ou encore l'émission obligataire du Fonds d'Equipeement Communal pour un montant de 2 000 MMAD (2019).

Elle intervient également sur des opérations de fusions-acquisitions (l'acquisition de 23,2% du capital de La Marocaine Vie de la part de SGMB auprès de Sogecap en 2019) et des opérations de conseil financier (conseil d'Aerotechnic Industries (ATI), JV entre Royal Air Maroc et Air France spécialisée dans la maintenance aéronautique, dans le cadre de ses projets de développement)



IV.c.1.6. Activité Global Transaction & Payment Services (GTPS)

La Business Unit GTPS (Global Transactions & Payment Services) regroupe l'ensemble des expertises et services de paiement & Cash Management, de Trade Finance, de correspondant Banking et d'affacturage, visant l'accompagnement des clients dans la gestion de leurs flux au Maroc et à l'international.

En s'appuyant sur des équipes d'experts dédiés, une forte synergie avec le Coverage et sur une large gamme d'offres de service, la Business Unit GTPS adresse les flux de l'ensemble de la clientèle de la banque, soit :

- Pour le Corporate, l'ensemble des flux d'encaissement du chiffre d'affaires, et des dépenses d'investissement et de fonctionnement des entreprises,
- Pour le Retail, l'ensemble des revenus et des dépenses de ce segment de clientèle.



Un revenu global GTPS en hausse de 11% en 2019 par rapport à l'exercice précédent

2019 a été une année de mise en œuvre d'une feuille de route ambitieuse pour la Business Unit GTPS, marquée par de belles performances commerciales et par l'obtention d'Awards et de distinction sur les activités Cash Management et Trade.

Trade finance & correspondant banking

Société Générale Maroc a su développer un véritable savoir-faire en matière de financement du commerce à l'international, consacré par le trophée Global Finance de la meilleure banque en Trade Finance au Maroc.

Des performances très positives ont été enregistrées sur l'activité commerce international en 2019 (+7% de PNB). 2019 a également été une année d'innovation pour et aux côtés des clients : c'est ainsi que Société Générale Maroc a lancé la nouvelle solution Sogetr@de pour la gestion en ligne des transactions internationales. Cette solution répond aux plus hauts standards de sécurité, elle est intuitive, simple, fluide et permet de gérer à distance :

- Les demandes d'ouvertures, de modifications et de réalisations de crédits documentaires ;
- Les demandes de refinancement de crédits documentaires ;
- Les remises documentaires ;
- Des notifications relatives à l'évolution du traitement des dossiers.

Paielement & cash management

En 2019, Société Générale Maroc a été élue meilleure banque au Maroc pour l'activité Cash Management, par le magazine britannique Euromoney et par Global Finance. Cette double distinction confirme l'expertise et le positionnement de premier plan de Société Générale Maroc sur ces activités. Les performances commerciales et



de rentabilité ont été également au rendez-vous, avec une hausse de +4% sur le PNB Cash Management et +7% sur le PNB des flux domestiques par rapport à 2018.

Ces bonnes performances sont le fruit d'une feuille de route ambitieuse qui s'inscrit dans une réelle volonté de fournir les meilleurs services digitaux destinés à l'entreprise. Ainsi en 2019, l'offre Cash Management a été enrichie de nouveaux services :

- Paiement de factures pour les entreprises via la solution de banque à distance Sogecash Net.
- Nouvelle solution de télécollecte des valeurs offrant la numérisation des valeurs H24/7 et incluant un reporting client enrichi.
- Mise en place de solutions sur mesure telles que le Cash Pooling à J et l'enrichissement de l'offre prélèvement automatique permettant de répondre aux besoins spécifiques des clients Grandes Entreprises.

Affacturage

Société Générale Maroc propose des solutions sur mesure permettant de couvrir l'ensemble des besoins de financement des postes clients et /ou fournisseurs. Ces offres permettent de combiner différents services de factoring, de la gestion au financement, en passant par les garanties contre les impayés.

Sogefactoring est en mesure d'accompagner les entreprises à travers des solutions domestiques et internationales en s'appuyant sur le savoir-faire de ses équipes spécialisées au Maroc et de Société Générale Factoring, la filiale affacturage du groupe Société Générale

IV.d. Evolution des indicateurs de SGMB

IV.d.1. Evolution des crédits

Analyse de la production crédits

En MMAD	2017	2018	Var 17/18	2019	Var 18/19	30/06/2020	Var 2019/S1 2020	Part 2017	Part 2018	Part 2019	Part S1 2020
Clientèle commerciale	9 763	5 011	-49%	6 872	37%	4 953	-27,92%	66,8%	52,0%	58,5%	74,88%
▪ Crédit moyen terme	9 763	5 011	-49%	6 872	37%	4 953	-27,92%	66,8%	52,0%	58,5%	74,88%
Clientèle privée	4 855	4 627	-5%	4 883	6%	1 662	-65,96%	33,2%	48,0%	41,5%	25,12%
▪ Prêt personnel ordinaire	2 093	2 136	2%	2 262	6%	729	-67,77%	14,3%	22,2%	19,2%	11,02%
▪ Prêt personnel immobilier	2 758	2 491	-10%	2 621	5%	933	-64,40%	18,9%	25,8%	22,3%	14,10%
TOTAL crédits	14 618	9 638	-54%	11 755	22%	6 615	-43,73%	100,0%	100,0%	100,0%	100,00%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – activité sociale

En 2018, le total de la production de crédit baisse de 54% (-4 980 MMAD) par rapport à 2017 pour s'établir à 9 638 MMAD. Ce repli s'explique principalement par les éléments suivants :

- ✓ La baisse de 49% des crédits à destination de la clientèle commerciale qui passent de 9 763 MMAD en 2017 à 5 011 MMAD en 2018.
- ✓ La baisse de 5% (-228 MMAD) de la production de crédit à destination de la clientèle privée liée à la baisse de la production des prêts personnels immobiliers (-267 MMAD).

A fin 2019, le total de la production de crédit augmenté de 22% (+2 117 MMAD) par rapport à 2018 pour s'établir à 11 755 MMAD. Cette hausse s'explique principalement par les éléments suivants :

- ✓ La hausse de 37% des crédits à destination de la clientèle commerciale qui passent de 5 011 MMAD en 2018 à 6 872 MMAD en 2019.
- ✓ La hausse de 6% (+256 MMAD) de la production de crédit à destination de la clientèle privée liée à la hausse de la production des prêts personnels immobiliers (+130 MMAD) ainsi que la hausse de la production de prêts personnels ordinaires (+126 MMAD).



En juin 2020, le total de la production de crédit a baissé de 43,73% (-5 140 MMAD) par rapport à 2019 pour s'établir à 6 615 MMAD. Cette baisse s'explique principalement par les éléments suivants :

- ✓ La baisse de 27,92% des crédits à destination de la clientèle commerciale qui passent de 6 872 MMAD en 2019 à 4 953 MMAD au 30/06/2020.
- ✓ La baisse de 65,96% (- 3 221MMAD) de la production de crédit à destination de la clientèle privée liée à la baisse de la production des prêts personnels immobiliers (- 1 688MMAD) ainsi que la baisse de la production de prêts personnels ordinaires (- 1 533 MMAD).

Analyse de l'encours des crédits

Au cours des trois dernières années et du premier semestre 2020, l'encours total des crédits y compris les créances sur les établissements de crédit et assimilés enregistre les évolutions suivantes :

En MMAD	2017	2018	Var 17/18	2019	Var 18/19	30/06/ 2020	Var 2019/ S1 2020	Part 2017	Part 2018	Part 2019	Part S1 2020
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	9 202	10 193	10,8%	7 755	- 23,9%	8 177	5,5%	13%	14%	10%	10,30%
Créances sur la clientèle	60 948	63 403	4,0%	71 120	12,2%	71 220	0,1%	87%	86%	90%	89,70%
▪Crédits de trésorerie et à la consommation	18 234	19 334	6,0%	23 519	21,6%	23 811	1,2%	26%	26%	30%	29,99%
▪Crédits à l'équipement	17 906	17 784	-0,7%	19 772	11,2%	21 443	8,4%	26%	24%	25%	27,01%
▪Crédits immobiliers	19 396	19 898	2,6%	21 755	9,3%	22 024	1,2%	28%	27%	28%	27,74%
▪Autres crédits	5 412	6 386	18,0%	6 074	-4,9%	3 942	-35,1%	8%	9%	8%	5%
Dont Créances en souffrance	3 137	3 155	0,6%	2 926	-7,3%	3 111	6,3%	4%	4%	4%	4%
Dont Intérêts courus à recevoir	332	276	-16,9%	301	9,2%	372	23,5%	0%	0%	0%	0%
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	6 200	6 607	6,6%	6 872	4,0%	7 174	4,39%	na	na	na	na
Total crédits y compris les créances sur EC et assimilés	70 150	73 596	4,9%	78 875	7,2%	79 398	0,7%	100%	100%	100%	100%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – activité sociale

En 2018, l'encours des crédits enregistre une hausse de 4,9% (+3 446 MMAD) pour s'établir à 73 596 MMAD contre 70 150 MMAD en 2017 expliqué principalement par :

- ✓ La hausse de 10,8% des créances sur les établissements de crédit et assimilés qui passent de 9 202 MMAD en 2017 à 10 193 MMAD en 2018 expliquée principalement par une évolution des prêts aux sociétés de financement
- ✓ La hausse de 4,0% des créances sur la clientèle qui passent de 60 948 MMAD en 2017 à 63 403 MMAD en 2018 en raison de :
 - la hausse de 6% de l'encours des crédits de trésorerie et à la consommation (18 234 MMAD → 19 334 MMAD) expliquée principalement par une dynamique commerciale orientée vers une évolution continue ;
 - la hausse de 18% de l'encours des autres crédits (5 412 MMAD → 6 386 MMAD) composés principalement des créances en souffrance et des créances à l'affacturage. Cette hausse s'explique principalement par une hausse des créances à l'affacturage en faveur des GE pour un montant de +977 MMAD.



En 2019, l'encours de crédit enregistre une hausse de 7,2% pour s'établir à 78 875 MMAD contre 73 596 MMAD en 2018 expliqué principalement par :

- ✓ La baisse de -23,9% des créances sur les établissements de crédit et assimilés qui passent de 10 193 MMAD en 2018 à 7 755 MMAD en 2019 expliquée principalement par la baisse des dépôts ponctuels de SGMB auprès des correspondants à l'étranger.
- ✓ La hausse de 12,2% des créances sur la clientèle qui passent de 63 403 MMAD en 2018 à 71 120 MMAD en 2019 en raison de :
 - La hausse de 21,6% de l'encours des crédits de trésorerie et à la consommation (19 334 MMAD → 23 519 MMAD) expliquée principalement par la hausse des crédits à l'importation ;
 - La baisse de -4,9% de l'encours des autres crédits (6 386 MMAD → 6 074 MMAD) composés principalement des créances en souffrances et des créances à l'affacturage. Cette baisse s'explique principalement par une hausse des provisions ;
 - La hausse de 11,2% de l'encours des crédits à l'équipement qui sont passés de 17 784 MMAD en 2018 à 19 772 MMAD en 2019 ;
 - La hausse de 9,3% de l'encours des crédits immobiliers qui sont passés de 19 898 MMAD en 2018 à 21 755 MMAD en 2019.

Au premier semestre 2020, l'encours de crédit enregistre une hausse de 0.7% pour s'établir à 79 398 MMAD contre 78 875 MMAD en 2019 ceci est expliqué principalement par :

- ✓ La hausse de 5,5% des créances sur les établissements de crédit et assimilés qui passent de 7 755 MMAD en 2019 à 8 177 MMAD en juin 2020 expliquée principalement par une baisse des créances en faveur des sociétés de financement.
- ✓ La quasi-stagnation des créances sur la clientèle qui passent de 71 120 MMAD en 2019 à 71 220 MMAD en juin 2020, soit une croissance de 0,1%.

IV.d.2. Évolution des dépôts

Au cours des trois dernières années, l'encours total des dépôts hors dettes sur les établissements de crédits et assimilés enregistre les évolutions suivantes :

En MMAD	2017	2018	Var 17/18	2019	Var 18/19	30/06/2020	Var 2019/S1 2020	Part 2017	Part 2018	Part 2019	Part S1 2020
Comptes à vue créditeurs	41 822	43 582	4%	44 076	1%	44 896	2%	68%	68%	68%	70%
Comptes d'épargne	9 588	9 714	1%	9 846	1%	9 980	1%	16%	15%	15%	15%
Dépôts à terme	7 192	6 551	-9%	6 652	2%	6 553	-1%	12%	10%	10%	10%
Autres comptes créditeurs	2 895	3 735	29%	3 778	1%	3 105	-18%	5%	6%	6%	5%
Intérêts courus à payer	79	69	-12%	71	3%	72	1%	0%	0%	0%	0%
Total dépôts hors dettes sur EC et assimilés	61 576	63 651	3%	64 424	1%	64 606	0%	100%	100%	100%	100%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – activité sociale

En 2018, l'encours total des dépôts enregistre une hausse de 3% (+1 895 MMAD) pour s'établir à 63 651 MMAD contre 61 756 MMAD en 2017 expliquée principalement par :

- ✓ La hausse de 4% des comptes à vue créditeurs qui passent de 42 003 MMAD en 2017 à 43 582 MMAD en 2018 avec une hausse des dépôts en comptes courants de +1,5 Mrd MAD suite à des dépôts ponctuels importants des clients GE en fin d'année;
- ✓ La hausse de 1% des comptes d'épargne qui s'établissent à 9 714 MMAD en 2018 contre 9 588 en 2017 ;



- ✓ La baisse de 9 % des dépôts à terme qui passent de 7 192 MMAD en 2017 à 6 551 MMAD en 2018 en raison d'une baisse de 405 MMAD en comptes à termes et du repli de 232 MMAD des bons de caisse ;
- ✓ La hausse de 29% des autres comptes créditeurs (2 895 MMAD → 3 735 MMAD) composés principalement de 1 565 MMAD de dépôts de garantie clientèle et de 2 150 MMAD d'opérations clientèles en instance (virements, montants de recouvrement ...).

A fin 2019, l'encours total des dépôts enregistre une hausse de 1% (772 MMAD) pour s'établir à 66 424 MMAD contre 63 651 MMAD en 2018 expliquée principalement par :

- ✓ La hausse de 1% des comptes à vue créditeurs qui passent de 43 582 MMAD en 2018 à 44 076 MMAD en 2019 avec une hausse des pensions clientèles au jour le jour de +800 MMAD ;
- ✓ La hausse de 1% des comptes d'épargne qui s'établissent à 9 846 MMAD en 2019 contre 9 714 en 2018 ;
- ✓ La hausse de 2% des dépôts à terme qui passent de 6 551 MMAD en 2018 à 6 652 MMAD en 2019 ;
- ✓ La hausse de 1% des autres comptes créditeurs (3 735 MMAD → 3 778 MMAD) composés principalement d'opérations clientèles en instance (Provisions pour chèques certifiés, virements en instance, montants de recouvrement ...).

Au 30/06/2020, l'encours total des dépôts enregistre une hausse de 0,2% (+182 MMAD) pour s'établir à 64 606 MMAD contre 64 424 MMAD en 2019 expliquée principalement par :

- ✓ La hausse de 2% des comptes à vue créditeurs qui passent de 44 076 MMAD en 2019 à 44 896 MMAD au S1 2020 expliquée par une hausse ponctuelle des dépôts clientèle à fin Juin ;
- ✓ La baisse de 18% des autres comptes créditeurs (3 778 MMAD → 3 105 MMAD) composés principalement de d'opérations clientèle en attente de dénouement.

IV.d.3. Évolution des dettes envers les établissements de crédits

Au cours des trois dernières années, le total des dettes envers les établissements de crédits et assimilés enregistre les évolutions suivantes :

En MMAD	2017	2018	Var 17/18	2019	Var 18/19	30/06/ 2020	Var 2019/S1 2020	Part 2017	Part 2018	Part 2019	Part S1 2020
Comptes à vue	543	251	-54%	181	-28%	310	71%	39%	59%	4%	4%
Emprunts	721	55	-92%	3 209	>100%	5 165	61%	52%	13%	68%	72%
Autres dettes	121	121	0%	1 329	>100%	1 722	30%	9%	28%	28%	24%
Intérêts courus à payer	0	0	na	8	-	6	-24%	0%	0%	0%	0%
Total des dettes envers les établissements de crédits	1 385	427	-69%	4 727	>100%	7 203	52%	100%	100%	100%	100%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – activité sociale

En 2018, le total des dettes envers les établissements de crédit enregistre une baisse de 69% (-418 MMAD) pour s'établir à 427 MMAD contre 1 385 MMAD en 2017 expliquée principalement par :

- ✓ La baisse de 54% des comptes à vue qui passent de 543 MMAD en 2017 à 251 MMAD en 2018 expliquée principalement par la baisse des emprunts JJ constatés à fin 2017 ;
- ✓ La baisse significative de 92% des emprunts qui s'établissent à 55 MMAD en 2018 contre 721 en 2017 et ce, en raison d'une baisse des soldes débiteurs des comptes courants (comptes correspondants) ;

A fin 2019, le total des dettes envers les établissements de crédit enregistre une hausse significative de +4 300 MMAD pour s'établir à 4 727 MMAD contre 427 MMAD en 2018 expliquée principalement par un recours plus important aux emprunts interbancaires (y compris en devise) suite à la hausse des engagements de la banque détaillée ci-dessous :



- ✓ La hausse des comptes à vue qui passent de 251 MMAD en 2018 à 1 231 MMAD en 2019 ;
- ✓ La hausse des emprunts auprès des établissements des crédits qui s'établissent à 3 209 MMAD en 2019 contre 55 en 2018;

30/06/2019, le total des dettes envers les établissements de crédit enregistre une hausse significative de 52% (+2 475 MMAD) pour s'établir à 7 203 MMAD contre 4 727 MMAD en 2019 expliquée principalement par :

- ✓ La hausse de 71% des comptes à vue qui passent de 181 MMAD en 2019 à 310 MMAD au 30/06/2020 expliquée principalement par les comptes NOSTRO ;
- ✓ La hausse significative de 61% des emprunts qui s'établissent à 5 165 MMAD au premier semestre 2020 contre 3 209 MMAD en 2019 et ce, en raison de besoins de trésorerie importants pour le financement de l'activité ;
- ✓ La hausse des autres dettes de 30% (1 329 MMAD → 1 722 MMAD).

Évolution des ressources de financement

Au cours des trois dernières années, le total des ressources de financement enregistre les évolutions suivantes :

En MMAD	2017	2018	Var 17/18	2019	Var 18/19	30/06/2020	Var 2019/S1 2020	Part 2017	Part 2018	Part 2019	Part S1 2020
Dettes envers les établissements de crédits et assimilés	1 385	427	-69%	4 727	>100%	7 203	52%	2%	1%	6%	9%
Dépôts de la clientèle	61 756	63 651	3%	64 424	1%	64 606	0%	88%	85%	78%	77%
Dettes subordonnées	3 392	4 104	21%	2 133	-48%	2 116	-1%	5%	5%	3%	3%
Titres de créances émis	3 772	6 857	82%	11 414	66%	10 255	-10%	5%	9%	14%	12%
Total Ressources	70 305	75 039	7%	82 699	10%	84 180	2%	100%	100%	100%	100%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – activité sociale

En 2018, le total des ressources enregistre une hausse de +4 734 MMAD pour s'établir à 75 039 MMAD contre 70 305 MMAD en 2017 expliquée principalement par :

- ✓ La hausse de 3% des dépôts de la clientèle qui passent de 61 756 MMAD en 2017 à 63 651 MMAD en 2018 ;
- ✓ La hausse des titres de créances émis qui s'établissent à 6 857 MMAD en 2018 contre 3 772 en 2017 ;

En 2019, le total des ressources enregistre une hausse de +7 659 MMAD pour s'établir à 82 699 MMAD contre 75 039 MMAD en 2018 expliquée principalement par :

- ✓ La hausse des titres de créances émis qui s'établissent à 11 414 MMAD en 2019 contre 3 772 en 2018 (+66%) ;

Au S1 2020, le total des ressources enregistre une hausse de +2% (82 699 MMAD → 84 180 MMAD) expliquée principalement par :

- ✓ La hausse des dettes envers les établissements de crédits et assimilés qui passent de 4 727 MMAD en 2019 à 7 203 MMAD au 30/06/2019 (+52%) ;



IV.d.4. Taux de Transformation

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du taux de transformation sur la période 2017-2019 :

En MMAD	2017	2018	Var 18/17	2019	Var 18/19	30/06/2020	Var 19/S1 20
Créances sur la clientèle (1)	60 948	63 403	4%	71 120	12%	73 865	4%
Dépôts de la clientèle (2)	61 756	63 651	3%	64 424	1%	64 606	0%
Taux de transformation (1)/(2)	98,7%	99,6%	+0,9 pts	110,4%	+10,8 pts	114,3%	+3,9 pts

Le taux de transformation est passé de 98,7% en 2017 à 99,6% en 2018 en raison d'une hausse plus significative des créances sur la clientèle par rapport aux dettes envers la clientèle sur la période étudiée. Cette hausse est expliquée principalement par le lancement de la banque participative « Dar Al Amane » dont l'activité a fortement évolué depuis.

A fin 2019, le taux de transformation s'est situé à 110,4%, en hausse de +10,8 points, tiré par une hausse des créances sur la clientèle à hauteur de 12%.

Au 30/06/2020, le taux de transformation s'est situé à 114,3%, en hausse de +3,9 points, tiré par une hausse des créances sur la clientèle à hauteur de 4%.

V. Informations environnementales et sociales

V.a. Employeur responsable

Veiller à la qualité de la vie au travail, à la diversité et au développement professionnel des équipes est un facteur essentiel pour encourager l'engagement des collaborateurs et gagner en performance. À travers sa nouvelle signature « C'est vous l'avenir / Antoum al moustakbal », SGMB confirme sa volonté d'être un partenaire de confiance, engagé dans les transformations positives du monde. La politique RSE de SGMB appose une vision ouverte, volontariste et mobilisatrice auprès de tous ceux qui ont envie d'avoir un impact positif sur le monde.

SGMB s'engage, avec l'ensemble de ses parties prenantes, pour que son développement concilie progrès économique, social et sociétal, sans oublier la composante environnementale. Elle veille à offrir à ses collaborateurs un environnement de travail qui favorise leur épanouissement mais aussi leur contribution à la performance de l'entreprise. Tout d'abord, en leur offrant des parcours de carrière variés et adaptables à leurs projets à travers un marché de la mobilité interne dynamique. Mais aussi en mettant à leur disposition des cursus de formation adaptés à leurs besoins, en intégrant la reconnaissance de la performance dans la politique de rémunération, en menant une politique active de fidélisation des talents...

SGMB inscrit sa politique de gestion des ressources humaines au service de la performance et de la valorisation du capital humain. Sa démarche d'employeur responsable s'exprime au travers de guidelines claires et transparentes : attention portée à l'égalité des chances, dialogue social ouvert, politique de formation structurée et efficiente, actions en faveur du bien-être au travail...

V.b. Environnement

Rétrospective 2018

Consciente des enjeux du développement durable, SGMB a poursuivi en 2018 ses actions pour compte propre, visant la préservation des ressources naturelles. Elle a également multiplié ses initiatives traduisant sa volonté de sensibiliser le plus grand nombre (sociétés civiles, partenaires, clients...) à la protection de l'environnement.



V.b.1. Participation de SGMB au programme groupe de réduction carbone

La réduction des émissions de gaz à effet de serre, responsable du phénomène de réchauffement climatique, est au cœur des enjeux de la transition énergétique.

Acteur engagé et responsable, le groupe Société Générale a mis en place un programme spécifique, le programme de réduction carbone, qui s'appuie sur un mécanisme innovant appelé la « taxe carbone interne ». Ce mécanisme repose tout d'abord sur le paiement, par chaque pôle d'activité et direction fonctionnelle, d'une taxe selon leur empreinte carbone, puis sur l'allocation des revenus à des initiatives internes d'efficacité environnementale, primées dans le cadre de l'organisation du prix de l'efficacité énergétique (Environmental Efficiency Award).

C'est ainsi que, dans le cadre de ce programme, SGMB a obtenu, en 2018, deux grands prix de l'efficacité énergétique, récompensant ses efforts en matière d'économie de papier et d'électricité. Les actions menées par la banque ont porté sur :

- La rénovation de l'équipement de climatisation du siège de la banque.
- L'installation de chauffe-eau solaires.
- Le relamping LED des agences bancaires (remplacement de l'éclairage classique à base de luminaires à basse consommation).

Grâce à ces actions, SGMB a enregistré une optimisation de la consommation d'énergie électrique pour tout le périmètre siège et agences correspondant à 430 000 Kwh annuel, laquelle s'accompagne également d'un impact environnemental correspondant à une économie de 520 tonnes de CO2.

Ainsi et au global, la réduction de la consommation énergétique et de l'empreinte environnementale est très importante.

V.b.2. Recyclage des capsules NESPRESSO

Près de 20 000 capsules de café Nespresso sont consommées chaque année par les différentes entités de Société Générale Maroc. C'est pourquoi la banque a été l'un des premiers établissements privés au Maroc à inviter ses collaborateurs à participer au recyclage écologique des capsules Nespresso. Un processus de récupération des capsules usagées a été mis en place à cet effet. Il est suivi d'un processus de séparation du marc de café et de l'aluminium, le premier étant réutilisé dans une agriculture écologique et participative, le second étant recyclé.

V.b.3. Sensibilisation des collaborateurs aux éco-réflexes

Dans le cadre de la réduction de l'empreinte écologique des activités de la banque, des actions de sensibilisation sont régulièrement menées auprès des collaborateurs. Celles-ci portent sur les éco-gestes à adopter sur le lieu du travail, visant à réduire les consommations d'eau, d'énergie et de papier (impression recto/verso). La société de nettoyage veille quant à elle au tri du papier en vue de son recyclage.

Le transport fait également l'objet d'une attention particulière. Les déplacements professionnels ne sont effectués qu'en cas de nécessité, le co-voiturage est encouragé dès lors que cela est possible. Mais surtout les réunions en conférences téléphoniques ou visio conférences sont privilégiées, en particulier pour les échanges internationaux.

En 2018, SGMB s'est engagée dans l'une des plus grandes mobilisations citoyennes mondiales pour la planète en participant à l'opération « Earth hour » qui consiste à éteindre lumières et appareils électriques pendant une heure. Elle a invité ses collaborateurs à en faire de même : des gestes simples, pour un impact concret et positif.

V.b.4. Opération nettoyage de plage lors de l'évènement Africologie

Courant décembre 2018, SGMB a organisé, en partenariat avec l'association BAHRI, une opération de nettoyage de la plage Scarabée de Dar Bouazza.



Créée en 2010, l'association BAHRI a pour mission principale la protection de la mer ainsi que la sensibilisation et l'éducation des générations futures à la préservation de l'océan.

Dans le cadre de cette nouvelle action, SGMB a invité ses collaborateurs à participer à cette opération sous l'appel à contribution : « Rassembler, nettoyer et agir ! ».

L'opération, labellisée « Africologie » avait aussi pour vocation de mobiliser 1000 étudiants venant de plus de 12 pays Africains. C'est ainsi que 979 participants dont 780 étudiants ont collecté plus de 6 000 kg de déchets sur 22,5 hectares de plage incluant les dunes et les champs.

V.b.5. Soutien à la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement

SGMB a réaffirmé son soutien à la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'Environnement, qui s'adresse à tous les publics et développe une prise de conscience des enjeux environnementaux, du droit à un environnement sain et au développement durable.

Pour ce faire, la Fondation Mohammed VI a engagé une démarche partagée reposant sur trois piliers : le partage de l'engagement, une stratégie pour le développement durable et l'éducation des plus jeunes.

V.b.6. Edition du livre « Aïcha et les énergies renouvelables »

En partenariat avec les Editions Langages du Sud, SGMB a contribué à la réalisation et l'édition du livret « Aïcha raconte les énergies renouvelables ».

La collection jeunesse Aïcha propose au jeune public (enfants de 6 à 9 ans) des albums illustrés de qualité, conçus et réalisés au Maroc, autour d'une héroïne marocaine. Aïcha, personnage sympathique et souriante devenue au fil du temps une véritable mascotte. Les livrets « Aïcha » visent à développer le plaisir de la lecture, donner envie d'apprendre et de comprendre tout en s'amusant. Ils entraînent les jeunes lecteurs, leurs parents et leurs enseignants à la découverte de toutes les facettes du Maroc : économique, culturelle, artisanale, citoyenne ou encore environnementale.

Grâce au soutien de Société Générale Maroc, les Editions Langages du Sud ont pu éditer un album sur le thème de la protection de la planète, des énergies renouvelables et du développement durable. Une belle opportunité de renforcer la sensibilisation des plus jeunes au respect de l'environnement. À l'heure de la transition énergétique, « Aïcha raconte les énergies renouvelables » se veut un bon outil de vulgarisation pour cette jeune population.

- Il est à noter que SGMB ne fait l'objet d'aucun litige ou poursuite lié à des problématiques d'ordre environnemental.

Rétrospective 2019 : AGIR EN TANT QU'ACTEUR ENVIRONNEMENTAL ENGAGÉ

Consciente des enjeux environnementaux, SGMB poursuit ses actions pour compte propre, visant la réduction de son empreinte énergétique et la préservation des ressources naturelles. Ses initiatives traduisent également sa volonté de sensibiliser le plus grand nombre (société civile, partenaires, clients...) à la protection de l'environnement.

V.b.7. Réduire l'empreinte énergétique pour compte propre

➤ Participation au programme groupe de réduction carbone

Dans le cadre de son programme de réduction carbone 2014-2020, le groupe Société Générale s'est engagé à diminuer de 25 % ses émissions de gaz à effet de serre par occupant et à augmenter de 20 % la performance énergétique de ses immeubles, à travers une stratégie dédiée qui comprend notamment le pilotage en temps réel des consommations d'énergie. S'y ajoute un dispositif précurseur et vertueux mis en place depuis 2013 : la « taxe carbone interne ». Collectée chaque année auprès de toutes les entités du Groupe en France et à l'international, elle est calculée en fonction des émissions de gaz à effet de serre de ces entités (sur la base de 10 €/tonne de CO2)



et est redistribuée en récompense des meilleures initiatives internes de réduction des émissions, afin de financer de nouvelles initiatives.

C'est ainsi que, dans le cadre de ce programme, SGMB a obtenu, en 2019, l'un des prix « coup de cœur » du jury du Prix de l'efficacité énergétique pour son projet d'agence mobile qui est à la fois une agence :

- Autonome en électricité verte, grâce à ses plaques photovoltaïques,
- Accessible aux personnes à mobilité réduite,
- Inclusive par sa capacité à se rendre dans tous les territoires, au plus proche des populations.

➤ Agence Mobile

Cette agence « nomade » permet d'aller au plus près des différentes cibles de clientèle, de faciliter l'entrée en relation et la délivrance du service à la clientèle (information sur les offres de produits et services, simulations personnalisées de crédits, réalisations de transactions grâce à l'espace libre-service intégré...). En phase avec les guidelines en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale, l'agence mobile est alimentée en énergie par des plaques photovoltaïques installées sur son toit. Elle est également accessible aux personnes à mobilité réduite.

➤ Optimisation de la gestion des consommations d'eau, d'énergie et de papier

SGMB a initié de nombreuses actions visant à réduire, dans l'exercice de ses activités au quotidien, sa propre consommation d'eau, d'énergie et de papier. La rationalisation du parc reprographique au niveau du siège et des agences avec le déploiement de machines multifonctions, a permis la réduction de la consommation papier, électricité et autres consommables, tout en instaurant de bonnes pratiques (impression automatique en recto/verso), gestion de la confidentialité (impression avec code personnalisé) et monitoring des équipements. Dans la continuité de ces actions d'efficacité énergétique, Société Générale Maroc a procédé au remplacement de l'éclairage classique à base de luminaires à tube fluorescent par des dalles LED. Cette optimisation énergétique s'accompagne également d'un impact environnemental non négligeable.

➤ Installation d'une centrale solaire à l'agence de Ouarzazate, pour une agence écoresponsable

Dans la continuité de son engagement responsable, Société Générale Maroc a lancé un projet ambitieux d'installation d'une centrale solaire pour autoalimenter en électricité verte son agence de Ouarzazate.

Cette initiative doit permettre de produire le besoin de consommation électrique de l'agence de façon totalement « verte » tout en assurant une économie substantielle des charges de fonctionnement de l'agence. Elle s'appuie sur un système basé sur une nouvelle génération d'onduleurs intelligents, distingués par une haute technologie permettant à la fois l'économie d'énergie et la communication de données intégrées, afin d'assurer en temps réel, la surveillance à distance (Portail WEB) du comportement de la centrale solaire.

➤ Sensibilisation des collaborateurs aux éco-réflexes

Des actions de sensibilisation sont régulièrement menées auprès des collaborateurs. Celles-ci portent sur les éco-gestes à adopter sur le lieu du travail, visant à réduire les consommations d'eau, d'électricité et de papier. La société de nettoyage veille quant à elle au tri du papier en vue de son recyclage.

Le transport fait également l'objet d'une attention particulière. Les déplacements professionnels ne sont effectués qu'en cas de nécessité, le co-voiturage est encouragé dès lors que cela est possible. Mais surtout les réunions en conférences téléphoniques ou visio-conférences sont privilégiées, en particulier pour les échanges internationaux.

➤ Académie durable internationale

Le développement durable, cela s'apprend aussi ! C'est pourquoi SGMB a fait confiance, pour la deuxième année consécutive, à l'Académie Durable Internationale qui offre une formation pointue et qualitative aux enjeux du développement durable pour amener un vrai changement de paradigme.



La banque permet ainsi à certains de ses collaborateurs de bénéficier d'une formation diplômante des Managers Développement Durable & RSE des entreprises et organisations en Afrique, dispensée à l'École Centrale de Casablanca. En complémentarité par rapport à l'année 2018 qui avait vu la participation de collaborateurs du siège, l'année 2019 a permis de mettre en avant un responsable du réseau pour cette expérience enrichissante et constructive, notamment par les rencontres internationales de haut niveau qu'elle offre.

V.c. Social

➤ Une politique de recrutement ouverte et dynamique

Afin d'assurer la relève de ses collaborateurs, mais aussi le renouvellement et l'évolution des compétences, SGMB adopte une politique de recrutement basée sur la transparence et l'objectivité. La banque s'applique à veiller à la bonne adéquation des profils recrutés afin de répondre au mieux aux attentes des candidats et à l'égalité des chances à l'embauche.

➤ Une politique de fidélisation par la valorisation du capital humain

La valorisation des compétences des collaborateurs est au cœur des priorités de la politique de gestion des ressources humaines.

La politique de promotion met l'accent sur la fidélisation des talents ainsi que sur un programme de formation qualitatif, visant à renforcer l'expertise et les compétences des collaborateurs.

SGMB s'attache à satisfaire les projets professionnels de ses collaborateurs, de façon à susciter leur motivation et leur engagement. La poursuite de cet objectif passe par la mise en œuvre d'une politique d'évolution professionnelle et d'un suivi de proximité afin d'accompagner chaque collaborateur en terme de montée en compétences. Dans ce cadre, la banque accorde une importance particulière au savoir-faire et au savoir-être de chaque collaborateur. Cette démarche permet de fidéliser les collaborateurs en leur proposant des perspectives de carrière qui répondent à leurs attentes.

- **En 2018, près de 3 collaborateurs sur 4 ont plus de 5 ans d'ancienneté. Une preuve forte d'appartenance au Groupe.**

En 2019, SGMB démontre son engagement pour la valorisation de son capital humain au travers d'une politique active de management de proximité, ainsi que de promotion et de mobilité interne, mettant l'accent sur la fidélisation des talents.

SGMB s'attache à satisfaire les projets professionnels de ses collaborateurs, de façon à susciter leur motivation et leur engagement. La poursuite de cet objectif passe par un suivi de proximité afin d'accompagner chaque collaborateur en terme de montée en compétences et de perspectives d'évolution.

Chaque année, les collaborateurs bénéficient d'un entretien annuel d'évaluation de leurs réalisations et compétences, sur la base d'objectifs opérationnels et comportementaux, clairement fixés et partagés au préalable. Cet entretien mené avec le Manager est l'occasion de faire un bilan concret, factuel et argumenté de l'exercice écoulé et des attentes en terme d'évolution de carrière.

Les collaborateurs bénéficient également d'entretiens individuels de gestion de carrière menés avec les HRPB (Human Ressources Business Partners), qui permettent d'ouvrir les perspectives d'évolution en fonction des profils, compétences et opportunités. D'ailleurs, 835 salariés en CDI ont changé de poste au sein de l'entité au cours de l'année 2019.

Cette démarche de proximité permet de fidéliser les collaborateurs en leur proposant des parcours de carrière qui répondent à leurs attentes. Aujourd'hui, plus d'un collaborateur sur 2 a au moins 10 ans d'ancienneté. Une preuve forte d'appartenance à Société Générale Maroc.



➤ Un cadre et un environnement de travail favorisant la collaboration et l'engagement

Parce que l'énergie du capital humain est le principal moteur de la performance et de la croissance, SGMB accorde une importance particulière à l'épanouissement de ses collaborateurs.

La banque adopte une politique sociale de proximité, en proposant à ses collaborateurs une protection sociale de qualité, une assistance médicale, des centres de vacances, un club de loisirs, un restaurant d'entreprise...

Des efforts d'investissement importants ont été consentis pour favoriser le bien-être et moderniser le cadre de travail avec la construction d'un nouveau bâtiment en extension du siège social de la banque. Il a donné le ton à de nouveaux modes de travail avec ses plateaux collaboratifs ouverts, ses salles de réunion dotées des équipements dernière génération (smart screen, visio conférence, Wifi, tableau interactif tactile...), ses espaces inter-services favorisant les interactions et le co-working. C'est ainsi que de nouvelles façons d'interagir, en mouvement et en co-création, apparaissent et révolutionnent les habitudes. Elles améliorent la qualité de vie au travail et favorisent le travail en équipe.

Par ailleurs, de nombreuses initiatives, proposées par la banque et son Comité des Œuvres Sociales, au profit des collaborateurs et/ou de leurs familles ont jalonné l'année 2018 :

- Une section foot et une section dédiée à la course à pied organisent respectivement de nombreux tournois et de nombreuses courses.
- Une école de danse a été ouverte pour les collaboratrices et conjointes de collaborateurs.
- Une école de basket ball est proposée aux enfants des collaborateurs...

Enfin, le groupe SGMB s'est illustré en 2018 à travers une initiative originale dans le monde de l'entreprise avec la création de sa chorale « Taqassim ».

Cinquante collaborateurs, choristes-amateurs issus des rangs de la banque et de ses filiales (La Marocaine Vie, Sogelease, Sogecontact, ALD Automotive...), s'entraînent intensivement chaque semaine, au sein de la banque, et préparent des représentations à l'appui de programmes musicaux riches, interculturels et contrastés. Bien plus qu'une aventure musicale, la chorale SGMB est avant tout une formidable aventure humaine, innovante, unique et intense.

➤ Le développement des compétences et des expertises entre 2018 et 2019

Le Groupe SGMB poursuit son engagement dans la valorisation de son capital humain, en plaçant le développement du savoir-faire et du savoir-être de ses collaborateurs au centre de ses priorités.

En 2018, plus de 90 formations ont été dispensées, avec un total de 96 448 heures de formation. 3 262 collaborateurs ont ainsi bénéficié d'au moins une formation sur l'année 2018, en adéquation avec leur parcours professionnel et / ou domaine de compétences spécifique.

En tant qu'acteur majeur dans la conduite du changement lié aux évolutions de la Banque, le département formation a accompagné les projets structurants de la banque à travers des formations spécifiques ciblées (contrôle permanent et conformité, risque et crédit, ...).

Une formation « culture générale bancaire » en mode E-learning a également été déployée au profit de l'ensemble des collaborateurs sur plusieurs modules.

Dans l'objectif d'accroître l'efficacité commerciale de sa force de vente, un 2^{ème} lot de la formation « clé de l'efficacité » a profité à la population des chargés de clientèle entreprise. Une formation destinée aux chargés d'accueil a été déployée dans le même sens.

Afin de développer la culture managériale, le séminaire destiné aux managers de proximité a été organisé et a profité à une centaine de managers.

Enfin, dans l'objectif de favoriser la coopération et l'esprit d'équipe, un certain nombre de formations a été mutualisé avec les filiales du Groupe (intégration, séminaires de management, formations juridiques, bureautiques...).

En 2019, Société Générale Marocaine de Banques place le développement des connaissances, des compétences, des aptitudes et de l'engagement envers l'organisation au cœur de la stratégie de fidélisation de son capital humain.



Elle propose un programme de formation qualitatif et diversifié, visant à renforcer l'expertise et les compétences de chaque collaborateur.

Ce programme de formation a permis de dispenser plus de 80 000 heures de formation, dont 19 000 heures de formation digitale. Plus de 1700 collaborateurs ont bénéficié d'au moins une formation en présentiel, en adéquation avec leur parcours professionnel et/ou domaine de compétence. Ces formations ont bénéficié à 2/3 aux collaborateurs Réseau et 1/3 à ceux des entités centrales.

Parallèlement et en phase avec la transformation digitale de la banque, des modules de formation ont été déployés en distanciel, sous un format digital. L'ensemble des collaborateurs ont bénéficié de formations e-learning soit en modules obligatoires couvrant les sujets de culture de conduite, conformité, risques et contrôles (12 E-learning), soit en préparation ou complément à des formations en présentiel dans le cadre des nouveaux parcours en blended learning mixant des modalités présentiels et distancielles. Les modules de formation E-learning, s'illustrant par leur caractère ludique et didactique, permettent généralement, à l'issue du parcours individuel, de confirmer la bonne appropriation des sujets traités par la réalisation de tests de connaissance sous forme de quizz.

Les programmes de formations diplômantes se sont poursuivis tout au long de l'année 2019. L'année 2019 a été marquée en particulier par les initiatives suivantes :

- Le déploiement de l'offre interbancaire EMMB (Executive Master Management Bancaire) dispensée par l'UIR (Université Internationale de Rabat), sur une durée de 2 ans ;
- Le lancement d'une nouvelle offre « Licence préparatoire aux études bancaires », conçue en partenariat avec l'UIR (Université Internationale de Rabat) sur une durée d'une année, qui dispense une base solide en termes de compétences bancaires, financières et commerciales ;
- La réforme de l'offre interbancaire de Brevet Bancaire, visant à améliorer la démarche pédagogique, à enrichir les programmes et actualiser les contenus. L'offre ainsi upgradée se déroule sur 2 ans et porte désormais le nom de « Diplôme des métiers de banque ».

Les nouvelles recrues de Société Générale Maroc ont bénéficié de la généralisation du parcours d'onboarding « Starting », qui vise à favoriser une intégration rapide et fluide et un alignement avec les valeurs de l'entreprise, ce qui nourrit leur sentiment d'appartenance.

Les parcours métiers ont quant à eux été revus pour s'adapter à l'évolution des différents besoins et périmètres d'activités. C'est ainsi qu'une nouvelle offre « Retail Academy » a été conçue, avec une approche centrée sur l'apprenant de la filière Retail. Fruit d'un projet de refonte visant la professionnalisation et la modernisation de la formation, cette nouvelle offre a pour principaux objectifs de :

- Recentrer les itinéraires pédagogiques autour des temps de vie d'une fonction commerciale retail, ce qui permet d'accompagner la progression du collaborateur par un parcours de formation différencié selon son niveau d'expertise ;
- Inclure des cycles de spécialisation (Banque Privée, Conseiller de Clientèle Bonne Gamme...) ;
- Actualiser les contenus et les techniques d'animation en assurant l'équilibre entre les compétences savoir, savoir-faire et savoir-être ;
- Élargir le panel des outils pédagogiques en introduisant des modalités variées et adaptées à chaque type de population cible (blended learning, On the job assignment, tutorat...) ;
- Introduire le *digital learning* (Apprentissage à distance) et promouvoir l'auto formation comme levier de performance en formation ;
- Tracer l'évolution des pratiques et des résultats par l'Assessment, la certification...

Sur la base de ces guidelines, plusieurs formations ont ainsi pu être conçues et déployées, comprenant notamment :

- Recentrer les itinéraires pédagogiques autour des temps de vie d'une fonction commerciale retail, ce qui permet d'accompagner la progression du collaborateur par un parcours de formation différencié selon son niveau d'expertise ;
- Inclure des cycles de spécialisation (Banque Privée, Conseiller de Clientèle Bonne Gamme...) ;
- Actualiser les contenus et les techniques d'animation en assurant l'équilibre entre les compétences savoir, savoir-faire et savoir-être ;
- Élargir le panel des outils pédagogiques en introduisant des modalités variées et adaptées à chaque type de population cible (blended learning, On the job assignment, tutorat...) ;



- Introduire le *digital learning* (Apprentissage à distance) et promouvoir l'auto formation comme levier de performance en formation ;
- Tracer l'évolution des pratiques et des résultats par l'Assessment, la certification...

Sur la base de ces guidelines, plusieurs formations ont ainsi pu être conçues et déployées, comprenant notamment :

- 20 parcours de prise de poste pour les Chargés d'Accueil (CA), Conseillers de Clientèle Privée (CCP), Conseillers de Clientèle Professionnelle (CCPRO), Directeurs d'Agence (DA) et Responsables Banque Participative ;
- Des sessions de formation continue pour renforcer l'expertise métier des collaborateurs et améliorer leur efficacité commerciale et professionnelle : déploiement de 9 sessions de formation continue au profit des CCPRO (montage de crédits PRO), de 10 sessions au profit des DA en poste (Diagnostic PRO) ...

Dans le même esprit, de nouveaux modules ont été déployés sur d'autres filières, telles que des sessions de formation continue au profit des collaborateurs Titres, Sogecapital Gestion et Sogecapital Bourse en préparation à l'habilitation AMMC, des sessions au profit des collaborateurs DOSI (Direction de l'Organisation et des Systèmes d'Information) en préparation à la certification PMP (Project Management Professional) ...

Le programme Multifiliales « CAP Afrique » au profit de la population corporate (commerciale et risque) s'est poursuivi en 2019 avec 3 sessions au profit de 147 participants issus de 10 filiales du groupe Société Générale en Afrique, dont 31 participants pour le Maroc.

Le Département Formation et Perfectionnement est intervenu également en accompagnement des efforts nécessaires de conduite du changement liés aux projets structurants et projets de transformation de la banque. La conduite du changement vise l'appropriation, par les collaborateurs, des nouveaux process et outils, l'excellence opérationnelle et commerciale, ainsi que la maîtrise des risques.

Enfin, la banque a poursuivi son programme de coaching et développement personnel qui vise à accélérer la transformation culturelle en upgradant les pratiques managériales, à favoriser l'ancrage de nouveaux comportements (exigence, leadership, exemplarité...), et à renforcer l'engagement individuel et collectif.

À cet effet, l'année 2019 a été jalonnée de séminaires (Top Management, équipes métiers...) favorisant la cohésion d'équipe et l'alignement autour d'objectifs communs, de sessions de formations comportementales et ateliers de coaching d'équipes visant à encourager l'épanouissement des collaborateurs ainsi que l'efficacité et la performance des équipes.

➤ CHIFFRES CLES

FORMATION INTERNE	SÉMINAIRE D'INTÉGRATION STARTING	PARCOURS MÉTIERS	COACHING & DÉVELOPPEMENT PERSONNEL
■ 62 collaborateurs inscrits à la formation interne Société Générale Maroc ■ 27 collaborateurs inscrits à « l'Executive Master Management Bancaire » dispensé par l'Université Internationale de Rabat ■ 50 collaborateurs inscrits à la « Licence Préparatoire aux Études bancaires » conçue en partenariat avec l'UIR (Université Internationale de Rabat) ■ 65 collaborateurs inscrits au « Diplôme des métiers de banque »	■ 300 collaborateurs participant aux 12 sessions du parcours Starting délivrées en 2019	■ 236 collaborateurs participant aux 20 parcours de prise de poste (Chargés d'Accueil, Conseillers de Clientèle, Directeurs d'Agence) ■ 70 collaborateurs participant aux 9 sessions de formation continue au profit des Conseillers de Clientèle Professionnelle en poste ■ 300 collaborateurs participant aux 10 sessions de formation continue au profit des Directeurs d'Agence en poste ■ 40 collaborateurs participant aux sessions de formation continue dédiées aux filières d'expertise, Titres, DOSI, SKG (Sogecapital Gestion), SKB (Sogecapital Bourse) ■ 31 collaborateurs participant à la formation Corporate CAP Afrique	■ 20 sessions de coaching d'équipe et ateliers de culture managériale tenues en 2020 ■ 20 sessions de formation développement personnel autour des thématiques diverses comme : - Gestion des conflits - Gestion de stress - Assertivité - Intelligence émotionnelle



➤ GÉNÉRALISATION DE L'APPROCHE ACADEMY



- Accompagner la progression du collaborateur par une **offre de formation différenciée** selon son niveau d'expertise sur un métier
- Développer les **compétences individuellement et collectivement** en cohérence avec l'évolution des besoins business
- Enrichir l'offre par des **modalités d'apprentissage** différentes et complémentaires

DES PARCOURS PROGRESSIFS

ONBOARDING Accompagnement pour garantir une bonne intégration dans l'entreprise et dans le poste	PARCOURS PRISE DE POSTE Acquérir et s'approprier les compétences (Savoir, Savoir-faire et Savoir-être) liées à son poste	ASSESSMENT Validation des compétences / Certification / Habilitation...	FORMATION CONTINUE Maintien et développement des compétences, nouvelles expertises, projection à prendre de nouvelles responsabilités
--	--	---	---

LES 8 ACADEMIES

• Corporate Academy : population corporate (PME et Grandes Entreprises), front to back + risque corporate	• COO Academy : collaborateurs DOSI
• PRIV Academy : population banquiers privés	• DIG Academy : population Inspection
• PRO/TPE Academy : population CCPRO et CCTPE	• Academy Marché des Capitaux : Front to back
• GTPS Academy : Trade, Cash Management et Factoring	• Compliance Academy

➤ Favoriser l'épanouissement des collaborateurs au travers d'actions fédératrices

Parce que l'énergie du capital humain est le principal moteur de la performance et de la croissance, Société Générale Maroc accorde une importance particulière à l'épanouissement de ses collaborateurs. La banque adopte une politique sociale de proximité, en proposant à ses collaborateurs une protection sociale de qualité, une assistance médicale, des centres de vacances, un club de loisirs, un restaurant d'entreprise...

De nombreuses initiatives, proposées par la banque et son Comité des Œuvres Sociales, au profit des collaborateurs et/ou de leurs familles ont jalonné l'année 2019 :

- Une section foot organise des tournois intra-entreprise ;
- Une section dédiée à la course à pied participe à de nombreuses courses ;
- Une école de danse a été ouverte pour les collaboratrices et conjoints de collaborateurs ;
- Une école de basketball est proposée aux enfants des collaborateurs...

Par ailleurs, plusieurs actions originales et stimulantes ont été menées au cours de l'année 2019, visant à mobiliser les collaborateurs par de nouvelles démarches implication fédératrices.

➤ Mobilisation des collaborateurs Société Générale Maroc dans des rencontres sportives

Société Générale Maroc encourage la pratique sportive qui véhicule des valeurs positives de dépassement de soi, de confiance et d'esprit d'équipe. Elle se félicite quand cet encouragement se double d'un élan de solidarité et de transmission d'un message de bienveillance.

C'est pourquoi la banque a souhaité prendre part à la course « 10 km pour la paix » organisée le 7 avril 2019 à Rabat par le Cercle Diplomatique de Bienfaisance en partenariat avec la Fédération Sport pour Tous. Cet événement sportif se veut aussi solidaire, dans la mesure où une partie des revenus des dossards est reversée à des organisations caritatives.

Les collaborateurs de Société Générale Maroc ont été nombreux à répondre présents par leur participation, contribuant ainsi à relayer les messages de paix, de tolérance et du « mieux vivre ensemble ». À cette occasion, Société Générale Maroc a remporté pour la deuxième année consécutive le Trophée RSE de l'entreprise ayant réussi à mobiliser le plus grand nombre de collaborateurs.

Le 29 septembre 2019, SGMB s'est à nouveau mobilisée pour participer aux « Foulées de Casa Anfa », course ayant permis de fédérer un grand nombre de collaborateurs et leurs familles. À nouveau, la banque s'est distinguée



en mobilisant le plus grand nombre de collaborateurs, soit près de 330 collaborateurs et collaboratrices, et en remportant le Trophée RSE de l'entreprise la plus engagée.

➤ **Citizen Commitment Time : L'élan solidaire porté par les collaborateurs**

Créé il y a dix ans, le Citizen Commitment incarne l'engagement solidaire de Société Générale et celui de ses collaborateurs, en France comme à l'étranger. Il s'agit d'un événement annuel auquel participent toutes les filiales du Groupe pour célébrer la solidarité et rapprocher les collaborateurs. Ces activités solidaires, menées par les collaborateurs, peuvent s'organiser autour de challenges sportifs, journées solidaires, actions de mécénats de compétence, collectes de dons et de fonds... Elles bénéficient à des associations partenaires respectant les axes de mécénat solidaire du Groupe, notamment l'insertion professionnelle et l'insertion par l'éducation, par la pratique sportive ou culturelle.

Dans ce cadre, Société Générale Maroc a organisé, courant juin 2019, une journée dédiée à l'Employabilité pour les jeunes. L'animation de cette journée a été ouverte aux collaborateurs volontaires de la banque et des filiales de la région Maroc. Cette journée avait pour objectif d'aider les étudiants d'associations et d'universités à mieux utiliser et gérer les outils nécessaires à leur employabilité, en les conseillant notamment pour leur CV, leur lettre de motivation, et en les aidant à mener un entretien d'embauche... Parmi les jeunes des associations ayant profité de cette journée, figurent ceux de SOS Villages d'Enfants, TIBU, ou encore les Etoiles de Sidi Moumen de la Fondation Ali Zaoua...

Le même événement a été reconduit à la Délégation Régionale de Marrakech dans le cadre du Forum Emploi SOS Villages d'Enfants à Marrakech.

➤ **Epanouissement À travers le corps et l'esprit**

Société Générale Maroc a offert à ses collaborateurs, lors du Ramadan, une série de séminaires originaux autour de thèmes tels que le Soufisme, la Spiritualité, le Yoga et la Nutrition. Des sujets en totale cohérence avec le mois ramadanesque, permettant d'allier harmonie, sérénité et apaisement. Des moments d'échanges riches et uniques, permettant à tous et à chacun de se ressourcer en douceur.

➤ **Maghreb en cœur : la musique au cœur d'une action unique et fédératrice**

Le groupe Société Générale a créé, dans de nombreux pays dans lequel il est implanté, ses propres chorales d'entreprises, constituées de collaborateurs « choristes- amateurs » réunis autour d'une passion commune, le chant choral.

SGMB a pris part à cette initiative originale dans le monde de l'entreprise en créant sa propre chorale « Taqassim ». Cinquante collaborateurs, issus des rangs de la banque et ses filiales (La Marocaine Vie, Sogelease, Sogecontact...), se sont entraînés intensivement chaque semaine, au sein de la banque, pour préparer des représentations à l'appui de programmes musicaux riches, interculturels et contrastés.

À l'occasion du festival SAWT, premier festival international de chant choral et d'ensembles instrumentaux au Maroc, qui a eu lieu courant avril à Casablanca, Société Générale Maroc s'est illustré en organisant un concert unique « Maghreb en chœur », rassemblant les chœurs de Société Générale Maroc, Société Générale Algérie et UIB Tunisie. Ainsi et pour la première fois, les trois chorales magrébines du groupe Société Générale se sont retrouvées et ont chanté en fusion sur un répertoire intégrant des chants issus du patrimoine musical de chaque pays.

Un bel exemple de l'incarnation des valeurs de partage, d'esprit d'équipe et d'engagement qui rassemblent, animent et soudent les différentes entités du groupe Société Générale à travers le monde.



➤ Le recrutement

Dans un contexte sectoriel de plus en plus concurrentiel, le groupe SGMB a maintenu une politique de recrutement active afin d'accompagner le développement de ses activités et l'extension de son réseau d'agences.

Près de 322 nouvelles recrues ont rejoint le Groupe SGMB en 2018, portant l'effectif global de la banque à 3 336 collaborateurs.

Afin de rejoindre les standards internationaux en matière RH, la Direction des Ressources Humaines a vu son organisation se transformer avec la fusion des départements Recrutement et Gestion de Carrière. Ainsi a vu le jour une nouvelle fonction : Human Resources Business Partner (HRBP). Cette nouvelle organisation permettra une gestion individuelle plus proche des collaborateurs, un interlocuteur unique dédié pour répondre de manière personnalisée aux différents besoins RH : recrutement, accompagnement, mobilité, gestion de carrière, conseil en formation et en management. Les spécialistes RH permettront un meilleur suivi de chaque collaborateur dans la construction de son parcours professionnel et ce tout au long de son évolution de carrière. Dans le même esprit, des comités de carrières ont été instaurés au niveau du siège et dans les régions pour plus de proximité avec les collaborateurs.

Dans l'objectif d'accompagner la mobilité interne de ses collaborateurs avec davantage de visibilité et de transparence, la Direction des Ressources Humaines a mis à la disposition des collaborateurs une bourse de l'emploi - un nouvel outil accessible sur Intranet - leur permettant de rechercher, postuler et suivre les candidatures pour les postes ouverts et disponibles à la banque, en adéquation avec leurs projets professionnels.

Par ailleurs, le Groupe SGMB poursuit la consolidation de la marque employeur, en entretenant des relations étroites avec de nombreux établissements de l'enseignement supérieur (écoles de commerce, écoles d'ingénieurs, universités...). Il s'est attaché à développer la notoriété et l'attractivité de la marque employeur en assurant une présence au travers de diverses opérations de proximité, en face à face (participations aux forums de recrutement) ou par Internet.

En 2019, afin d'assurer la relève de ses collaborateurs, le renouvellement et l'évolution des compétences, Société Générale Maroc adopte une politique de recrutement basée sur la transparence et l'objectivité. La banque s'applique à veiller à la bonne adéquation des profils recrutés afin de répondre au mieux aux attentes des candidats et à l'égalité des chances à l'embauche.

Déclinée en fonction des métiers, des activités et des zones géographiques, la politique de recrutement de Société Générale Maroc s'appuie sur de nouvelles fonctionnalités apportées par les technologies et la digitalisation (tests en ligne, recrutements via les réseaux sociaux...) et porte une attention spécifique à l'intégration des jeunes diplômés.

En 2019, Société Générale Maroc a recruté 250 nouveaux collaborateurs, dont 46% de femmes, traduisant un effort de féminisation des effectifs.

Tableau récapitulatif des formations

	2017	2018	2019
Nombre de formations (participants avec doublons)	6 221*	23 989*	23 934
Durée des formations en heures	54 818	96 448	81 102
Nombre de participants (sans doublons)	2 674	3 262	1 712**

Source : SGMB

(*) Y compris les formations digitales

(**) Excluant les formations e-learning réglementaires



V.c.1. Effectif de SGMB

Le personnel de la Banque (hors filiales) se présente comme suit sur les trois dernières années :

	2017	2018	Var 17/18	2019	Var 18/19
Effectif total	3 249	3 336	2,7%	3 348	0,4%
Direction et Cadres	1 789	1 895	6%	1976	4,3%
Gradés	1 160	1 245	7%	1251	0,5%
Employés	300	196	-35%	121	-38,3%
Nombre de départs	208	204	-1,9%	228	11,8%
Turnovers	6,4%	6,3%	+10 pbs	6,8%	+50 pbs
Taux d'encadrement	55%	57%	+200 Pbs	59%	+200 Pbs

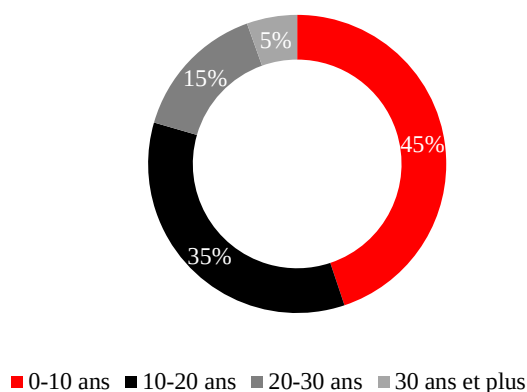
Source : SGMB

En 2019, l'effectif global de SGMB s'élève à 3 348 (contre 3 336 en 2018) soit une hausse de 0,4% par rapport à 2018.

A fin 2018, l'effectif global de SGMB s'élève à 3 336 (contre 3 249 en 2017) soit une hausse de 2,7% par rapport à 2017.

La répartition des effectifs par ancienneté en 2019 :

Répartition des effectifs par ancienneté en 2019



Le personnel de la Banque est réparti selon les contrats suivants :

Répartition par nature de contrats	Effectif 2017	Effectif 2018	Effectif 2019
CDI	3 178	3 267	3 296
Part CDI	97,8%	97,9%	98,4%
ANAPEC	71	69	52
Part ANAPEC	2,2%	2,1%	1,6%
TOTAL	3 249	3 336	3 348

Source : SGMB



La répartition du personnel par genre se présente comme suit :

Répartition par genre	Effectif 2017	Effectif 2018	Var 18/17	Effectif 2019	Var 19/18
Femmes	1 206	1 268	5%	1 310	3%
en %	37%	38%	-	39%	-
Hommes	2 043	2 068	1%	2 038	-1,5%
en %	63%	62%	-	61%	-
TOTAL	3 249	3 336	3%	3 348	0,4%

Source : SGMB

L'effectif féminin connaît une augmentation constante au fil des années, représentant 39% de l'effectif total en 2019 (contre 38% en 2018, 37% en 2017).

La répartition du personnel par branche d'activité se présente comme suit :

Répartition Siège/Réseau/Filiales	Effectif 2017	Effectif 2018	Effectif 2019
Effectif - Siège	1 182	1 151	1 185
Effectif - Réseau	2 067	2 185	2 163
Effectif - Filiales	60	90	92
TOTAL Effectif	3 309	3 426	3 440

Source : SGMB

La structure de l'effectif se présente comme suit :

Structure de l'effectif	2017	2018	2019
Recrutements	258	322	242
Démissions	141	134	228
Sorties en retraite	44	51	31
Révocations	-	-	-
Détachements	-	-	-

Source : SGMB

La structure des recrutements par catégorie se présente comme suit :

Recrutements par catégories	2017	2018	2019
Direction et Cadres	165	197	184
Gradés	92	120	57
Employés	1	5	1
TOTAL recrutements	258	322	242

Source : SGMB

En 2019, les cadres représentent près de 76,0% contre 23,6% de gradés.

A fin 2018, l'effectif de SGMB est essentiellement composé de cadres (61,2%) et de gradés (37,3%).



La structure des démissions par catégorie se présente comme suit :

Structure des démissions par catégories	2017	2018	2019
Direction et Cadres	100	92	171
Gradés	25	20	49
Employés	16	22	8
TOTAL Démissions	141	134	228

Source : SGMB

La structure des licenciements par catégorie se présente comme suit :

Structure des licenciements par catégories	2017	2018	2019
Direction et Cadres	1	2	2
Gradés	4	1	-
Employés	2	3	-
TOTAL licenciements	7	6	2

Source : SGMB

Indicateurs divers :

Indicateurs divers	2017	2018	2019
Nombre de représentant personnel	132	132	132
Nombre jours de grève	-	-	-
Nombre d'accidents de travail	-	-	-
Licenciements	7	6	2
Révocations	-	-	-
Détachements	-	-	-

Source : SGMB

A la date d'établissement du présent document de référence, Société Générale Marocaine de Banques n'enregistre pas de litiges ou d'affaires contentieuses d'ordre social.



V.c.2. Politique de rémunération

La politique globale de rémunération s'inscrit dans un processus large de gestion des ressources humaines au service des différentes lignes métiers de la banque. Cette dernière a été approuvée lors du Comité de Rémunération.

Le principal objectif d'une politique de rémunération est de motiver et fidéliser les collaborateurs. La politique de rémunération s'appuie sur la transparence et l'équité. Elle s'effectue dans le respect des législations sociales, juridiques et fiscales locales, en particulier les exigences réglementaires et les accords relatifs au secteur bancaire.

L'année 2018 a été marquée par la signature d'un avenant exceptionnel d'alignement des dispositions de la Convention Collective de la banque sur celles du Code du travail et d'une mesure d'augmentation collective des salaires.

La politique de rémunération de SGMB est constituée d'une partie fixe et d'une part variable qui rémunère les performances individuelles de chacun dans le cadre d'une approche collégiale et dans le respect des principes d'équité et de l'objectivité.

SGMB assure à ses collaborateurs une équité dans la répartition de la rémunération. Celle-ci s'effectue uniquement en fonction de leurs compétences et de leurs performances. Les orientations de la politique de rémunération des collaborateurs sont examinées annuellement dans le cadre du processus d'Examen Annuel des Situations individuelles, suivant une approche collégiale et transparente.

Au-delà de la rémunération contractuelle, SGMB adopte une politique sociale de proximité et propose à ses collaborateurs un dispositif d'avantages sociaux, en l'occurrence une protection sociale de qualité, une assistance médicale, des centres de vacances, un club de loisirs, un restaurant d'entreprise, des offres de crédits à taux avantageux...

V.c.3. Mesures prises pour l'égalité Hommes/Femmes

Société Générale Maroc considère la diversité comme une source de richesse partagée et de performance. Elle développe un environnement, une culture et une approche du leadership qui permettent l'égalité des chances et de traitement des collaborateurs à toutes les étapes de leur parcours professionnel. La banque s'inscrit résolument dans une démarche d'ouverture, d'équité et de solidarité, en adéquation avec ses valeurs.

La diversité renforce le sentiment d'appartenance et d'engagement, elle agit comme un levier d'égalité des chances et de lutte contre les discriminations.

Société Générale Maroc s'engage en matière de diversité et en particulier sur l'égalité hommes-femmes.

Dans la continuité du chantier initié par le Groupe Société Générale sur le thème « Diversity For Africa », un programme a été lancé en 2019 sous le nom « Diversité et inclusion » et sous le sponsorship de la Directrice Générale de Société Générale Maroc, Mme Asmae Hajjami, et de l'administratrice indépendante, Mme Ghita Lahlou. Ce programme a démarré par la constitution d'un groupe de travail autour des sujets d'égalité des chances Hommes/ Femmes au sein de la banque.

Les ateliers de travail ont permis d'établir un plan d'actions en lien avec les engagements du Groupe. Ces ateliers se sont articulés autour de quatre « *streams* » ou chantiers.



➤ DIVERSITÉ ET INCLUSION

ÉTAT DES LIEUX	QUICK- WIN	RÔLE MODÈLE	WORK LIFE BALANCE
Analyse de situation, restitution de statistiques internes RH avec un benchmark national et suivi des évolutions.	Actions concrètes et immédiates : ■ Formalisation et amélioration de la gestion des départs en congés de maternité, ■ Mise en place d'un dispositif d'alerte en cas de harcèlement, ■ Attention renforcée au recrutement des candidatures féminines et à l'équité salariale...	Rencontres inspirantes et mise en place d'un programme de Mentoring* visant à accompagner les femmes dans leur épanouissement professionnel. * Le Mentoring est un accompagnement personnel, volontaire et bénévole, apporté par une personne expérimentée dite le « Mentor » à une autre personne le « Mentee » dans la réalisation de son projet de développement au sein de l'entreprise dans un cadre de confiance et de respect mutuels.	Actions concrètes permettant de mieux accompagner la femme pour lui permettre de trouver le meilleur équilibre dans ses responsabilités de vie professionnelle et personnelle (souplesse dans les horaires de travail, réflexion sur le télétravail...).

V.c.4. Intéressement et participation du personnel

A la veille de l'enregistrement du présent document, il n'existe pas de schéma d'intéressement et de participation du personnel au capital de Société Générale Marocaine de Banques.

Néanmoins, une opération d'augmentation de capital réservée au salarié du groupe, visée par l'AMMC en date du 10/06/2019 sous la référence VI/EM/011/2019, avait pour but de faire participer l'ensemble des salariés du Groupe Société Générale à un projet collectif. Lequel projet a ciblé les salariés du Groupe Société Générale au Maroc adhérents au plan Mondial d'Actionnariat Salarié, à savoir Athéna Courtage, Eqdom, La Marocaine Vie, Société Générale Marocaine de Banques, Sogélease Maroc, SG ATS et SG ABS.

V.d. Autres aspects de la démarche RSE

V.d.1. Finance Responsable

Société Générale Maroc entend prendre en compte les enjeux environnementaux et sociaux (E&S) dans l'exercice de ses activités bancaires et financières avec ses clients, afin de mieux maîtriser leur impact et de promouvoir les bonnes pratiques. Des principes généraux E&S fixent les normes et paramètres majeurs pour un engagement responsable de la banque. Ce cadre général est complété par :

- Une politique transversale abordant des problématiques E&S communes à l'ensemble des secteurs d'activité ;
- Des politiques sectorielles dans lesquelles la banque examine plus spécifiquement certains secteurs identifiés comme sensibles et dans lesquels elle joue un rôle actif.

Il est à noter qu'un certain nombre d'institutions, d'associations professionnelles et organisations de la société civile ont développé des standards et initiatives afin de gérer au mieux les impacts E&S de certaines activités. Ces standards et initiatives guident également les évaluation E&S de Société Générale Maroc.

C'est à partir de l'analyse de ces recommandations et des meilleures pratiques des institutions financières et multilatérales que Société Générale a défini les critères E&S repris sur sa politique transversale et ses politiques sectorielles.

Le dispositif de gestion des risques E&S s'applique en priorité aux clients entreprises. Il se décline en deux volets, le volet « connaissance des clients » et le volet financement ou conseil en financement de « transactions dédiées ».

- Sur le volet « connaissance des clients », Société Générale Maroc vise à intégrer l'évaluation des impacts E&S potentiels associés aux activités de ses clients dans ses processus décisionnels. Elle demande à ses clients de se conformer au minimum aux lois et réglementations E&S de chacun des pays dans lesquels ils opèrent, tout en les encourageant à mettre en œuvre les normes E&S de la banque. En effet, la banque souhaite travailler avec les clients qui répondent ou visent à répondre à ses propres normes E&S. L'évaluation E&S des clients démarre à l'étape de prospection et est régulièrement mise à jour. Elle vise



à qualifier l'alignement des clients par rapport aux normes de la banque, à mesurer leur maturité RSE et à vérifier l'existence ou pas de controverses ou informations négatives significatives d'ordre E&S concernant les activités des clients.

- Sur le volet « transactions dédiées » et comme pour la « connaissance des clients », la banque intègre l'évaluation des impacts E&S potentiels associés aux projets à financer dans ses processus décisionnels et recherche l'alignement desdits projets avec ses normes E&S. Des procédures spécifiques prévoient l'intégration de la dimension sociale et environnementale dès la phase d'origination et d'analyse des dossiers de financement. Dans la mesure où le groupe Société Générale est signataire des Principes de l'Équateur, l'évaluation E&S des transactions passe, pour les projets éligibles à ces principes, par une étude des impacts sociaux et environnementaux des projets, ainsi que des mesures d'atténuation éventuelles, permettant de limiter les impacts négatifs (pollution de l'air, de l'eau, nuisances sonores...).

Les principales étapes de l'évaluation E&S des dossiers entrant dans le périmètre des Principes de l'Équateur, sont :

1. **La phase d'identification** (catégorie A pour les projets aux risques/impacts E&S potentiels élevés, B pour les projets à risques limités et C pour les projets à risques minimales) ;
2. **La phase d'évaluation** (analyse des impacts et risques liés au projet, cohérence de la transaction avec les engagements du Groupe, signataire des Principes de l'Équateur) ;
3. **La phase d'action** (plan incluant les mesures nécessaires pour minimiser les impacts ou risques E&S identifiés et évalués). La mise en œuvre de ce plan d'actions est intégrée au contrat de prêt.

EXPERT E&S

Afin de mieux gérer les risques E&S associés aux clients Entreprises et aux transactions dédiées, une nouvelle fonction « Expert E&S » a été créée. Cette ressource travaille en lien avec les équipes commerciales en charge des relations avec la clientèle entreprise et des financements. Rattaché à la Direction des Financements, l'Expert E&S a pour mission principale d'analyser et d'évaluer les risques environnementaux et sociaux liés aux clients Entreprises et aux transactions dédiées lorsqu'un risque E&S est identifié par les équipes commerciales. L'Expert E&S est aussi un référent apportant conseils, formation et expertise aux acteurs impliqués dans le dispositif et assurant la diffusion du cadre normatif de gestion des risques E&S défini par le Groupe Société Générale.

V.d.2. Accompagner et financer la transition énergétique

Le groupe Société Générale mène une politique volontariste et responsable qui consiste à accompagner de façon proactive ses clients dans leur transition énergétique en accélérant son soutien aux énergies renouvelables tout en réduisant progressivement ses activités liées aux énergies les plus carbonées.

Au global, le groupe Société Générale s'est engagé à contribuer à lever 100 milliards d'euros de financements destinés à la transition énergétique entre 2016 et 2020. À fin 2018, la banque a déjà réalisé 69% de cet objectif dont 21,4 milliards d'euros apportés sous la forme de conseil et de financement à des projets renouvelables.

SGMB s'inscrit naturellement dans ces guidelines et principes engageants.

Ainsi, Société Générale Maroc a été la première banque à signer en mai 2019, avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), un partenariat sur la ligne Green Value Chain (GVC) pour un prêt de 20 millions d'euros. Cette ligne de crédit vise à soutenir les projets verts portés par des PME participant à certaines chaînes de valeurs et/ou écosystèmes industriels.

Le prêt bénéficie du soutien financier de l'Union Européenne et du Fonds Vert pour le Climat et s'inscrit dans le cadre du programme de la BERD destiné à renforcer l'insertion des PME dans les chaînes de valeurs globales.

Les PME éligibles à ce programme peuvent en effet bénéficier d'un accompagnement attractif intégrant un financement, une subvention à l'investissement et une expertise technique permettant de vérifier et d'optimiser la viabilité de leur projet d'investissement vert. Les équipements verts intègrent des solutions d'efficacité énergétique, d'énergies renouvelables, de gestion durable de l'eau, de gestion des déchets...

L'acquisition des équipements verts peut ainsi permettre aux PME de proposer des produits plus compétitifs, d'accroître leurs exportations et d'accéder à de nouveaux marchés en se connectant à des sociétés internationales.



V.d.3. Réduire l'empreinte énergétique pour compte propre

Consciente des enjeux environnementaux, SGMB poursuit ses actions pour compte propre, visant la réduction de son empreinte énergétique et la préservation des ressources naturelles. Ses initiatives traduisent également sa volonté de sensibiliser le plus grand nombre (société civile, partenaires, clients...) à la protection de l'environnement.

V.d.3.1. Participation au programme groupe de réduction carbone

Dans le cadre de son programme de réduction carbone 2014-2020, le groupe Société Générale s'est engagé à diminuer de 25 % ses émissions de gaz à effet de serre par occupant et à augmenter de 20 % la performance énergétique de ses immeubles, à travers une stratégie dédiée qui comprend notamment le pilotage en temps réel des consommations d'énergie. S'y ajoute un dispositif précurseur et vertueux mis en place depuis 2013 : la « taxe carbone interne ». Collectée chaque année auprès de toutes les entités du Groupe en France et à l'international, elle est calculée en fonction des émissions de gaz à effet de serre de ces entités (sur la base de 10 €/tonne de CO2) et est redistribuée en récompense des meilleures initiatives internes de réduction des émissions, afin de financer de nouvelles initiatives.

C'est ainsi que, dans le cadre de ce programme, SGMB a obtenu, en 2019, l'un des prix « coup de cœur » du jury du Prix de l'efficacité énergétique pour son projet d'agence mobile qui est à la fois une agence :

- Autonome en électricité verte, grâce à ses plaques photovoltaïques ;
- Accessible aux personnes à mobilité réduite ;
- Inclusive par sa capacité à se rendre dans tous les territoires, au plus proche des populations.

V.d.3.2. Optimisation de la gestion des consommations d'eau, d'énergie et de papier

Société Générale Maroc a initié de nombreuses actions visant à réduire, dans l'exercice de ses activités au quotidien, sa propre consommation d'eau, d'énergie et de papier.

La rationalisation du parc reprographique au niveau du siège et des agences avec le déploiement de machines multifonctions, a permis la réduction de la consommation papier, électricité et autres consommables, tout en instaurant de bonnes pratiques (impression automatique en recto/verso), gestion de la confidentialité (impression avec code personnalisé) et monitoring des équipements.

Dans la continuité de ces actions d'efficacité énergétique, Société Générale Maroc a procédé au remplacement de l'éclairage classique à base de luminaires à tube fluorescent par des dalles LED. Cette optimisation énergétique s'accompagne également d'un impact environnemental non négligeable.

V.d.3.3. Installation d'une centrale solaire à l'agence de Ouarzazate, pour une agence écoresponsable

Dans la continuité de son engagement responsable, Société Générale Maroc a lancé un projet ambitieux d'installation d'une centrale solaire pour autoalimenter en électricité verte son agence de Ouarzazate.

Cette initiative doit permettre de produire le besoin de consommation électrique de l'agence de façon totalement « verte » tout en assurant une économie substantielle des charges de fonctionnement de l'agence. Elle s'appuie sur un système basé sur une nouvelle génération d'onduleurs intelligents, distingués par une haute technologie permettant à la fois l'économie d'énergie et la communication de données intégrées, afin d'assurer en temps réel, la surveillance à distance (Portail WEB) du comportement de la centrale solaire.

V.d.3.4. Prix de l'Efficacité Environnementale

A l'instar des années précédentes, et dans la lancée du programme organisé chaque année par le Groupe, SGMB a participé à l'édition 2019 et a remporté le Prix de l'Efficacité Environnementale dans la catégorie transports à travers son initiative « Agence Mobile Solaire ». Il s'agit d'une agence autonome, équipée totalement, notamment avec un GAB, permettant d'aller au plus près des clients, conçue avec des panneaux photovoltaïques pour une consommation d'énergie propre, et prévoyant une rampe d'accès à des personnes à mobilité réduite pour plus d'inclusion.



SGMB prouve encore une fois son engagement et sa démarche volontariste de réduire sa propre empreinte environnementale tout en augmentant son impact positif sur ses parties prenantes.

V.d.4. Contribuer à la diffusion des initiatives écoresponsables

V.d.4.1. Participation de Société Générale Maroc et de ses collaborateurs à Earth Hour

La banque et ses collaborateurs se sont inscrits dans une démarche de mobilisation citoyenne mondiale pour la planète, en participant à l'opération EARTH HOUR 2019. Au-delà des économies réelles d'énergie induites, il s'agit avant tout d'une action visant à sensibiliser le plus grand nombre aux réflexes et aux gestes écoresponsables.

V.d.4.2. Soutien à la fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement

La Fondation Société Générale Maroc a renouvelé son soutien à la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement, dont les cibles principales sont les générations d'avenir, qu'elle travaille à sensibiliser et à éduquer aux valeurs et aux comportements du développement durable. L'objectif est de former des générations écoresponsables en éveillant la curiosité des jeunes et en les amenant à prendre conscience de leurs responsabilités individuelle et collective vis-à-vis de l'environnement.

V.d.4.3. Hackathon sustainable cities, une initiative écoresponsable

Aux côtés du Groupe Société Générale, de son HackLab Afrique et de Futur.e.s in Africa, Société Générale Maroc a soutenu et participé à l'organisation d'un Hackathon digital et d'un Bootcamp situé dans ses locaux.

Face aux défis d'urbanisation et dans un souci de villes durables, les candidatures ont répondu à deux challenges :

- **Bank as a platform** : de nouveaux services pour les citoyens des villes en mutation ;
- **Cultivez en numérique** : l'agriculture au service des territoires.

Six équipes sélectionnées à l'issue de la première phase ont participé à un bootcamp de trois jours en présence d'experts et mentors internationaux, avant de présenter leur solution et prototype à un jury pluridisciplinaire. Les deux équipes gagnantes se sont vues offrir un programme d'accélération par le HackLab Afrique, ainsi qu'une invitation à présenter leurs projets lors du Sommet Afrique-France 2020.

V.d.4.4. Ligne GVC en partenariat avec la BERD

SGMB a signé en mai 2019 avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) un partenariat sur la ligne Green Value Chain (GVC) pour un prêt de 20 millions d'euros. Cette ligne de crédit vise à soutenir les projets verts portés par des PME participant à certaines chaînes de valeurs et/ou écosystèmes industriels.

Le prêt bénéficie du soutien financier de l'Union européenne et du Fonds Vert pour le Climat et s'inscrit dans le cadre du programme de la BERD destiné à renforcer l'insertion des PME dans les chaînes de valeurs globales.

Les PME éligibles à ce programme pourront en effet bénéficier d'un accompagnement attractif intégrant un financement, une subvention à l'investissement et une expertise technique permettant de vérifier et d'optimiser la viabilité de leur projet d'investissement vert. L'acquisition des équipements verts leur permettra de proposer des produits plus compétitifs, d'accroître leurs exportations et d'accéder à de nouveaux marchés en se connectant à des sociétés internationales.

Les équipements verts intègrent des solutions d'efficacité énergétique, d'énergies renouvelables, de gestion durable de l'eau, de gestion des déchets...



V.d.5. Favoriser l'inclusion par la solidarité, l'éducation et la culture

La Fondation SGMB est fortement investie dans l'action sociale et participe à de nombreuses actions en faveur du soutien aux populations les plus vulnérables, de l'éducation, la formation et l'insertion professionnelle.

Elle a également pour vocation d'intervenir pour la protection du patrimoine ainsi que de la promotion de l'art et de la culture au Maroc. Forte de son engagement social, elle situe son action dans la durée, en veillant à la qualité de son engagement auprès de ses partenaires. Ecoute, soutien et confiance forment la signature de son implication.

➤ Engagements Solidaires : Favoriser l'inclusion par la solidarité, l'éducation et la culture

○ Soutien à la Fondation Mohammed V dans la lutte contre la pauvreté

En 2018, SGMB est intervenue dans les contrôles à opérer pour l'opération solidarité de ramadan 1439/2018 organisée par la Fondation Mohammed V pour la solidarité.

C'est ainsi que 8 collaborateurs ont assuré le contrôle de la distribution de denrées alimentaires sur 5 provinces (Al Hoceima, Fès, Laayoune, Safi et Agadir Ida Outanane), en présence des représentants de la Fondation royale et de l'entraide nationale.

En 2019, la Fondation Société Générale Maroc a réaffirmé son soutien à la Fondation Mohammed V pour la solidarité qui œuvre, depuis sa création, à développer des programmes intégrés, axés sur le renforcement des capacités propres des jeunes à entreprendre, afin de faciliter leur insertion socioprofessionnelle.

Vu le rôle déterminant de la formation qualifiante dans l'atteinte des objectifs de l'insertion des jeunes et en appui aux actions de soutien à la scolarisation et au renforcement de leurs acquis, la Fondation a réalisé plusieurs centres de formation professionnelle et d'insertion des jeunes dans le but notamment de favoriser leur accès à différents mécanismes et moyens d'intégration sociale et d'insertion professionnelle.

○ Partenariat avec SOS Villages d'Enfants pour le parrainage d'une maison familiale

En 2018, SGMB poursuit son soutien à SOS Villages d'Enfants, notamment dans le cadre de l'animation commerciale de la 1ère carte bancaire caritative au Maroc, qui contribue au financement des frais de scolarité des enfants SOS Villages d'Enfants. Une partie des cotisations de chaque carte solidaire est reversée à l'association à cet effet.

Par ailleurs, la Fondation SGMB prend en charge le parrainage d'une maison familiale entière qui comprend deux mamans SOS et 11 enfants.

L'association SOS Villages d'Enfants a pour objectif d'offrir un cadre familial à des enfants qui n'ont plus de famille ou qui risquent de la perdre en leur permettant de bénéficier d'une prise en charge globale et sur le long terme. L'association fournit ainsi à des enfants abandonnés et orphelins des foyers chaleureux en veillant à combler leurs besoins fondamentaux : alimentation, santé, abri et éducation et les soutient dans la construction de leur avenir.

La Fondation Société Générale Maroc soutient SOS Villages d'Enfants à travers la prise en charge totale d'une famille (huit enfants et leur mère) au village d'Agadir.

○ Partenariat avec la Fondation Zakoura Education pour un projet d'école numérique

En 2018, La Fondation Société Générale s'est engagée auprès de la Fondation Zakoura pour le lancement du collège pilote numérique permettant la baisse du taux d'abandon scolaire après le primaire.

Partenaire de la Fondation Zakoura Éducation, depuis plus de 20 ans, la Fondation Société Générale Maroc soutient la création du premier collège rural de proximité au Maroc (CORP). Ce projet a pour objectif majeur l'extension d'une offre collégiale en milieu rural, à travers un dispositif éducatif de proximité afin d'encourager un nombre plus important d'enfants et spécialement les jeunes filles rurales à poursuivre leur scolarité au-delà du primaire et ainsi leur garantir un avenir meilleur.

Inspiré des meilleures pratiques à l'international en matière d'innovation en éducation, le CORP est un projet novateur ; il propose en effet le premier dispositif d'apprentissage à distance en milieu rural afin de garantir une éducation de qualité à ses bénéficiaires. Forte de plus de 5 ans d'expérience en matière d'éducation numérique en milieu rural, la Fondation Zakoura Éducation a capitalisé sur ses acquis afin de penser un projet unique en son genre.



○ **Lutte contre l'abandon scolaire avec Kane Ya Makane**

Ce programme se base sur l'organisation, au sein même des écoles, d'ateliers ludiques et artistiques, destinés à favoriser l'épanouissement des enfants, à développer leur personnalité, leur capacité d'expression, d'observation et de projection dans l'avenir.

Partenaire de l'association Kane Ya Makane depuis sa création il y a 10 ans, Société Générale Maroc soutient le programme Tanouir, au profit des enfants des écoles publiques marocaines.

Le programme Tanouir constitue un projet éducatif et culturel ambitieux, à fort impact social sur les enfants et les enseignants. Il illustre la volonté d'intervenir dans les territoires les plus reculés, en zone rurale, auprès des populations qui en ont le plus besoin.

L'objectif général du projet Tanouir est de favoriser le développement personnel et éducatif harmonieux des élèves dans les écoles primaires publiques situées en milieu rural, en vue d'améliorer leurs chances de réussite une fois adultes.

Tout au long de l'année scolaire, ce programme déroule des ateliers d'arts plastiques, d'expression corporelle, de théâtre, de musique et de chant... pour renforcer les capacités des jeunes enfants en matière d'expression, d'ouverture sur le monde, de créativité, d'épanouissement et de faculté à se projeter dans l'avenir...

Grâce au soutien apporté à l'association Kane Ya Makane depuis 10 ans, Société Générale Maroc a pu contribuer au déroulement complet du programme Tanouir, au bénéfice de près de 1 000 enfants. En 2019, le financement a permis d'accompagner l'école Tamawanza située dans la région d'Agadir, qui compte 284 élèves répartis en 6 niveaux scolaires.

Les ateliers artistiques dans cette école comptent 197 élèves répartis en 12 groupes d'enfants et les ateliers FLE (Français Langue Etrangère) comptent 140 élèves répartis en 8 groupes.

Kane Ya Makane a célébré en 2019 ses 10 années d'existence. Ce fut l'occasion de revenir sur l'ensemble des réalisations de l'association qui a choisi l'art comme vecteur pour ré-ouvrir le champ des possibles auprès des élèves d'écoles publiques et de femmes vivant dans le rural.

○ **Soutien à la Fondation Ténor pour la culture (programme Mazaya)**

Mazaya est un programme socioéducatif, combinant éducation scolaire et cursus musical professionnel, destiné aux enfants issus de milieux défavorisés et déscolarisés de 8 à 14 ans. L'ambition de ce programme est de faire de la musique un outil de développement personnel et social, tout en offrant de réels débouchés professionnels.

Mazaya offre ainsi à ces jeunes enfants un avenir professionnel à travers le métier de musicien et ce, grâce à un parcours sur cinq ans minimum, intégrant l'éducation non formelle et l'apprentissage rigoureux d'un instrument de musique. La Fondation Société Générale Maroc parraine une jeune fille dont l'instrument de prédilection est l'alto.

○ **Soutien à l'association INSAF**

L'association INSAF a pour mission de prévenir l'abandon des enfants nés hors mariage en assurant un soutien matériel, juridique, médical et psychologique aux mères célibataires, tout en œuvrant à leur autonomisation financière par la qualification et l'insertion professionnelle. INSAF mobilise ses ressources et ses savoir-faire, afin de briser l'isolement des mamans célibataires et de leurs enfants, en leur offrant un lieu de transit et d'appartenance, ainsi qu'un lieu d'éducation. Le partenariat de la Fondation Société Générale avec INSAF concerne le financement d'un atelier de formation aux techniques de la coiffure.



- **Soutien à la Fondation Academia pour des parcours d'excellence**

La Fondation SGMB apporte son soutien à la Fondation Académia dont l'objectif est de détecter les potentiels parmi les étudiants issus de milieux défavorisés et de récompenser leur mérite pour qu'ils puissent poursuivre leurs études supérieures dans de grandes écoles.

La Fondation Academia a pour ambition d'aider les étudiants méritants : créer des liens, les accompagner tout au long de leur cursus, et susciter leur retour au Maroc, afin qu'ils contribuent au développement de leur pays.

Elle intervient auprès des étudiants qui se distinguent par leurs résultats, en leur accordant des prêts d'honneur, sans garantie, à des taux symboliques, ou encore des prix d'excellence et les accompagne pour l'obtention de stages au Maroc et à l'étranger.

Présente aux côtés de la Fondation Académia depuis sa création en 1997, Société Générale Maroc a renouvelé sa contribution pour marquer sa volonté de continuer à valoriser l'excellence des étudiants marocains admis aux grandes écoles et universités.

- **Soutien de l'association Bab Rayan au profit de jeunes enfants**

En 2018, la Fondation SGMB a soutenu ce foyer qui accueille les plus jeunes et les mène jusqu'à leur autonomie en leur apportant protection, soutien, éducation pour leur donner toutes les chances de se construire un avenir.

- **Soutien à l'association Sourire de Reda pour aider les jeunes en souffrance**

La Fondation Société Générale Maroc a réitéré son soutien à l'association Sourire de Réda pour le déploiement de sa campagne de sensibilisation du grand public, principalement les adolescents et leur entourage, à la nécessité de lutter contre le harcèlement scolaire, la violence physique et psychologique, de venir en aide aux jeunes en détresse, et de prévenir les souffrances mentales pouvant conduire au suicide.

- **Participation au programme d'éducation financière avec la Fondation marocaine pour l'éducation financière**

SGMB s'est investie dans l'accompagnement des enfants et des jeunes et a activement participé à un programme global de bancarisation et d'éducation financière, en assurant la sensibilisation des jeunes lycéens aux questions financières. L'objectif est d'encourager le recours aux services financiers avec des comportements responsables dans le futur.

En 2018, les Journées de la Finance ont vu la participation de 125 collaborateurs SGMB à travers les différentes agences bancaires du royaume, du 12 au 18 mars 2018. Ces visites au niveau des agences ont permis aux élèves de mieux appréhender le métier de banquier, de simuler ouverture de compte ou demande de crédit, et d'échanger plus globalement sur des sujets du monde de la finance.

En 2019, la Fondation Société Générale a de nouveau apporté son soutien à la Fondation Marocaine pour l'Éducation Financière en contribuant activement à la réussite des Journées de la Finance pour les enfants et les jeunes.

86 agences et 151 collaborateurs de SGMB, à travers toutes les régions, ont participé à cet événement et ont accueilli près de 8 700 enfants et jeunes pour leur faire bénéficier de séances d'éducation financière de base.

- **Soutien à la Fondation Mohammed V pour la réinsertion des détenus**

La Fondation SGMB a soutenu la Fondation Mohammed V dans le cadre d'un programme de réinsertion socioprofessionnelle des détenus. Ce programme s'articule autour de l'enseignement et de la formation professionnelle. Il comprend aussi des activités sportives et culturelles, le raffermissement de la relation avec la famille et le monde extérieur, la prise en charge médicale, l'amélioration des conditions de séjour pour faciliter la réinsertion des détenus dans le tissu économique et social.

La Fondation Société Générale Maroc contribue au financement du projet de la formation-réinsertion des détenus, dont l'objectif est de réduire le taux de retour en prison, de donner une nouvelle image sociale du détenu et humaniser le milieu carcéral.

Le projet consiste en la création et la gestion, au sein des prisons, de centres de formation aux métiers de l'artisanat.



○ **Soutien de la Fondation Ali Zaoua**

Les Fondations Société Générale et SGMB ont signé en juin 2019 un contrat de partenariat avec la Fondation Ali Zaoua ayant pour objet de soutenir l'ouverture d'un nouveau Centre Les Etoiles à Marrakech. Ces centres proposent aux jeunes issus de milieux défavorisés une offre parascolaire accessible, une programmation culturelle diversifiée, des formations aux métiers des arts et de la création...

Pour la Fondation Société Générale, ce projet s'inscrit dans les lignes directrices de ses actions déployées en faveur de l'insertion professionnelle et de l'insertion par l'éducation -notamment par la pratique culturelle- et marque sa volonté d'ancrer ses actions dans les territoires.

Pour Société Générale Maroc, qui complète le soutien financier apporté à la Fondation Ali Zaoua, il s'agit également d'une nouvelle preuve de son engagement solidaire et de son implication dans des projets visant l'accompagnement et l'autonomisation des jeunes issus de tous milieux et de toute région du Maroc. En sus du soutien financier, SGMB déploiera un mécénat de compétence, invitant ses collaborateurs à se rendre disponibles et s'investir solidairement dans des actions de soutien visant notamment l'éducation financière ou encore l'employabilité...

La Fondation Ali Zaoua œuvre pour la reconnexion des jeunes issus de milieux défavorisés à leur environnement social, et pour leur insertion professionnelle, à travers la création et la gestion de centres socioculturels de proximité.

○ **Enfance Maghreb Avenir (EMA)**

La banque a soutenu la fondation Enfance Maghreb Avenir dans l'édition de son livre de photographies d'art « Ecrire l'Avenir » qui met en valeur les réalisations d'EMA. La Fondation EMA intervient auprès des écoles de l'éducation nationale des quartiers défavorisés du grand Casablanca. Elle a pour objectif de lutter contre l'abandon scolaire, scolariser les filles, conserver un environnement sain pour les élèves et les enseignants. Le livre illustrant l'école, l'environnement scolaire et revenant sur les enjeux de l'inclusion par éducation. Société Générale Maroc, en tant qu'entreprise citoyenne sociale et responsable, en particulier dans sa démarche de soutien de l'art et la culture au Maroc, a marqué son intérêt pour le sponsoring et la commande d'une quantité importante de ces livres.

➤ **Mécénat culturel : Placer l'art, la culture et la musique au service de l'inclusion sociale**

○ **« Plasticiens du Maroc, poètes du monde », une exposition inédite au sein de l'Espace d'Art Société Générale**

Au cours des premiers mois de l'année 2018, SGMB a accueilli, au sein de son Espace d'Art, « Plasticiens du Maroc, poètes du monde » : une exposition inédite réunissant une centaine d'œuvres plastiques et cinquante poèmes écrits et sonores.

○ **Soutien à l'Orchestre Philharmonique du Maroc & la Fondation Ténor pour la culture**

En 2018, l'Orchestre Philharmonique du Maroc est composé de 80 musiciens, essentiellement Marocains, sélectionnés parmi les diplômés des grands conservatoires marocains et européens. Il œuvre activement pour la formation des jeunes enfants par la mise en place de véritables parcours pédagogiques, tout au long de la saison musicale.

SGMB intervient dans le cadre du programme Mazaya. Il s'agit d'un programme éducatif qui a pour but d'offrir à de jeunes enfants déscolarisés et issus de milieux défavorisés, une formation combinant éducation scolaire et cursus musical professionnel.

○ **Soutien à l'Association Casamémoire**

En 2018, la Fondation SGMB a accompagné un événement placé sous le thème « Ma ville, Mon Patrimoine » et centré autour d'une riche programmation culturelle, visant à mettre à l'honneur le patrimoine casablancais : de la Wilaya aux Habous en passant par l'ancienne Médina...

À travers cette nouvelle initiative, la Fondation SGMB réaffirme son engagement de banque citoyenne et responsable et son investissement dans de nombreuses actions en faveur de la sauvegarde, la valorisation et la vulgarisation du patrimoine architectural et culturel marocain.



- **Livre de photographie d'art « écrire l'avenir »**

La banque a soutenu la fondation Enfance Maghreb Avenir dans l'édition de son livre de photographies d'art « Ecrire l'Avenir » qui met en valeur les réalisations d'EMA. La Fondation EMA intervient auprès des écoles de l'éducation nationale des quartiers défavorisés du grand Casablanca. Elle a pour objectif de lutter contre l'abandon scolaire, scolariser les filles, conserver un environnement sain pour les élèves et les enseignants.

Le livre illustre l'école, l'environnement scolaire et revient sur les enjeux de l'inclusion par l'éducation. Société Générale Maroc, en tant qu'entreprise citoyenne sociale et responsable, en particulier dans sa démarche de soutien de l'art et la culture au Maroc, a marqué son intérêt pour le sponsoring et la commande d'une quantité importante de ces livres.

- **SGMB, partenaire de la 4^{ème} édition du festival international SAWT des Choeurs et ensembles instrumentaux**

Société Générale Maroc a participé à la 4^{ème} Edition du Festival International SAWT des Choeurs et Ensembles Instrumentaux, organisé par l'Association Maroc en Chœur du 10 au 13 avril 2019 à Casablanca. Premier festival international de chant choral et d'ensembles instrumentaux de Casablanca, le festival SAWT est devenu un rendez-vous incontournable, offrant un cadre de rencontres et d'échanges entre chœurs marocains et étrangers, tout en donnant au public marocain l'opportunité de découvrir un art accessible et populaire.

Pour sa 4^e édition, le Festival SAWT a formé un orchestre symphonique international, dont les musiciens sont venus de plusieurs pays, et a accueilli sept chorales dont trois marocaines, une française, une algérienne, une tunisienne et une composée de Subsahariens issus de 14 pays. Il présente ainsi une grande diversité de styles et d'expressions artistiques. Au total, ce sont plus de 250 choristes et 80 musiciens qui ont investi, pour leurs représentations, les monuments les plus emblématiques de Casablanca, pour une tournée riche en couleurs, en diversité musicale et en échanges interculturels.

Société Générale Maroc a soutenu le Festival International SAWT et a contribué à son rayonnement par la participation de trois chorales (Société Générale Maroc, Société Générale Algérie, UIB Tunisie).

- **Soutien au programme El Akademia Masterclass**

Société Générale Maroc a soutenu la 3^{ème} édition du programme El Akademia Masterclass initié par Monia Rizkallah, violoniste professionnelle et première cheffe d'attaque à l'opéra de Berlin. L'association El Akademia a pour objet d'accompagner de jeunes musiciens talentueux vers des carrières professionnelles et de promouvoir la musique classique auprès du plus grand nombre.

Après avoir été sélectionnés pour leur talent, leur volonté et leur mérite lors d'une grande tournée réalisée par Monia Rizkallah auprès des conservatoires de musique du Royaume du Maroc, les étudiants ont bénéficié de l'immersion dans une masterclass. Ils ont été coachés par les musiciens internationaux pour constituer l'Orchestra National des Jeunes du Maroc.

En effet, l'association organise une Masterclass sous forme d'un programme de cours intensifs, basés sur les échanges entre des professionnels accomplis et de jeunes talents en devenir.

Ce programme constitue le maillon entre l'apprentissage académique délivré par les conservatoires marocains et le perfectionnement indispensable pour intégrer les grands orchestres professionnels.

Ce programme bénéficie d'une grande marque de confiance de Sa Majesté, le Roi Mohammed VI, qui a accepté que son Altesse Royale la princesse Lala Meriem soit la Présidente d'Honneur des deux dernières éditions.

En 2019, El Akademia Masterclass a permis de renforcer les compétences de 64 jeunes musiciens issus des conservatoires de 12 villes du Royaume. Elle s'est clôturée le 16 juillet 2019 par un concert unique et exceptionnel donné au jardin Jnan Sbil de Fès.



- **Sponsoring du festival Andaloussyat**

Partenaire des plus grandes manifestations artistiques et musicales, SGMB a apporté son soutien financier à la 15ème édition du festival international des musiques andalouses, qui s'est déroulé du 12 au 15 décembre 2018. Une riche programmation a permis de re-mettre à l'honneur des musiques ancrées dans l'histoire du Maroc et qui continuent à être préservées et affirmées.

En 2019, SGMB a encore une fois apporté son soutien financier à la 16ème édition du festival international des musiques andalouses, qui s'est déroulé du 4 au 7 décembre 2019. Une riche programmation, organisée par l'Association des Amateurs de la Musique Andalouse du Maroc, a permis de mettre à l'honneur des musiques ancrées dans l'histoire du Maroc.

- **Sponsoring du festival de la musique soufie**

Société Générale Maroc a sponsorisé la 12e édition du Festival de Fès de la Culture Soufie organisé du 19 au 26 octobre sous le thème : « La Culture Soufie, un humanisme spirituel pour notre temps ». Ce festival offre une plateforme d'expression aux artistes, marocains et internationaux, qui expriment leur démarche spirituelle, par la créativité artistique et intellectuelle, par des projets culturels et sociaux œuvrant pour le dialogue inter-culturel, le développement humain et civilisationnel.

V.d.6. Engagement sociétal

- **Soutien à l'Association Terres En Mêlées**

En 2018, l'association Terres en Mêlées Maroc, soutenue par SGMB et la Fondation Société Générale, mène depuis 2011 des actions de solidarité internationale et de développement par le biais du rugby comme outil pédagogique et d'émancipation sociale.

Au Maroc, Terres en Mêlées Maroc intervient dans la région d'Ifrane suite à la prise de conscience de diverses problématiques sociales de la région : difficultés d'accès à la pratique d'activités ludiques et sportives pour les enfants vivant dans cette zone isolée, besoin d'ouverture sociale et culturelle des jeunes, déficit d'information et de réponses pour faire face aux menaces environnementales...

- **Société Générale Maroc, partenaire exclusif du Forum euro-méditerranéen des Jeunes Leaders**

En tant qu'entreprise citoyenne, SGMB accorde une importance particulière à la dimension multiculturelle, la jeunesse et l'entrepreneuriat. C'est pourquoi la banque a choisi de soutenir le Forum euro-méditerranéen des Jeunes Leaders, qui s'est tenu du 5 au 7 octobre 2018 à Essaouira. Ce forum, organisé par l'Institut français du Maroc, a pour vocation de réunir intellectuels, jeunes responsables économiques et figures émergentes de la société civile, de contribuer à un rapprochement des sociétés du pourtour méditerranéen et de favoriser la participation au débat public de la jeune génération.

Durant deux journées de conférences, d'échanges et d'ateliers, il met en réseau des personnalités d'avenir et fait le pari sur une jeunesse amenée à jouer un rôle prépondérant dans l'avenir politique, économique & social des pays du bassin méditerranéen.

- **Soutien à la manifestation Women in Africa**

En 2018, SGMB a participé au Sommet annuel mondial Women in Africa (WIA) qui a réuni à Marrakech 500 participants venant de 66 pays. Women in Africa se veut une plateforme internationale de développement économique et d'accompagnement des femmes africaines leaders et à haut potentiel.

L'évènement de Marrakech a permis d'accueillir des femmes leaders qui font l'Afrique, et de découvrir 55 femmes entrepreneures issues de 52 pays d'Afrique.

Au cours de cet évènement, SGMB a animé une masterclass sur la confiance et le renforcement des capacités des femmes africaines.



○ Mobilisation de SGMB aux « 10 km pour la paix »

SGMB encourage la pratique sportive et se félicite quand celle-ci se double d'un élan de solidarité et de transmission d'un message de bienveillance.

Organisée le 9 avril 2017 par le cercle diplomatique de Bienfaisance en partenariat avec la Fédération Sport pour tous, la course « 10 km pour la paix » a réuni des coureurs de dizaines de nationalités, rassemblés pour porter un message de paix et tolérance.

À cette occasion, les collaborateurs Société Générale ont activement participé à la course « 10 km pour la paix », contribuant ainsi à relayer les messages de paix, de tolérance et du « mieux vivre ensemble ». À cette occasion, SGMB a également remporté le Trophée RSE de l'entreprise ayant réussi à mobiliser le plus grand nombre de collaborateurs.

En 2019, Portés par la même ferveur, les collaborateurs de SGMB se sont mobilisés pour les deux courses et ont permis à la Banque de gagner les trophées RSE remis à l'entreprise ayant fait participer le plus grand nombre de personnes.

SGMB a ainsi remporté, pour la 2^{ème} année consécutive, le Prix RSE lors de la Course pour la Paix, organisée par le Cercle Diplomatique de Bienfaisance à Rabat. Cet événement sportif est également solidaire puisqu'une partie des revenus des dossards est reversée à des organisations caritatives.

Grâce à une implication forte de la banque et de ses filiales, SGMB s'est également distinguée dans les Foulés de Casa Anfa en mobilisant le plus grand nombre de collaborateurs, soit près de 330 collaborateurs et collaboratrices.

- Il est à noter que SGMB ne fait l'objet d'aucun litige ou poursuite liés à des problématiques d'ordre environnemental.

○ Signature d'un Mémorandum Act avec Maroc Impact

Maroc Impact et SGMB ont signé un Mémorandum Act en vue de contribuer à l'instauration d'une dynamique éco-sociale au service de l'humain et des territoires par le déploiement de programmes inclusifs et innovants à impact social.

Ce Mémorandum Act concerne plusieurs projets :

MU-HUB : ce premier projet s'appuie sur le lancement d'une première plateforme physique « FAB LAB » de proximité située au sein de l'Université Hassan II-Casablanca et d'une plateforme virtuelle d'innovation sociale. En co-construction avec cette dernière, ces plateformes ont pour objectif de soutenir des vocations d'entrepreneurs sociaux, en associant toutes les forces universitaires (étudiants, doctorants et enseignants seniors) et en mettant à leur disposition les moyens d'échanger, de partager, de confronter leurs idées et leurs expérimentations.

La Plateforme digitale : elle constitue un espace virtuel de networking, développement, de promotion et de diffusion de la production scientifique en open source, à dimension nationale, continentale.

La plateforme physique « FAB-LAB » : elle prend la forme d'un CONTENEUR-HUB académique d'expérimentation et de prototypage à impact socio-économique, conçu de manière éco-responsable et fondé sur une approche hybride d'intégration « du Faire au cœur du Savoir ».



VI. Organisation commerciale

SGMB s'appuie sur un dispositif de réseau en dur qu'elle continue de développer de manière optimisée à travers une couverture territoriale convenable, et un maillage satisfaisant sur l'ensemble du royaume, surtout dans les grandes villes où la part de marché théorique atteint 9,8% à Casablanca, 13% à Agadir, 8,8% à Tanger et 9,1% à Marrakech. A fin 2019, le dispositif d'exploitation comptait 417 agences (contre 420 en 2018) et 533 guichets automatiques et automates de change (contre 513 en 2018). L'évolution du nombre d'agences (+8) en net en 2019 seulement) s'explique par le repositionnement stratégique de développement, via un maintien de la dynamique d'ouverture d'agences (7 nouvelles agences dont 4 agences Dar Al Amane) et l'optimisation du maillage par des fermetures et/ou fusions (10 agences).

Ce dispositif de réseau en dur est renforcé par une stratégie « multicanale », offrant plus d'interactivité, de choix et d'autonomie pour les clients dans leurs relations avec leur banque, ainsi que des parcours simplifiés.

L'année 2019 a été une année de transformation digitale par excellence. En effet, d'importants investissements ont été réalisés en vue de digitaliser et fluidifier les parcours, d'assurer une démarche d'innovation permanente tout en accordant une attention particulière à l'expérience clients. La démarche d'innovation et le mindset impulsés notamment par la Digital Factory ont permis le lancement de produits innovants, avec des « time to market » adaptés à l'évolution rapide des besoins du consommateur marocain.

SOGETEL : Un centre de relations clients, pour renforcer l'écoute et le conseil à la clientèle

Le Centre de Relation Clients SOGETEL offre des services à valeur ajoutée d'écoute, d'orientation et de conseil en ligne, et ce sur des plages horaires élargies, jusqu'à 20h30 en semaine et 18H le samedi.

En 2019, le Centre d'Appels a pleinement joué son rôle de relais disponible et efficient au service de la clientèle. Il a en effet été amené à traiter plus de 1 700 000 interactions avec la clientèle, prises en charge sous forme d'appels entrants, appels sortants, appels sur serveur vocal interactif ou encore interactions web.

Au-delà de sa capacité à conseiller et orienter les clients, le Centre de Relation Clients est aussi en mesure de gérer les ouvertures de compte à distance, certaines opérations courantes et opérations de vente à distance, dans une logique de gestion de la relation de bout en bout.

Canal GAB :

Il a fait l'objet d'enrichissements fonctionnels à travers notamment la mise en place de la fonction « dépôt espèces » et du service de « paiement de factures ».

Canal Mobile Banking et internet Banking :

L'application mobile s'impose comme véritable canal facilitateur pour les opérations courantes, que ce soit pour les services de consultations de compte en temps réel ou de réalisation de transactions (virements, paiements de factures, commandes de chéquier, recharges de cartes prépayées...).

C'est pourquoi, en 2019, Société Générale Maroc a investi dans une nouvelle application mobile, développée par sa Digital Factory, afin de simplifier et d'améliorer les parcours clients sur cet outil.

La nouvelle application mobile propose une interface plus moderne, plus intuitive et une utilisation plus simple.

L'internalisation du développement permet également d'apporter une plus grande flexibilité dans les évolutions futures de l'application mobile, en fonction des retours clients. C'est ainsi que de nouvelles fonctionnalités devraient apparaître dès le premier trimestre 2020.

Une présence sur les réseaux sociaux, pour plus d'interactions avec les clients :

Les réseaux sociaux participent à servir la promesse relationnelle entre la banque et ses clients. C'est pourquoi SGMB renforce sa stratégie de proximité avec ses clients via une présence soutenue et une politique active de Community Management sur les réseaux sociaux :



- Avec plus de 700 000 fans sur sa page Facebook, SGMB a reçu plus de 13 000 commentaires et 25 000 messages privés en 2019, faisant de Facebook un canal privilégié de la Relation Client.
- Sur Twitter, SGMB reste la banque marocaine la plus suivie sur ce canal, avec plus de 21 000 abonnés.
- Grâce à une présence renforcée en 2019 sur LinkedIn, Société Générale Maroc a sensiblement augmenté le nombre de ses abonnés, qui à fin 2019 dépassaient 95 000 abonnés,
- Société Générale Maroc est également présente sur Instagram, interagissant ainsi avec les jeunes, notamment via les formats stories.

Les réseaux sociaux comptent ainsi désormais parmi les canaux d'interactions privilégiés des clients et des non clients.

Lancement d'une application mobile dédiée à la connaissance clientèle

Autre grande réalisation de l'année 2019, le lancement d'une nouvelle application mobile « Mon Profil », permettant aux clients d'actualiser et d'enrichir leur dossier administratif de connaissance client KYC (Know Your Customer) depuis chez eux et ce en moins de deux minutes.

Le parcours est simple et intuitif : une fois connecté à l'application, le client prend en photo sa CIN recto/verso et son justificatif de domicile le cas échéant. Les informations de la CIN sont alors automatiquement extraites et envoyées à la banque, accompagnées des photos capturées.

De plus, le dossier du client est automatiquement fiabilisé, sans avoir besoin de se déplacer en agence.

Bankaty, une nouvelle plateforme d'entrée en relation à distance

La Digital Factory a lancé courant 2019 une nouvelle plateforme d'entrée en relation à distance, totalement repensée à travers une véritable approche « Customer Centric ».

Cette plateforme offre une expérience client renouvelée ainsi que de nombreuses innovations technologiques et ergonomiques.

Elle permet notamment au client de personnaliser son parcours, à travers le choix entre une ouverture de compte Digitale ou Phygitale, alliant le meilleur du Digital et de l'Humain. En effet, le volet relationnel n'est pas en reste avec la mise en place d'une véritable expérience client en agence, à travers un « entretien conseil » personnalisé, préparé par le conseiller bancaire en amont, sur la base des attentes du client.

Enfin, conformément à la démarche agile et dans une logique d'amélioration continue, une nouvelle version a été déployée dans la foulée avec cette fois une innovation de taille : la possibilité d'utiliser l'application « BankatyScan » nouvelle génération, permettant d'extraire en un clin d'oeil, l'ensemble des informations présentes sur la pièce d'identité du client (nom, prénom, n° de CIN...) et de les sauvegarder en toute sécurité au niveau de son espace personnel.

Cette dernière innovation de Bankaty a permis à Société Générale Maroc d'être la première banque de la place à proposer un parcours digital aussi innovant.

La data pour des expériences clients améliorées

La connaissance client est un enjeu majeur pour la banque. En 2019, les travaux d'analyse menés par SGMB ont porté sur des sujets liés à l'amélioration de la connaissance et de l'expérience client.

À cet effet, des segmentations comportementales par marché ont été développées et ont permis d'identifier les préférences et centres d'intérêts des clients, offrant par là un gisement d'opportunités pour des propositions commerciales adaptées et pertinentes, que ce soit en termes de produits (comme les produits d'assurance épargne) ou de services, comme l'orientation vers l'usage de canaux distants.



Ces modèles prédictifs sont basés sur des techniques de Machine Learning. Dans une vision prospective, l'ambition en terme de Data Analytics est de poursuivre la montée en puissance de l'Advanced Analytics afin de servir les besoins business et réglementaires de la banque.

La dématérialisation via des enablers technologiques

L'année 2019 a été marquée par la mise en place de centres de compétences technologiques internes sur un certain nombre de technologies ciblées permettant d'améliorer l'agilité collective. Ces enablers technologiques s'articulent principalement autour du Business Process Management pour l'orchestration et la dématérialisation des processus bancaires front-to-back, de la robotisation, de la Reconnaissance Automatique de Documents (RAD, technologie permettant de reconnaître automatiquement le type de document (exemple_ : CIN, justificatif de domicile, etc...)) et la Lecture Automatique de Documents (capacité à extraire automatiquement les données d'un document, telles que : nom, prénom, adresse...). Ces technologies ont permis dès cette année d'améliorer la performance collective avec un impact direct sur le Time To Market et les délais de traitement internes au service de la satisfaction client.

La fenêtre participative « DAR AL AMANE »

Le 17 avril 2017, SGMB reçoit l'agrément de Bank-Al-Maghrib pour le lancement de sa fenêtre participative « DAR AL AMANE ». Un dispositif complet de finance participative est mis en place. Il s'appuie sur :

- Un réseau d'agences dans les grandes villes du Royaume (Casablanca, Rabat, Marrakech, Agadir, Fès, Tanger...);
- Un Centre de Relation Clients dédié ;
- Une offre de produits et services performante et évolutive, 100% conforme aux principes de la Sharia.

Pour le lancement de son activité, SGMB a adopté les normes et les meilleures pratiques à l'échelle internationale, en allouant les investissements techniques et humains nécessaires, notamment :

- Une gouvernance dédiée à la fenêtre participative pour assurer une complète indépendance par rapport à la banque conventionnelle ;
- L'identification et la formation de compétences dédiées à la finance participative ;
- L'investissement dans un nouveau système d'informations, étanche par rapport à celui de la finance conventionnelle, qui répond aux exigences légales et réglementaires de la finance participative.

SOPAY, le wallet adossé à un compte bancaire

Sous l'impulsion de Bank Al Maghrib et de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT), le marché national du paiement mobile est en pleine émergence. SGMB entend se positionner au sein de cet écosystème de paiement mobile et contribuer à la réussite du projet national qui vise à encourager l'utilisation des paiements électroniques, à réduire la circulation du cash et développer l'inclusion financière.

Dans ce cadre, Société Générale Maroc a lancé son offre de paiement SOPAY. Il s'agit d'un wallet (porte-monnaie) utilisé comme moyen de paiement embarqué sur un téléphone mobile, adossé à un compte bancaire, interopérable et en temps réel.

SOPAY permet au client de réaliser un ensemble d'opérations à partir de l'application mobile SO PAY ou de l'application web www.sopay.ma, de manière dématérialisée 24h/24 et 7j/7.

L'année 2020 sera sans aucun doute celle du développement de l'écosystème du paiement mobile avec la constitution d'un réseau de partenaires. A travers la commercialisation de la solution SOPAY PRO SGMB envisage de déployer, en complément de son modèle bancaire traditionnel, un modèle alternatif s'appuyant sur une offre dont le pivot relationnel est un compte de paiement mobile.

Ce modèle alternatif sera structuré dans le cadre d'une entité juridique ad-hoc détenue à 100% par SGMB et ayant le statut d'établissement de paiement sous la dénomination sociale de SOGEPAIEMENT. Il s'agira pour cet



établissement de fournir une gamme de services transactionnels à la population non-bancarisée ou faiblement bancarisée via un réseau d'agents tiers agréés.

Les services d'ores et déjà disponible sur SOPAY sont comme suit :

- Le transfert d'argent, permettant d'émettre ou recevoir des transferts d'argent vers ou en provenance d'autres wallets de la place, en indiquant simplement le numéro de téléphone. Le bénéficiaire des virements peut être client ou non client de Société Générale ;
- Le paiement des achats auprès des commerçants et fournisseurs équipés d'un wallet de manière électronique, sans manipulation de cash. Le client peut choisir entre la saisie du numéro de téléphone du commerçant et du montant du transfert ou bien le scan d'un QR Code incluant les informations du transfert ;
- Le retrait sans carte sur tous les guichets automatiques de Société Générale Maroc ;
- Le paiement de factures et recharges téléphoniques ;
- La consultation, permettant au client de prendre connaissance du solde de son service de paiement mobile à tout moment.

D'autres évolutions sont en cours pour continuer à améliorer les parcours clients.

Réseau de distribution

Dans le cadre de la poursuite de la stratégie de développement du réseau, de nouvelles agences ont été ouvertes en 2019, portant le dispositif d'exploitation à 404 agences conventionnelles et 13 agences Dar Al Amane. De nouveaux centres de contact et de service qui visent à conforter la proximité de SGMB vis-à-vis de tous ses clients, en leur offrant un meilleur accueil, de l'écoute et du conseil personnalisé.

Ce renforcement du réseau d'agence s'est accompagné de la consolidation du parc de guichets automatiques bancaires et automates de changes (513 à travers tout le Maroc au 31/12/2018 et 533 à fin 2019).

Au-delà des canaux de contact classiques, SGMB a maintenu et renforcé son dispositif de banque multi-canal à travers notamment:

- Sogétel, le Centre de Relation Clients par téléphone et les différents sites Internet de la banque ne cessent de gagner en réceptivité pour s'illustrer comme des modes de contact en forte progression. Ils représentent en effet une façon simple et rapide d'obtenir des informations, des conseils, des simulations de crédits personnalisés ou encore de réaliser des transactions bancaires à distance, même au-delà des horaires d'ouvertures de la banque
- Application Mobile SGMB lancée en 2019 et ayant fait l'objet d'une montée de version avec de nombreuses nouvelles fonctionnalités (ouverture des services de virements vers les tiers, de paiements de factures, de recharge de cartes prépayées, de mise à disposition sur GAB, de téléchargement de RIB et relevés de compte, ...) ;
- le wallet SOPAY adossé à un compte bancaire et permettant le transfert d'argent entre wallets, le paiement des achats auprès des commerçants et fournisseurs, le retrait sans carte sur tous les GAB SGMB, le paiement de factures et recharges téléphoniques, ...

Réseau	2017	2018	2019
Guichets permanents (Agences) ²⁶	414 ²⁷	420 ⁴³	417
<i>Dont agences Conventionnelles</i>	408	411	404
<i>Dont agences Dar Al Amane</i>	6	9	13
Fermeture d'agence	5	2	10
DAB et GAB	498	507	533
Bureaux de représentation à l'étranger	3	2	2

Source : Société Générale Marocaine de Banques

Guichet permanent : guichet bancaire classique

DAB : Distributeur automatique de billets / GAB : Guichet automatique bancaire

²⁶ Hors agences banque privée

²⁷ Y compris Agences de Dar Al Amane



VII. Moyens informatiques

Au sein de sa Filière Centrale COO, SGMB compte plusieurs entités qui veillent à satisfaire les besoins informatiques de l'ensemble des métiers et structures de la banque dans les meilleures conditions techniques et opérationnelles.

VII.a. Missions des entités « DOSI » de la filière centrale COO

➤ Principales missions de SOLUTIONS

SOLUTIONS a pour principales missions de :

- Collaboration avec les BU/SU et Stratégie pour construire la stratégie de transformation et les FDR (Feuille De Route) des métiers ;
- Exécution des projets, du besoin jusqu'à la mise en œuvre, en respectant les délais et budgets impartis et la qualité ciblée ;
- Support des métiers sur les décisions d'arbitrages au sein de leur portefeuille et rôle de conseil et d'expertise vis-à-vis des BU/SU (rôle de SPOC - Single Point Of Contact - des BU/SU) ;
- Pilotage, avec les métiers, des coûts de transformation pour les optimiser et contribuer à leur consolidation au niveau de la Banque ;
- Méthodes de travail agilisées pour réduire les cycles projet et assurer un delivery optimal.

➤ Principales missions de l'entité Organisation & Processus

Organisation & Process a pour principales missions de :

- Support à l'exécution de projets stratégiques et organisationnels de la banque ;
- Exécution la feuille de route process reengineering et suivi/animation de l'amélioration continue des processus de la banque ;
- Amélioration continue des pratiques managériales et des processus autour du Lean Management et du change ;
- Gestion du référentiel normatif (banque normative) et du référentiel de procédures ;
- Coordination des CNP (Comités Nouveaux Produits pour la Direction Régionale Maroc).

➤ Principales missions de l'entité IT (Information Technology) Services

IT SERVICES a pour principales missions de :

- Mise en œuvre de la trajectoire d'architecture définie dans le SDI - Schéma Directeur Informatique - (architecture open banking urbanisée...) ;
- Développement de composantes clefs du SI (Système d'Information) et enablers technologiques (ESB²⁸, BPM²⁹, RPA³⁰...) ;
- Animation de centres de compétences internes autour du BPM, ESB, RPA et API³¹, permettant notamment d'accompagner les projets de transformation (digital ready, plateforme d'API management, micro services...) ;
- Gestion des applications de la Banque, en coordination avec les équipes de production SG ABS, en assurant leurs stabilité et l'atteinte des niveaux de services en vigueur ;
- Gestion des incidents (correction des root causes) et des demandes d'évolutions ;
- Suivi de la relation opérationnelle et contractuelle avec SOPRA³² : Suivi des innovations, DIM³³, incidents, évolutions, gestion des experts SOPRA... ;

²⁸ Enterprise Service Bus : Technique informatique permettant l'intégration d'applications

²⁹ Business Process Management

³⁰ Robotic Process Automation : Technologie d'automatisation robotisée

³¹ Application Programming Interface : solution informatique qui permet à des applications de communiquer entre elles et de s'échanger mutuellement des services ou des données

³² Société de Programmation et d'Analyses : Editeur de solutions applicatives pour le marché financier

³³ Demande Individuelle de Modification



- Gestion des licences : le RUN³⁴ assure le suivi des éditeurs en terme de SLA³⁵ et engagements dans le cadre des contrats de maintenance, ainsi que le suivi de la bonne utilisation des licences et valide les factures de maintenance.

➤ Principales missions de l'entité Gouvernance IT

- Stratégie IT & Architecture d'Entreprise :
 - Coordination et pilotage des exercices SDI³⁶ région Maroc, et suivi de leur exécution ;
 - Construction, évolution, application et audit cadre d'architecture normatif ;
 - Accompagnement des projets sur le volet architecture ;
 - Risque IT & Sécurité de l'Information :
 - Construction, évolution, application et audit cadre de sécurité normatif (PSSI³⁷...) ;
 - La supervision des risques IT et de la sécurité de l'information ;
 - MCO³⁸ des cartographies des risques ;
 - Suivi des plans de mitigation et des plans d'actions (y compris le suivi des correctifs post-mortem) ;
 - Rôle de RSSI³⁹ régional (i.e. supervision RSSI EQDOM et SOGELEASE) ;
 - Qualité IT :
 - Le Pilotage qualité et certification SMQ⁴⁰ ;
 - Le renforcement et le contrôle qualité des différents processus IT, permettant ainsi une amélioration continue et un niveau de maturité IT satisfaisant ;
 - Méthodes :
 - Gouvernance IT est en charge du maintien en condition opérationnelle et de la transmission de la méthodologie des projets ;
 - Revue annuelle de la méthodologie et des templates
 - Organisation régulière de formations pour tous les nouveaux arrivants
- ⇒ Pour réaliser ces tâches et avoir les retours terrain nécessaires, Gouvernance IT s'appuie sur un collège d'experts issus de l'ensemble des entités impliquées dans la méthodologie.
- Transverse :
 - Définition du processus de gestion des licences et contrôle de sa bonne exécution par les différentes parties prenantes (SGABS, COO/ITS/RUN, Achats, etc.) ;
 - Pilotage de l'exercice de Surveillance Managériale afin de s'assurer que les contrôles permettant une maîtrise des risques opérationnels sont prévus et réalisés et réaliser les contrôles Niveau 3 ;
 - Pilotage des actions prévues pour répondre aux préconisations de l'Audit (périmètre COO) ;

³⁴ L'entité de ITS chargée du support applicatif : maintenance corrective & évolutions

³⁵ Service Level Agreement

³⁶ Schéma Directeur Informatique

³⁷ Politique de Sécurité des Systèmes d'Information

³⁸ Maintien en Condition Opérationnelle

³⁹ Responsable Sécurité des Systèmes d'Information

⁴⁰ Système de Management de la Qualité



VII.b. Missions des entités « Digital & Data » de la filière centrale COO

➤ Principales missions de l'entité Data & BI

Data & BI a pour principales missions de :

- Vérification de la bonne déclinaison des principes de gouvernance et d'architecture, des méthodologies et des outils d'exploitation de la donnée
- Identification des thématiques réglementaires, bancaires et non bancaires, ayant des impacts forts sur les sujets « Données »
- Pilotage des actions de Data Quality : prévention, correction, mise en qualité, acquisition de données externes...
- Développement d'usages pertinents des données sur les enjeux business en utilisant la Data Science ainsi que l'acquisition de données externes
- Promotion de la culture « Données » au sein de la banque
- Le sponsoring et la maintenance fonctionnelle du SI décisionnel, l'animation des usages et la convergence des entrepôts de données

VIII. Contrôle Interne

Société Générale Maroc dispose d'organes de gouvernance qui assurent pleinement leurs responsabilités afin de servir au mieux les intérêts de la banque et répondre aux attentes de ses principales parties prenantes, dans le respect de la réglementation.

La gouvernance du contrôle interne est partagée entre l'organe de surveillance et les dirigeants effectifs. Le Directoire définit et présente au Conseil de Surveillance les dispositifs et les processus de contrôle adaptés à la stratégie de risque approuvée par celui-ci ; il en supervise la mise en œuvre et l'efficacité.

Outre les instances de gouvernance, le dispositif de contrôle interne est articulé autour d'un dispositif de contrôle permanent et d'un dispositif de contrôle périodique, distincts et indépendants tout en étant complémentaires et coordonnés. Il s'appuie aussi sur des référentiels, des méthodologies et des outils adaptés, permettant de couvrir, de suivre et de superviser les zones de risques identifiées.

Le dispositif de contrôle interne est organisé selon le modèle des « trois lignes de défense », en accord avec les textes du Comité de Bâle :

Contrôle permanent		Contrôle périodique
1 ^{ère} ligne de défense	2 ^{ème} ligne de défense	3 ^{ème} ligne de défense Fonction de contrôle périodique indépendant
La 1^{ère} ligne de défense est en charge de la gestion quotidienne des risques : ➔ Les métiers, en tant que première ligne de défense prennent des risques et sont directement responsables de leur gestion opérationnelle. À cette fin, les métiers doivent disposer de processus et de contrôle appropriés visant à s'assurer que les risques sont identifiés, analysés, mesurés surveillés, et gérés dans la limite de l'appétit pour le risque de leur banque, et que les activités liées aux métiers sont conformes aux exigences externes et internes. ➔ La direction du contrôle Permanent et des Risques opérationnels a pour fonction de coordonner le contrôle permanent de niveau 1. Elle est à ce titre en charge de la mise en œuvre, de la coordination, du challenge et de l'animation du dispositif de contrôle de niveau 1.	La 2^{ème} ligne de défense, composée des trois fonctions Risque, Conformité et Finance, veille à ce que tous les risques soient identifiés, évalués, analysés, mesurés, surveillés, gérés et correctement remontés par les lignes métiers concernées, en formant une vue d'ensemble sur tous les risques. A ce titre, ces 3 fonctions : ➔ Définissent les normes, standards et procédures liés au dispositif de maîtrise du risque, et fournissent des indicateurs clés et une analyse pour le suivi global des risques. ➔ Évaluent le profil de risque de la banque, ainsi que l'efficacité du dispositif de maîtrise des risques des BU/SU. ➔ Challenge et accompagnent la mise en œuvre des mesures de gestion des risques par les métiers afin de s'assurer que les processus et les contrôles mis en place par la première ligne de défense sont bien conçus et efficaces. La SU CN2 réalise les contrôles permanents de second niveau, afin de vérifier l'adéquation, la performance et l'efficacité des contrôles permanents de premier niveau.	• Le contrôle périodique (inspection/audit) constitue la troisième ligne de défense. Il est strictement indépendant des métiers et du contrôle permanent. • En tant que troisième ligne de défense, le contrôle périodique aide la banque à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôles et de gouvernance d'entreprise. Il évalue la qualité de la gestion des risques au sein du périmètre audité, la pertinence et l'efficacité du dispositif de contrôle permanent. • La fonction de contrôle périodique est également en charge de la revue indépendante des deux premières lignes de défense.



Afin d'assurer un niveau de maîtrise des risques efficient, le dispositif de contrôle interne s'appuie sur les piliers suivants :

- Un personnel formé et sensibilisé, à chaque échelon, à la nécessité d'assurer la sécurité des opérations au quotidien ;
- Une culture d'entreprise valorisant une saine maîtrise des risques et l'exigence de contrôle ;
- Une séparation des fonctions et des tâches, qui s'applique entre activités de front et de back-office, entre origination des opérations, comptabilisation et règlement, etc. ;
- L'existence d'une documentation normative (directives, instructions, manuels de procédures, etc.) adaptée à la nature des activités et prenant en compte tous les types de risques. Cette documentation est diffusée, accessible aux opérateurs et archivée ;
- Des dispositifs de contrôle intégrés au traitement des opérations -de façon automatique ou manuelle- et aux actes de gestion au quotidien, ainsi que des contrôles à posteriori ;
- Un outil de contrôle permanent dédié permettant (i) l'homogénéité des remontées de Supervision Managériale (SM) pour l'ensemble des déclarants, (ii) la gestion de la validation des rapports SM par les managers (workflow), (iii) le partage des résultats des contrôles et (iv) le suivi de la régularisation des anomalies déclarées par les opérationnels dans le cadre de leurs remontées ;
- Sur le plan organisationnel et outre l'intervention au quotidien de tous les opérationnels dans la surveillance de leurs risques, des équipes dédiées sont affectées aux trois « lignes de défense » pour assurer la mise en place, l'animation et le pilotage de l'ensemble de ce dispositif.

➤ **La Direction du Contrôle Permanent & Risques Opérationnels (CPRO)**

La Direction CPRO, à travers ses coordinateurs de Contrôle Permanent Niveau 1, a pour missions essentielles de :

- Veiller à la mise en place d'un dispositif de contrôle couvrant l'intégralité des activités de la banque et de ses filiales directes, ainsi qu'au maintien d'un niveau de contrôle pertinent et exhaustif dans le cadre des activités opérationnelles de la banque, à travers :
 - L'accompagnement des métiers dans la définition et la mise en place des contrôles liés à chaque activité opérationnelle (contrôles standards définis par le Groupe, contrôles complémentaires jugés pertinents par les entités opérationnelles) ;
 - La vérification de la pertinence des contrôles existants lors de la survenance de pertes opérationnelles et la modification éventuellement des points de contrôle inadéquats ;
 - La mise en place des contrôles nécessaires à la couverture des nouvelles activités ou produits approuvés en Comité Nouveaux Produits.
- Encadrer et animer le dispositif de contrôle permanent de niveau 1. A ce titre, la Direction CPRO est amenée à :
 - Intervenir en soutien des entités opérationnelles pour la bonne appropriation et la bonne exécution de leurs contrôles et Supervision Managériale ;
 - Préparer, à partir des contrôles et des constats relevés, des états de synthèse trimestriels à destination du management de la banque, du Groupe et des Comités de gouvernance ;
 - Alerter ces instances sur les anomalies graves recensées ou les déficiences constatées dans l'organisation des contrôles.
- Veiller à la réalisation de la Supervision Managériale, en procédant à (au) :
 - La vérification de la réalisation effective de la Supervision Managériale par l'ensemble des acteurs ;
 - Suivi, en collaboration avec les entités opérationnelles, de la régularisation des anomalies détectées par les travaux de Supervision Managériale ;
 - Suivi de la réalisation des plans d'actions initiés pour corriger les dysfonctionnements relevés par les travaux de Supervision Managériale.



➤ **La Direction des Risques (RISQ)**

La Direction des Risques a pour mission principale d'élaborer, sous l'égide du Directoire et en lien avec la Direction Financière, l'appétit pour le risque de Société Générale Maroc, ainsi que de mettre en place un dispositif de maîtrise, de suivi et de contrôle des risques. La Direction des risques a notamment la responsabilité :

- d'instruire, avec la Direction Financière, la fixation de l'appétit pour le risque et de le proposer pour validation au Directoire et au CORISQ;
- de participer à l'élaboration des scénarios économiques dans le cadre desquels est défini l'appétit pour le risque ;
- de mettre en œuvre le dispositif de pilotage de l'appétit pour le risque et d'établir régulièrement des rapports au Directoire et au Conseil de Surveillance ;
- de contribuer à la définition des politiques de risque, d'instruire les opérations et les demandes de limites proposées par les responsables métiers et de s'assurer de leur cohérence avec l'appétit pour le risque.

➤ **La Direction Financière**

La Direction Financière a notamment la responsabilité :

- d'instruire, avec RISQ, la fixation de l'appétit pour le risque de SGMB qui est proposé au Directoire ;
- d'assurer le suivi et le pilotage de la performance et de la consommation de ressources rares (capital, liquidité, bilan) en cohérence avec l'appétit pour le risque et dans le respect des obligations réglementaires ;
- de la gestion des risques structurels de taux, de change et de liquidité conformément à l'appétit pour le risque de SGMB ;
- de contribuer à la réflexion stratégique de la Direction Générale à travers l'évaluation de toute opération de cession, d'acquisition et d'investissement au regard du respect de l'Appétit pour le risque.

➤ **La Direction de la Conformité (CLPE)**

La Direction de la Conformité a pour mission d'animer et de piloter le dispositif de gestion du risque de non-conformité au sein de la Banque.

Son périmètre d'intervention inclut, d'une part, les sujets liés à la sécurité financière tels que le Know Your Customer (KYC), la lutte anti-blanchiment de Capitaux et financement du terrorisme, le respect des embargos et sanctions internationales, et d'autre part, les sujets liés à la conformité réglementaire tels que la protection des données personnelles, la protection du consommateur, l'application du Code de conduite déontologique, le conseil et l'assistance sur les activités de marchés et la relation avec le Conseil Supérieur des Oulémas (CSO) sur les activités de la Fenêtre Participative de la Banque.

A cet effet, la Direction de la Conformité s'assure que la Banque respecte en permanence les lois et réglementations ainsi que les règles et normes internes telles que définies par les organes d'administration et de direction de la Banque.

➤ **La Direction du Contrôle Permanent de Niveau 2 (CN2)**

La Direction du Contrôle Permanent de Niveau 2 a été créée en 2018 afin d'assurer une totale indépendance de ses activités. Elle est rattachée au Président du Directoire et a pour missions essentielles de :

- Procéder à la revue des résultats des contrôles de niveau 1 sur la base des rapports issus de l'outil de gestion des contrôles de Supervision Managériale. Les vérifications effectuées par les équipes de contrôle permanent de niveau 2 couvrent l'ensemble des activités et s'exercent sur des contrôles sélectionnés en fonction des risques sous-jacents, et pour partie de manière aléatoire. Elles portent sur le design des contrôles mis en place et leur exécution, sur les anomalies identifiées et les actions correctrices mises en place ;



- À l'issue de chaque mission, identifier les axes d'améliorations éventuels, les communiquer aux managers des métiers concernés et/ou aux propriétaires des processus le cas échéant.

➤ **La Direction de l'Inspection Générale**

Constituant la troisième ligne de défense, le contrôle périodique de la Société Générale Maroc, assuré par la Direction de l'Inspection Générale (DIG), effectue des audits indépendants des entités opérationnelles réalisés de manière objective, approfondie et impartiale conformément aux normes et procédures du Groupe Société Générale et du Régulateur.

Dans le cadre de ses missions, la DIG vérifie notamment la conformité des opérations, le niveau de risque effectivement encouru, l'application adéquate des procédures ainsi que l'efficacité et la pertinence du dispositif de contrôle permanent. La DIG évalue également la sensibilité aux risques du management de l'entité auditée.

Au rôle joué par l'Inspection Générale de Société Générale Maroc s'ajoute l'intervention de deux principaux corps d'audit du Groupe Société Générale.

- La Direction de l'Inspection Générale et de l'Audit Groupe (IGAD) qui exerce une supervision conjointe et effectue un suivi de l'activité de l'audit interne de Société Générale Maroc. Elle assiste la Direction de l'Inspection Générale de Société Générale Maroc, notamment en termes de méthodologie. La Direction de l'Inspection Générale et de l'Audit Groupe est constituée également d'équipes d'audit spécialisées qui peuvent effectuer des missions d'audit chez Société Générale Maroc sur des thèmes ciblés en collaboration avec les équipes de la DIG (risques informatiques, risques juridiques, risques de marché, risques de non-conformité, etc.).
- L'Inspection Générale du Groupe Société Générale qui constitue le dernier niveau du dispositif du Contrôle Périodique. Les inspecteurs mènent des missions de vérification portant sur l'ensemble des domaines d'activité et de fonctionnement des entités du Groupe Société Générale.

IX. Politique Qualité de la Banque

Société Générale Maroc ambitionne de devenir la banque de référence en termes de satisfaction client. Cette ambition se matérialise à travers la mise en place d'une démarche qualité structurée et efficiente.

Cette démarche s'appuie sur une écoute client active, s'inscrivant dans une dynamique d'amélioration continue, au plus proche des besoins et attentes clientèle. Dans ce sens, SGMB a mis en place un dispositif de mesure de l'expérience client, s'appuyant sur la réalisation d'une enquête de satisfaction annuelle. Ce baromètre permet de positionner SGMB par rapport aux principales enseignes concurrentes. Les résultats 2018 et 2019 traduisent l'efficacité et la pérennité de la démarche de proximité initiée vis-à-vis de la clientèle. En effet, SGMB est la banque la plus recommandée, avec un Net Promoteur Score (NPS) de +13 points. De surcroît, 75% des clients Particuliers, ainsi que 64% des clients Entreprises se déclarent satisfaits à très satisfaits des prestations offertes par la banque en 2018. En 2019, SGMB a encore une fois été la banque la plus recommandée avec un Net Promoteur Score (NPS) de +12 points pour la clientèle particulière et +27 points pour la clientèle professionnelle.

En 2018, SGMB a également lancé une étude qualitative sur les opérations Trade qui avait comme objectifs de mesurer la perception des clients des offres pour les opérations internationales et comprendre les raisons qui pousseraient (ou ont poussé) les clients à ne plus confier leurs opérations Trade. Une étude qualitative sur les usages et attitudes des clients à valeur a été aussi lancée durant cette année dont l'objectif principal était d'identifier les usages de chacune des cibles vis-à-vis de la banque afin d'adapter l'offre à leurs besoins et habitudes bancaires et définir ainsi les axes d'amélioration sur ce segment premium. Un Pré-test du nouveau bloc marque de SGMB a été initié en fin d'année afin de valider le bloc marque et sa conformité avec les attentes des publics ciblés et aussi la nouvelle signature de Société Générale.

Afin de compléter la vision client et améliorer la qualité de service en conséquence, Société Générale Maroc évalue chaque année la qualité d'accueil dans ses agences, en face à face dans ses locaux et au téléphone, en se basant sur des visites et appels mystère. Cette démarche permet de vérifier que la qualité de l'accueil est conforme aux normes fixées par la banque et de définir le cas échéant des axes clairs d'amélioration. De façon plus ciblée et pour répondre à des problématiques précises, Société Générale Maroc a également lancé en 2019 des études spécifiques, notamment :



- Une étude qualitative Usages & Attitudes clients à valeur qui avait comme objectifs d'identifier les usages de chacune des cibles vis-à-vis de la banque afin d'adapter l'offre à leurs besoins et habitudes bancaires, mieux répondre aux attentes de la cible premium et identifier les points forts et axes d'amélioration de la SG sur ce segment ;
- Une étude Qualitative Digitalisation de l'Offre et du Parcours des Clients- Entreprise qui a permis d'identifier les usages de chacune des cibles vis-à-vis des services digitaux afin d'adapter l'offre à leurs besoins et attentes ;
- Un pré-test Banque-Assurance, suite à la décision de la banque et sa filiale La Marocaine Vie de faire de la bancassurance un élément clef de positionnement en devenant la première banque « Banque & Assureur » au Maroc. Cette mention qui sera déclinée sur les devantures des agences, sur la PLV ainsi que sur l'ensemble de nos prises de paroles (campagnes commerciales, campagnes institutionnelles, etc...). L'objectif de ce pré-test était d'analyser les points d'identification et de rejet des deux mentions proposées et valider une des deux mentions en cas de conformité avec les attentes des publics ciblés ;
- Une étude Veille Concurrentielle-Entreprise, qui avait comme objectifs d'analyser le positionnement de la banque par rapport à la place et d'identifier les points forts et axes d'amélioration sur ce marché.

X. Stratégie et politique d'investissement

Dans un environnement bancaire en pleine transformation et sous pression, du fait de l'intensification concurrentielle et de l'arrivée de nouveaux acteurs de marché, du développement accéléré de nouvelles technologies ou encore du renforcement du cadre de régulation SGMB a été amenée à redéfinir son modèle de développement.

SGMB a engagé, dans le cadre de son dernier plan stratégique triennal 2016-2018, des transformations profondes se déclinant en trois piliers fondamentaux:

1. **Le renforcement de son modèle de banque universelle orientée client**, Cela s'est concrétisé notamment, à travers :
 - Une meilleure structuration des filières Retail et Non Retail: plus distinctes et mieux animées ;
 - Une différenciation encore plus qualitative de proposition de valeur pour les cibles de clientèle à potentiel ;
 - De nouveaux leviers de croissance tirés des synergies avec les métiers spécialisés ainsi que les filiales ;
 - Un pilotage plus efficient via l'upgrade de la Datawarehouse.
2. **La mise en place de la banque relationnelle de demain** : SGMB a tiré parti des évolutions technologiques et comportementales pour enrichir la relation avec ses clients et a fait évoluer son modèle relationnel. Ainsi, le développement de la banque omnicanale a été un des enjeux du plan stratégique, tout en maintenant l'agence au cœur de la relation client.
3. **La transformation de son modèle opérationnel** (industrialisation des systèmes d'informations, ...) ainsi que l'optimisation et la simplification de son organisation et de ses processus.

En 2019, SGMB a visé à entretenir avec sa clientèle des relations pérennes et à répondre aux attentes de l'ensemble de ses parties prenantes. Ceci se traduit par :

- une organisation adaptée offrant différents produits et services aux clients sur l'ensemble du Royaume (prépondérance des activités de banque de détail, distribution d'activités de services non bancaires cohérentes avec la stratégie commerciale, développement d'une fenêtre de banque participative proposant des produits financiers conformes à la Charia...);
- un modèle équilibré géographiquement sur toutes les régions du Royaume du Maroc ;
- l'appui et la capitalisation, pour les activités de Grande Clientèle, sur l'expertise internationale du groupe Société Générale (Salle des Marchés, activités de Conseil...);
- une politique de croissance ciblée, privilégiant les domaines d'expertise existants, un fonds de commerce de bonne qualité et la recherche de synergies au sein du modèle de banque diversifié ;
- une contribution de manière positive aux transformations économiques, sociales et environnementales du Royaume du Maroc ;
- l'inscription des enjeux RSE au cœur de sa stratégie et des relations avec ses parties prenantes ;



- l'attention portée à sa réputation qu'elle considère comme un actif de grande valeur qu'il est essentiel de protéger.

La stratégie de développement poursuivie par SGMB sur la période 2017-2019 s'est matérialisée par les investissements suivants :

en MMAD	2017	2018	2019
Total Investissements	225,3	986,4	592
dont:			
Investissements Immobiliers	53,2	18,1	21
Investissements IT	101,7	194,6	268
Investissements financiers	-	685	209
Autres Investissements	70,4	88,7	94

Source : Société Générale Marocaine de Banques

En 2018, les investissements réalisés par SGMB se sont élevés à 986,4 MMAD contre 225,3 MMAD en 2017. Les investissements financiers ont représenté 69% du total des investissements 2018. Ils sont suivis des investissements IT, relatifs au projet de transformation digitale de la banque, avec un poids de 20% en 2018.

A fin 2019, les investissements de SGMB s'élèvent à 592 MMAD et correspondent principalement à des investissements IT qui représentent 45% du total investissement de la Banque, suivis par les investissements financiers (35%).

Le montant des investissements engagés au 30/06/2020 s'élève à 223 MMAD et concerne principalement des investissements IT.

XI. Partenariats Stratégiques

Société Générale Marocaine de Banques fait partie du Groupe Société Générale et dans ce cadre profite d'un partenariat privilégié avec différentes entités du groupe. Ces partenariats sont axés sur l'assistance technique, le partage d'expertise dans les différentes lignes métiers de la banque, l'organisation, la stratégie commerciale, ... Société Générale Marocaine de Banques vise à profiter du savoir-faire d'un réseau mondial et de l'expertise développée par les lignes métiers du groupe à travers le monde. Plusieurs exemples de synergies sont aujourd'hui mis en œuvre entre Société Générale Marocaine de banques et sa maison mère lui assurant une assistance et un support dans un certain nombre de services centraux (Secrétariat Général, DRH, Direction Financière, Direction des Risques, Direction Juridique, services informatiques etc.).

SGMB profite également d'un contrat de garantie en vertu duquel Société Générale France se porte inconditionnellement garante de la bonne fin de tous les engagements de certaines contreparties vis-à-vis de la Société Générale Marocaine de Banques, et de ceux que cette dernière pourrait être amenée à leur accorder à hauteur d'un montant maximum prédéfini.

Pour ce qui est des partenariats avec des organismes externes, SGMB et Finéa (filiale du groupe CDG) ont signé en Septembre 2018 un partenariat visant à faciliter l'accès des PME aux lignes de financement. En vertu de ce partenariat, les entreprises attributaires de marchés publics peuvent bénéficier auprès de SGMB de solutions de financement sous forme d'avances couvertes par FINEA, destinées à faire face aux décalages de trésorerie lors des différentes phases de réalisation des marchés publics.

Le 30 mai 2019, SGMB a également lancé, en partenariat avec la BERD, la 1ère ligne de financement "Green Value Chain" au Maroc. Ces financements sont destinés au soutien des investissements verts des PME/PMI participant à certaines chaînes de valeur ou écosystèmes industriels favorisant ainsi leur transition énergétique pour renforcer leur compétitivité.





PARTIE IV.*Situation financière : Comptes de Société Générale Marocaine de Banques*



Faits marquant l'élaboration des comptes de l'exercice 2019

A partir du 1^{er} janvier 2019, les normes IFRIC 23 et IFRS 16 ont été appliquées. La norme IFRIC 23 est venue clarifier les modalités de comptabilisation et d'évaluation de l'impôt sur les bénéfices lorsqu'une incertitude existe sur le traitement fiscal à appliquer. L'IFRS 16 quant à elle supprime la distinction entre « location simple » et « location financement ». Désormais, l'ensemble des contrats de location ont le même traitement comptable.

Les comptes annuels des exercices 2017, 2018 et 2019 ont été certifiés par les commissaires aux comptes.

I. Informations financières consolidées sélectionnées entre 2017 et 2019

Les principaux indicateurs d'exploitation de SGMB se présentent comme suit :

→ Evolution des principaux indicateurs d'exploitation consolidés

En MMAD	2017	2018	2019	TCAM 17-19
PNB	4 096	4 730	4 960	10%
Résultat d'exploitation	1 437	1 741	1 918	16%
Coût du risque	(600)	(629)	(514)	-7%
RNPG	971	1 092	1 177	10%

Source : Société Générale Marocaine de Banques

Entre 2017 et 2019, le Résultat net part groupe affiche un TCAM de +11 %, passant de 971 MMAD en 2017 à 1 177 MMAD en 2019, découlant principalement de :

- La hausse du PNB, affichant un TCAM de +10% sur la période, passant de 4 096 MMAD en 2017 à 4 960 MMAD en 2019 ;
- La hausse du résultat d'exploitation, passant de 1 437 MMAD en 2017 à 1 918 MMAD en 2019, soit un TCAM de +16% ;
- L'amélioration du coût du risque, affichant un TCAM de -7% et passant de 600 MMAD en 2017 à 514 MMAD en 2019.

→ Evolution des principaux indicateurs bilanciels consolidés

En MMAD	2017	2018	2019	TCAM 17-19
Prêts et créances sur la clientèle	70 259	81 862	87 399	12%
Dettes envers la clientèle	62 143	64 099	65 352	3%
Total Bilan	88 916	102 553	111 459	12%

Source : Société Générale Marocaine de Banques

Les principaux indicateurs bilanciels évoluent, sur la période 2017-2019, comme suit :

- Les prêts et créances sur la clientèle affichent une amélioration avec un TCAM de +12%, passant de 70 259 MMAD en 2017 à 87 399 MMAD en 2019 ;
- Les dettes envers la clientèle ont aussi augmenté passant de 62 143 MMAD à 65 352 MMAD sur la période en revue (soit un TCAM de +3%) ;
- Le total bilan affiche un TCAM de +12% entre 2017 et 2019, passant de 88 916 MMAD à 111 459 MMAD.



II. Rapport des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux et consolidés des exercices 2017, 2018 et 2019

Rapport des Commissaires aux Comptes relatifs aux comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société Générale Marocaine de Banques, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 12 974 247 dont un bénéfice net de KMAD 1 075 367.

Ces états ont été arrêtés par le Directoire le 3 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société Générale Marocaine de Banques au 31 décembre 2019 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire, arrêté le 03 mars 2020, destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes.



Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance qu'au cours de l'exercice 2019, la banque a procédé à :

- Une prise de participation complémentaire dans le capital de LMV pour un montant de KMAD 208 710 portant la participation de la Société Générale Marocaine de Banques à 49,01% ;
- La création de la filiale NEMA Capital détenue à 49,99% par la Société Générale Marocaine de Banques pour un montant de MAD 499 900.

Casablanca, le 29 avril 2020

FIDAROC GRANT THORNTON
Faïçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT
Sakina BENSOUA-KORACHI
Associée



Rapport des Commissaires aux Comptes relatifs aux comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société Générale Marocaine de Banques, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 14 238 867 dont un bénéfice net de KMAD 922 856.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société Générale Marocaine de Banques au 31 décembre 2018 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément, aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance qu'au cours de l'exercice 2018, la banque a procédé à une prise de participation supplémentaire de 34,95% dans EQDOM portant la participation à 53,72%

Casablanca, le 29 avril 2019

FIDAROC GRANT THORNTON
Faïçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT
Sakina BENSOUA-KORACHI
Associée



Rapport des Commissaires aux Comptes relatifs aux comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société Générale Marocaine de Banques, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 12 890 902 dont un bénéfice net de KMAD 761 238.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société Générale Marocaine de Banques au 31 décembre 2017 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 27 avril 2018

FIDAROC GRANT THORNTON
Faïçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT
Fawzi BRITEL
Associé



Rapport des Commissaires aux Comptes relatifs aux comptes consolidés en normes IFRS de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joint de la Société Générale Marocaine de Banques et ses filiales, (Groupe Société Générale Marocaine de Banques), comprenant le bilan au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 12 293 738 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 1 243 421. Ces états ont été arrêtés par le Directoire le 03 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimation comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Les choix des procédures relèvent du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Société Générale Marocaine de Banques au 31 décembre 2019, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note présentant les effets dus à la première application de la norme IFRS 9 relative aux instruments financiers.

Autre point

Pour les événements survenus et les éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des états de synthèse relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes.

Casablanca, le 29 avril 2020

DELOITTE AUDIT
Sakina BENSOUA-KORACHI
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON
Faïçal MEKOUAR
Associé



Rapport des Commissaires aux Comptes relatifs aux comptes consolidés en normes IFRS de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joint de la Société Générale Marocaine de Banques et ses filiales, comprenant le bilan au 31 décembre 2018, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 11 582 326 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 1 146 634.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimation comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Les choix des procédures relèvent du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Société Générale Marocaine de Banques au 31 décembre 2018, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note présentant les effets dus à la première application de la norme IFRS 9 relative aux instruments financiers.

Casablanca, le 29 avril 2019

DELOITTE AUDIT
Sakina BENSOUA-KORACHI
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON
Faiçal MEKOUAR
Associé



Rapport des Commissaires aux Comptes relatifs aux comptes consolidés en normes IFRS de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joint de la Société Générale Marocaine de Banques et ses filiales, comprenant le bilan au 31 décembre 2017, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 10 987 388 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 972 866.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimation comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Les choix des procédures relèvent du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Société Générale Marocaine de Banques au 31 décembre 2017, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 27 avril 2018

FIDAROC GRANT THORNTON
Faiçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT
Fawzi BRITEL
Associé



III. Périmètre de consolidation des exercices 2017, 2018 et 2019

Le périmètre de consolidation n'a pas enregistré de mouvement sur la période 2017-2019 :

Périmètre de consolidation 2019

Société	Activité	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES	Bancaire	100,00%	100,00%	Intégration globale
INVESTIMA	Société de participation	48,04%	48,04%	Intégration globale
SOGECAPITAL BOURSE	Intermédiation en bourse	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOGECAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	99,94%	99,94%	Intégration globale
SOGECAPITAL PLACEMENT	Gestion d'actifs	99,96%	99,96%	Intégration globale
SOGLEASE	Leasing	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOCIETE GENERALE OFFSHORE	Bancaire	99,92%	99,92%	Intégration globale
SOGEFINANCEMENT	Crédit à la consommation	100,00%	100,00%	Intégration globale
ATHENA COURTAGE	Courtage d'assurance	96,93%	96,93%	Intégration globale
FONCIMMO	Activité immobilière	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOGCONTACT	Centre d'appel	99,83%	99,83%	Intégration globale
CREDIT EQDOM	Crédit à la consommation	56,82%	55,21%	Intégration globale
LA MAROCAINE VIE*	Assurance	49,01%	49,01%	Mise en équivalence
ALD AUTOMOTIVE	Location Longue Durée	15,00%	15,00%	Mise en équivalence

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Périmètre de consolidation 2018

Société	Activité	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES	Bancaire	100,00%	100,00%	Intégration globale
INVESTIMA	Société de participation	48,04%	48,04%	Intégration globale
SOGECAPITAL BOURSE	Intermédiation en bourse	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOGECAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	99,94%	99,94%	Intégration globale
SOGECAPITAL PLACEMENT	Gestion d'actifs	99,96%	99,96%	Intégration globale
SOGLEASE	Leasing	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOCIETE GENERALE TANGER OFFSHORE	Bancaire	99,92%	99,92%	Intégration globale
SOGEFINANCEMENT	Crédit à la consommation	100,00%	100,00%	Intégration globale
ATHENA COURTAGE	Courtage d'assurance	96,93%	96,93%	Intégration globale
FONCIMMO	Activité immobilière	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOGCONTACT	Centre d'appel	99,83%	99,83%	Intégration globale
CREDIT EQDOM	Crédit à la consommation	56,82%	55,21%	Intégration globale
LA MAROCAINE VIE	Assurance	25,82%	25,82%	Mise en équivalence
ALD AUTOMOTIVE	Location Longue Durée	15,00%	15,00%	Mise en équivalence

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Périmètre de consolidation 2017

Société	Activité	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES	Bancaire	100,00%	100,00%	Intégration globale
INVESTIMA	Société de participation	48,04%	48,04%	Intégration globale
SOGECAPITAL BOURSE	Intermédiation en bourse	99,99%	99,99%	Intégration globale
SOGECAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	99,94%	99,94%	Intégration globale
SOGECAPITAL PLACEMENT	Gestion d'actifs	99,96%	99,96%	Intégration globale
SOGLEASE	Leasing	99,99%	99,99%	Intégration globale
SG TANGER BANQUE OFFSHORE	Bancaire	99,92%	99,92%	Intégration globale
SOGEFINANCEMENT	Crédit à la consommation	99,99%	99,99%	Intégration globale
ATHENA COURTAGE	Courtage d'assurance	96,93%	96,93%	Intégration globale
FONCIMMO	Activité immobilière	99,99%	99,99%	Intégration globale
SOGCONTACT	Centre d'appel	99,83%	99,83%	Intégration globale
LA MAROCAINE VIE	Assurance	25,82%	25,82%	Mise en équivalence
CREDIT EQDOM	Crédit à la consommation	18,77%	20,26%	Mise en équivalence
ALD AUTOMOTIVE	Location Longue Durée	15,00%	15,00%	Mise en équivalence

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

En juin 2018, Société Générale Marocaine de Banques a acquis sur le marché boursier un bloc d'actions représentant 34,95% du capital d'Eqdom auprès de SG Financial Services Holding, filiale à 100% du Groupe Société Générale. Cette acquisition porte la participation de SGMB dans Eqdom à 56,82% du capital social.



Courant le premier semestre 2019, la participation de Société Générale Marocaine de Banques au capital de La Marocaine Vie a augmenté pour s'établir à 49,01% (contre 25,82% au 31/12/2018).

En décembre 2019, SGMB a participé dans le cadre d'une joint-venture avec YAMED Capital à la création de la société de gestion d'OPCI - NEMA Capital. Sa participation s'élève à 49,99%. Cette filiale ne figure pas dans le périmètre de consolidation au 31/12/2019 car la société n'a pas encore entamé son activité.

Impact FTA de la norme IFRS 9 sur l'exercice 2018

Pour la FTA (First Time Application), la différence entre les provisions IFRS 9 et IAS 39 est comptabilisée en capitaux propres sans impact sur le résultat au 1^{er} janvier 2018. L'impact de l'application de la norme IFRS 9 sur les capitaux propres consolidés du Groupe Société Générale Marocaine de Banques au 1^{er} janvier 2018 s'établit à – 776 MMAD.



IV. Tableau de passage des catégories comptables sous IAS 39 vers IFRS 9

Le tableau de passage des catégories comptables sous IAS 39 vers IFRS 9 se présente comme suit :

Actifs financiers (en MAD)	31/12/2017	01/01/2018									
	IAS 39	Reclassements au titre d'IFRS 9									
	Valeur au bilan selon IAS 39	BC, TP & SCP	Actifs financiers à la JV par résultat		Inst. dérivés de couv.	Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		Actifs financiers au coût amorti			
			AF détenus à des fins de trans.	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		Inst. de dettes comptab. à la JV par KP recyc.	Inst. de KP comptab. à la JV par KP non recyc.	Prêts et créances sur les EC	Prêts/créances sur la clientèle	Titres de dettes	
Instruments de KP	A. finan. à la JV par réslt sur option										
Valeurs en caisse, Banques centrales, TP, Service	4 453 638	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	49 747	-	-	-	49 747	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers détenus à des fins de trans.	49 747	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres actifs financiers à la JV par résultat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par KP	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments de dettes compt. à la JV par KP recyclables	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments de KP comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	4 946 809	-	-	-	390 677	-	-	-	-	-	4 556 132
Titres au coût amorti	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur les EC et assimilés	4 318 602	-	-	-	-	-	-	-	4 318 602	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	70 258 692	-	-	-	-	-	-	-	-	70 258 692	-
Actif d'impôt différé	1 186 820	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres actifs	3 701 478	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Soldes comptables selon les critères de valorisation d'IAS 39	88 915 786	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-
Retraitement de la valeur comptable au titre d'IFRS 9	-638 583	-	-	-	24	-	-	-	-1 412	-1 020 086	-54 014
Soldes comptables Selon les critères de valorisation d'IFRS 9	88 277 203	-	-	-	440 448	-	-	-	4 317 190	69 238 606	4 502 118

Source : Société Générale Marocaine de Banques

Passifs financiers (en MMAD)	31/12/2017	01/01/2018									
	IAS 39	IFRS 9 - Reclassement au titre d'IFRS 9									
		Passifs financiers à la juste valeur par résultat			Passifs financiers au coût amorti			Dettes subordonnées	Provisions	Passifs d'impôts différés	Capitaux propres
	Valeur au bilan selon IAS 39	Passifs financ. détenus à des fins de transac.	Passifs financiers à la JV par résultat sur option	Instruments dérivés de couverture	Dettes envers les EC	Dettes envers la clientèle	Titres de créances émis				
Passifs financiers à la JV par résultat	4 730	-	4 730	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</i>	4 730	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	4 189 162	-	-	-	4 189 162	-	-	-	-	-	-
Dettes envers la clientèle	62 142 708	-	-	-	-	62 142 708	-	-	-	-	-
Titres de créance émis	4 659 747	-	-	-	-	-	4 659 747	-	-	-	-
Dettes subordonnées	3 392 342	-	-	-	-	-	-	3 392 342	-	-	-
Provisions	693 660	-	-	-	-	-	-	-	693 660	-	-
Passifs d'impôts différés	278 875	-	-	-	-	-	-	-	-	278 875	-
Capitaux propres	10 987 388	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10 987 388
Autres passifs	2 567 174	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Soldes comptables selon les critères de valo. d'IAS 39	88 915 786	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Retraitement de la valeur comptable au titre d'IFRS 9	-638 583	-	-	-	-	-	-	-	156 599	-18 967	-776 215
Soldes comptables	88 277 203	-	4 730	-	4 189 162	62 142 708	4 659 747	3 392 342	850 259	259 908	10 211 173

Source : Société Générale Marocaine de Banques



V. Tableau de passage entre les dépréciations selon IAS 39 et IFRS 9

Le tableau de passage entre les dépréciations selon IAS 39 et IFRS 9 se présente comme suit :

Dépréciations sur Actifs Financiers (en MMAD)		31/12/2017										
		IAS 39	Reclassements au titre d'IFRS 9									
		Montant de la dépréciation	BC, TP & SCP	Actifs financiers à la JV par résultat		Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		Actifs financiers au coût amorti				
				Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat								
AF détenus à des fins de trans.	Instruments de CP	A. finan. à la JV par réslt sur option				Inst. de dettes comptab. à la JV par CP recyc.	Inst. de KP comptab. à la JV par CP non recyc.	Prêts et créances sur les EC	Prêts/créances sur la clientèle	Titres de dettes		
Dépréciations selon IAS 39	Valeurs en caisse, Banques centrales, TP, Service	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	
	Actifs disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	
	Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-		-	0	
	Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	
	Titres détenus jusqu'à l'échéance	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
	Soldes comptables de dépr. selon l'IAS 39	- 8 063 700	-	-	-	-	-	-	-	- 8 063 700	54 014	
	Retraitements des dépréciations selon IFRS 9	- 1 020 086	-	-	-	-	24	-	-	- 1 412	- 1 020 086	- 54 014
01/01/2018	Soldes comptables Selon les critères de valorisation d'IFRS 9	- 9 083 786	-	-	-	-	24	-	-	- 1 412	- 9 083 786	-

Source : Société Générale Marocaine de Banques



Au 1er janvier 2018, la ventilation des dépréciations du total actif et engagements hors bilan par bucket se présente comme suit :

En MMAD	B1	B2	B3
TOTAL ACTIF	-661 791	-610 037	- 7 813 370
Engagements hors bilan	94 625	61 974	305 384
TOTAL	-567 166	-548 063	- 7 507 986

Source : Société Générale Marocaine de Banques

Le Groupe a adopté la nouvelle norme IFRS 9 sur les instruments financiers et l'impact de la première application est enregistré dans les capitaux propres du bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2018 sans retraitement des comparatifs, comme prévu par la norme. L'impact résultant de cette première application de la norme IFRS 9 sur les capitaux propres du Groupe Société Générale Marocaine de Banques s'élève à - 776 MMAD.

Le Groupe Société Générale Marocaine de Banques a retenu l'option de lissage proposée par la Banque Centrale pour répartir l'impact des provisions IFRS 9 sur les capitaux propres sur une période de 5 ans pour le calcul des fonds propres prudentiels.

La phase 3 de la norme IFRS 9 ne s'applique pas puisque le Groupe ne pratique pas de comptabilité de couverture.

VI. Impact de la norme IFRS 16 et IFRIC 23 sur la situation financière de SGMB

IFRS 16 :

En janvier 2016, l'IASB a annoncé la mise en place de la norme IFRS 16, portant sur les contrats de location. Cette dernière remplace la norme IAS 17 et toutes les interprétations liées.

Avec son entrée en application, à compter du 1^{er} janvier 2019, la distinction entre « location simple » et « location financement » est supprimée. Désormais, l'ensemble des contrats de location ont le même traitement comptable. Le bien loué est enregistré à l'actif du bilan au titre d'un « Droit d'Utilisation », et l'engagement financier associé au passif, au titre d'une « Dette Locative ».

Dans le compte de résultat, le droit d'utilisation est amorti linéairement et la dette financière subit un amortissement dégressif sur la durée du contrat de location.

La mise en place de la norme IFRS 16 a généré une augmentation des immobilisations corporelles de 172 966 MMAD (droit d'utilisation) ainsi que les dettes locatives au passif de 179 698 MMAD. La nouvelle norme a eu un impact négatif de 6 732 MMAD sur le résultat net.



IFRIC 23 :

Le 7 juin 2017, l'IFRS IC (Interpretations Committee) a publié l'interprétation IFRIC 23 relative au traitement des positions fiscales incertaines en matière d'impôt sur le résultat. Cette interprétation est applicable de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 et prévoit deux options de transition :

- Application totalement rétrospective, selon la norme IAS 8, en retraitant les états financiers comparatifs présentés ;
- Application partiellement rétrospective, en comptabilisant l'impact cumulé à l'ouverture de l'exercice de première application dans les capitaux propres d'ouverture de cet exercice.

Société Générale Marocaine de Banques, dans le cadre de l'implémentation de l'IFRIC 23, a opté pour la méthode rétrospective avec un impact comptabilisé directement dans les capitaux propres.



VII. Compte de résultat consolidé aux normes IFRS

En MMAD	2017	2018	Var17/18	2019	Var18/19
+ Intérêt et produits assimilés	4 014	4 716	17%	4 846	3%
- Intérêts et charges assimilées	909	1 150	27%	1 225	7%
MARGE D'INTERET	3 105	3 566	15%	3 621	2%
+ Commissions (Produits)	1127	1416	26%	1472	4%
- Commissions (Charges)	194	332	71%	246	-26%
MARGE SUR COMMISSIONS	933	1 084	16%	1 227	13%
+/- Gains ou Pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	17	56	>100%	73	31%
+/- Gains ou Pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	46	0	-100%	0	Ns
+/- Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-	2	>100%	2	4%
+ Produits des autres activités	34	102	>100%	99	-2%
- Charges des autres activités	39	79	>100%	63	-21%
PRODUIT NET BANCAIRE	4 096	4 730	15%	4 960	5%
<i>Dont PNB SGMB</i>	3 568	4 070	3%	4 309	6%
<i>PNB SGMB en % du PNB consolidé</i>	87%	86,0%	-100 pbs	86,9%	90 pbs
- Charges générales d'exploitation	1 878	2 150	14%	2 236	4%
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	181	210	16%	293	39%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 037	2 369	16%	2 431	3%
- Coût du risque	600	629	5%	514	-18%
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 437	1 741	21%	1 918	10%
+/- Quote part du résultat net des entreprises mises en équivalence	49	29	-40%	55	88%
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	30	42	39%	2	-96%
+/- Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-
RESULTAT AVANT IMPOT	1 516	1 812	20%	1 974	9%
- Impôt sur les résultats	543	666	23%	731	10%
RESULTAT NET	973	1 147	18%	1 243	8%
- Intérêts minoritaires	2	54	>100%	67	23%
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	971	1 092	12%	1 177	8%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS



➤ Évolution du PNB

En MMAD	2017	2018	Var 17/18	2019	Var 18/19
+ Intérêt et produits assimilés	4 014	4 716	17%	4 846	3%
- Intérêts et charges assimilées	909	1 150	27%	1 225	7%
MARGE D'INTERET	3 105	3 566	15%	3 621	1,5%
+ Commissions (Produits)	1 127	1 416	26%	1 472	4%
- Commissions (Charges)	194	332	71%	246	-26%
MARGE SUR COMMISSIONS	933	1 084	16%	1 227	13%
+/- Gains ou Pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	17	56	>100%	73	31%
+/- Gains ou Pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	46	0	-100%	0	Ns
+/- Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-	2	na	2	4%
+ Produits des autres activités	34	102	>100%	99	-2%
- Charges des autres activités	39	79	>100%	63	-21%
PRODUIT NET BANCAIRE	4 096	4 730	15%	4 960	5%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Evolution des composantes du PNB entre 2017 et 2019

➤ Marge d'intérêt

En MMAD	2017			2018			2019		
	Pdts	Chgs	Net	Pdts	Chgs	Net	Pdts	Chgs	Net
Opérations avec la clientèle	3 803	620	3 182	4 550	615	3 935	4 686	559	4 127
Comptes et prêts / emprunts	3 419	607	2 813	4 033	604	3 429	4 161	539	3 622
Opérations de pensions	0	1	-1	0	4	-4	0	3	-3
Opérations de location-financement	383	13	370	517	7	510	525	17	508
Opérations interbancaires	212	289	-77	166	535	-369	161	666	-506
Comptes et prêts / emprunts	85	289	-204	55	522	-467	50	651	-600
Opérations de pensions	127	0	127	111	13	98	110	16	95
Emprunts émis par le groupe	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Actifs disponibles à la vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Marge d'intérêt	4 014	909	3 105	4 716	1 150	3 566	4 846	1 225	3 621

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Contribution en pourcentage par secteur opérationnel à la marge d'intérêts entre 2017 et 2019

La contribution par activité à la marge d'intérêt du Groupe Société Générale Marocaine de Banques en 2019 se détaille comme suit :

En MMAD	Marge d'intérêts par entité		
	2017	2018	2019
Banque de détail	2 729	2 732	2 802
Sociétés de financement spécialisées	330	793	792
Banque offshore	46	41	27
Sociétés de gestion d'actifs	0	0	0
Autres	0	0	0
Total marge d'intérêts	3 105	3 566	3 621

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Entre 2017 et 2019, la marge d'intérêt émane principalement de la Banque de détail, qui représente 88% en 2017, 77% en 2018 et 77% en 2019 de la marge d'intérêts du Groupe.



Sur la période étudiée, la marge d'intérêt de la banque de détail représente en moyenne 83% du total de la marge d'intérêt consolidée de SGMB.

➤ **Marge sur commissions**

En MMAD	2017			2018			2019		
	Pdts	Chgs	Net	Pdts	Chgs	Net	Pdts	Chgs	Net
Commissions nettes sur opérations	944	-194	750	1 204	-332	873	1 242	-246	997
avec les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	-
avec la clientèle	469	-36	433	539	-61	478	569	-65	504
sur titres	32	-4	27	33	-5	28	33	-6	28
de change	443	-153	291	632	-265	367	640	-175	465
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prestation de services bancaires et financiers	183	-	183	211	-	211	230	-	230
produits nets de gestion d'OPCVM	13	-	13	11	-	11	10	-	10
produits nets sur moyen de paiement	115	-	115	146	-	146	168	-	168
Assurance	2	-	2	3	-	3	4	-	4
Autres	53	-	53	51	-	51	48	-	48
Produits nets de commissions	1 127	-194	933	1 416	-332	1 084	1 472	-246	1 227

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Contribution en pourcentage par secteur opérationnel à la marge sur commissions entre 2017 et 2019

La contribution par activité à la marge sur commissions du Groupe Société Générale Marocaine de Banques se détaille comme suit :

En MMAD	Marge sur commissions par entité		
	2017	2018	2019
Banque de détail	875	980	1 110
Sociétés de financement spécialisées	0	42	48
Banque offshore	4	7	7
Sociétés de gestion d'actifs	54	55	62
Autres	0	0	0
Total marge sur commissions	933	1 084	1 227

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Entre 2017 et 2019, la marge sur commissions émane principalement de la Banque de détail, qui représente 94% en 2017, 90% en 2018 et 90% en 2019 du total de la marge sur commissions du Groupe.

Sur la période étudiée, la marge sur commission de la banque de détail représente en moyenne 92% du total de la marge sur commissions consolidée de SGMB.



➤ **Résultat des opérations de marché**

En MMAD	2017	2018	Var 17/18	2019	Var 18/19
G/P nets sur instruments financiers à la JV par résultat	17	56	>100%	73	30%
Titres à revenus fixes	0	0	0	0	-
Réévaluation des positions de change manuel	0	0	0	0	-
Titres de transaction	17	29	71%	59	>100%
Réévaluation des positions de change manuel	0	0	0	0	-
Autres	0	27	-	14	-48%
Gains/Pertes nets des instruments financiers à la J.V par KP	0	0	0	0	-
G/P nets sur instruments financiers dispo. à la vente	46	0	-100%	0	-
Résultat des opérations de marché	63	56	-11%	73	30%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Entre 2017 et 2019, le résultat des opérations de marché de Société Générale Marocaine de Banques est passé de 63 MMAD à 73 MMAD.

Analyse 2017-2018

En 2018, le PNB a évolué à la hausse de 15% pour s'établir à 4 730 MMAD contre 4 096 MMAD en 2017.

➤ **Marge d'intérêt :**

La marge d'intérêt constatée en 2018 a évolué de 14,8% (+461 MMAD) par rapport à celle de 2017 et atteint 3 566 MMAD. Cette situation est due principalement à :

- ✓ L'évolution de 23,7% de la marge nette sur opérations avec la clientèle liée à :
 - l'augmentation des produits sur comptes et prêts/emprunts de 21,9% (+614 MMAD) face à une quasi-stagnation de leurs charges (607 MMAD en 2017 ➔ 604 MMAD en 2018);
 - L'augmentation des produits sur opérations de location-financement de 37,7% (+133 MMAD) face à une baisse de leurs charges (-6 MMAD) ;

Ces évolutions sont principalement dues à l'impact de l'intégration globale d'EQDOM au périmètre de consolidation de SGMB, soit +609 MMAD sur la marge d'intérêts.

- ✓ La baisse de la marge nette sur opérations interbancaire (-292 MMAD) liée principalement à l'augmentation des charges sur comptes et prêts/emprunts de 80,8% (+233 MMAD) face à une baisse de 35,1% sur leurs produits (-30 MMAD) et ce en raison de l'évolution des charges intérêts d'EQDOM (+157 MMAD) liées à l'augmentation des charges d'intérêt sur les Bons de Sociétés de Financement ;

➤ **Marge sur commissions :**

La marge sur commission augmente de 150 MMAD (+16%) passant de 933 MMAD à 1084 MMAD. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse de commissions-produits générés par EQDOM, la mise en place d'une nouvelle tarification ainsi que la hausse des commissions de tenue de compte et des titres.

La marge sur commission augmente de 150 MMAD (+16%) passant de 933 MMAD à 1084 MMAD. Cette augmentation s'explique principalement par :

- ✓ L'évolution de 16,3% (+122 MMAD) des commissions nettes sur opérations liées à :
 - l'augmentation des produits des commissions nettes sur opérations avec la clientèle de 14,9% (+70 MMAD) face à une augmentation de 25 MMAD de leurs charges et ce en raison de ce en raison de l'intégration globale des commissions d'EQDOM (+42 MMAD) ;
 - l'augmentation des produits des commissions nettes sur opérations de change de 42,5% (+189 MMAD) face à une augmentation de 112 MMAD de leurs charges grâce aux réalisations de la salle de marché sur l'exercice 2018 ;



➤ Gains/pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat :

Entre 2017 et 2018, le poste gains et pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat enregistre une hausse passant de 17 MMAD à 56 MMAD suite à la hausse des produits sur activité trading de bons de trésors en raison de la comptabilisation des valorisations des titres à la juste valeur en résultat sous IFRS 9 vs en capitaux propres sous IAS 39.

Analyse 2018-2019

En 2019, le PNB a évolué à la hausse de 5% pour s'établir à 4 960 MMAD contre 4 730 MMAD en 2018.

➤ Marge d'intérêt :

La marge d'intérêt constatée en 2019 a évolué de 1,5% (+55 MMAD) par rapport à celle de 2018 et atteint 3 621 MMAD. Cette situation est due principalement à :

- ✓ L'évolution de 4,9% de la marge nette sur opérations avec la clientèle liée à :
 - l'augmentation des produits sur comptes et prêts/emprunts de 3,2% (+127 MMAD) face à une baisse moins importante de leur charges (604 MMAD en 2018 ➔ 539 MMAD en 2019);
 - La légère hausse des produits sur opérations de location-financement de 1,6% (+8 MMAD) face à une hausse plus importante de leurs charges (+10 MMAD) ;

Ces évolutions sont principalement dues à l'évolution des crédits de trésorerie.

- ✓ La baisse de la marge nette sur opérations interbancaire (-137 MMAD) liée principalement à l'augmentation des charges sur comptes et prêts/emprunts de 80,8% (+129 MMAD) face à une légère baisse de 8,7% sur leurs produits (-5 MMAD) et ce en raison de la hausse des charges d'intérêts suite à un recours plus important au refinancement auprès des établissements de crédits.

➤ Marge sur commissions :

La marge sur commission augmente de 124 MMAD (+13%) passant de 1 084 MMAD à 1 227 MMAD. Cette augmentation s'explique principalement par une bonne performance des opérations de change de la salle de marché ainsi qu'une évolution des commissions clientèle tirée par les commissions de moyens de paiement et des transferts en devise.

- ✓ L'évolution de 14% (+124 MMAD) des commissions nettes sur opérations liées à :
 - l'augmentation des produits des commissions nettes sur opérations avec la clientèle de 6% (+30 MMAD) face à une augmentation de 4 MMAD de leurs charges ;
 - l'augmentation des produits des commissions nettes sur opérations de change de 1% (+8 MMAD) face à une baisse de 90 MMAD ;

➤ Gains/pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat :

Entre 2018 et 2019, le poste gains et pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat enregistre une hausse passant de 56 MMAD à 73 MMAD suite à une hausse des résultats sur l'activité de trading (bons de trésor) liée à la hausse du portefeuille d'activité.



Contribution en pourcentage par secteur opérationnel au PNB entre 2017 et 2019

La contribution par activité au produit net bancaire du Groupe Société Générale Marocaine de Banques se détaille comme suit :

En MMAD	PNB par entité		
	2017	2018	2019
Banque de détail	3 659	3 785	3 993
Sociétés de financement spécialisées	332	842	869
Banque offshore	49	48	34
Sociétés de gestion d'actifs	56	55	64
Autres	0	0	0
Total PNB	4 096	4 730	4 960

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Entre 2017 et 2019, le PNB émane principalement de la Banque de détail, qui représente 89% en 2017, 80% en 2018 et 81% en 2019 du PNB total du Groupe.

Sur la période étudiée, le PNB de la banque de détail représente en moyenne 85% du total PNB consolidé de SGMB.

➤ Coefficient d'exploitation bancaire

Le coefficient d'exploitation bancaire de Société Générale Marocaine de Banques évolue comme suit, sur les dernières années :

En MMAD	2017	2018	Var 17/18	2019	Var 18/19
Encours brut de crédit (1)	78 322	91 983	17%	97 720	6%
Produit net bancaire (2)	4 096	4 730	15%	4 960	5%
<i>Charges générales d'exploitation</i>	<i>1 878</i>	<i>2 150</i>	<i>14,5%</i>	<i>2 236</i>	<i>4,0%</i>
<i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles</i>	<i>181</i>	<i>210</i>	<i>16%</i>	<i>293</i>	<i>39%</i>
Frais généraux (3)	2 059	2 361	14,6%	2 529	7,1%
Coefficient d'exploitation (3) / (2)	50,27%	49,91%	-36 pbs	50,99%	108 pbs
Coût d'exploitation (3)/(1)	2,63%	2,57%	-6 pbs	2,59%	1,17%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Analyse 2017-2018 :

Le coefficient d'exploitation ressort à 49,91% en 2018 contre 50,27% en 2017. Cette baisse s'explique par une hausse plus importante du PNB (+15% soit une augmentation de 134 MMAD), en comparaison avec la hausse des frais généraux de 14,6% (+ 302 MMAD).

Le coût d'exploitation ressort à 2,57% en 2018 contre 2,63% en 2017. Cette baisse du coût d'exploitation s'explique principalement par une meilleure maîtrise des frais généraux.

Analyse 2018-2019 :

Le coefficient d'exploitation s'établit à 50,99% en 2019 contre 49,91% en 2018. Cette augmentation est due à une hausse plus importante des frais généraux de 7,1% (+168 MMAD) en comparaison avec le PNB qui s'accroît de 5% (+230 MMAD), cette hausse est expliquée principalement par l'impact des projets de transformation de la Banque.

Le coût d'exploitation ressort à 2,59% en 2019 contre 2,57% en 2018.



➤ Frais de gestion

Les frais de gestion de SGMB s'élèvent à 2 529 MMAD en 2019 contre 2 059 en 2017, soit une hausse de 606 MMAD sur la période. L'évolution de ces frais de gestion entre 2017 et 2019 se présente comme suit :

En MMAD	2017	2018	Var 17/18	2019	Var 18/19
Charges générales d'exploitation	1 878	2 150	14,5%	2 236	4,0%
<i>dont charges de personnel</i>	1 056	1 224	16%	1 268	3,6%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	181	210	16%	293	39%
Frais généraux	2 059	2 361	14,6%	2 529	7,1%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Analyse 2017-2018 :

Les charges de fonctionnement s'élèvent à 2 361 MMAD en 2018, en hausse de 14,6% par rapport à 2017. Ces charges sont portées principalement par les charges générales d'exploitation qui représentent 2 150 MMAD en 2018, soit près de 91% du total des charges de fonctionnement de SGMB. La hausse des charges de fonctionnement en 2018 s'explique essentiellement par la hausse de 14,5% des charges générales d'exploitation (+272 MMAD entre 2017 et 2018).

La hausse des charges générales d'exploitation de 14,5% s'explique principalement par l'augmentation des charges salariales de 16% soit une hausse de 168 MMAD par rapport à 2017.

L'évolution des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles est en phase avec l'évolution des immobilisations des actifs de SGMB.

Analyse 2018-2019 :

Les charges de fonctionnement s'élèvent à 2 529 MMAD en 2019, en hausse de 7,1% par rapport à 2018. Ces charges sont portées principalement par les charges générales d'exploitation qui représentent 2 236 MMAD en 2019, soit près de 92% du total des charges de fonctionnement de SGMB. La hausse des charges de fonctionnement en 2019 s'explique essentiellement par la hausse de 4% des charges générales d'exploitation (+86 MMAD entre 2018 et 2019).

La hausse des charges générales d'exploitation de 4% s'explique principalement par l'impact des projets de transformation de la Banque.

L'évolution des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles est en phase avec l'évolution des immobilisations des actifs de SGMB. Cette hausse s'explique par la première application de la norme IFRS 16 qui a eu un impact de 43,8 MMAD sur les dotations aux amortissements en 2019.

Contribution en pourcentage par secteur opérationnel aux Frais de gestion entre 2017 et 2019

La contribution par activité aux frais de gestion du Groupe Société Générale Marocaine de Banques se détaille comme suit :

En MMAD	Frais de gestion par entité		
	2017	2018	2019
Banque de détail	1 993	2 097	2 188
Sociétés de financement spécialisée	63	256	237
Banque offshore	3	8	6
Sociétés de gestion d'actifs	-	-	-
Autres	-	-	-
Total Frais de gestion	2 059	2 361	2 431

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS



Entre 2017 et 2019, les frais de gestion émanent principalement de SGMB, qui représente 97% en 2017, 88% en 2018, et 90% en 2019 des frais de gestion du Groupe, soit une moyenne de 92% sur la période étudiée.

➤ Résultat Brut d'Exploitation

En MMAD	2017	2018	Var 17/18	2019	Var 18/19
PRODUIT NET BANCAIRE	4 096	4 730	15%	4 960	5%
Charges générales d'exploitation	1 878	2 150	14%	2 236	4%
<i>dont charges de personnel</i>	<i>1 056</i>	<i>1 224</i>	<i>16%</i>	<i>1 268</i>	<i>3,6%</i>
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	181	210	16%	293	39%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 037	2 369	16%	2 431	3%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Analyse 2017 – 2018 :

Entre 2017 et 2018, le résultat brut d'exploitation enregistre une hausse de 332 MMAD (+16%). Cette hausse s'explique principalement par l'évolution de 634 MMAD du PNB (+15%), et ce malgré la hausse des charges générales d'exploitation de 272 MMAD (+14%) et des dotations aux amortissement qui sont passés de 181 MMAD en 2017 à 210 MMAD en 2018 en raison de l'apport d'EQDOM de +304 MMAD en RBE (+500 MMAD en PNB Vs +195 MMAD de charges générales d'exploitation).

Les charges de personnel ont augmenté de 168 MMAD (16%) pour s'établir à 1 224 MMAD en 2018 contre 1 056 MMAD en 2017, tirée principalement par l'intégration globale d'EQDOM dans le périmètre de consolidation ainsi que l'accord GPBM relatif à une augmentation de salaire pour tout le personnel bancaire.

Analyse 2018 – 2019 :

Entre 2018 et 2019, le résultat brut d'exploitation enregistre une hausse de 62 MMAD (+3%). Cette hausse s'explique principalement par les éléments suivants :

- La hausse du PNB de 230 MMAD (+5%) ;
- La hausse des charges générales d'exploitation de 86 MMAD (+4%).

Les charges de personnel ont augmenté de 44 MMAD (+3%) pour s'établir à 1 268 MMAD en 2019 contre 1 224 MMAD en 2018. Cette hausse s'explique par la charge exceptionnelle sur les avantages au personnel (IAS 19) dont l'impact est de 67 798 KMAD.

Contribution en pourcentage par secteur opérationnel au résultat brut d'exploitation entre 2017 et 2019

La contribution par activité au résultat brut d'exploitation du Groupe Société Générale Marocaine de Banques se détaille comme suit :

En MMAD	RBE par entité		
	2017	2018	2019
Banque de détail	1 635	1 746	1 650
Sociétés de financement spécialisée	272	476	618
Banque offshore	47	44	27
Sociétés de gestion d'actifs	45	48	60
Autres	38	55	76
Total RBE	2 037	2 369	2 431

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Entre 2017 et 2019, le RBE émane principalement de SGMB, qui représente 80% en 2017, 73% en 2018 et 68% en 2019 du résultat brut d'exploitation du Groupe, soit une moyenne de 76% sur la période étudiée.



➤ Coût du risque

En millions de dirhams	2017	2018	Var 17/18	2019	Var 18/19
Dotations aux provisions	-691	-1 992	>100%	-1 415	-29%
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-551	-1 821	>100%	-1 300	-28%
<i>Bucket 1</i>	-	-51	Nd	-38	-26%
<i>Bucket 2</i>	-	-5	Nd	-	-100%
<i>Bucket 3</i>	-	-1 764	Nd	-1 262	-28%
Provisions engagements par signature	-130	-121	-7%	-69	-43%
<i>Bucket 1</i>	-	-7	Nd	-	-100%
<i>Bucket 2</i>	-	-4	Nd	-	-100%
<i>Bucket 3</i>	-	-111	Nd	-69	-37%
Autres provisions pour risques et charges	-10	-50	>100%	-46	-8%
Reprises de provisions	152	1 853	>100%	1 261	-32%
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	26	1 699	>100%	1 104	-35%
<i>Bucket 1</i>	-	6	Nd	11	68%
<i>Bucket 2</i>	-	217	Nd	140	-35%
<i>Bucket 3</i>	-	1 476	Nd	953	-35%
Reprises de provisions engagements par signature	114	113	-1%	110	-3%
<i>Bucket 1</i>	-	0	Nd	45	Ns
<i>Bucket 2</i>	-	5	Nd	41	>100%
<i>Bucket 3</i>	-	108	Nd	24	-78%
Reprises des autres provisions pour risques et charges	11	40	>100%	48	18%
Variation des provisions	-61	-365	>100%	-359	-28%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-45	-35	-22%	-58	66%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-33	-331	>100%	-306	-34%
Récupérations sur prêts et créances amorties	21	44	>100%	26	-42%
Autres pertes	-4	-42	>100%	-21	-51%
Coût du risque	-600	-629	5%	-514	-18%
<i>dont coût de risque contrepartie</i>	-583	-610	5%	-489	-20%
<i>dont cout de risque de crédit</i>	-17	-19	12%	-25	32%
Coût du risque hors impact EQDOM	-600	-531	-11%	-514	-3%
Encours en souffrance brut	10 714	12 231	14%	12 376	1%
Coût du risque / Encours en souffrance brut	6%	5%	-	4%	-19%
Encours net	69 742	85 881	23%	91 303	6%
Coût du risque / Encours net	0,83%	0,71%	-	0,56%	-23%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Analyse 2017 – 2018 :

Le coût du risque évolue à la hausse et augmente de 28 MMAD en 2018 par rapport à 2017 pour s'établir à 629 MMAD. Cette hausse s'explique essentiellement par une politique de risque plus prudente et l'application de la norme IFRS 9 en 2018. Le coût du risque correspond en majorité à des compléments de provisions sur des dossiers déjà identifiés en défaut en 2017, ou à des contreparties passant du sensible au défaut après dégradation de leur situation.

Dans ce cadre, les provisions pour dépréciation des prêts et créances passent de 551 MMAD à 1 821 MMAD entre 2017 et 2018. Ces provisions sont classées à près de 97% en créances en souffrances (Bucket 3). Les reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances augmentent de 26 MMAD à 1 699 MMAD sur la même période. L'évolution des dotations nettes de provisions sur le bucket 3 a été compensée par des reprises importantes sur le bucket 1 & bucket 2. Cette hausse s'explique par la part des dotations nettes de provisions de la filiale EQDOM (+97 MMAD).



Le montant des pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées diminue de 10 MMAD passant de 45 MMAD à 35 MMAD. Les pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées évoluent à la hausse de 432 MMAD passant de 33 MMAD en 2017 à 465 MMAD en 2018 suite à d'importantes radiations courant 2018.

Analyse 2018 – 2019 :

Le coût du risque enregistre une baisse de 115 MMAD en 2019 par rapport à 2018 pour s'établir à 514 MMAD. Cette baisse s'explique essentiellement par une baisse des dotations nettes de provisions avec une meilleure gestion de risque pour l'octroi des crédits ainsi que des efforts de recouvrement. Le coût du risque correspond en majorité à des dotations aux provisions Bucket 3.

Dans ce cadre, les provisions pour dépréciation des prêts et créances passent de 1 821 MMAD à 1 300 MMAD entre 2018 et 2019. Ces provisions sont classées à près de 97% en créances en souffrances (Bucket 3). Les reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances baissent de 1 699 MMAD à 1 104 MMAD sur la même période.

Les provisions sur engagement par signature ont connu une baisse de 52 MMAD suite à la baisse des engagements sensibles, résultat d'une gestion plus prudente lors de l'octroi.

Le montant des pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées augmente de 23 MMAD passant de 35 MMAD à 58 MMAD en raison d'abandons plus importants sur des créances en souffrance.

Les pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées évoluent à la baisse de 159 MMAD passant de 465 MMAD en 2018 à 306 MMAD en 2019.

Contribution au coût du risque par activité opérationnelle :

La contribution par secteur opérationnel au coût du risque de Société Générale Marocaine de Banques entre 2017 et 2019 se présente comme suit :

En MMAD	Coût du risque par entité		
	2017	2018	2019
Banque de détail	577	474	399
Sociétés de financement spécialisées	21	132	108
Banque offshore	2	23	7
Sociétés de gestion d'actifs	0	0	0
Autres	0	0	0
Total coût du risque	600	629	514

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Entre 2017 et 2019, le coût du risque émane principalement de la banque de détail, qui représente 96% en 2017, 75% en 2018 et 78% en 2019 du total CNR du Groupe.

Sur la période étudiée, le coût du risque de la banque de détail représente en moyenne 86% du total CNR consolidé de SGMB.



Evolution des créances en souffrance brutes/créances sur la clientèle et répartition par pôle d'activité:

L'évolution des créances en souffrance brutes/créances sur la clientèle entre 2017 et 2019 se présente comme suit:

En MMAD	2017	01 jan 2018	Var 17/ jan 18	31 déc 2018	Var jan 18 / déc 18	2019	Var 18/19
Créances en souffrances brutes	10 715	10 715	0%	12 233	12%	12 376	1,2%
Créances sur la clientèle brutes	78 322	78 322	0%	91 984	15%	97 720	6,2%
Provision sur les créances en souffrance	-8 064	- 9 084	11%	- 10 122	10%	-9 249	-8,6%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Entre 2017 et 2019, les créances en souffrance brutes sont passées de 10,7 MMAD à 12,4 MMAD, soit un TCAM de 7,5%. Les créances sur la clientèle quant à elles se sont établies à 97,7 MMAD en 2019 contre 78,3 MMAD en 2017, soit un TCAM de 11,7%.

Sur la même période, les provisions sur les créances en souffrance sont passées de -8,1 MMAD à -9,2 MMAD.

La répartition des créances en souffrance brutes/créances sur la clientèle entre 2017 et 2019 se présente comme suit :

En MMAD	Banque de détail	Société de financement spécialisées	Banque offshore	Sociétés de gestion d'actifs	Autres
2017					
Créances en souffrances brutes	9 970	743	1	-	0
Créances sur la clientèle brutes	67 168	7 389	3 766	-	0
Provision sur les créances en souffrance	-7 187	-875	-1	-	0
1 janvier 2018					
Créances en souffrances brutes	9 970	743	1	-	0
Créances sur la clientèle brutes	67 168	7 389	3 766	-	0
Provision sur les créances en souffrance	-7 187	-875	-1	-	0
31 décembre 2018					
Créances en souffrances brutes	9 897	2 334	1	-	0
Créances sur la clientèle brutes	70 283	17 608	4 092	-	0
Provision sur les créances en souffrance	-8 449	-1 673	-1	-	0
31 décembre 2019					
Créances en souffrances brutes	10 013	2 361	1	-	0
Créances sur la clientèle brutes	74 667	18 706	4 347	-	0
Provision sur les créances en souffrance	-8 613	-1 706	-1	-	0

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

En 2019, la Banque de détail s'accapare 80,9% des créances en souffrance brutes, suivie par les sociétés de financement spécialisées (19% des créances en souffrance brutes), puis de la banque offshore pour le reliquat.

Il convient de noter que la hausse des créances en souffrances brutes des sociétés de financement en 2018 s'explique par l'intégration globale d'EQDOM dans le périmètre de consolidation.



Principaux indicateurs de risque :

- **Taux de couverture**⁴¹

En millions de dirhams	2017	2018	Var 17/18	2019	Var 18/19
Créances brutes en souffrances (1)	10 714	12 231	14%	12 376	1%
Provisions (2)	8 064	10 122	26%	9 249	-9%
Taux de couverture (2) / (1)	75,3%	82,8%	749 pbs	74,7%	-802 pbs

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Le volume de créances en souffrance a augmenté entre 2017 et 2019 en raison de l'évolution du périmètre consolidé principalement en intégrant les créances en souffrance de la filiale EQDOM.

Détail des créances brutes en souffrance

Nature (en MMAD)	2017	2018	Var 17/18	2019	Var 18/19
Pré douteux	2 417	2 338	-3%	1 062	-55%
Douteux	1 056	1 496	42%	2 428	62%
Compromis	6 019	6 911	15%	7 317	6%
Sur opérations CB	1 223	1 486	22%	1 569	6%
Total	10 714	12 231	14%	12 376	1%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Analyse 2017 – 2018 :

Les créances brutes en souffrance augmentent de 14% entre 2017 et 2018. Sur la même période, les provisions augmentent de 26%.

Le taux de couverture enregistre une hausse par rapport à 2017 (+749 pbs).

Analyse 2018 – 2019 :

Les créances brutes en souffrance augmentent de 2% entre 2018 et 2019. Sur la même période, les provisions baissent de 9%.

Le taux de couverture enregistre une diminution par rapport à 2018 (-802 pbs).

- **Taux de contentieux**⁴²

En millions de dirhams	2017	2018	Var 17/18	2019	Var 18/19
Créances brutes en souffrance (1)	10 714	12 231	14%	12 376	1%
Encours brut de crédits (2)	78 322	91 983	17%	97 720	6%
Taux de contentieux (1) / (2)	13,7%	13,3%	-38 pbs	12,7%	-63 pbs

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Analyse 2017 – 2018 :

En 2018, le taux de contentieux diminue de 38 pbs pour s'établir à 13,3% contre 13,7% l'exercice précédent. Le volume global des crédits enregistre une augmentation plus importante que celle des créances en souffrance (17% contre 14% pour les créances en souffrance).

⁴¹ Provisions sur créances en souffrance / créances en souffrance

⁴² Créances en souffrances / Encours brut de crédits



Analyse 2018 – 2019 :

En 2019, le taux de contentieux baisse de 63 pbs pour s'établir à 12,7% contre 13,3% l'exercice précédent. Le volume global des crédits enregistre une augmentation plus importante que celle des créances en souffrance (17% contre 14% pour les créances en souffrance).

➤ Résultat d'exploitation

En millions de dirhams	2017	2018	Var 17/18	2019	Var 18/19
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 037	2 369	16%	2 431	3%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION hors impact EQDOM	2 037	2 064	1%	2 099	2%
Coût du risque	600	629	5%	514	-18%
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 437	1 741	21%	1 918	10%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Analyse 2017-2018

Entre 2017 et 2018, le résultat d'exploitation augmente de 21% passant de 1 437 MMAD à 1 741 MMAD sur la période, sous l'effet d'une augmentation plus importante du résultat brut d'exploitation (+16%) par rapport à celle du coût du risque (+5%).

Le coût du risque est constitué du risque de contrepartie qui s'établit à 610 MMAD en 2018 contre 583 MMAD en 2017 et du risque opérationnel qui atteint 10 MMAD en 2018 contre 17 MMAD en 2017. La variation du risque de contrepartie s'explique principalement par l'application de la norme IFRS 9 en 2018.

Analyse 2018-2019

Entre 2018 et 2019, le résultat d'exploitation augmente de 10% passant de 1 741 MMAD à 1 918 MMAD sur la période, sous l'effet de la baisse du coût du risque (-18%) et la hausse du résultat brut d'exploitation (+3%).

Le coût du risque est constitué du risque de contrepartie qui s'établit à 489 MMAD en 2019 contre 610 MMAD en 2018. Ceci s'explique essentiellement par une meilleure gestion de risque pour l'octroi des crédits ainsi que des efforts de recouvrement. Le risque opérationnel⁴³ quant à lui atteint 11 MMAD en 2019 contre 10 MMAD en 2018.

⁴³ Le risque opérationnel est défini comme le risque de perte résultant de l'inadaptation ou de la défaillance de procédures, de personnes, de systèmes internes ou résultant d'événements extérieurs (catastrophes, incendie, agressions...)



Contribution des différentes filiales consolidées au résultat d'exploitation retraité des flux intragroupe

Entité Consolidée En MMAD	2017	2018	Var 17/18	2019	Var 18/19	Part 2017	Part 2018	Part 2019
SGMB	1028	1 091	6%	1 262	14%	71,5%	62,7%	65,8%
SOGLEASE	251	254	-14%	246	-3%	17,5%	14,6%	12,8%
ATHENA courtage	75	77	3%	87	11%	5,2%	4,5%	4,5%
OFFSHORE	44	63	43%	34	-85%	3,1%	3,6%	1,8%
GESTAR	46	46	0%	53	13%	3,2%	2,7%	2,8%
INVESTIMA	4	7	75%	-1	-100%	0,3%	0,4%	-
SOGEMPLACEMENT	1	1	0%	1	0%	0,1%	0,1%	0,1%
SOGEFINANCEMENT	-1	3	Ns	-1	-100%	-0,1%	0,2%	-
SOGEBOURSE	6	4	-33%	6	33%	0,4%	0,2%	0,3%
FONCIMMO	-9	-7	-22%	-21	67%	-0,6%	-0,4%	-
SOGCONTACT	-8	-7	-13%	-13	46%	-0,6%	-0,5%	-
CREDIT EQDOM	-	207	-	265	22%	-	11,9%	13,8%
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 437	1 741	18%	1 918	9%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Société Générale Marocaine de Banques

A fin 2018, le résultat d'exploitation a évolué de 18% passant de 1 437 MMAD à 1 741 MMAD, tiré principalement par l'intégration globale d'EQDOM dans le périmètre de consolidation de SGMB (+ 207 MMAD) représentant ainsi 11,9% du résultat d'exploitation.

A fin 2019, le résultat d'exploitation a évolué de 10% passant de 1 741 MMAD à 1 918 MMAD, tiré principalement par la bonne performance constatée à la banque SGMB avec une légère hausse chez les filiales.

SGMB contribue à hauteur de 62,7% au résultat d'exploitation en 2018 et 65,8% en 2019, suivi par SOGLEASE avec une contribution de 14,6% en 2018 et 12,8% en 2019 et EQDOM avec 11,9% de contribution en 2018 et 13,8% en 2019.

➤ Résultat net part du groupe

En MMAD	2017	2018	Var 17/18	2019	Var 18/19
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 037	2 369	16%	2 431	3%
Coût du risque	600	629	5%	514	-18%
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 437	1 741	21%	1 918	10%
+/- Quote part du résultat net des entreprises mises en équivalence	49	29	-40%	55	88%
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	30	42	39%	2	-96%
RESULTAT AVANT IMPOT	1 516	1 812	20%	1 974	9%
- Impôt sur les résultats	543	666	23%	731	10%
RESULTAT NET	973	1 147	18%	1 243	8%
Intérêts minoritaires	2	54	>100%	67	23%
RESULTAT NET hors impact EQDOM	973	1 005	3%	1 064	6%
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	971	1 092	12%	1 177	8%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS



Analyse 2017 – 2018 :

Le RNPG enregistre une augmentation de 12% au titre de l'exercice 2018 pour s'établir à 1 092 MMAD. Cette hausse s'explique par l'amélioration du résultat d'exploitation qui enregistre une augmentation de 304 MMAD (+21%) entre 2017 et 2018 en raison de l'effet combiné de :

- la baisse de 40% de la Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence (49 MMAD → 29 MMAD) due principalement au changement de la méthode de consolidation d'EQDOM qui est passé d'une mise en équivalence à une intégration globale ;
- les gains nets sur autres actifs qui se sont établis à 42 MMAD en 2018 contre 30 MMAD en 2017 soit une hausse de 39% en raison de la plus-value normative comptabilisée après intégration globale des titres EQDOM ;

Par ailleurs, les intérêts minoritaires ont enregistré une hausse significative de +52 MMAD pour s'établir à 54 MMAD en 2018 contre 2 MMAD. Cette hausse est expliquée par l'augmentation de la part des minoritaires sur EQDOM suite à sa première intégration globale.

En 2018, l'impôt sur les résultats a suivi une tendance haussière pour atteindre 666 MMAD, expliquée principalement par la hausse du résultat avant impôt de 20% par rapport à 2017.

Analyse 2018 – 2019 :

Le RNPG enregistre une augmentation de 8% au titre de l'exercice 2019 pour s'établir à 1 177 MMAD. Cette hausse s'explique par l'amélioration du résultat d'exploitation qui enregistre une augmentation de 177 MMAD (+10%) entre 2018 et 2019 en raison de l'effet combiné de :

- la hausse de 88% de la Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence des (29 MMAD → 55 MMAD) due principalement à une prise de participation plus importante courant 2019 dans le capital de La Marocaine Vie en passant à 49,01% sans changement de méthode de consolidation ;
- les gains nets sur autres actifs qui se sont établis à 2 MMAD en 2019 contre 42 MMAD en 2018 soit une baisse de 96% en raison d'une plus-value sur goodwill exceptionnelle de 32 MMAD en 2018 suite à l'acquisition de nouvelles action et du changement de méthode de consolidation ;

Par ailleurs, les intérêts minoritaires ont enregistré une hausse de +12 MMAD pour s'établir à 67 MMAD en 2019 contre 54 MMAD en 2018. Cette hausse est expliquée par la part des minoritaires sur le résultat en hausse de la filiale EQDOM.

En 2019, l'impôt sur les résultats a suivi une tendance haussière pour atteindre 731 MMAD, expliquée principalement par la hausse du résultat avant impôt de 10% par rapport à 2018.

La contribution de solidarité versée au titre de l'exercice 2019 s'élève à 24,2 MMAD.



➤ Contribution des filiales à la formation du RNPG

Le tableau ci-dessous présente la contribution de chaque filiale à la formation du RNPG au titre des exercices 2017, 2018 et 2019 :

Entité Consolidée	2017	2018	Var 17/18	2019	Var 18/19	Part 2017	Part 2018	Part 2019
SGMB	599	626	5%	700	10,6%	61,7%	57,8%	59,5%
SOGLEASE	213	218	2%	205	-6,3%	21,9%	20,0%	17,4%
CREDIT EQDOM	28	88	211%	114	22,8%	2,9%	8,0%	9,7%
ATHENA courtage	50	52	4%	56	7,1%	5,1%	4,8%	4,8%
OFFSHORE	31	48	55%	29	-65,5%	3,2%	4,4%	2,5%
GESTAR	35	36	0%	40	10,0%	3,6%	3,2%	3,4%
LMV	16	22	38%	47	53,2%	1,6%	2,0%	4,0%
INVESTIMA	4	2	-50%	2	0,0%	0,4%	0,2%	0,2%
SOGEMPLACEMENT	1	1	0%	1	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%
ALD AUTOMOTIVE	6	7	-83%	8	12,5%	0,6%	0,1%	0,7%
SOGEFINANCEMENT	-1	4	Ns	-1	>100%	-0,1%	0,3%	-0,1%
SOGEBOURSE	6	4	-33%	6	33,3%	0,6%	0,4%	0,5%
FONCIMMO	-9	-8	22%	-17	52,9%	-0,9%	-0,6%	-1,4%
SOGCONTACT	-8	-8	0%	-14	42,9%	-0,8%	-0,7%	-1,2%
RNPG Global	971	1 092	12%	1177	8%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

A fin 2018, le RNPG a évolué de 12% passant de 971 MMAD à 1 092 MMAD, tiré principalement par :

- La hausse de la contribution d'EQDOM suite à l'intégration globale de cette dernière dans le périmètre de consolidation du groupe (+60 MMAD) ;
- La hausse de la contribution de SGMB au résultat net part du groupe (+27 MMAD).

En 2019, le RNPG a évolué de 8% passant de 1 092 MMAD à 1 177 MMAD, tiré principalement par la hausse des résultats de la banque SGMB et de la filiale EQDOM.

SGMB contribue à hauteur de 57,8% au résultat net part du groupe global en 2018 contre 59,5% en 2019, suivie par SOGLEASE avec une contribution de 20% en 2018 contre 17,4% en 2019 et EQDOM avec 8,0% de contribution en 2018 contre 9,7% en 2019.

➤ Rentabilité des fonds propres et rentabilité des actifs

En millions de dirhams	2017	2018	Var 17/18	2019	Var 18/19	TCAM 17-19
Résultat net consolidé (1)	973	1 147	18%	1 243	8%	13,0%
Fonds propres (hors résultat net) (2)	10 014	10 435	6%	12 294	6%	10,8%
Actifs (3)	88 917	102 553	15%	111 459	9%	12,0%
Return On Equity (ROE) (1)/(2)	9,72%	9,90%	18 pbs	10,11%	21 pbs	-
Return On Assets (ROA) (1)/(3)	1,09%	1,12%	2 pbs	1,12%	0 pbs	-

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Entre 2017 et 2019, les fonds propres (hors résultat net) de la banque évoluent à un TCAM de 11% passant de 10 014 MMAD à 12 294 MMAD. Pour leur part, les actifs évoluent à un TCAM de 12% et s'établissent à 111 459 MMAD en 2019 contre 88 917 MMAD en 2017.

La rentabilité des fonds propres (ROE) hausse en 2018 pour s'établir à 9,90% et ce, en raison de l'effet combiné de la croissance du résultat net consolidé. En 2019, le ROE s'est établi à 10,11%, en hausse de 21 pbs.

La rentabilité des actifs (ROA) s'établit à 1,09% en 2017, à 1,12% en 2018 et à 1,12% également en 2019.



VIII. Bilan consolidé IFRS

Analyse du bilan consolidé IFRS

En millions de dirhams	2017	01/01/2018	2018	Var 01/01 - 12/12 - 2018	2019	Var 18/19
Actif	88 916	88 277	102 553	15%	111 459	9%
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4 454	4 454	4 217	-5%	5 245	24%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	50	440	2 366	>100%	2 832	20%
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	4 947	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés	4 319	4 317	4 019	-7%	3 903	-3%
Prêts et créances sur la clientèle	70 259	69 239	81 862	18%	87 399	7%
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Titres au coût amorti	-	4 502	3 556	-21%	5 115	44%
Actifs d'impôt courants	526	526	1 518	>100%	1 170	-23%
Actifs d'impôt différé	1 187	1 624	1 588	-2%	1 592	0%
Comptes de régularisation et autres actifs	538	538	706	31%	911	29%
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-	-	-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	476	476	191	-59,9%	370	94,2%
Immeubles de placement	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	1 737	1 737	1 848	6%	2 210	20%
Immobilisations incorporelles	363	363	430	18%	418	-3%
Écarts d'acquisition	61	61	252	>100%	292	16%
Passif	88 916	88 277	102 553	15%	111 459	9%
Banques centrales, Trésor public, Services des chèques postaux	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5	5	16	>100%	34	>100%
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4 189	4 189	3 360	-20%	5 045	50%
Dettes envers la clientèle	62 143	62 143	64 099	3%	65 352	2%
Titres de créance émis	4 660	4 660	12 276	>100%	17 483	42%
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couvert en taux	-	-	-	-	-	-
Passifs d'impôt exigible	1 293	1 293	1 109	-14%	1 221	10%
Passifs d'impôt différé	279	260	477	83%	653	37%
Comptes de régularisation et autres passifs	1 274	1 274	4 559	>100%	4 734	4%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-	-	-	-
Provisions Techniques des contrats d'assurance	-	-	-	-	-	-
Provisions	694	850	971	14%	1 010	4%
Subventions et fonds assimilés	-	-	-	-	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	3 392	3 392	4 104	21,0%	3 633	-11%
Capitaux propres	10 987	10 211	11 582	13%	12 294	6%
Capitaux propres part du groupe	10 880	10 103	10 849	7%	11 573	7%
<i>Capital et réserves liées</i>	8 737	8 737	9 212	5%	9 765	6%
<i>Réserves consolidées</i>	1 106	1 366	545	-60%	631	16%
<i>Gains ou pertes latents ou différés</i>	65	-	0	-	-	-
<i>Résultat de l'exercice</i>	971	-	1 092	-	1 177	8%
Intérêts minoritaires	108	108	734	>100%	721	-2%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS



Analyse 31/12/2017 – 01/01/2018 :

L'actif consolidé de SGMB a enregistré les principaux reclassements suivants :

- Le reclassement de 4 947 MMAD des actifs financiers disponibles à la vente (AFS) vers;
 - Les actifs financiers à la juste valeur par résultat pour un montant de 390 MMAD en titres de propriétés
 - Les actifs financiers au coût amorti pour un montant de 4 556 MMAD en titres de dettes.

Le passif consolidé a enregistré une baisse de -639 MMAD expliquée principalement par la baisse des capitaux propres consolidés de -776 MMAD suite à la constatation de l'impact FTA IFRS 9 sur les dépréciations IFRS 9 sur les actifs financiers au coût amorti, l'annulation des réévaluations des titres reclassés de AFS vers les actifs au coût amorti ainsi que l'impact des retraitements sur les impôts différés.

Analyse 01/01/2018 – 31/12/2018 :

Au terme de l'exercice 2018, le total actif consolidé s'est élevé à 102 553 MMAD en hausse de 14 276 MMAD par rapport au 01/01/2018. Cette hausse résulte principalement des évolutions suivantes :

- La hausse de 1 926 MMAD des actifs financiers à la juste valeur par résultat (440 MMAD au 01/01/2018 → 2 366 MMAD à fin 2018).
- La hausse de 12 623 MMAD (+18%) des prêts et créances sur la clientèle ;
- La baisse des titres au coût amorti se situent à 3 556 MMAD à fin 2018 contre 4 502 MMAD au 01/01/2018.

Au terme de l'exercice 2018, le total passif consolidé s'est élevé à 102 553 MMAD en hausse de 14 276 MMAD par rapport au 01/01/2018. Cette hausse résulte principalement des évolutions suivantes :

- La hausse de 1 956 MMAD (+3%) des dettes envers la clientèle ;
- La hausse des 7 616 MMAD des titres de créances émis ;
- La hausse de 3 285 MMAD des comptes de régularisation et autres passifs.

Analyse 2018 – 2019 :

Au terme de l'exercice 2019, le total actif consolidé s'est élevé à 111 459 MMAD en hausse de 8 906 MMAD par rapport à 2018. Cette hausse résulte principalement des évolutions suivantes :

- La hausse de 466 MMAD des actifs financiers à la juste valeur par résultat (2 366 MMAD en 2018 → 2 832 MMAD à fin 2019).
- La hausse de 5 538 MMAD (+7%) des prêts et créances sur la clientèle ;
- La hausse des titres au coût amorti se situent à 5 115 MMAD à fin 2019 contre 3 556 MMAD au en 2018.

Au terme de l'exercice 2019, le total passif consolidé s'est élevé à 111 459 MMAD en hausse de 8 906 MMAD par rapport au 2018. Cette hausse résulte principalement des évolutions suivantes :

- La hausse de 1 254 MMAD (+2%) des dettes envers la clientèle ;
- La hausse des 5 207 MMAD des titres de créances émis ;



➤ Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Les actifs financiers à la juste valeur par résultat s'établissent à 2 832 MMAD à fin décembre 2019. L'évolution de ces actifs se détaille comme suit :

En millions de dirhams	2017	01/01/2018	31/12/2018	Var 01/01 - 12/12 - 2018	2019	Var 18/19
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	1 901	>100%	2 354	24%
Dont Titres cotés	0	0	0	0	0	-
Dont Titres non cotés	0	0	1 901	>100%	2 354	24%
Actions et autres titres à revenu variable	0	390	389	>100%	387	-1%
Dont Titres cotés	0	0	0	0	0	-
Dont Titres non cotés	0	0	389	>100%	387	-1%
Instruments dérivés	50	50	76	52%	88	16%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	50	440	2 366	>100%	2 832	20%

Source : Société Générale Marocaine de Banques

Analyse 31/12/2017 – 01/01/2018 :

Les actifs financiers à la juste valeur par résultat de SGMB s'établissent à 440 MMAD au 01/01/2018 contre 50 MMAD à fin 2017 en raison des reclassements FTA des titres AFS.

Analyse 01/01/2018 – 31/12/2018 :

Les actifs financiers à la juste valeur par résultat s'établissent à 2 366 MMAD à fin 2018 en hausse de 1 926 MMAD par rapport au 01/01/2018. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation de 1,9 MMAD obligations et autres titres à revenu fixe expliqué par la reprise de l'activité de trading sur les Bons de trésor.

Analyse 2018 - 2019 :

Les actifs financiers à la juste valeur par résultat s'établissent à 2 832 MMAD à fin 2019 en hausse de 466 MMAD par rapport au 2018. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation de 1,9 MMAD des obligations et autres titres à revenu fixe expliqué par de meilleurs opportunités sur l'activité de trading.

➤ Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés

Les prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés de Société Générale Marocaine de Banques s'établissent à 3 903 MMAD à fin 2019. L'évolution des prêts et créances du Groupe entre 2017 et 2019 se présente comme suit :



En millions de dirhams	2017	01/01/2018	31/12/2018	Var 01/01 - 12/12 - 2018	2019	Var 18/19
Comptes à vue	861	861	2 195	>100%	1 575	-28,3%
Prêts	2 658	2 658	1 830	-31,2%	2 332	27,4%
Opérations de pension	800	800	-	-100,0%	-	Ns
Total des prêts consentis et créances sur les établissements de crédits avant dépréciation	4 319	4 319	4 025	-6,8%	3 907	-2,9%
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-	1	5	-	3	-39%
<i>Bucket 1</i>	-	1	5	-	3	-39%
<i>Bucket 2</i>	-	-	-	-	-	-
<i>Bucket 3</i>	-	-	-	-	-	-
Total des prêts consentis et créances sur les établissements de crédits nets de dépréciation	4 319	4 317	4 019	-6,9%	3 903	-2,9%
Total actif	88 916	88 277	102 553	16,2%	111 459	8,7%
Total des prêts et créances sur les EC en % du total actif	4,9%	4,9%	3,9%	-	3,5%	-

Source : Société Générale Marocaine de Banques

Analyse 31/12/2017 – 01/01/2018 :

Les prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés de Société Générale Marocaine de Banques s'élèvent à 4 317 MMAD au 01/01/2018 contre 4 319 MMAD à fin 2017, soit une baisse de 1,4 MMAD liée à l'impact relatif à la première application (FTA) de la norme IFRS 9. Cet impact a été totalement comptabilisé en dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit.

Analyse 01/01/2018 – 31/12/2018 :

A fin 2018, les prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés ont baissé de 6,8% pour s'établir à 4 019 MMAD contre 4 317 MMAD au 01/01/2018 suite à l'effet combiné de :

- la hausse des comptes à vue (+1 334 MMAD) en raison de la hausse des dépôts ponctuels en devise à l'étranger ;
- la baisse des prêts (-828 MMAD) ;
- la baisse des opérations de pension de 800 MMAD en raison d'opérations court terme à fin 2017 ;
- la hausse des dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit qui sont passés de 1 MMAD à 5 MMAD.

Cette baisse des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés combinée à l'évolution de 16,2% du total actif ont fait baisser la part des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés dans le total actif qui est passée de 4,9% au 01/01/2018 à 3,9% à fin 2018.

Analyse 2018-2019 :

A fin 2019, les prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés ont baissé de 2,9% pour s'établir à 3 903 MMAD contre 4 019 MMAD en 2018 suite à l'effet combiné de :

- la baisse des comptes à vue (-1 575 MMAD) en raison de dépôts ponctuels à fin 2018 ;
- la hausse des prêts (+502 MMAD) ;

Cette baisse des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés combinée à l'évolution de 8,7% du total actif ont fait baisser la part des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés dans le total actif qui est passée de 3,9% en 2018 à 3,5% à fin 2019.



Contribution aux prêts et créances envers les établissements de crédit par pôle d'activité entre 2017 et 2019

La contribution aux prêts et créances envers les établissements de crédit par pôle d'activité entre 2017 et 2019 se présente comme suit :

En MMAD	Prêts et créances sur les EC par pôle d'activité		
	2017	2018	2019
Banque de détail	4 191	3 784	2 943
Société de financement spécialisées	0	0	1
Banque offshore	128	235	959
Sociétés de gestion d'actifs	0	0	0
Autres	0	0	0
Total prêts et créances sur les EC	4 319	4 019	3 903

Source : Société Générale Marocaine de Banques

Entre 2017 et 2019, les prêts et créances sur les établissements de crédit émanent principalement de la banque de détail, qui représente 97% en 2017, 94% en 2018 et 75% en 2019 des prêts et créances envers les établissements de crédit.

Sur la période étudiée, la banque de détail contribue en moyenne à 89% du total des prêts et créances envers les établissements de crédit consolidé de SGMB.

➤ **Prêts et créances sur la clientèle**

Les prêts et créances sur la clientèle de Société Générale Marocaine de Banques s'établissent à 97 399 MMAD à fin 2019. L'évolution des prêts et créances du Groupe entre 2017 et 2019 se présente comme suit :

En millions de dirhams	2017	01/01/2018	31/12/2018	Var 01/01 - 12/12 - 2018	2019	Var 18/19
Comptes ordinaires	7 451	7 451	7 436	-0,2%	7 198	-3,2%
Prêts consentis à la clientèle	63 702	63 702	72 636	14,0%	78 175	7,6%
Opérations de pension	-	-	-	Ns	-	Ns
Opérations de location-financement	7 169	7 169	11 911	66,2%	12 347	3,7%
Total des prêts consentis et créances sur la clientèle avant dépréciation	78 322	78 322	91 984	17,4%	97 720	6,2%
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	8 064	9 084	10 122	11%	10 320	2%
<i>Bucket 1</i>	-	660	756	14%	792	5%
<i>Bucket 2</i>	-	610	421	-31%	280	-33%
<i>Bucket 3</i>	8 064	7 813	8 945	14%	9 248	3%
Total des prêts consentis et créances sur la clientèle nets de dépréciation	70 259	69 239	81 862	18,2%	87 399	6,8%
Total actif	88 916	88 277	102 553	16,2%	111 459	8,7%
Total des prêts et créances sur la clientèle en % du total actif	79,0%	78,4%	79,8%	-	78,4%	-

Source : Société Générale Marocaine de Banques

Analyse 31/12/2017 – 01/01/2018 :

Les prêts et créances sur la clientèle de Société Générale Marocaine de Banques s'élèvent à 69 239 MMAD au 01/01/2018 contre 70 259 MMAD à fin 2017, soit une baisse de 1 020 MMAD liée à l'impact relatif à la première application (FTA) de la norme IFRS 9. Cet impact a été totalement comptabilisé en dépréciation des prêts et



créances sur la clientèle pour un montant de 9 084 MMAD, comptabilisées principalement au niveau du Bucket 3 (86%) et le reste en Bucket 1 (660 MMAD) et Bucket 2 (610MMAD).

Analyse 01/01/2018 – 31/12/2018 :

A fin 2018, les prêts et créances sur la clientèle ont augmenté de 18,2% pour s'établir à 81 862 MMAD contre 69 239 MMAD au 01/01/2018 suite à l'effet combiné de :

- la hausse des prêts consentis à la clientèle (+8 934 MMAD) ;
- la hausse des opérations de location-financement (+4 742 MMAD);
- la hausse des dépréciation des prêts et créances sur la clientèle qui sont passées de 9 084 MMAD à 10 122 MMAD en raison de l'évolution des dépréciations comptabilisées en Bucket 1 (96 MMAD) et en Bucket 3 (+1 132 MMAD).

Cette importante tendance haussière des prêts et créances à fin 2018 est très fortement liée à l'intégration globale d'EQDOM dans le périmètre de consolidation de SGMB. Les prêt consentis à la clientèle, les opérations de location-financement ainsi que les provisions y afférentes ont été rajoutés au bilan consolidé SGMB à partir de juin 2018.

La part des prêts et créances sur la clientèle dans le total actif est passée de 78,4% au 01/01/2018 à 79,8% à fin 2018.

Analyse 2018 – 2019 :

A fin 2019, les prêts et créances sur la clientèle ont augmenté de 6,8% pour s'établir à 87 399 MMAD contre 81 862 MMAD en 2018 suite à l'effet combiné de :

- la hausse des prêts consentis à la clientèle (+5 539 MMAD) ;
- la hausse des opérations de location-financement (+436 MMAD);
- la hausse des dépréciation des prêts et créances sur la clientèle qui sont passées de 10 122 MMAD à 10 320 MMAD en raison de l'évolution des dépréciations comptabilisées en Bucket 1 (+36 MMAD) et en Bucket 3 (+303 MMAD).

La part des prêts et créances sur la clientèle dans le total actif est passée de 79,8% en 2018 à 78,4% à fin 2019.

Contribution aux prêts et créances envers la clientèle par pôle d'activité entre 2017 et 2019

La contribution aux prêts et créances envers la clientèle par pôle d'activité entre 2017 et 2019 se présente comme suit :

En MMAD	Prêts et créances sur la clientèle par pôle d'activité		
	2017	2018	2019
Banque de détail	59 981	61 780	69 558
Société de financement spécialisées	6 513	15 991	17 017
Banque offshore	3 765	4 091	824
Sociétés de gestion d'actifs	0	0	0
Autres	0	0	0
Total prêts et créances sur la clientèle	70 259	81 862	87 399

Source : Société Générale Marocaine de Banques

Entre 2017 et 2019, les prêts et créances sur la clientèle émanent principalement de la banque de détail, qui représente 85% en 2017, 75% en 2018 et 80% en 2019 des prêts et créances envers la clientèle du groupe.

Sur la période étudiée, la banque de détail contribue en moyenne à 81% du total des prêts et créances envers la clientèle consolidée de SGMB.



➤ Titres au coût amorti

L'évolution des titres au coût amorti se détaille comme suit :

En millions de dirhams	01/01/2018	31/12/2018	Var 01/01 - 12/12 - 2018	2019	Var 18/19
Titres au coût amorti	4 502	3 556	-21,0%	5 115	43,8%

Source : Société Générale Marocaine de Banques

Les titres au coût amorti s'établissent à 3 556 MMAD à fin décembre 2018 contre 4 502 MMAD au 01/01/2018, soit une baisse de 946 MMAD. Cette baisse s'explique principalement par l'annulation de la réévaluation positive constatée sur les titres sous IAS 39 lors du reclassement FTA en coût amorti sous IFRS 9.

Les titres au coût amorti s'établissent à 5 115 MMAD à fin décembre 2019 contre 3 556 MMAD en 2018, soit une hausse de 1 559 MMAD. Cette hausse s'explique principalement par des acquisitions de bons de trésors durant 2019 en placement.

➤ Immobilisation corporelles

L'évolution des immobilisations se présente comme suit :

En millions de dirhams	2017	2018	Var 17/18	2019	Var 18/19
Immobilisations corporelles	1 737	1 848	6,4%	2 210	19,6%
Terrains et constructions	1 051	1 065	1,3%	1 379	29,4%
Equip. mobilier, installation	397	474	19,4%	529	11,6%
Biens mobiliers donnés en location	-	-	Ns	-	Ns
Autres immobilisations	289	309	6,8%	302	-2,2%
immobilisations incorporelles	363	430	18,2%	418	-2,8%
Logiciels informatiques acquis	115	155	35,3%	318	>100%
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	-	-	Ns	-	Ns
Autres immobilisation incorporelles	249	274	10,4%	100	-63,6%
Total immobilisations	2 101	2 278	8,4%	2 627	15,4%

Source : Société Générale Marocaine de Banques

Analyse 2017 – 2018 :

Les immobilisations corporelles s'établissent à 1 848 MMAD à fin 2018, en hausse de 111 MMAD par rapport à 2017 en raison de :

- La hausse de 14 MMAD (1,3%) qu'ont connu les terrains et constructions durant la période ;
- La hausse du poste Equipements, Mobilier et installations de 77 MMAD (19,4%) en raison de l'intégration globale des immobilisations d'EQDOM (+72 MMAD) ;
- La hausse de 20 MMAD (6,8%) au niveau des autres immobilisations corporelles composées principalement d'immobilisations en cours.

Les immobilisations incorporelles s'établissent quant à elles à 430 MMAD à fin 2018, en hausse de 66 MMAD par rapport à 2017 en raison de :

- L'acquisition de 41 MMAD de licences pour logiciels informatiques ;
- La hausse de 26 MMAD (10,4%) au niveau des autres immobilisations incorporelles composées principalement d'immobilisations en cours.



Analyse 2018 – 2019 :

Les immobilisations corporelles s'établissent à 2 210 MMAD à fin 2019, en hausse de 362 MMAD par rapport à 2018 en raison de :

- La hausse de 314 MMAD (29,4%) qu'ont connu les terrains et constructions durant la période ;
- La hausse du poste Equipements, Mobilier et installations de 55 MMAD (11,6%) ;
- La baisse de -7 MMAD (-2,2%) au niveau des autres immobilisations corporelles ;

Les immobilisations incorporelles s'établissent quant à elles à 418 MMAD à fin 2019, en baisse de 12 MMAD par rapport à 2018 en raison de :

- L'acquisition de 162 MMAD de licences pour logiciels informatiques ;
- La baisse de 175 MMAD (-63,6%) au niveau des autres immobilisations incorporelles composées principalement des amortissements de l'exercice.

➤ **Comptes de régularisation et autres actifs**

L'évolution des comptes de régularisation et autres actifs se présente comme suit :

En MMAD	2017	2018	Var 17/18	2019	Var 18/19
Débiteurs divers	95	132	39%	177	34%
Valeurs et emplois divers	143	108	-24%	165	53%
<i>Dont immobilisations par adjudication / dation</i>	143	108	-24%	165	53%
Autres actifs d'assurance	0	0	0	0	Ns
Autres	86	83	-3%	85	2%
Autres actifs	324	323	0%	427	32%
Produits à recevoir	192	80	-58%	155	94%
charges constatées d'avance	9	12	33%	16	33%
Autres comptes de régularisation	13	291	>100%	313	8%
Compte de régul. Actif	214	383	79%	484	26%
Comptes de régularisation et autres actifs	538	706	31,3%	911	29%

Source : Société Générale Marocaine de Banques

Analyse 2017 – 2018 :

Les comptes de régularisation et autres actifs s'établissent à 706 MMAD à fin 2018 en hausse de 168 MMAD par rapport à fin 2017 (+31,3%).

Analyse 2018 – 2019 :

Les comptes de régularisation et autres actifs s'établissent à 911 MMAD à fin 2019 en hausse de 205 MMAD par rapport à fin 2018. Cette hausse s'explique principalement par des opérations en attentes ponctuelles.

➤ **Participations dans des entreprises mises en équivalence**

L'évolution des participations dans des entreprises mises en équivalence se présente comme suit :

En MMAD	2017	2018	Var 17/18	2019	Var 18/19
Participations dans des entreprises mises en équivalence	476	191	-59,9%	370	94,2%

Source : Société Générale Marocaine de Banques



Analyse 2017 – 2018 :

Les participations dans des entreprises mises en équivalence s'établissent à 191 MMAD à fin 2018 en baisse de 285 MMAD par rapport à fin 2017. Cette baisse s'explique principalement par le changement de méthode de consolidation de mise en équivalence à une intégration globale après prise de participations supplémentaires courant 2018.

Analyse 2018 – 2019 :

Les participations dans des entreprises mises en équivalence s'établissent à 370 MMAD à fin 2019 en hausse de 180 MMAD par rapport à fin 2018. Cette hausse s'explique principalement par l'acquisition de nouveaux titres La Marocaine Vie.

➤ Passifs financiers à la juste valeur par résultat

En millions de dirhams	2017	01/01/2018	31/12/2018	Var 01/01 - 31/12 - 2018	2019	Var 18/19
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	4,7	4,7	16,3	>100%	34,1	>100%

Source : Société Générale Marocaine de Banques

Analyse 2017 – 2018 :

Les passifs financiers à la juste valeur par résultat s'établissent à 16,3 MMAD à fin 2018 en hausse de 11,6 MMAD par rapport à 2017. Cette hausse est principalement liée aux opérations de changes à terme.

Cette rubrique est composée principalement de la valeur négative des instruments dérivés.

Analyse 2018 – 2019 :

Les passifs financiers à la juste valeur par résultat s'établissent à 34,1 MMAD à fin 2019 en hausse de 17,8 MMAD par rapport à 2018. Cette hausse est principalement liée à l'augmentation de la valeur de marché des contrats à termes.

➤ Dettes envers les établissements de crédit et assimilés

Les dettes envers les établissements de crédit représentent en moyenne 4,4% du total bilan sur les trois dernières années. Le détail des dettes envers les établissements de crédit se présente comme suit :

En millions de dirhams	2017	2018	Var 17/18	2019	Var 18/19
Comptes à vue	791	259	-67,2%	167	-35,7%
Emprunts	3 398	3 100	-8,8%	3 828	23,5F%
Opérations de pension	-	-	-	1 050	>100%
Total en principal	3 378	3 087	-8,6%	3 819	24%
Dettes rattachées	-	-	-	-	-
Valeur au bilan	4 169	3 347	-19,7%	4 995	49%
<i>Opérations internes au Groupe</i>	<i>20</i>	<i>13</i>	<i>-35%</i>	<i>50</i>	<i>>100%</i>
Comptes ordinaires créditeurs	4 189	3 360	-19,8%	5 045	50,2%
Comptes et avances à terme	7 460	9 092	22%	-	-
<i>Dettes rattachées</i>	<i>1 103</i>	<i>2 237</i>	<i>>100%</i>	-	-
Total dettes envers les EC	4 189	3 360	-19,8%	5 045	50,2%
Total Passif	88 916	102 553	15,3%	111 459	8,7%
Total dettes envers les EC en % du total passif	4,7%	3,3%	-140 pbs	4,5%	+120 pbs

Source : Société Générale Marocaine de Banques



Analyse 2017 – 2018 :

Les dettes envers les établissements de crédit ont enregistré une baisse de 19,8% entre 2017 et 2018, passant de 4 189 MMAD à 3 360 MMAD en raison de :

- la baisse des dépôts à vue des sociétés de financement passant de 791 MMAD à 259 MMAD.
- la baisse de 8,8% des emprunts passant de 3 398 MMAD en 2017 à 3 100 MMAD en 2018 due à un recours plus important à des émissions de titres plutôt qu'au financement chez les établissements de crédit.

Cette baisse des dettes envers les établissements de crédit combinée à l'évolution de 15,3% du total passif ont fait baisser la part des dettes envers les établissements de crédit dans le total passif qui est passée de 4,7% en 2017 à 3,3% à fin 2018.

Les comptes ordinaires créditeurs quant à eux passent de 7 460 MMAD à 9 092 MMAD (+22%) en raison de l'intégration globale des opérations internes avec la filiale EQDOM.

Analyse 2018 – 2019 :

Les dettes envers les établissements de crédit ont enregistré une hausse de 50,2% entre 2018 et 2019, passant de 3 360 MMAD à 5 045 MMAD en raison de :

- la baisse des dépôts à vue des sociétés de financement passant de 259 MMAD à 167 MMAD.
- la hausse de 23,5% des emprunts passant de 3 100 MMAD en 2018 à 3 828 MMAD en 2018 due à un recours plus important à la dette interbancaire pour les besoins de trésorerie.

Cette hausse de 50,2% des dettes envers les établissements de crédit combinée à l'évolution de 8,7% du total passif ont fait évoluer la part des dettes envers les établissements de crédit dans le total passif qui est passée de 3,3% en 2018 à 4,5% à fin 2019.

➤ Dettes envers la clientèle

En millions de dirhams	2017	2018	Var 17/18	2019	Var 18/19
Comptes ordinaires créditeurs	43 566	46 141	5,9%	46 358	0,5%
Comptes à terme	5 958	5 957	0,0%	6 111	2,6%
Comptes d'épargne à taux administré	9 588	9 714	1,3%	9 846	1,4%
Bons de caisse	2 531	2 287	-9,7%	2 149	-6,0%
Opérations de pension	500	-	na	889	>100%
Total des dettes envers la clientèle	62 143	64 099	3,1%	65 352	2,0%
Total Passif	88 916	102 553	15,3%	111 459	8,7%
Total dettes envers la clientèle en % du total passif	69,9%	62,5%	-740 pbs	58,6%	- 390 pbs

Source : Société Générale Marocaine de Banques

Analyse 2017 – 2018 :

Les dettes envers la clientèle ont enregistré une hausse de 3,1% entre 2017 et 2018, passant de 62 143 MMAD à 64 099 MMAD en raison de :



- la hausse des comptes ordinaires créditeurs passant de 43 566 MMAD à 46 141 MMAD (+2 575 MMAD) en raison de la hausse des dépôts en comptes courants - Grandes Entreprises (GE) - ponctuelles à fin 2018.
- la hausse des comptes d'épargne à taux administré de +126 MMAD.
- la baisse de 9,7% des bons de caisse passant de 2 531 MMAD à 2 287 MMAD.

Analyse 2018 – 2019 :

Les dettes envers la clientèle ont enregistré une hausse de 2,0% entre 2018 et 2019, passant de 64 099 MMAD à 65 352 MMAD en raison de :

- la hausse des comptes ordinaires créditeurs passant de 46 141 MMAD à 46 358 MMAD (+217 MMAD) en raison d'une légère hausse ponctuelle de dépôts.
- la hausse des comptes d'épargne à taux administré de +132 MMAD.
- la baisse de 6% des bons de caisse passant de 2 287 MMAD à 2 149 MMAD.

➤ Titres de créance émis

En MMAD	2017	2018	Var 17/18	2019	Var 18/19
Titres de créances émis	4 660	12 276	>100%	17 483	42,4%

Source : Société Générale Marocaine de Banques

Analyse 2017 – 2018 :

Les titres de créance émis s'établissent à 12 276 MMAD à fin 2018 en hausse de 7 616 MMAD par rapport à fin 2017. Cette hausse s'explique principalement par :

- l'émission de 4,2 Mrds MAD avec un remboursement à l'échéance de 1,2 Mrds MAD ;
- l'intégration globale du stock des émissions d'EQDOM à hauteur de 4,6 Mrds MAD à fin 2018 (changement de méthode de consolidation).

Analyse 2018 – 2019 :

Les titres de créance émis s'établissent à 17 483 MMAD à fin 2019 en hausse de 5 207 MMAD par rapport à fin 2018. Cette hausse s'explique principalement par un recours plus important aux émissions par le Groupe.

➤ Impôts courants et différés

En millions de dirhams	2017	2018	Var 17/18	2019	Var 18/19
Actifs d'impôt exigibles	526	1 518	>100%	1 170	-22,9%
Actifs d'impôt différés	1 187	1 588	33,8%	1 592	0,3%
Actifs d'impôt courants et différés	1 713	3 106	81,4%	2 762	-11,1%
Passifs d'impôt exigibles	1 293	1 109	-14,3%	1 221	10,1%
Passifs d'impôt différés	279	477	70,9%	653	36,9%
Passifs d'impôt courants et différés	1 572	1 586	0,9%	1 873	18,1%

Source : Société Générale Marocaine de Banques

L'impôt exigible (Actif) augmente significativement passant de 526 MMAD en 2017 à 1 518 MMAD en 2018 en raison de la hausse des acomptes d'IS SGMB ainsi que l'évolution du périmètre de consolidation (EQDOM).

En 2019, l'impôt exigible (Actif) baisse en passant de 1 518 MMAD en 2018 à 1 170 MMAD en 2019 en raison de la baisse des différents impôts et taxes à fin 2019.



L'impôt exigible (Passif) baisse de 14,3% pour s'établir à 1 109 MMAD en 2018 contre 1 293 MMAD en 2017. Cette baisse est due à l'impact de la baisse de l'IS de l'exercice 2018 par rapport à 2017.

En 2019, l'impôt exigible (Passif) hausse de 10,1% pour s'établir à 1 221 MMAD en 2019 contre 1 109 MMAD en 2018. Cette hausse est due à l'augmentation des acomptes d'IS se basant sur le résultat 2018.

➤ Comptes de régularisation et autres passifs

L'évolution des comptes de régularisation et autres passifs se présente comme suit :

En MMAD	2017	2018	Var 17/18	2019	Var 18/19
Opérations diverses sur titres	0	0	0,0%	0	0%
Créditeurs divers	190	72	-62,1%	134	86%
Autres passifs d'assurance	0	0	0,0%	0	0
Autres passifs	190	72	-62,1%	134	86%
Charges à payer	827	937	13,3%	758	-19%
Produits constatés d'avance	32	222	>100%	426	92%
Autres comptes de régularisation	225	3 328	>100%	3 415	3%
Compte de régul. Passif	1 084	4 487	>100%	4 599	2%
Comptes de régularisation et autres passifs	1 274	4 559	>100%	4 734	4%

Source : Société Générale Marocaine de Banques

Analyse 2017 – 2018 :

Les comptes de régularisation et autres passifs s'établissent à 4 559 MMAD à fin 2018 en hausse de 3 285 MMAD par rapport à fin 2017. Cette hausse s'explique principalement par l'intégration globale des comptes de régularisations EQDOM (+3 266 MMAD) (dont dépôts de garantie sur les crédits octroyés par EQDOM à sa clientèle de +2 638 MMAD) suite au changement de méthode de consolidation.

Analyse 2018 – 2019 :

Les comptes de régularisation et autres passifs s'établissent à 4 734 MMAD à fin 2019 en hausse de 175 MMAD par rapport à fin 2018. Cette hausse est due aux opérations ponctuelles en attente de dénouement.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 1 009 MMAD à fin décembre 2019. Leur évolution se présente comme suit :

En MMAD	2017	01/01/2018	31/12/2018	Var 01/01 - 12/12 - 2018	2019	Var 18/19
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature	305	461	469	1,7%	432	-7,9%
Provision pour engagements sociaux	322	322	402	24,8%	482	19,9%
Provision pour litige et garanties de passif	0	0	0	0	0	Ns
Provisions pour risques fiscaux	0	0	0	0	0	Ns
Provisions pour impôts	0	0	0	0	0	Ns
Autres provisions pour risques et charges	65	65	99	52,3%	94	-4,8%
Total Provisions pour risques et charges	694	850	971	14,2%	1 009	4,0%

Source : Société Générale Marocaine de Banques



Analyse 31/12/2017 – 01/01/2018 :

Les provisions pour risques et charges de SGMB s'établissent à 850 MMAD au 01/01/2018 contre 694 MMAD à fin 2017 en raison de l'impact de provisions IFRS 9 supplémentaires (Bucket 1 et Bucket 2) comptabilisées en FTA au 01/01/2018.

Analyse 01/01/2018 – 31/12/2018 :

Les provisions pour risques et charges s'établissent à 971 MMAD à fin 2018 en hausse de 121 MMAD par rapport au 01/01/2018. Cette hausse s'explique principalement par l'intégration globale des provisions EQDOM de +50 MMAD et l'augmentation des provisions des engagements sociaux hors EQDOM de +66 MMAD.

Analyse 2018 – 2019 :

Les provisions pour risques et charges s'établissent à 1 009 MMAD à fin 2019 en hausse de 39 MMAD par rapport à fin 2018. Cette hausse s'explique principalement par la hausse des provisions pour engagements sociaux, qui est liée principalement à la hausse de l'estimation actuarielle des avantages accordés au personnel.

➤ **Détail des dettes subordonnées en cours**

Date d'émission	Montant En KMAD	Mode de remboursement	Taux	Fixe / révisable	Date d'échéance
2012	324 200	In fine	5,98%	Fixe	2022
2012	175 800	In fine	5,98%	Fixe	2022
2015	238 200	In fine	4,77%	Fixe	2025
2015	130 000	In fine	4,77%	Fixe	2025
2015	431 800	In fine	3,51%	Révisable	2025
2018	749 500	In fine	4,00%	Fixe	2028
2018	50 500	In fine	4,00%	Fixe	2028
Total	2 100 000				

Source : Société Générale Marocaine de Banques

Les dettes subordonnées sont restées relativement stables sur la période entre fin décembre 2017 et fin décembre 2017 et s'établissent à 1 300 MMAD à fin décembre 2017. Elles ont enregistré une hausse de 800 MMAD entre fin décembre 2017 et fin décembre 2018. Cette hausse s'explique par l'émission obligataire subordonnée de 800 MMAD sur une durée de 10 ans rémunérée au taux de 4,0%. Durant l'année 2019, aucune émission obligataire n'a été réalisée.

➤ **Capitaux propres**

En MMAD	2017	01/01/2018	31/12/2018	Var 01/01 - 12/12 - 2018	2019	Var 18/19
Capitaux propres part du groupe	10 880	10 103	10 849	7%	11 573	7%
<i>Capital et réserves liées</i>	8 737	8 737	9 212	5%	9 765	6%
<i>Réserves consolidées</i>	1 106	1 366	545	-60%	631	16%
<i>Gains ou pertes latents ou différés</i>	65	-	-	-	-	Ns
<i>Résultat de l'exercice</i>	971	-	1 092	-	1 177	8%
Intérêts minoritaires	108	108	734	>100%	721	-2%
Capitaux propres	10 987	10 211	11 582	13%	12 294	6%

Source : Société Générale Marocaine de Banques



Analyse 31/12/2017 – 01/01/2018 :

Les capitaux propres consolidés de Société Générale Marocaine de Banques s'élèvent à 10 211 MMAD au 01/01/2018 contre 10 987 MMAD à fin 2017, soit une baisse de 776 MMAD liée à l'impact relatif à la première application (FTA) de la norme IFRS 9. Cet impact a été totalement comptabilisé en réserves consolidées. Le résultat net a été affecté aux réserves liées (report à nouveau) en attente d'affectation.

Analyse 01/01/2018 – 31/12/2018 :

Au 31/12/2018, les capitaux propres du groupe s'élèvent à 11 582 MMAD, en hausse de 1 371 MMAD par rapport au 01/01/2018. Cette hausse s'explique principalement par :

- la hausse au niveau du capital et réserves liées qui passent de 8 737 MMAD au 01/01/2018 à 9 212 MMAD à fin 2018 soit une augmentation de 5% en raison de l'affectation du résultat de l'exercice 2017 ;
- la baisse des réserves consolidées qui s'établissent à 545 MMAD à fin 2018 contre 1 366 MMAD au 01/01/2018, expliquée par l'affectation du résultat 2017 (affectation en réserves et distribution des dividendes).
- L'augmentation des intérêts minoritaires de 626 MMAD pour s'établir à 734 MMAD à fin 2018 en raison de la hausse des parts des minoritaires après intégration globale des titres EQDOM.

Analyse 2018 – 2019 :

En 2019, les capitaux propres du groupe s'élèvent à 12 294 MMAD, en hausse de 711 MMAD par rapport au fin 2018. Cette hausse s'explique principalement par :

- la hausse au niveau du capital et réserves liées qui passent de 9 212 MMAD en 2018 à 9 765 MMAD en 2019 soit une augmentation de 6% ;
- la hausse des réserves consolidées qui s'établissent à 631 MMAD à fin 2019 contre 545 MMAD en 2019.
- la baisse des intérêts minoritaires de 13 MMAD pour s'établir à 721 MMAD à fin 2019.

Contribution par secteur opérationnel aux capitaux propres de Société Générale Marocaine de Banques

La contribution par secteur opérationnel aux capitaux propres de Société Générale Marocaine de Banques entre fin décembre 2017 et fin décembre 2019 se présente comme suit :

En MMAD	Capitaux propres par entité		
	2017	2018	2019
Banque de détail	10 055	10 073	10 757
Société de financement spécialisées	619	1 195	1 192
Banque offshore	76	68	68
Sociétés de gestion d'actifs	25	26	30
Autres	212	220	247
Total capitaux propres	10 987	11 582	12 294

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

A fin 2019, les capitaux propres de Société Générale Marocaine de Banques sont essentiellement constitués des capitaux propres de SGMB de 10 757 MMAD. Ces derniers représentent plus de 87% des capitaux propres du Groupe à fin 2019 et en moyenne 89% sur la période étudiée.



➤ **Tableaux du hors bilan consolidé IFRS**

Engagement de financement (MMAD)	2017	2018	Var 17/18	2019	Var 18/19
Engagement de financements donnés					
Aux établissements de crédit et assimilés					
A la clientèle	3 762	4 962	32%	5 413	9%
Ouverture de crédit ouvert					
Autre engagement en faveur de la clientèle					
Total des engagements de financement donnés	3 762	4 962	32%	5 413	9%
Engagement de financement reçus					
des établissements de crédits	1 119	1 933	73%	284	-85%
de la clientèle					
Total des engagements de financement reçus	1 119	1 933	73%	284	-85%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Analyse 2017 – 2018 :

En 2018, les engagements de financement donnés augmentent de 32% passant de 3 762 MMAD en 2017 à 4 962 MMAD en 2018. Ces engagements se composent exclusivement d'engagements donnés à la clientèle.

Les engagements de financement reçus évoluent à leur tour de 73% entre 2017 et 2018 passant de 1 119 MMAD à 1 933 MMAD.

Les hausses constatées sur la période étudiée correspondent à des opérations clientèles et une hausse d'activité de crédit constatée dans bilan.

Analyse 2018 – 2019 :

En 2019, les engagements de financement donnés augmentent de 9% passant de 4 962 MMAD en 2018 à 5 413 MMAD en 2019 en raison d'une hausse des crédits accordés et non encore débloqués à fin 2019. Ces engagements se composent exclusivement d'engagements donnés à la clientèle.

Les engagements de financement reçus baissent quant à eux de 85% entre 2018 et 2019 passant respectivement de 1 933 MMAD à 284 MMAD en raison d'engagements de financement reçus de la part d'établissement de crédits plus important à fin 2018.

➤ **Engagements de garantie**

Engagements de garantie (en MMAD)	2017	2018	Var 17/18	2019	Var 18/19
Engagements de garantie donnés					
D'ordre des établissements de crédit	5 137	5 027	-2%	3 638	-28%
D'ordre de la clientèle	10 038	9 627	-4%	9 790	2%
Cautions administratives et fiscales et autres cautions					
Autres garanties d'ordre à la clientèle					
Total des engagements de garantie donnés	15 176	14 653	-3%	13 428	-8%
Engagement de garantie reçus					
des établissements de crédit	5 730	9 871	72%	4 823	-51%
de l'état et d'autres organismes de garantie	2 010	3 558	77%	2 871	-19%
Total des engagements de garantie reçus	7 740	13 428	73%	7 693	-51%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Analyse 2017 – 2018 :

Les engagements de garantie donnés sont passés de 15 176 MMAD en 2017 à 14 653 MMAD en 2018, soit une baisse de 3%. Les engagements de garantie donnés à la clientèle ont baissé de 4% pour s'établir à 9 627 MMAD. Par ailleurs, les engagements de garantie donnés à des établissements de crédit ont baissé de -2% pour afficher un montant de 5 027 MMAD.



Durant la même période, les engagements de garantie reçus, ont augmenté de 73% pour s'établir à 13 428 MMAD en raison de la hausse de 72% observée sur les engagements de garantie reçus des établissements de crédit qui sont passés de 5 730 MMAD en 2017 à 9 871 MMAD en 2018 et de la baisse des engagements de garanties reçus de l'Etat et d'autres organismes de garantie qui se sont établis à 3 558 MMAD marquant ainsi une hausse de 1 548 MMAD par rapport à 2017.

Analyse 2018 – 2019 :

Les engagements de garantie donnés sont passés de 14 653 MMAD en 2018 à 13 428 MMAD en 2019, soit une baisse de 8%. Les engagements de garantie donnés à la clientèle ont haussé de 2% pour s'établir à 9 790 MMAD. Par ailleurs, les engagements de garantie donnés à des établissements de crédit ont baissé de 28% pour afficher un montant de 3 638 MMAD.

Durant la même période, les engagements de garantie reçus, ont baissé de 43% pour s'établir à 7 694 MMAD en raison de la baisse de 51% observée sur les engagements de garantie reçus des établissements de crédit qui sont passés de 9 871 MMAD en 2018 à 4 823 MMAD en 2019 et de la baisse des engagements de garanties reçus de l'Etat et d'autres organismes de garantie qui se sont établis à 2 871 MMAD marquant ainsi une baisse de 687 MMAD par rapport à 2018.

➤ Ratio de transformation de la banque

En MMAD	2017	2018	Var 17/18	2019	Var 18/19
Encours crédits bruts ⁴⁴	78 322	91 983	17,4%	97 720	6,2%
Encours ressources	62 143	64 099	3,1%	65 352	3,4%
Encours crédits / Encours ressources	126%	144%	+1800 pbs	150%	+600 pbs

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Analyse 2017 – 2018 :

En 2018, le ratio encours crédits bruts / encours ressources s'établit à 144% contre 126% en 2017 suite à une augmentation de l'encours de crédit bruts plus importante que celle des encours de ressources.

Analyse 2018 – 2019 :

En 2019, le ratio encours crédits bruts / encours ressources s'établit à 150% contre 144% en 2018 suite à la hausse des crédits en devises octroyés courant 2019.

➤ Évolution du ratio de solvabilité

- Sur base consolidée :

Coefficient minimum de solvabilité (en MMAD)	2017	2018	2019
Fonds propres de base ¹	10 113	11 096	11 310
Total des fonds propres admissibles ¹	12 067	13 292	13 296
Total des actifs pondérés	80 543	92 179	97 080
Ratio de fonds propres de base (T1)	12,56%	12,04%	11,65%
Ratio de solvabilité réglementaire	14,98%	14,42%	13,70%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

(1) Les fonds propres consolidés et les actifs pondérés sont calculés selon la circulaire 14/G de Bank Al Maghrib.

Analyse 2017 – 2018 :

Au 31/12/2018, le ratio de solvabilité consolidé de Société Générale Marocaine de Banques s'établit à 14,42% contre 14,98% en 2017 et le ratio de fonds propres de base s'établit à 12,04% contre 12,56% à fin 2017.

⁴⁴Total des prêts consentis et créances sur la clientèle avant dépréciation



Analyse 2018 – 2019 :

A fin 2019, le ratio de solvabilité consolidé de Société Générale Marocaine de Banques s'établit à 13,70% contre 14,42% en 2018 et le ratio de fonds propres de base s'établit à 11,65% contre 12,04% à fin 2018.

- Sur base sociale :

Coefficient minimum de solvabilité (en MMAD)	2017	2018	2019
Fonds propres de base	8 621	7 994	8 478
Total des fonds propres admissibles	10 509	10 189	10 346
Total des actifs pondérés	75 394	77 339	81 437
Ratio de fonds propres de base (T1)	11,43%	10,34%	10,41%
Ratio de solvabilité réglementaire	13,94%	13,17%	12,70%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes sociaux

Analyse 2017 – 2018 :

Au 31/12/2018, le ratio de solvabilité de Société Générale Marocaine de Banques s'établit à 13,17% contre 13,94% en 2017 et le ratio de fonds propres de base s'établit à 10,34% contre 11,43% à fin 2017.

Analyse 2018 – 2019 :

En 2019, le ratio de solvabilité de Société Générale Marocaine de Banques s'établit à 12,70% contre 13,17% en 2018 et le ratio de fonds propres de base s'établit à 10,41% contre 10,34% à fin 2018.

➤ Évolution du ratio LCR₄₅ (Liquidity Coverage Ratio)

Depuis juillet 2015, les banques ont été tenues de respecter un ratio minimum de liquidité de 60%, devant augmenter progressivement de 10 points par an pour atteindre 100% en juillet 2019. Depuis son entrée en vigueur, Société Générale Marocaine de Banques a respecté ce ratio sur une base de calcul sociale et consolidée.

Le ratio de liquidité à court terme (LCR) de Société Générale Marocaine de Banques (en base consolidée et sociale) sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

	LCR base consolidée	LCR base sociale
2017	116%	97%
2018	122%	100%
2019	102%	111%

Analyse 2017 – 2018 :

Au 31/12/2018, le ratio LCR base consolidée s'établit à 122% contre 116% en 2017 et le ratio LCR base sociale s'établit à 100% contre 97% à fin 2017.

Analyse 2018 – 2019 :

Au 31/12/2019, le ratio LCR base consolidée s'établit à 102% contre 122% en 2018 et le ratio LCR base sociale s'établit à 111% contre 100% à fin 2018.



➤ **Tableau de passage des capitaux propres**

Le tableau de passage des capitaux propres du 31/12/2017 au 31/12/2019 se présente comme suit :

En MMAD	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2017	2 050	6 687	2 077	65	10 880	108	10 987
Annulation de la réévaluation des actifs reclassés vers le coût amorti	-	-	-	-42	-42	-	-42
Impacts liés à l'application des principes IFRS 9 - Phase 2 pour le calcul des dépréciations	-	-	-1 190	-	-	0	-1 190
Instruments de capitaux propres reclassés de AFS en juste valeur par résultat	-	-	59	-59	-	-	-
Impacts liés aux impôts courants et différés	-	-	421	35	456	0	456
Capitaux propres clôture : 01/01/2018 FTA	2 050	6 687	1 366	-	10 103	108	10 211
Opérations sur capital		474	-474				
Paievements fondés sur des actions							
Opérations sur actions propres							
Dividendes			-287		-287	-2	-289
Résultat de l'exercice			1 092		1 092	54	1 147
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)							
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)							
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)							
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)							
Divers*			156		156	-31	125
Variation de périmètre			-216		-216	604	388
Capitaux propres clôture 31.12.2018	2 050	7 162	1 637		10 849	734	11 582
Opérations sur capital		554	-554				
Paievements fondés sur des actions							
Opérations sur actions propres							
Dividendes			-369		-369	-60	-429
Résultat de l'exercice			1 177		1 177	67	1 243
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)							
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)							
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)							
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)							
Divers*			-248		-248	0	-248
Variation de périmètre			164		164	-20	144
Capitaux propres clôture 31.12.2019	2 050		1 808		11 573	721	12 294

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

*La ligne divers est composée principalement de l'élimination des titres LMV acquis en 2019 avec une constatation supplémentaire d'un GOODWILL ainsi que la provision sur IFRIC 23.



Analyse 31/12/2017 – 01/01/2018 :

Les capitaux propres consolidés de Société Générale Marocaine de Banques s'élèvent à 10 211 MMAD au 01/01/2018 contre 10 987 MMAD à fin 2017, soit une baisse de 779 MMAD liée à l'impact relatif à la première application (FTA) de la norme IFRS 9 ayant concerné principalement les dépréciations des prêts et créances sur émis sur la clientèle et sur les établissements de crédit.

Analyse 01/01/2018 – 31/12/2018 :

Au 31/12/2018, les capitaux propres du groupe s'élèvent à 11 582 MMAD, en hausse de 1 371 MMAD par rapport au 01/01/2018. Cette hausse s'explique principalement par :

- L'enregistrement d'un résultat net de 1 147 MMAD;
- La distribution de 289 MMAD de dividendes ;
- La variation de périmètre de consolidation pour un montant de 388 MMAD en raison d'une prise de participation plus importante (prise de contrôle) dans la filiale EQDOM induisant un changement de méthode de consolidation en intégration globale ;

Analyse 2018 – 2019 :

A fin 2019, les capitaux propres du groupe s'élèvent à 12 294 MMAD, en hausse de 711 MMAD par rapport à fin 2018. Cette hausse s'explique principalement par :

- L'enregistrement d'un résultat net de 1 243 MMAD;
- La distribution de 429 MMAD de dividendes ;
- La variation de périmètre de consolidation pour un montant de 144 MMAD en raison d'une prise de participation plus importante dans LA MAROCAINE VIE.



IX. Tableaux de flux de trésorerie consolidés IFRS

En millions de dirhams	2017	2018	Var 17/18	2019	Var 18/19
Résultat avant impôts	1 516	1 812	20%	1 974	9%
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	179	212	19%	293	38%
Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations					
Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-2	-6	+100%	-6	-10%
Dotations nettes aux provisions	560	177	-68%	222	25%
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-49	-29	-40%	-55	88%
Perte nette / (gain net) des activités d'investissement	-2	-18	+100%	-11	-39%
Perte nette / (gain net) des activités de financement					
Autres mouvements	-30	-42	38%	0	-100%
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	655	294	-55%	443	51%
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-2 466	519	Ns	1 264	+100%
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-1 243	-2 144	73%	-4 456	+100%
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	699	2 254	+100%	3 207	42%
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	500	-29	-106%	199	Ns
Impôts versés	-696	-514	-26%	-630	23%
Diminution / (augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-3 205	86	Ns	-415	>-100%
Flux net de trésorerie générés par l'activité opérationnelle	-1 033	2 193	Ns	2 002	-9%
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	35	-752	Ns	-190	-75%
Flux liés aux immeubles de placement					
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-224	-285	27%	-431	51%
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-189	-1 037	+100%	-621	-40%
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-214	-244	14%	-318	30%
Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	5	712	+100%	-471	>-100%
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	-209	468	-324%	-789	-269%
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-18	5	Ns	-91	>-100%
Augmentation/ (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-1 449	1 629	Ns	501	-69%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	5 972	4 524	-24%	6 152	36%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4 975	4 454	-10%	4 217	-5%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	997	70	-93%	1 936	+100%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	4 524	6 152	36%	6 653	8%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4 454	4 217	-5%	5 245	24%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	70	1 936	+100%	1 408	-27%
Variation de la trésorerie nette	-1 449	1 629	-212%	501	-69%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Analyse 2017 – 2018 :

➤ Flux net de trésorerie générés par l'activité opérationnelle

Au 31 décembre 2018, l'activité opérationnelle génère un excédent de trésorerie de 2 193 MMAD contre -1 033 MMAD à fin 2017, soit une hausse de 3,2 Mds MAD. Cette évolution s'explique principalement par :

- ✓ la hausse de 3,2 Mds MMAD des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles sous l'effet conjugué de :



- la hausse de 2,9 Mds MAD des flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés ;
 - la baisse de 0,9 Md MAD des flux liés aux opérations avec la clientèle ;
 - la hausse de 1,6 Mds MAD des flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers ;
 - la baisse de 0,5 Mds MAD des flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers.
- ✓ la baisse de 0,4 Md MAD du total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et autres ajustements en raison de la baisse de 0,4 Md MAD des dotations nettes aux provisions ;
 - ✓ la hausse de 0,3 Md MAD du résultat avant impôts.

Analyse 2018 – 2019 :

➤ Flux net de trésorerie générés par l'activité opérationnelle

Au 31 décembre 2019, l'activité opérationnelle génère un excédent de trésorerie de 2 002 MMAD contre 2 193 MMAD à fin 2018, soit une baisse de 191 MMAD. Cette évolution s'explique principalement par :

- ✓ la baisse de 501 MMAD des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles sous l'effet conjugué de :
 - la hausse de 745 MMAD des flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés ;
 - la baisse de 2,3 Mds MAD des flux liés aux opérations avec la clientèle en raison de la hausse des décaissements de crédits ;
 - la hausse de 954 MMAD des flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers ;
 - la hausse de 228 MMAD des flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers.
- ✓ la baisse de 149 MMAD du total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et autres ajustements en raison de la baisse de 0,4 Md MAD des dotations nettes aux provisions ;
- ✓ la hausse de 162 MMAD du résultat avant impôts.

➤ Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement

Au 31 décembre 2018, les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement s'établissent à -1 037 MMAD contre -189 MMAD en 2017 expliqués principalement par l'évolution des flux liés aux actifs financiers et aux participations suite à l'acquisition des titres EQDOM en juin 2018.

A fin 2019, les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement s'établissent à -621 MMAD contre -1 037 MMAD en 2018 expliqués principalement par la baisse des flux liés aux actifs financiers et aux participations compte tenu de l'acquisition des titres EQDOM courant 2018.

➤ Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement

Au 31 décembre 2018, les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement augmentent de 676 MMAD passant de -209 MMAD en 2017 à 468 MMAD en 2018. Cette évolution s'explique principalement par une hausse des émissions nettes de remboursements des certificats de dépôts intervenues courant 2018.

Au 31 décembre 2019, les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement baissent de 1 257 MMAD passant de 468 MMAD en 2018 à -789 MMAD en 2019. Cette évolution s'explique principalement par une baisse des autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement.



X. Analyse des comptes consolidés de SGMB au 30 juin 2020

X.a. Informations financières consolidées sélectionnées entre 2019 et S1 2020

Les principaux indicateurs d'exploitation de SGMB se présentent comme suit :

→ Evolution des principaux indicateurs d'exploitation consolidés

En MMAD	S1-2019	S1-2020	Var 20/19
PNB	2 456	2 532	3%
Résultat d'exploitation	988	511	-48%
Coût du risque	-226	-657	190%
RNPG	610	321	-47%

Source : Société Générale Marocaine de Banques

Au 30 juin 2020, le Résultat net part groupe affiche une variation de -47 %, passant de 610 MMAD à 321 MMAD, découlant principalement de :

- La quasi-stagnation du PNB (+3% sur la période), passant de 2 456 MMAD au 30 juin 2019 à 2 532 MMAD au 30 juin 2020 ;
- La baisse du résultat d'exploitation, passant de 988 MMAD à 511 MMAD au 30 juin 2020 (soit une baisse de 48%) ;
- La détérioration du coût du risque (+190%) passant de 226 MMAD à 657 MMAD au 30 juin 2020.

→ Evolution des principaux indicateurs bilanciels consolidés

En MMAD	2019	S1-2020	Var 20/19
Prêts et créances sur la clientèle	87 399	89 646	3%
Dettes envers la clientèle	65 352	65 583	0%
Total Bilan	111 459	112 990	1%

Source : Société Générale Marocaine de Banques

Les principaux indicateurs bilanciels évoluent comme suit :

- Les prêts et créances sur la clientèle affichent une amélioration de +3%, passant de 87 399 MMAD en 2019 à 89 646 MMAD au 30 juin 2020 ;
- Les dettes envers la clientèle sont restées relativement stables passant de 65 352 MMAD à 65 583 MMAD sur la période en revue ;
- Le total bilan affiche une hausse de +1% passant de 111 459 MMAD à 112 990 MMAD.



X.b. Attestations d'examen limité sur la situation intermédiaire au 30 juin 2019 et au 30 juin 2020

X.b.1. Situation intermédiaire des comptes sociaux au 30 juin 2019

En application des dispositions du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Société Générale Marocaine de Banques comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et une sélection des états des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant 12 525 830 KMAD dont un bénéfice net de 612 461 KMAD, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société Générale Marocaine de Banques arrêtés au 30 juin 2019, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 26 Septembre 2019

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
Faïçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT
Sakina BENSOUA-KORACHI
Associée



X.b.2. Situation intermédiaire des comptes sociaux au 30 juin 2020

En application des dispositions du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Société Générale Marocaine de Banques comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et une sélection des états des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant 13 237 831 KMAD dont un bénéfice net de 280 767 KMAD, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur. Cette situation a été arrêtée par le directoire le 27 juillet 2020, dans un contexte évolutif de crise sanitaire de l'épidémie de Covid19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société Générale Marocaine de Banques arrêtés au 30 juin 2020, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 31 août 2020

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
Faiçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT
Sakina BENSOUA-KORACHI
Associée



X.b.3. Situation intermédiaire des comptes consolidés au 30 juin 2019

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Société Générale Marocaine de Banques et ses filiales (Groupe Société Générale Marocaine de Banques) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme de la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant 11 716 464 KMAD, dont un bénéfice net consolidé de 647 638 KMAD.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société Générale Marocaine de Banques arrêtés au 30 juin 2019, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 26 Septembre 2019

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
Faïçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT
Sakina BENSOUDA-KORACHI
Associée



X.b.4. Situation intermédiaire des comptes consolidés au 30 juin 2020

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Société Générale Marocaine de Banques et ses filiales (Groupe Société Générale Marocaine de Banques) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme de la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant 12 631 338 KMAD, dont un bénéfice net consolidé de 341 260 KMAD. Cette situation a été arrêtée par le directoire le 27 juillet 2020, dans un contexte évolutif de crise sanitaire de l'épidémie de Covid19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société Générale Marocaine de Banques arrêtés au 30 juin 2020, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 31 août 2020

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
Faïçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT
Sakina BENSOUA-KORACHI
Associée



X.c. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation au 30/06/2020 s'établit comme suit :

Société	Activité	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES	Bancaire	100,00%	100,00%	Intégration globale
INVESTIMA	Société de participation	48,04%	48,04%	Intégration globale
SOGECAPITAL BOURSE	Intermédiation en bourse	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOGECAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	99,94%	99,94%	Intégration globale
SOGECAPITAL PLACEMENT	Gestion d'actifs	99,96%	99,96%	Intégration globale
SOGELEASE	Leasing	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOCIETE GENERALE OFFSHORE	Bancaire	99,92%	99,92%	Intégration globale
SOGEFINANCEMENT	Crédit à la consommation	100,00%	100,00%	Intégration globale
ATHENA COURTAGE	Courtage d'assurance	96,93%	96,93%	Intégration globale
FONCIMMO	Activité immobilière	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOGCONTACT	Centre d'appel	99,83%	99,83%	Intégration globale
CREDIT EQDOM	Crédit à la consommation	56,82%	55,21%	Intégration globale
LA MAROCAINE VIE	Assurance	49,01%	49,01%	Mise en équivalence
ALD AUTOMOTIVE	Location Longue Durée	15,00%	15,00%	Mise en équivalence

Source : Société Générale Marocaine de Banques



X.d. Compte de résultat consolidé

Le tableau suivant présente les données semestrielles du compte de résultat consolidé :

En MMAD	30/06/2019	30/06/2020	Var 20/19
+ Intérêt et produits assimilés	2 444	2 474	1%
- Intérêts et charges assimilées	608	673	11%
MARGE D'INTERET	1 836	1 801	-2%
+ Commissions (Produits)	728	808	11%
- Commissions (Charges)	140	190	36%
MARGE SUR COMMISSIONS	588	618	5%
+/- Gains ou Pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	36	90	>100%
+/- Gains ou Pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-
+/- Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	0	1	39%
+ Produits des autres activités	27	56	>100%
- Charges des autres activités	31	33	9%
PRODUIT NET BANCAIRE	2 456	2 532	3%
<i>Dont PNB SGMB</i>	2 230	2 159	-3%
PNB SGMB en % du PNB consolidé	91%	85,3%	-6 bps
- Charges générales d'exploitation	1 106	1 237	12%
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	135	127	-6%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 215	1 168	-4%
- Coût du risque	226	657	>100%
RESULTAT D'EXPLOITATION	988	511	-48%
+/- Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	30	23	-21%
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	1	0	-73%
+/- Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-
RESULTAT AVANT IMPOT	1 019	534	-48%
- Impôt sur les résultats	372	193	-48%
RESULTAT NET	648	341	-47%
Intérêts minoritaires	38	20	-47%
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	610	321	-47%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS



➤ **Produit Net Bancaire (PNB)**

En MMAD	30/06/2019	30/06/2020	Var 19/18
+ Intérêt et produits assimilés	2 444	2 474	1%
- Intérêts et charges assimilées	608	673	11%
MARGE D'INTERET	1 836	1 801	-2%
+ Commissions (Produits)	728	808	11%
- Commissions (Charges)	140	190	36%
MARGE SUR COMMISSIONS	588	618	5%
+/- Gains ou Pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	36	90	>100%
+/- Gains ou Pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-
+/- Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	0	1	39%
+ Produits des autres activités	27	56	>100%
- Charges des autres activités	31	33	9%
PRODUIT NET BANCAIRE	2 456	2 532	3%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Evolution des composantes du PNB au 30/06/2020

• **Marge d'intérêts**

En MMAD	S1-2019			S1-2020		
	Pdts	Chgs	Net	Pdts	Chgs	Net
Opérations avec la clientèle	2 368	293	2 075	2 358	281	2 077
Comptes et prêts / emprunts	2 107	285	1 822	2 106	271	1 834
Opérations de pensions	0	1	-1	0	2	-2
Opérations de location-financement	261	7	254	252	8	245
Opérations interbancaires	76	314	-238	116	392	-276
Comptes et prêts / emprunts	24	310	-286	28	362	-334
Opérations de pensions	52	4	48	88	30	57
Emprunts émis par le groupe	0	0	0	0	0	0
Actifs disponibles à la vente	0	0	0	0	0	0
Marge d'intérêts	2 444	608	1 836	2 474	673	1 801

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

La contribution par activité à la marge d'intérêt du Groupe Société Générale Marocaine de Banques au 30/06/2020 se détaille comme suit :

En MMAD	Marge d'intérêts par entité	
	S1-2019	S1-2020
Banque de détail	1 427	1 411
Sociétés de financement spécialisées	394	3 79
Banque offshore	15	11
Sociétés de gestion d'actifs	0	0
Autres	0	0
Total marge d'intérêts	1 836	1 801

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Entre le 30/06/2019 et le 30/06/2020, la marge d'intérêt émane principalement de la Banque de détail, qui représente 80% au 30/06/2019 et 79% au 30/06/2020 de la marge d'intérêts du Groupe.

Sur la période étudiée, la marge d'intérêt de la banque de détail représente en moyenne 79% du total de la marge d'intérêt consolidée de SGMB.



- **Marge sur commissions**

En MMAD	S1-2019			S1-2020		
	Pdts	Chgs	Net	Pdts	Chgs	Net
Commissions nettes sur opérations	626	140	486	714	190	523
avec les établissements de crédit	0	0	0			0
avec la clientèle	298	32	266	287	29	257
sur titres	10	3	7	16	3	13
de change	318	105	213	411	159	252
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	0	0	0	0	0	0
Prestation de services bancaires et financiers	102	0	102	95	0	95
produits nets de gestion d'OPCVM	5	0	5	5	0	5
produits nets sur moyen de paiement	74	0	74	61	0	61
Assurance	2	0	2	2	0	2
Autres	21	0	21	28	0	28
Produits nets de commissions	728	140	588	808	190	618

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

La contribution par activité à la marge sur commission du Groupe Société Générale Marocaine de Banques au 30/06/2020 se détaille comme suit :

En MMAD	Marge sur commission par entité	
	S1-2019	S1-2020
Banque de détail	521	547
Sociétés de financement spécialisées	35	33
Banque offshore	3	5
Sociétés de gestion d'actifs	29	35
Autres	-	0
Total marge sur commissions	588	618

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Entre le 30/06/2019 et le 30/06/2020, la marge sur commission émane principalement de la banque de détail, qui représente 89% au 30/06/2019 et 89% au 30/06/2020 de la marge sur commission du Groupe.

Sur la période étudiée, la marge sur commission de la banque de détail représente en moyenne 89% du total de la marge sur commission consolidée de SGMB.

- **Résultat des opérations de marché**

En MMAD	S1-2019	S1-2020	Var 20/19
G/P nets sur instruments financiers à la JV par résultat	36	90	>100%
Titres à revenus fixes	-	-	-
Réévaluation des positions de change manuel	-	-	-
Titres de transaction	24	66	>100%
Réévaluation des positions de change manuel	-	-	-
Autres	11	24	>100%
Gains/Pertes nets des instruments financiers à la J.V par KP	-	-	-
G/P nets sur instruments financiers dispo. à la vente	-	-	-
Résultat des opérations de marché	36	90	>100%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Entre juin 2019 et juin 2020, le résultat des opérations de marché est passé de 36 MMAD à 90 MMAD.

Analyse S1-2019 – S1-2020

Au 30/06/2020, le PNB a évolué à la hausse de 3% pour s'établir à 2 532 MMAD contre 2 456 MMAD au premier semestre 2019.



➤ Marge d'intérêts :

La marge d'intérêts constatée en juin 2020 a baissé de 2% (-35 MMAD) par rapport à celle de juin 2019 et atteint 1 801 MMAD. Cette situation est due à l'effet combiné de :

- ✓ L'évolution de 0.72% de la marge nette sur opérations avec la clientèle liée à l'augmentation des produits sur comptes et prêts/emprunts de +1% (+17 MMAD) face à une hausse de 3% de leurs charges (-6 MMAD) et ce en raison d'une hausse de l'activité en termes de crédits accordés à la clientèle ;
- ✓ La baisse de la marge nette sur opérations interbancaire (-51 MMAD) liée principalement à l'augmentation des charges sur comptes et prêts/emprunts de 165% (+39 MMAD) face à une baisse de -10% sur leurs produits (-12 MMAD);

➤ Marge sur commissions :

La marge sur commissions augmente de 30 MMAD (+5%) passant de 588 MMAD à 618 MMAD. Cette augmentation s'explique principalement par :

- L'augmentation des produits des commissions nettes sur opérations sur titres (+6 MMAD) ;
- L'augmentation des produits nets des commissions nettes sur opérations de change de (+39 MMAD).

➤ Résultat des opérations de marché:

Entre juin 2019 et juin 2020, le poste gains et pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat enregistre une hausse passant de 36 MMAD à 90 MMAD suite aux gains et à la réévaluation en hausse des actifs en IFRS.

Contribution en pourcentage par secteur opérationnel au PNB entre Juin 2019 et Juin 2020

La contribution par activité au produit net bancaire du Groupe Société Générale Marocaine de Banques au 30/06/2020 se détaille comme suit :

En MMAD	PNB par entité	
	S1-2019	S1-2020
Banque de détail	1977	2 059
Sociétés de financement spécialisées	432	420
Banque offshore	18	17
Sociétés de gestion d'actifs	29	36
Autres	0	0
Total PNB	2 456	2 532

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Sur la période étudiée, le PNB de la banque de détail représente en moyenne 80% du total du PNB consolidé de SGMB.

➤ **Coefficient d'exploitation bancaire**

Le coefficient d'exploitation bancaire de Société Générale Marocaine de Banques évolue comme suit entre juin 2019 et juin 2020 :

En MMAD	30/06/2019	30/06/2020	Var 20/19
Encours brut de crédit (1)	97 873	103 323	6%
Produit net bancaire (2)	2 456	2 532	3%
<i>Charges générales d'exploitation</i>	<i>1 106</i>	<i>1 237</i>	<i>11,9%</i>
<i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles</i>	<i>135</i>	<i>127</i>	<i>-6%</i>
Frais généraux (3)	1 242	1 364	9,9%
Coefficient d'exploitation (3) / (2)	50,55%	53,88%	333 pbs
Coût d'exploitation (3)/(1)	1,27%	1,32%	5 pbs

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS



Le coefficient d'exploitation ressort à 53,88% en juin 2020 contre 50,55% en juin 2019, soit une évolution de +333 pbs expliquée par la hausse plus importante des Frais généraux (+~10% soit une augmentation de 122 MMAD), en comparaison avec la hausse du PNB de 3% (+ 76 MMAD).

Le coût d'exploitation ressort à 1,32% au 30/06/2020 contre 1,27% au 30/06/2019. Cette hausse du coût d'exploitation s'explique principalement par une hausse des charges d'exploitation (+11,9%) plus importante que celle des encours de crédits (+6%).

- **Frais de gestion**

Les frais de gestion de SGMB s'élèvent à 1 364 MMAD au 30/06/2020 contre 1 242 au 30/06/2019, soit une hausse de 122 MMAD sur la période. Ils sont constitués principalement des charges générales d'exploitation. L'évolution de ces frais de gestion entre le 30/06/2019 et le 30/06/2020 se présente comme suit :

En MMAD	30/06/2019	30/06/2020	Var 20/19
Charges générales d'exploitation	1 106	1 237	12%
<i>Dont charges de personnel</i>	597	632	6%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	135	127	-6%
Frais de gestion	1 242	1 364	10%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

➤ **Résultat Brut d'Exploitation (RBE)**

En MMAD	30/06/2019	30/06/2020	Var 20/19
PRODUIT NET BANCAIRE	2 456	2 532	3%
Charges générales d'exploitation	1 106	1 237	12%
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	135	127	-6%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 215	1 168	-4%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Entre le 30/06/2019 et le 30/06/2020, le résultat brut d'exploitation a connu une baisse pour s'établir à 1 168 MMAD.

Cette baisse est principalement expliquée par l'effet combiné des facteurs suivants :

- La hausse du PNB de 3%, atteignant 2 532 MMAD au 30/06/2020, contre 2 456 MMAD au 30/06/2019 ;
- La hausse, plus importante, des charges générales d'exploitation (+ 131 MMAD) de 12%, portant essentiellement la charge de participation au fonds COVID.

Les charges de personnel ont augmenté de +35 MMAD (+6%) pour s'établir à 632 MMAD au 30/06/2020 contre 597 MMAD au 30/06/2019.



➤ Coût du risque

En MMAD	S1-2019	S1-2020	Var 20/19
Dotations aux provisions	1 060	894	-16%
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	941	836	-11%
<i>Bucket 1</i>	9	7	-25%
<i>Bucket 2</i>	0	140	na
<i>Bucket 3</i>	932	688	-26%
Provisions engagements par signature	108	45	-58%
<i>Bucket 1</i>	0	0	na
<i>Bucket 2</i>	0	0	na
<i>Bucket 3</i>	108	45	-58%
Autres provisions pour risques et charges	11	14	24%
Reprises de provisions	966	291	-70%
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	816	224	-73%
<i>Bucket 1</i>	76	6	-92%
<i>Bucket 2</i>	76	4	-94%
<i>Bucket 3</i>	664	213	-68%
Reprises de provisions engagements par signature	141	62	-56%
<i>Bucket 1</i>	37	11	-70%
<i>Bucket 2</i>	38	1	-98%
<i>Bucket 3</i>	65	51	-23%
Reprises des autres provisions pour risques et charges	10	5	-49%
Variation des provisions	-133	-54	59%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-53	-48	8%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-83	-20	75%
Récupérations sur prêts et créances amorties	15	15	2%
Autres pertes	-12	0	na
Coût du risque	226	657	>100%
<i>dont coût de risque contrepartie</i>	224	651	-100%
<i>dont coût de risque de crédit</i>	2	6	-100%
Coût du risque hors impact EQDOM	201	555	-100%
Encours en souffrance brut	12 172	13 183	-100%
Coût du risque / Encours en souffrance brut	1,86%	4,98%	-186 pbs
Encours net	97 873	90 855	-100%
Coût du risque / Encours net	0,23%	0,72%	-23 pbs

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Le coût du risque évolue à la hausse +431 MMAD au 30/06/2020 par rapport au premier semestre 2019 pour s'établir à 657 MMAD. Cette hausse du CNR correspond essentiellement au risque de contrepartie, lié aux premiers effets de la crise Covid. Le coût du risque hors EQDOM correspond à 555 MMAD au 30/06/2020, contre 201 MMAD au 30/06/2019.

Dans ce cadre, les provisions pour dépréciation des prêts et créances ont baissé de -105 MMAD, passant de 941 MMAD à 836 MMAD entre juin 2019 et juin 2020 et les reprises de provisions engagements par signature ont diminué de 79 MMAD passant de 141 MMAD à 62 MMAD sur la même période. La baisse des provisions est liée aux efforts de recouvrement entrepris par les équipes SGMB.

Le montant des pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées baisse de 5 MMAD passant de 53 MMAD à 48 MMAD. Les pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées évoluent à la baisse de 63 MMAD passant de 83 MMAD à 20 MMAD au 30/06/2020.



Contribution au coût du risque par activité opérationnelle :

La contribution par secteur opérationnel au coût du risque de Société Générale Marocaine de Banques entre juin 2019 et juin 2020 se présente comme suit :

En MMAD	Coût du risque par entité	
	S1-2019	S1-2020
Banque de détail	260	-526
Sociétés de financement spécialisées	-40	-131
Banque offshore	6	1
sociétés de gestion d'actifs	-	0
Autres	-	0
Total coût du risque	226	657

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Sur la période étudiée, le coût du risque émane en majeure partie de la banque de détail du Groupe SGMB.

Evolution des créances en souffrance brutes/créances sur la clientèle et répartition par pôle d'activité :

L'évolution des créances en souffrance brutes/créances sur la clientèle entre juin 2019 et juin 2020 se présente comme suit:

En MMAD	S1-2019	S1-2020	Var 20/19
Créances en souffrances brutes	12 173	13 183	6%
Créances sur la clientèle brutes	94 423	100 577	7%
Provision sur les créances en souffrance	-10 250	-10 931	7%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

La répartition des créances en souffrance brutes/créances sur la clientèle entre juin 2019 et juin 2020 se présente comme suit :

En MMAD	Banque de détail	Société de financement spécialisées	Banque offshore	Sociétés de gestion d'actifs	Autres
S1-2019					
Créances en souffrances brutes	9 816	2 356	1	-	-
Créances sur la clientèle brutes	75 307	18 270	846	-	-
Provision sur les créances en souffrance	-8 490	-1 759	-1	-	-
S1-2020					
Créances en souffrances brutes	10 285	2 885	13	-	-
Créances sur la clientèle brutes	80 215	19 461	901	-	-
Provision sur les créances en souffrance	-7 862	-1 851	-10	-	-

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Les créances en souffrances et les provisions ont connu une hausse entre Juin 2019 et Juin 2020, cette hausse est due à la prise en comptes des premiers effets de la dégradation de la situation financières des entreprises impacté par la crise Covid.

Les créances sur la clientèle ont augmenté de +4 908 MMAD en banque de détail (constaté principalement en social SGMB) avec un recul important des encours de la Banque Offshore de -2 463 MMAD.



Principaux indicateurs de risque :

- **Taux de couverture**

	31/12/2019	30/06/2020	Var 20/19
Créances brutes en souffrances (1)	12 376	13 183	6,52%
Provisions (2)	- 9 249	-9 723	-5,12%
Taux de couverture (2) / (1)	74,7%	73,7%	-10 pbs

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Le taux de couverture de SGMB a baissé de 10 pbs entre le 30/06/2019 et le 30/06/2020. Ceci est dû à l'effet combiné de : l'augmentation des créances brutes en souffrance (+6,52%), et de la baisse des provisions (-5,12%).

Détail des créances brutes en souffrance

Nature (en MMAD)	31/12/2019	30/06/2020	Var 20/19
Douteux	2 428	2 155	-11%
Pré douteux	1 062	1 311	23%
Compromis	7 317	8 005	9%
Sur opérations CB	1 569	1 712	9%
Total	12 376	13 183	6,52%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Le volume de créances en souffrance a augmenté entre 2019 et juin 2020 de 807 MMAD pour s'établir à 13 183 MMAD au 30 juin 2020.

- **Taux de contentieux**

	31/12/2019	30/06/2020	Var 20/19
Créances brutes en souffrances (1)	12 376	13 183	6,52%
Encours brut de crédits (2)	97 720	100 577	2,92%
Taux de contentieux (1) / (2)	12,7%	13,1%	3,1 pbs

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

En juin 2020, le taux de contentieux est en quasi-stagnation pour s'établir à 13,1% (contre 12,7% en juin 2019). Le volume global des crédits enregistre une augmentation moins importante que celle des créances en souffrance (2,92% contre 6,52% pour les créances en souffrance).

➤ **Résultat d'exploitation**

En MMAD	30/06/2019	30/06/2020	Var 20/19
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 215	1 168	-4%
Coût du risque	226	657	>100%
RESULTAT D'EXPLOITATION	988	511	-48%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Entre le 30/06/2019 et le 30/06/2020, le résultat d'exploitation a baissé de 48% passant de 988 MMAD à 511 MMAD sur la période, sous l'effet de la hausse du coût du risque (+190%).

Le coût du risque est constitué du risque de contrepartie qui s'établit à 651 MMAD au 30/06/2020 contre 224 MMAD au 30/06/2019 et du risque opérationnel qui atteint 6 MMAD contre 2 MMAD au 30/06/2019.



Contribution des différentes filiales consolidées au résultat d'exploitation retraité des flux intragroupe

Entité Consolidée En MMAD	juin-19	déc-19	juin-20	Var 20/19	Part juin 2019	Part juin 2020
SGMB	624	1 262	256	-80%	63%	50%
SOGLEASE	123	246	109	-56%	12%	21%
ATHENA courtage	50	87	43	-51%	5%	8%
SG OFFSHORE	24	34	14	-59%	2%	3%
SOGECAPITAL GESTION	25	53	25	-53%	3%	5%
INVESTIMA	2	-1	21	-2200%	0,2%	4%
SOGEMPLACEMENT	-	1	1	0%	-	0%
SOGEFINANCEMENT	-	-1	-1	0%	-	0%
SOGECAPITAL BOURSE	1	6	4	-33%	0,1%	1%
FONCIMMO	1	-21	1	-105%	0,1%	0%
SOGCONTACT	-2	-13	-8	-38%	-0,2%	-2%
EQDOM	140	265	46	-83%	14%	9%
RESULTAT D'EXPLOITATION	988	1 918	511	-73%	100%	100%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

A fin juin 2020, SGMB contribue à hauteur de 50% au résultat d'exploitation, suivi par SOGLEASE avec une contribution de 21% et EQDOM avec 9% de contribution.

➤ Résultat net part du groupe

En MMAD	30/06/2019	30/06/2020	Var 20/19
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 215	1 168	-4%
Coût du risque	226	657	190%
RESULTAT D'EXPLOITATION	988	511	-48%
+/- Quote part du résultat net des entreprises mises en équivalence	30	23	-21%
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	1	0	-73%
RESULTAT AVANT IMPOT	1 019	534	-48%
- Impôt sur les résultats	372	193	-48%
RESULTAT NET	648	341	-47%
Intérêts minoritaires	38	20	-47%
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	610	321	-47%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Le RNPG enregistre une baisse de 47% au 30/06/2020 pour s'établir à 321 MMAD. Cette baisse s'explique par la détérioration du résultat d'exploitation qui enregistre une baisse de 477 MMAD (-48%) entre le 30/06/2019 et le 30/06/2020.

Contribution des différentes filiales consolidées au RNPG

Entité Consolidée	juin-19	déc-19	juin-20	Var 20/19	Part Juin 2019	Part Juin 2020
SGMB	341	700	115	-84%	56%	36%
SOGLEASE	108	205	95	-54%	18%	30%
EQDOM	58	56	25	-55%	10%	8%
ATHENA courtage	32	114	28	-75%	5%	9%
OFFSHORE	20	29	11	-62%	3%	3%
SOGECAPITAL GESTION	19	40	19	-53%	3%	6%
LMV	26	47	20	-57%	4%	6%
INVESTIMA	2	2	10	400%	0%	3%
SOGEMPLACEMENT	0	1	1	0%	0%	0%
ALD AUTOMOTIVE	4	8	3	-63%	1%	1%
SOGEFINANCEMENT	0	-1	-1	0%	0%	0%
SOGECAPITAL BOURSE	1	6	3	-50%	0%	1%
FONCIMMO	1	-17	1	-106%	0%	0%
SOGCONTACT	-2	-14	-9	-36%	0%	-3%
RNPG Global	610	1177	321	-73%	100%	100%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS



Au 30 juin 2020, SGMB contribue à hauteur de 36% au résultat net part groupe, suivi par SOGELEASE avec une contribution de 30% et EQDOM avec 8% de contribution.

➤ **Rentabilité des fonds propres et rentabilité des actifs**

En MMAD	30/06/2019	30/06/2020	Var 20/19
Résultat net consolidé semestriel (1)	648	341	-47%
Fonds propres (hors résultat net consolidé annuel) (2)	11 068	12 290	11%
Actifs (3)	104 699	112 990	8%
Return On Equity (ROE) (1)/(2)	5,85%	2,78%	-307 pbs
Return On Assets (ROA) (1)/(3)	0,62%	0,30%	-32 pbs

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Entre juin 2019 et juin 2020, les fonds propres de la banque ont augmenté de 11% passant de 11 068 MMAD à 12 290 MMAD. Pour leur part, les actifs sont en hausse de 8% s'établissant à 112 990 MMAD en juin 2020 contre 104 699 MMAD en 2019.

La rentabilité des fonds propres (ROE) est en baisse par rapport à juin 2019 pour s'établir à 2,78% au 30 juin 2020, et ce, en raison de l'effet combiné de la baisse constatée au niveau du résultat net consolidé et de la hausse des fonds propres.

La rentabilité des actifs (ROA) enregistre une diminution de 32 pbs entre juin 2019 et juin 2020, passant de 0,62% à 0,30%.



X.e. Présentation et analyse du bilan consolidé

Le bilan consolidé au 31/12/2019 et au 30/06/2020 se présente comme suit :

En MMAD	31/12/2019	30/06/2020	Var 19/18
Actif	111 459	112 990	1%
Caisse et banques centrales	5 245	1 926	-63%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 832	4 136	46%
Instruments dérivés de couverture	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés au coût amorti	3 903	2 742	-30%
Prêts et créances sur la clientèle et assimilés au coût amorti	87 399	89 646	3%
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-	-
Titres au coût amorti	5 115	7 482	46%
Actifs d'impôts courants	1 170	730	-38%
Actifs d'impôts différés	1 592	1 677	5%
Comptes de régularisation et actifs divers	911	1 213	33%
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	370	379	2,3%
Immeubles de placement	-	-	-
Immobilisations corporelles	2 210	2 209	0%
Immobilisations incorporelles	418	558	34%
Écarts d'acquisition	292	292	0%
Passif	111 459	112 990	1%
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	34	62	81%
Instruments dérivés de couverture	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5 045	7 169	42%
Dettes envers la clientèle	65 352	65 583	0%
Titres de créance émis	17 483	16 133	-8%
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-	-
Passifs d'impôt exigible	1 221	982	-20%
Passifs d'impôt différé	653	599	-8%
Comptes de régularisation et autres passifs	4 734	5 104	8%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	-	-	-
Provisions	1 010	1 111	10%
Subventions et fonds assimilés	-	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	3 633	3 616	0%
Capitaux propres	12 294	12 631	3%
Capitaux propres part du groupe	11 892	11 574	3%
<i>Capital et réserves liées</i>	9 765	9 765	0%
<i>Réserves consolidées</i>	631	1 806	>100%
<i>Gains ou pertes latents ou différés</i>	-	-	-
<i>Résultat de l'exercice</i>	1 177	321	-73%
Intérêts minoritaires	67	20	-70%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Au 30/06/2020, le total actif consolidé s'est élevé à 112 990 MMAD en hausse de 1 532 MMAD par rapport à l'exercice 2019. Cette hausse résulte principalement des évolutions suivantes :

- La hausse de 2 247 MMAD (+3%) des prêts et créances sur la clientèle ;
- Les placements détenus jusqu'à leur échéance qui se situent à 7 482 MMAD au 30/06/2020, contre 5 115 MMAD en 2019 (soit une évolution de +46%) ;
- La baisse des valeurs en caisse de -3 319 MMAD sur la période ;
- La baisse des prêts et créances sur les établissements de crédits et assimilés de -1 161 MMAD.



Au 30/06/2020, le total passif consolidé s'est élevé à 112 990 MMAD en hausse de 1 532 MMAD par rapport à l'exercice 2019. Cette hausse résulte principalement des évolutions suivantes :

- La hausse de 2 125 MMAD (+42%) des dettes envers les établissements de crédit et assimilés ;
- La hausse de 1 240 MMAD (+96%) des réserves consolidées ;
- La baisse des titres de créance émis de -1 350 MMAD.

➤ **Actifs financiers à la juste valeur par résultat**

Les actifs financiers à la juste valeur par résultat au 30 juin 2020 se détaillent comme suit :

En millions de dirhams	31/12/2019	30/06/2020	Var 20/19
Obligations et autres titres à revenu fixe	2 354	3 602	53%
Dont Titres cotés	-	-	-
Dont Titres non cotés	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	387	411	6%
Dont Titres cotés	-	-	-
Dont Titres non cotés	-	-	-
Instruments dérivés	91	123	35%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 832	4 136	46%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Les actifs financiers à la juste valeur par résultat s'établissent à 4 136 MMAD au 30 juin 2020 en hausse de 46% par rapport au 30/06/2019. Cette hausse s'explique principalement par la hausse du portefeuille transaction des bons de trésor.

➤ **Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés**

En MMAD	31/12/2019	30/06/2020	Var 20/19
Comptes à vue	1 575	1 428	-9%
Prêts	2 332	1 317	-44%
Opérations de pension	-	-	-
Total des prêts consentis et créances sur les établissements de crédits avant dépréciation	3 907	2 746	-30%
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	3	3	9%
Total des prêts consentis et créances sur les établissements de crédits nets de dépréciation	3 903	2 742	-30%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Les prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés ont baissé de 30% entre fin 2019 et le 30 juin 2020, passant de 3 903 MMAD à 2 742 MMAD suite à l'effet combiné de :

- la baisse des prêts (-1 015 MMAD) ;
- la baisse des comptes à vue (-146 MMAD).

Contribution aux prêts et créances envers les établissements de crédit par pôle d'activité au 30 juin 2020

La contribution aux prêts et créances envers les établissements de crédit par pôle d'activité au 30 juin 2020 se présente comme suit :

En MMAD	Prêts et créances sur les EC par pôle d'activité	
	31/12/2019	30/06/2020
Banque de détail	2 943	1 971
Société de financement spécialisées	1	33
Banque offshore	959	742
Sociétés de gestion d'actifs	0	0
Autres	0	0
Total prêts et créances sur les EC	3 903	2 746

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Entre fin 2019 et juin 2020, les prêts et créances sur les établissements de crédit émanent principalement de la banque de détail, qui représente 75% à fin 2019, et 71% en juin 2020.



➤ Prêts et créances sur la clientèle

L'évolution des prêts et créances du Groupe entre fin 2019 et le 1^{er} semestre 2020 se présente comme suit :

En MMAD	31/12/2019	30/06/2020	Var 20/19
Comptes ordinaires	7 198	6 288	-13%
Prêts consentis à la clientèle	78 175	82 249	5%
Opérations de pension	-	-	-
Opérations de location-financement	12 347	12 040	-2%
Total des prêts consentis et créances sur la clientèle avant dépréciation	97 720	100 577	3%
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	10 320	10 931	6%
Bucket 1	792	792	0%
Bucket 2	280	416	49%
Bucket 3	9 248	9 723	5%
Total des prêts consentis et créances sur la clientèle nets de dépréciation	87 399	89 646	3%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Les prêts et créances sur la clientèle ont évolué de 3% entre fin 2019 et le 30 juin 2020, s'établissant ainsi à 89,6 Mds MAD au 30 juin 2020 contre 87,4 Mds MAD en 2019. Cette augmentation est principalement due à une hausse des crédits chez SGMB et les sociétés de financement du groupe.

La part des prêts et créances sur la clientèle dans le total actif est passée de 78,4% en 2019 à 79,3% au 30 juin 2020.

Contribution aux prêts et créances envers la clientèle par pôle d'activité au 30 juin 2020

La contribution aux prêts et créances envers la clientèle par pôle d'activité au S1 - 2020 se présente comme suit :

En MMAD	Prêts et créances sur la clientèle par pôle d'activité	
	31/12/2019	30/06/2020
Banque de détail	69 558	72 095
Société de financement spécialisées	17 017	16 715
Banque offshore	824	836
Sociétés de gestion d'actifs	0	0
Autres	0	0
Total prêts et créances sur la clientèle	87 399	89 646

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Entre fin 2019 et juin 2020, les prêts et créances envers la clientèle émanent principalement de la banque de détail, qui représente 79,6% à fin 2019, et 80% en juin 2020.

➤ Titres au coût amorti

L'évolution des titres au coût amorti se détaille comme suit :

En millions de dirhams	31/12/2019	30/06/2020	Var 20/19
Titres au coût amorti	5 115	7 482	46%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Les titres au coût amorti s'établissent à 7 482 MMAD au 30 juin 2020 contre 5 115 MMAD à fin décembre 2019, soit une hausse de 2 367 MMAD (+46%). Cette hausse s'explique principalement par des acquisitions importantes de bons de trésor.



➤ Immobilisations

L'évolution des immobilisations se présente comme suit :

En millions de dirhams	31/12/2019	30/06/2020	Var 20/19
Immobilisations corporelles	2 210	2 209	0%
Terrains et constructions	1 379	1 385	0%
Equip. mobilier, installation	529	517	-2%
Biens mobiliers donnés en location	-	-	-
Autres immobilisations	302	307	2%
Immobilisations incorporelles	418	558	34%
Logiciels informatiques acquis	318	456	43%
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	-	-	-
Autres immobilisation incorporelles	100	102	2%
Total immobilisations	2 627	2 767	5%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Les immobilisations corporelles s'établissent à 2 209 MMAD au 30 juin 2020, un niveau comparable à celui enregistré à fin 2019.

Les immobilisations incorporelles s'établissent quant à elles à 558 MMAD au 30 juin 2020, en hausse de 140 MMAD par rapport à fin 2019, principalement en raison d'acquisitions importantes des logiciels informatiques.

➤ Comptes de régularisation et autres actifs

L'évolution des comptes de régularisation et autres actifs se présente comme suit :

En MMAD	31/12/2019	30/06/2020	Var 20/19
Débiteurs divers	241	245	2%
Valeurs et emplois divers	142	144	1%
<i>Dont immobilisations par adjudication / dation</i>	142	144	1%
Autres actifs d'assurance	-	-	-
Autres	-	-	-
Autres actifs	383	389	2%
Produits à recevoir	155	261	68%
Charges constatées d'avance	16	160	900%
Autres comptes de régularisation	357	402	13%
Compte de régul. Actif	528	823	56%
Comptes de régularisation et autres actifs	911	1 212	33%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Les comptes de régularisation et autres actifs s'établissent à 1 212 MMAD au 30 juin 2020 en hausse de 301 MMAD par rapport à fin 2019. Cette hausse s'explique principalement par l'évolution des produits à recevoir +106 MMAD et charges constatées d'avance +144MMAD.



➤ Participations dans des entreprises mises en équivalence

L'évolution des participations dans des entreprises mises en équivalence se présente comme suit :

En MMAD	31/12/2019	30/06/2020	Var 20/19
Participations dans des entreprises mises en équivalence	370	379	2%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Les participations dans des entreprises mises en équivalence s'établissent à 379 MMAD au 30 juin 2020 en hausse de 9 MMAD par rapport à fin 2019. Cette hausse s'explique principalement par l'amélioration de la situation nette de entreprises mises en équivalence.

➤ Passifs financiers à la juste valeur par résultat

Les passifs financiers à la juste valeur par résultat s'établissent à 61 MMAD au 30 juin 2020 en hausse de 27 MMAD par rapport à 2019. Cette hausse s'explique principalement par la hausse des évaluations des dérivés.

➤ Dettes envers les établissements de crédit et assimilés

En MMAD	31/12/2019	30/06/2020	Var 20/19
Comptes à vue	167	338	103%
Emprunts	3 828	5 269	38%
Opérations de pension	1 050	1 563	49%
Total des dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5 045	7 169	42%
Total Passif	111 459	112 990	1%
Total des dettes envers les établissements de crédit et assimilés en % du total passif	4,5%	6,3%	+180 bps

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés ont augmenté de 42% entre fin 2019 et le 30/06/2020, passant de 5,0 Mds MAD à 7,2 Mrds MAD en raison des besoins de trésorerie dans un contexte d'incertitude lié à la pandémie covid – 19 à partir du 20/03 suite aux difficultés de renouvellement des CD's sur le marché sur le périmètre de la SGMA.

La part des dettes envers les établissements de crédit dans le total passif est passée de 4,5% à fin 2019 à 6,3% au 30 juin 2020.

➤ Dettes envers la clientèle

En MMAD	31/12/2019	30/06/2020	Var 20/19
Comptes ordinaires créditeurs	46 358	47 295	2%
Comptes à terme	6 111	6 629	8%
Comptes d'épargne à taux administré	9 846	9 980	1%
Bons de caisse	2 149	1 679	-22%
Opérations de pension	889	-	-
Total des dettes envers la clientèle	65 352	65 583	0%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Les dettes envers la clientèle sont restées stables entre fin 2019 et le 30/06/2020 s'établissant à 65,6 Mds MAD au 30/06/2020 contre 65,4 Mds MAD à fin 2019, suite à une baisse des bons de caisse compensée par une légère hausse des comptes ordinaires créditeurs et des comptes à terme.



➤ **Titres de créance émis**

En MMAD	31/12/2019	30/06/2020	Var 20/19
Titres de créances émis	17 483	16 133	-8%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Les titres de créance émis s'établissent à 16 133 MMAD au 30 juin 2020 en baisse de 1 350 MMAD (-8%) par rapport à fin 2019. Cette baisse s'explique principalement par des émissions de 2,4 Mds MAD de Certificats de dépôts avec des tombées d'échéances de 3,5 Md MAD.

➤ **Impôts courants et différés**

En MMAD	31/12/2019	30/06/2020	Var 20/19
Actifs d'impôt exigibles	1 170	730	-38%
Actifs d'impôts différés	1 592	1 677	5%
Actifs d'impôt courants et différés	2 762	2 407	-13%
Passifs d'impôt exigibles	1 221	982	-20%
Passifs d'impôt différés	653	599	-8%
Passifs d'impôt courants et différés	1 873	1 581	-16%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

L'impôt exigible (Actif) passe de 1 170 MMAD en 2019 à 730 MMAD au 30/06/2020, soit une baisse de 38% en raison du paiement de l'IS courant T1 2020.

L'impôt exigible (Passif) baisse de 20% pour s'établir à 982 MMAD au 30/06/2020 contre 1 221 MMAD en 2019. Cette baisse est due à un IS plus important à fin décembre comparé à juin 2020.

➤ **Compte de régularisation et autres passifs**

L'évolution des comptes de régularisation et autres passifs se présente comme suit :

En MMAD	31/12/2019	30/06/2020	Var 20/19
Opérations diverses sur titres	-	24	-
Créditeurs divers	3 227	3 240	-
Autres passifs d'assurance	0	0	-
Autres passifs	3 227	3 264	1%
Charges à payer	758	760	-
Produits constatés d'avance	427	497	16%
Autres comptes de régularisation	136	358	163%
Compte de régul. Passif	1 321	1 615	22%
Comptes de régularisation et autres passifs	4 548	4 879	7%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Les comptes de régularisation et autres passif s'établissent à 4 879 MMAD au 30 juin 2020 en hausse de 331 MMAD par rapport à fin 2019. Cette hausse s'explique principalement par les dividendes à verser (369 MMAD) et les produits constatés d'avance (71 MMAD).



➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se présentent comme suit :

En MMAD	31/12/2019	30/06/2020	Var 20/19
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature	432	415	-4%
Provision pour engagements sociaux	483	499	3%
Provision pour litige et garanties de passif	0	0	-
Provisions pour risques fiscaux	0	0	-
Provisions pour impôts	0	0	-
Autres provisions pour risques et charges	94	196	>100%
Total Provisions pour risques et charges	1 010	1 111	10%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Les provisions pour risques et charges s'établissent à 1 111 MMAD au 30 juin 2020 en hausse de 101 MMAD par rapport à fin 2019. Cette hausse s'explique principalement par une hausse des autres provisions pour risques et charges pour 102 MMAD (+109%) (reclassement des provisions entre autres passifs et provisions pour risques et charges).

➤ Capitaux propres

En MMAD	31/12/2019	30/06/2020	Var 20/19
Capitaux propres part du groupe	11 573	11 893	3%
Capital et réserves liées	9 765	9 765	0%
Réserves consolidées	631	1 806	>100%
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-
Résultat de l'exercice	1 177	321	-73%
Intérêts minoritaires	721	739	3%
Capitaux propres	12 294	12 631	3%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Au 30 juin 2020, les capitaux propres du groupe s'élèvent à 12 631 MMAD, en hausse de 337 MMAD par rapport à fin 2019. Cette hausse s'explique principalement par l'effet combiné de :

- La hausse des capitaux propres par du groupe, passant de 11 573 MMAD à 11 893 MMD (soit une hausse de 3%), tirée principalement par l'évolution des réserves consolidées ;
- La hausse des intérêts minoritaires de 18 MMAD pour s'établir à 721 MMAD au 30 juin 2020.

Contribution par secteur opérationnel aux capitaux propres de Société Générale Marocaine de Banques

La contribution par secteur opérationnel aux capitaux propres de Société Générale Marocaine de Banques se présente comme suit :

En MMAD	Capitaux propres par entité	
	31/12/2019	30/06/2020
Banque de détail	10 757	11 076
Société de financement spécialisées	1 192	1 236
Banque offshore	68	66
Sociétés de gestion d'actifs	30	15
Autres	247	238
Total capitaux propres	12 294	12 631

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Au 30 juin 2020, les capitaux propres du groupe SGMB sont essentiellement constitués des capitaux propres de SGMB pour un montant 11 067 MMAD. Ces derniers représentent 88% des capitaux propres du Groupe au 30 juin 2020.



➤ Engagements de financement

Engagements de financement (MMAD)	31/12/2019	30/06/2020	Var 20/19
Engagements de financements donnés	-	-	-
<i>Aux établissements de crédit</i>	-	-	-
<i>A la clientèle</i>	5 413	1 494	-72%
Ouverture de crédit ouvert	-	-	-
Autre engagement en faveur de la clientèle	-	-	-
Total des engagements de financement donnés	5 413	1 494	-72%
Engagement de financement reçus	-	-	-
<i>des établissements de crédits</i>	284	284	0%
<i>de la clientèle</i>	-	-	-
Total des engagements de financement reçus	284	284	0%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Au 30/06/2020, les engagements de financement donnés baissent de 72% passant de 5 413 MMAD en 2019 à 1 494 MMAD au 30/06/2020 et se composent exclusivement d'engagements donnés à la clientèle.

Les engagements de financement reçus restent stables entre fin 2019 et le 30/06/2020, évoluant autour de 284 MMAD.

➤ Engagement de garantie

Engagements de garantie (en MMAD)	31/12/2019	30/06/2020	Var 20/19
Engagements de garantie donnés	-	-	-
D'ordre des établissements de crédit	3 638	3 742	3%
D'ordre de la clientèle	9 790	9 619	-2%
<i>Cautions administratives et fiscal et autres cautions</i>	-	-	-
<i>Autres garanties d'ordre à la clientèle</i>	-	-	-
Total des engagements de garantie donnés	13 428	13 361	-1%
Engagement de garantie reçus	-	-	-
des établissements de crédit	4 823	2 601	-46%
de l'Etat et d'autres organismes de garantie	2 871	7 107	>100%
Total des engagements de garantie reçus	7 694	9 708	-38%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Les engagements de garantie donnés sont passés de 13 428 MMAD en 2019 à 13 361 MMAD au 30/06/2020, soit une baisse de 1%. Les engagements de garantie donnés à la clientèle ont baissé de 2% pour s'établir à 9 619 MMAD. Par ailleurs les engagements de garantie donnés à des établissements de crédit ont augmenté de 3% pour afficher un montant de 3 742 MMAD.

Durant la même période, les engagements de garantie reçus, ont baissé de 38% pour s'établir à 9 708 MMAD en raison de la baisse de 46% observée sur les engagements de garantie reçus des établissements de crédit qui sont passés de 4 823 MMAD en 2019 à 2 601 MMAD au 30/06/2020. Les engagements de garanties reçus de l'Etat et d'autres organismes de garantie se sont établis à 7 107 MMAD marquant ainsi une nette hausse de 4 236 MMAD par rapport à fin 2019.

➤ Ratio de transformation de la banque

	31/12/2019	30/06/2020	Var 20/19
Encours crédits bruts	97 720	100 577	2,92%
Encours ressources*	91 513	92 502	1,08%
Encours crédits / Encours ressources	107%	109%	+187 pbs

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

(*) Les encours ressources sont composés des dettes envers les établissements de crédit et clientèle, des titres de créances émis, des dettes subordonnées et des fonds spéciaux de garantie.

En juin 2020, le ratio encours crédits bruts / encours ressources s'établit à 109% contre 107% en 2019 suite à une augmentation de l'encours de crédit bruts plus importante que celle des encours de ressources.



➤ **Évolution du ratio de solvabilité**

- **Sur la base des comptes consolidés**

Coefficient minimum de solvabilité (en KMAD)	31/12/2019	30/06/2020
Fonds propres de base	11 310	11 385
Total des fonds propres admissibles	13 296	13 293
Total des actifs pondérés	97 080	97 548
Ratio de fonds propres de base (T1)	11,65%	11,67%
Ratio de solvabilité réglementaire	13,70%	13,63%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Au 30/06/2020, le ratio de solvabilité de Société Générale Marocaine de Banques s'établit à 13,63% contre 13,70% au 31/12/2019.

Le ratio de fonds propres de base s'établit à 11,67% contre 11,65% à fin 2019.

- **Sur la base des comptes sociaux**

Coefficient minimum de solvabilité (en KMAD)	31/12/2019	30/06/2020
Fonds propres de base	8 478	8 804
Total des fonds propres admissibles	10 346	10 826
Total des actifs pondérés	81 437	82 932
Ratio de fonds propres de base (T1)	10,41%	10,62%
Ratio de solvabilité réglementaire	12,70%	13,05%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes sociaux

Au 30/06/2020, le ratio de solvabilité de Société Générale Marocaine de Banques s'établit à 13,05% contre 12,70% en 2019.

Le ratio de fonds propres de base s'établit à 10,62% contre 10,41% à fin 2019.

➤ **Évolution du ratio LCR (Liquidity Coverage Ratio)**

Depuis juillet 2015, les banques ont été tenues de respecter un ratio minimum de liquidité de 60%, devant augmenter progressivement de 10 points par an pour atteindre 100% en juillet 2019. Depuis son entrée en vigueur, Société Générale Marocaine de Banques a respecté ce ratio sur une base de calcul sociale et consolidée.

Le ratio de liquidité à court terme (LCR) de Société Générale Marocaine de Banques (en base consolidée et sociale) sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

	LCR base consolidée	LCR base sociale
30/06/2020	104,43%	113,15%
31/12/2019	101,57%	111,36%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Au 30/06/2020, le ratio LCR base consolidée s'établit à 104% contre 102% à fin 2019.

Le ratio LCR base sociale s'établit à 114% au 30/06/2020 contre 111% à fin 2019.



X.f. Tableaux des flux de trésorerie consolidés IFRS

En millions de dirhams	30/06/2019	30/06/2020	Var 20/19
Résultat avant impôts	1 019	534	-48%
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	135	126	-7%
Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-5	0	-102%
Dotations nettes aux provisions	99	620	>100%
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-30	-23	-21%
Perte nette / (gain net) des activités d'investissement	-4	-9	>100%
Autres mouvements	-1	-29	>100%
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	194	685	>100%
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	2 172	2 968	37%
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-3 471	-2 554	-26%
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	1 729	-4 970	>100%
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	899	147	-84%
Impôts versés	-316	-250	-21%
Diminution / (augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	1 013	-4 658	-560%
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	2 226	-3 439	-254%
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-196	15	-108%
Flux liés aux immeubles de placement	0	0	
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-182	-223	23%
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-378	-208	-45%
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-418	7	-102%
Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-1 956	-17	-99%
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-2 375	-10	-100%
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-1	21	-2060%
Augmentation/ (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-527	-3 636	>100%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	6 152	6 653	8%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4 217	5 245	24%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 936	1 408	-27%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	5 625	3 017	-46%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	3 551	1 926	-46%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	2 074	1 091	-47%
Variation de la trésorerie nette	-527	-3 636	>100%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

➤ Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle

Au 30 juin 2020, l'activité opérationnelle génère un déficit de trésorerie de 3 439 MMAD contre un excédent de 2 226 MMAD au 30 juin 2019, soit une baisse de 5 665 MMAD.

➤ Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement

Au 30 juin 2020, les flux nets de trésorerie liées aux opérations d'investissement s'établissent à -208 MMAD contre -378 MMAD au 30 juin 2019 en raison de l'acquisition des titres de la Marocaine vie courant 2019

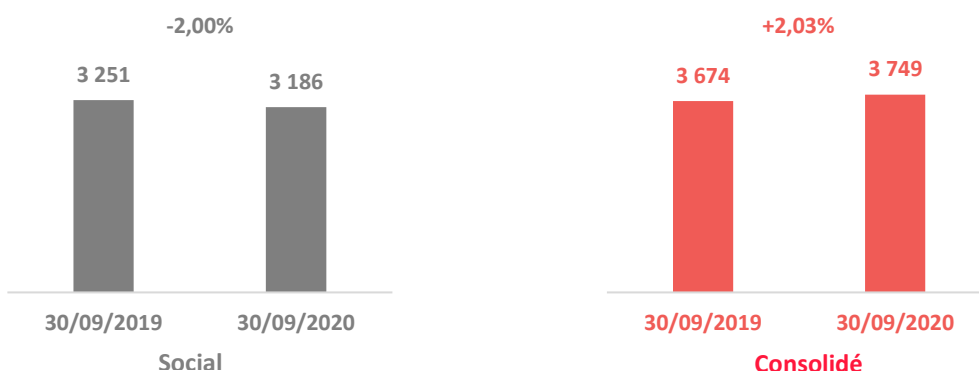
➤ Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement

Au 30 juin 2020, les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement s'établissent à -10 MMAD contre -2 375 MMAD au 30 juin 2019 en raison de la baisse au recours au financement ponctuel à fin Juin 2020 par rapport à fin Juin 2019.

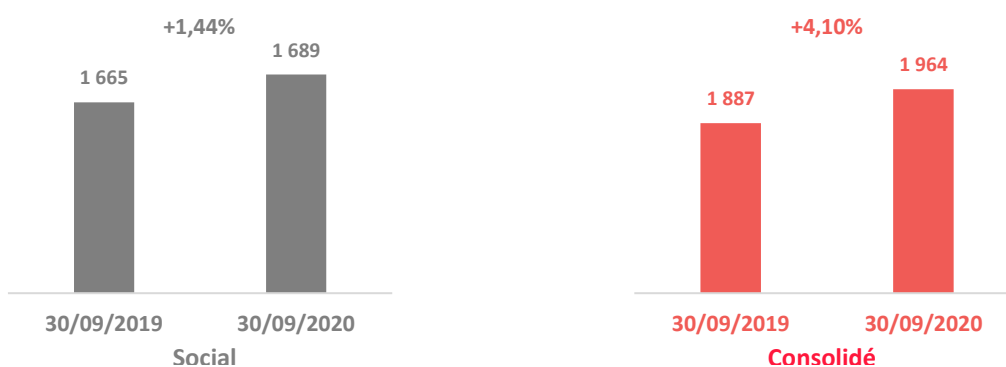


XI. Indicateurs financiers au T3-2020

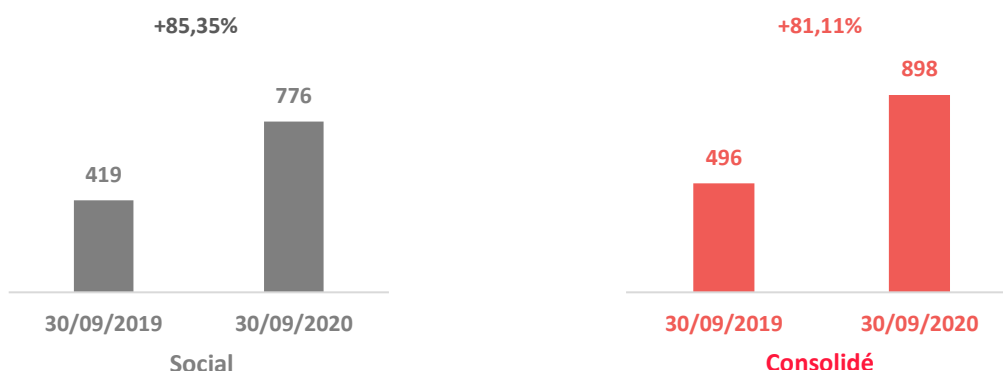
PRODUIT NET BANCAIRE (PNB) EN MMAD



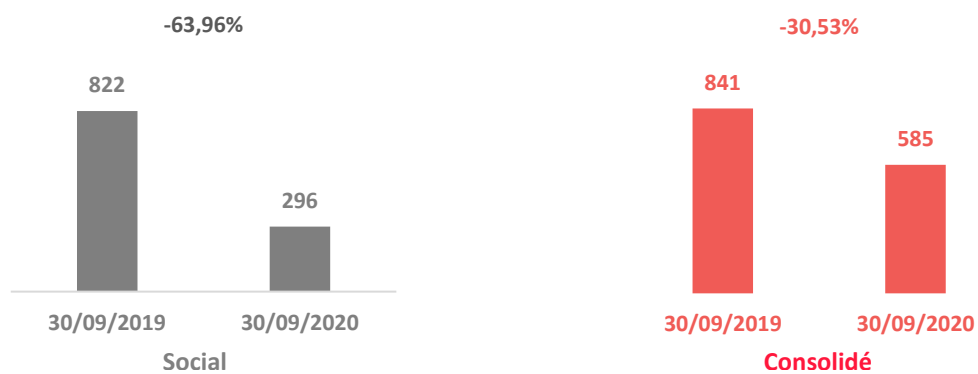
FRAIS GENERAUX EN MMAD



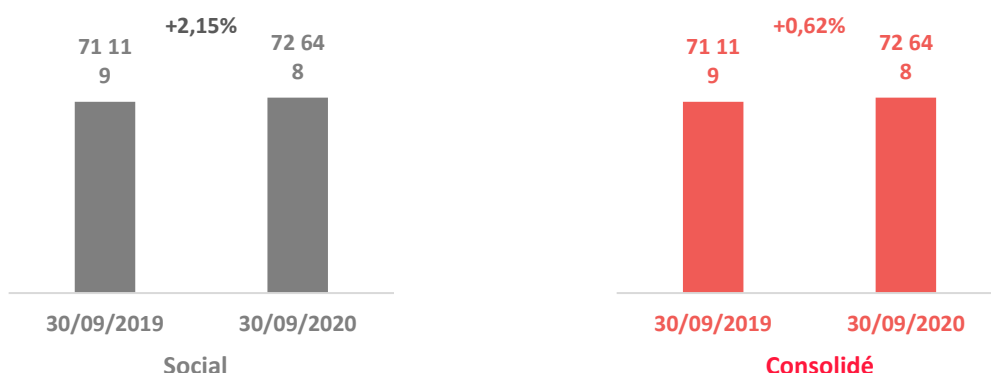
COÛT NET DU RISQUE EN MMAD



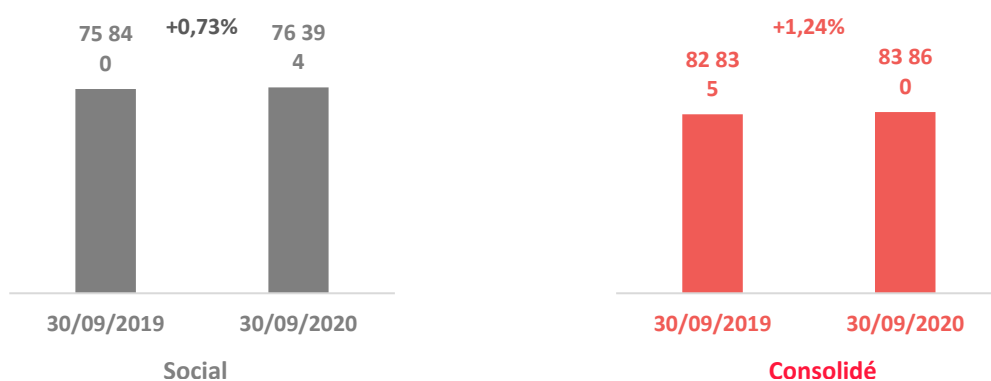
RESULTAT NET EN MMAD



LES CREDITS EN MMAD

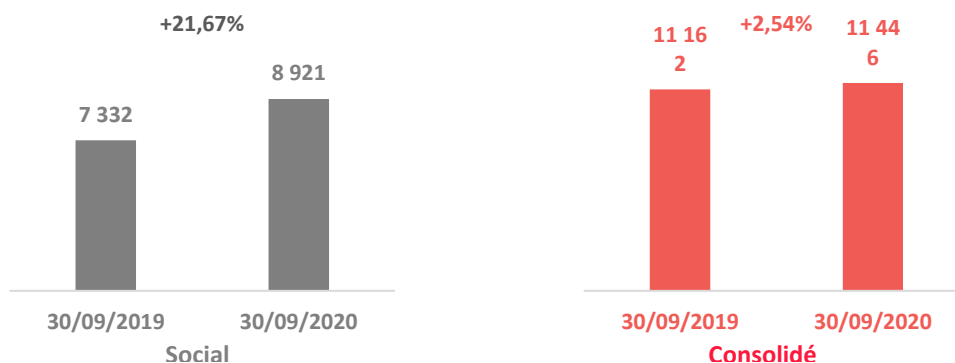


LES DEPÔTS EN MMAD

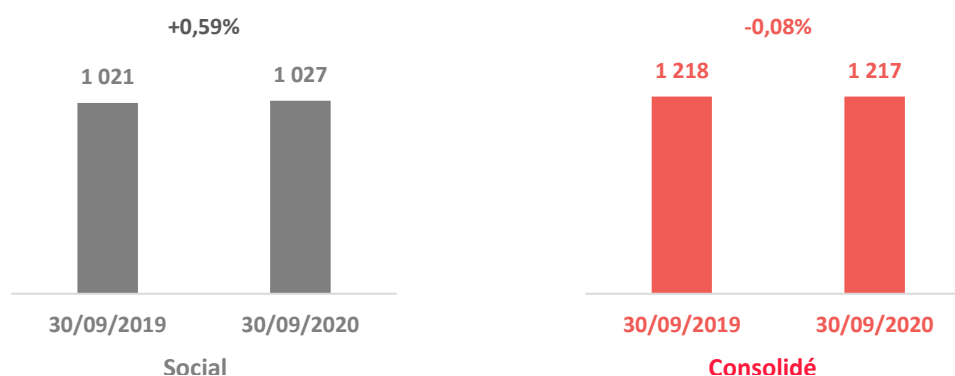


XII. Indicateurs de production au T3-2020

PRODUCTION CREDITS 3ème TRIMESTRE 2020 EN MMAD



PNB 3ème TRIMESTRE 2020 EN MMAD



Messages clés et contexte économique du 3ème trimestre 2020

Depuis le début de la crise sanitaire, Société Générale Maroc a déployé une série de mesures pour soutenir l'économie nationale et réduire les effets de la pandémie, tout en veillant au maintien de la continuité de ses services, avec une attention particulière portée à la santé et à la sécurité de ses clients comme de ses collaborateurs.

Les équipes de Société Générale, engagées en première ligne comme en middle et back office, ont fait preuve d'une mobilisation et d'un engagement exceptionnels pour :

- Mettre à la disposition des clients Particuliers, Professionnels et Entreprises différents services de gestion de compte à distance ;
- Déployer «SoGé», une nouvelle solution de banque en ligne gratuite dont l'objectif est de servir les clients à distance en leur assurant autonomie, simplicité et sécurité ;
- Offrir aux clients PRO-TPE une expérience unique avec le lancement d'une nouvelle agence dédiée à la clientèle des Professionnels et des TPE, avec des offres sur-mesure et un accompagnement complet axé sur la proximité, l'écoute et le conseil.
- Accompagner les Professionnels, TPE et Entreprises avec « Relance TPE », « Damane Relance » et « Damane Oxygène » pour leur permettre de mieux passer ce cap difficile.
- La banque enregistre une progression dans la distribution de ses crédits moyen et long terme de 19.95% sur le segment Grande Entreprise et 13.32% sur le segment PME (progression du 1er janvier au 30 septembre 2020 par rapport à la même période de l'année précédente).

Dans une démarche d'entreprise citoyenne et responsable, Société Générale Maroc a plus que jamais été au rendez-vous de l'attention à porter à ses parties prenantes, elle a assuré son soutien à l'économie du pays et a répondu à l'appel de la solidarité nationale.



XIII. Etats financiers au 30/09/2020

Avertissement : ces comptes n'ont pas fait l'objet d'une revue par les CACs

bilan consolidé IFRS

En millions de dirhams	31/12/2019	30/09/2020	Var 2019-T3 2020
Actif	111 459	112 854	1%
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5 245	2 657	-49%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 445	3 129	28%
Instruments dérivés de couverture	0	0	-
Actifs financiers disponibles à la vente	2 832	3 468	-
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés	3 903	4 348	11%
Prêts et créances sur la clientèle	87 399	87 942	1%
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	0	0	-
Titres au coût amorti	5 115	7 496	47%
Actifs d'impôt courants	1 170	841	-28%
Actifs d'impôt différé	1 592	1 737	9%
Comptes de régularisation et autres actifs	911	899	-1%
Actifs non courants destinés à être cédés	0	0	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	370	392	5,93%
Immeubles de placement	0	0	-
Immobilisations corporelles	2 210	2 209	0%
Immobilisations incorporelles	418	572	37%
Écarts d'acquisition	292	292	0%
Passif	111 459	112 854	1%
Banques centrales, Trésor public, Services des chèques postaux	0	0	0%
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	34	58	71%
Instruments dérivés de couverture	0	0	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5 045	4 849	-4%
Dettes envers la clientèle	65 352	67 052	3%
Titres de créance émis	17 483	16 808	-4%
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couvert en taux	0	0	-
Passifs d'impôt exigible	1 221	1 134	-7%
Passifs d'impôt différé	653	601	-8%
Comptes de régularisation et autres passifs	4 734	4 709	-1%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0	0	-
Provisions Techniques des contrats d'assurance	0	0	-
Provisions	1 010	1 135	12%
Subventions et fonds assimilés	0	0	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	3 633	3 640	0%
Capitaux propres	12 294	12 868	5%



Capitaux propres part du groupe	11 573	12 123	5%
<i>Capital et réserves liées</i>	9 765	10 533	8%
<i>Réserves consolidées</i>	631	1 035	64%
<i>Gains ou pertes latents ou différés</i>	-	-	-
<i>Résultat de l'exercice</i>	1 177	555	-53%
Intérêts minoritaires	721	744	3%

CPC consolidé IFRS

En MMAD	30/09/2019	30/09/2020	Var T3 2019-T3 2020
+ Intérêt et produits assimilés	3 650	3 694	1,2%
- Intérêts et charges assimilées	924	975	5,5%
MARGE D'INTERET	2 726	2 719	-0,3%
+ Commissions (Produits)	1 077	1 175	9,1%
- Commissions (Charges)	185	283	53,0%
MARGE SUR COMMISSIONS	892	892	-
+/- Gains ou Pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	44	108	>100%
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	35	75	>100%
+/- Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	1	2	100,0%
+ Produits des autres activités	61	76	24,6%
- Charges des autres activités	50	48	-4,0%
PRODUIT NET BANCAIRE	3 674	3 749	2,0%
- Charges générales d'exploitation	1 677	1 757	4,8%
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	210	207	-1,4%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 788	1 785	-0,2%
- Coût du risque de crédit	496	898	81,0%
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 292	887	-31,3%
+/- Quote part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	42	40	-4,8%
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	1	0,4	-60,0%
+/- Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-
RESULTAT AVANT IMPOT	1 336	928	-30,5%
- Impôt sur les résultats	494	343	-30,6%
RESULTAT NET	841	584	-30,6%
- Intérêts minoritaires	47	30	-36,2%
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	794	555	-30,0%





PARTIE V.*Perspectives*



Avertissement

Les perspectives ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Ces perspectives sont présentées à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de l'émetteur.

Dans un environnement bancaire en pleine transformation et sous pression, du fait de l'intensification concurrentielle et de l'arrivée de nouveaux acteurs de marché, du développement accéléré de nouvelles technologies ou encore du renforcement du cadre de régulation, SGMB a été amenée à redéfinir son modèle de développement.

A horizon 4 ans, le plan stratégique Avenir 19-22 de SGMB vise à délivrer une croissance dynamique, rentable et durable, avec une croissance de 6% par an. Il marque une nouvelle étape ambitieuse du développement du groupe au Maroc, tout en réaffirmant sa vocation : celle d'offrir à ses clients l'expertise et le savoir-faire d'une grande banque internationale tout en étant une banque locale.

Ainsi, les principales stratégies présentées dans ce plan se déclinent en 5 axes fondamentaux :

1. **Renforcer sa position sur sa clientèle « cœur »** (bonne et haut de gamme, professionnels et corporate), en développant des avantages compétitifs (expertise, transparence, immédiateté) et en capitalisant sur les atouts du Groupe (talents, savoir-faire et innovations technologiques) ; le Groupe fait ainsi évoluer le business mix produit vers des segments et des activités moins consommateurs de capital (PME, segments haut de gamme/bonne gamme, haut du panier grand public) ;
2. **Adresser de manière sélective et rentable les autres opportunités de croissance** pour asseoir son positionnement de banque universelle ;
3. **Installer un nouveau modèle managérial basé sur une culture de la performance et de la collégialité**, en renforçant les responsabilités ainsi que le dispositif de pilotage et de contrôle, et en garantissant la pertinence et la réactivité de ses prises de décision ;
4. **Investir sur l'excellence opérationnelle**, en activant les synergies de revenus (modèle producteur / distributeur) et de coûts (industrialisation des filières, mutualisation des ressources et des plateformes) ;
5. **Focaliser les ressources sur les grands chantiers stratégiques** pour sécuriser l'exécution, en accélérant notamment sa transformation digitale ;
6. Ce plan s'accompagne du **maintien d'une stricte discipline en matière de gestion des risques**, avec l'amélioration de la qualité d'octroi de crédit, le suivi attentif des portefeuilles et le renforcement de la filière recouvrement.

Prévisions chiffrées antérieures

Dans le cadre de l'émission de l'emprunt obligataire subordonné, objet de la note d'information visée par l'AMMC en date du 11/06/2018 sous la référence n° VI/EM/011/2018, SGMB avait présenté des prévisions d'investissement au titre de l'exercice 2019. Ces investissements, ainsi que ceux réalisés en 2019, se récapitulent dans le tableau ci-dessous :

En MMAD	2019 ^e	2019 ^r	Var 2019 ^e vs 2019 ^r
Montant des investissements	360	461	+28%

Source : Société Générale Marocaine de banques – Investissements engagés

Les investissements réalisés en 2019 s'élèvent à 461 MMAD contre 360 MMAD estimés initialement, soit une différence de 101 MMAD, qui s'explique essentiellement par la transformation organisationnelle de la banque en 2019.

Estimations chiffrées actualisées

En MMAD	2020 ^e
Montant des investissements	413*

*Chiffre provisoire

En 2020, SGMB prévoit de réaliser un programme d'investissement de 413 MMAD.



en MMAD	2019 ^e *	2019 ^r	Var 2019 ^r vs 2019 ^e
PNB	4 584	4 960	+8,2%
RBE	2 178	2 431	+11,6%

*Ces prévisions ont été présentées dans la note d'information visée par l'AMMC en Date du 11/06/2018.

Le Produit Net Bancaire⁴⁶ réalisé en 2019 s'élève à 4 960 MMAD contre 4 584 MMAD prévu initialement, soit un écart positif de 376 MMAD (+8,2%), soutenu par une croissance du portefeuille de crédits et la volonté de SGMB de capitaliser sur son plan de développement et sur de nouveaux canaux de distribution.

Sur la même lancée, le Résultat Brut d'Exploitation^{Erreur ! Signet non défini.} en 2019 a dépassé les prévisions en affichant un écart positif de 253 MMAD (+11,6%), grâce à l'optimisation des outils et des actions de recouvrement et à l'amélioration du risque sur certains segments de clientèle.

Principales orientations stratégiques

SGMB mise sur l'accélération des synergies avec ses filiales (La Marocaine Vie, Eqdom et Sogelease) dans une logique de modèle producteur / distributeur :

- Synergies de revenus : accélération de l'équipement en produits bancassurance / leasing / crédit conso, conquête des segments Clipro / PME, etc ;
- Synergies de coûts : industrialisation des process, servicing, optimisation du maillage, etc ;

La mise en place de ce programme stratégique s'est matérialisée par la réalisation de deux projets capitalistiques :

- 2018 : cession de la participation (34,95% du capital et droits de vote) détenue par SG Financial Services Holding (« SGFSH ») dans la société Eqdom à Société Générale Marocaine de Banques (« SGMB »)
- 2019 : augmentation de la participation existante détenue par Société Générale Marocaine de Banques (SGMB) dans le capital social de La Marocaine Vie, portant ainsi la participation détenue par SGMB au sein du capital social de La Marocaine Vie de 25,8% à 49% du capital et des droits de vote.

Par ailleurs, Un nouveau modèle managérial installé et complètement déployé basé sur le renforcement local et une culture de la performance et de la collégialité dans le but de renforcer les responsabilités et le dispositif de pilotage et de contrôle et de garantir la pertinence et la réactivité par une prise de décision au plus près des clients :

- Un pilotage collégial de la stratégie de SGMB au niveau du Directoire
- Création de 10 business unit et renforcement du support central à travers 11 services unit :
 - Des business unit responsables du P&L de leur activité
 - Des filières centrales renforcées jouant un rôle normatif, de contrôle et de mutualisation, responsables de la qualité de service
- Emergence de 5 nouvelles délégations régionales
 - Un rôle des délégations renforcé pour des décisions plus rapides et un ancrage local plus fort
 - Un rôle de représentation du Directoire au niveau local
 - Un rôle de renforcement des relations de proximité avec les clients
 - Un rôle de péréquation entre BU et filiales

⁴⁶ Chiffres issus de la trajectoire financière du périmètre conso groupe incluant SGMB, Sogelease, Sogécapital Gestion, SG Off-Shore, Foncimmo et Athena Courtage.



Une nouvelle organisation régie par quatre principes directeurs :

- Customer Centric : Une Direction Régionale Maroc centrée sur ses clients pour mieux répondre à leurs attentes et gagner en agilité
- Favoriser les synergies et l'intégration de nouveaux Business Models : Une organisation favorisant les synergies entre les filiales et l'intégration de nouveaux Business Models, dans le respect d'un cadre de référence
- S'aligner sur les pratiques du Groupe : Le groupe est en pleine transformation organisationnelle, avec un cadre de référence qu'il est opportun de décliner
- Renforcer le rôle des Directions Régionales : Des Directions Régionales avec des mandats élargis, pour coordonner les synergies avec les filiales et fluidifier les prises de décisions

Pour ce qui est du Projet de Transformation Corporate, SGMB a pour ambition de se focaliser sur les gisements de valeur en spécialisant le modèle de traitement.

Les axes de développement stratégiques, dans le cadre de ce projet, sont les suivants :

- Grandes entreprises : proactivité et intensité relationnelle
- Moyennes entreprises : mise en place d'un conseil expert, qualité de service et accessibilité directe à l'expertise
- Petites entreprises : Upgrade de la proposition de valeur en centres d'affaires : capacité d'exécution et de traitements, expertise, délégations
- Très petites entreprises : Industrialisation du traitement via un dispositif dédié





PARTIE VI. Faits Exceptionnels



Impact de la pandémie liée au Covid-19 au titre de l'exercice 2020

Le groupe Société Générale se mobilise pour faire face à la pandémie du COVID 19. Plusieurs mesures ont été prises pour soutenir l'économie nationale, la santé publique et réduire les effets de la pandémie sur les populations défavorisées. Société Générale confirme ainsi son engagement en tant qu'acteur citoyen et responsable, tout en veillant au maintien de la continuité de ses services, avec une attention portée en priorité à la santé et à la sécurité de ses collaborateurs et clients :

- **Mise en place de mesures d'accompagnement** des clients particuliers, professionnels et entreprises (report de crédits, report des prélèvements des produits d'assurance prévoyance/santé...) ;
- **Application de mesures spécifiques** visant le soulagement de la trésorerie des entreprises à travers l'activation de lignes spéciales supplémentaires de fonctionnement couvertes par la CCG dans le cadre du dispositif « Damane Oxygène » ;
- Mise à la disposition des clients particuliers, professionnels et entreprises **de différentes solutions de banque à distance** ;
- **Lancement de « SoGé », une banque en ligne gratuite dont l'objectif est de servir le client à distance** en lui assurant autonomie, simplicité et sécurité ;
- **Lancement d'une plateforme collaborative à impact social et économique « Muhub.ma »** en partenariat avec Maroc Impact et l'Université Hassan II de Casablanca pour favoriser l'émergence et l'accélération de solutions répondant à des problématiques liées à la gestion de la crise COVID 19.
- **Obtention de la certification AFNOR**, un gage de conformité aux exigences les plus strictes en matière de sécurité sanitaire.

Contribution au fonds Covid 19

Le groupe Société Générale a participé au fonds spécial, mis en place sur Instructions Royales pour la gestion de la pandémie du Coronavirus, avec une contribution de 110 millions de dirhams. Les résultats semestriels sociaux de SGMB intègrent une charge non courante de 50 MMAD⁴⁷ relative à cette contribution. En consolidé, SGMB a comptabilisé la totalité de la contribution du groupe, soit 110 MMAD, au 30/06/2020.

Provisions pour Risques Généraux

Le coût net du risque social de SGMB intègre les effets potentiels de la crise sanitaire avec une dotation supplémentaire de PRG de 260 MMAD au 30/06/2020

⁴⁷ Correspondant à 50% du don effectué par SGMB SA.





PARTIE VII.*Litiges et Affaires Contentieuses*



A la date d'enregistrement du présent document de référence, Société Générale Marocaine de Banques n'enregistre pas de litiges ou d'affaires contentieuses susceptibles d'affecter de façon significative ses résultats, sa situation financière ou son activité.





PARTIE VIII.Facteurs de Risques



I. Risque de crédit

L'appétit pour le risque de crédit est piloté à travers un dispositif de politiques de crédit, de limites de risque et de politiques de tarification, visant à sécuriser au niveau de SGMB :

- Un niveau prévisionnel des Charge Nette du Risque (CNR) compatible avec les objectifs de rentabilité prédéfinis dans le cadre du budget annuel et du plan financier ;
- Une variabilité de la CNR compatible avec la tolérance prédéfinie de SGMB quant à la détérioration de sa solidité financière sous hypothèse de stress ;
- Une couverture acceptable du risque de pertes de crédit par les revenus de marge d'intérêt (équilibre « rentabilité / risque »), au travers de politiques de tarification différenciées selon le degré de risque.

Ce dispositif est fondé sur les principes généraux suivants :

- Le partage des risques : SGMB ainsi que ses filiales n'ont pas vocation à porter seuls des risques importants sur une contrepartie ; Elle s'inscrit dans une logique de partage des engagements.
- L'adossement au poste clients : La mobilisation du poste clients constitue un objectif majeur du développement de la relation avec nos clients, car elle permet tout à la fois de sécuriser les encours et de capter un mouvement d'affaires. Le financement du poste clients, qu'il convient de privilégier par rapport au découvert ou crédit de trésorerie, peut être assuré par le moyen de l'escompte commercial classique, la cession de créance professionnelle et par l'affacturage en s'appuyant sur l'offre d'assurance-crédit d'ACMAR.

Organisation

L'organisation de la filière Risque obéit par ailleurs aux principes généraux suivants:

- Indépendance de la Filière Risque vis-à-vis de la filière commerciale : la Filière Risque est indépendante hiérarchiquement de la filière Commerciale au siège et en région. Ce principe vise à assurer une gestion saine et transparente des risques en évitant la dilution des responsabilités et les conflits d'intérêts ;
- Séparation entre l'octroi de crédit et la surveillance des risques : les activités d'octroi de crédit et de surveillance des risques sont prises en charge par des entités distinctes ;
- Séparation entre l'octroi de crédit et la production de crédit : les activités d'octroi de crédit et de production de crédit sont prises en charge par des entités distinctes.

Délégations de compétences

Afin de fluidifier les circuits de décision et de responsabiliser les acteurs agissant dans la prise et le suivi des risques, le Directoire accorde des délégations de compétences aux Délégués Régionaux et responsables de filiales pour l'octroi de crédits.

Les délégations et sous-délégations de compétences sont régies par les principes généraux suivants :

- Critères de définition des délégations de compétences : les délégations de compétences sont établies en fonction de six critères : La notation interne, le marché, le type de garantie, la maturité, l'ancienneté de la relation et la qualité du délégataire.
- Les délégations de compétences sont nominatives : elles sont accordées intuitu personae par le Directoire aux Directeurs Adjoint, responsables de filiales et d'activités et aux Délégués Régionaux et notifiées par lettres nominatives du Directoire à l'intérieur de limites maximales.
- Les délégations de compétences sont évolutives : les délégations de compétences ne sont pas définitives et peuvent être modifiées à tout moment en fonction du contexte et des performances des délégataires, voire supprimées en cas de manquement grave.
- Les délégations de compétences sont sujettes à sous-délégation : les Délégués Régionaux sont eux-mêmes autorisés à sous-déléguer sous leur entière responsabilité, et ceci par écrit, suivant le modèle en vigueur, au maximum 50% de leurs propres délégations de compétences, à certains de leurs collaborateurs, aux gérants d'agences ainsi qu'aux DCL, CCE, CCPRO et CCP. Ils ne peuvent cependant pas déléguer leurs limites d'arbitrage.



- RISQ est le dépositaire des délégations en vigueur : les Directeurs Régionaux doivent communiquer à la Direction des Risques une copie des délégations accordées ainsi que des modifications qu'ils pourraient effectuer par la suite.

De la même manière, le Directeur des Risques accorde des délégations de compétences à ses collaborateurs (Adjoint, Responsable octroi, RRR) sur une base intuitu personae. Ces délégations, qui sont susceptibles d'évoluer en fonction du contexte et de la performance des délégataires, peuvent également faire l'objet de sous-délégations.

Octroi de crédit

L'activité d'octroi de crédit est régie par les principes généraux suivants :

- **Qualité des dossiers de crédit** : Les propositions de crédit initiées en agence doivent respecter les normes en vigueur en termes de forme (respect des canevas) et de contenu (documents à rattacher à la proposition de crédit). Les responsables commerciaux sont tenus de vérifier l'application de ces normes et, en signant les dossiers soumis pour validation à RISQ, s'engagent sur la qualité des contreparties ou des transactions proposées et d'une manière générale, valident l'intégralité des informations contenues dans la demande de crédit.
- **Double validation Risque et Commerciale** : Tout dossier de crédit Non Retail ou dossier Retail dérogeant à la politique d'octroi de la banque, doit être validé par au moins un décisionnaire de la filière Commerciale et au moins un décisionnaire de la filière Risque.
- **Les dossiers de crédit doivent faire l'objet d'une revue a minima annuelle**, y compris lorsque les engagements sur un client ne comportent que des crédits à moyen terme. Cette revue doit intégrer une analyse fine des sûretés en place, dans le respect des principes d'évaluation et réévaluation retenus par la banque. Via des reportings spécifiques relatifs aux dossiers et notations échus, RISQ relance la ligne commerciale en cas de non renouvellement des dossiers à leur échéance administrative.
- **Notation interne des contreparties Non Retail** : Les contreparties Non Retail bénéficiaires de concours doivent faire l'objet d'une notation définie suivant les standards du groupe SG et périodiquement mise à jour. Celle-ci a pour but d'aider à la prise de décision, de permettre de suivre l'évolution de la qualité du risque sur la contrepartie, de déterminer l'étendue des délégations pour l'octroi de concours et d'apprécier la qualité des risques sur un portefeuille donné. Elle doit être mise à jour au minimum une fois par an et dès qu'un événement le justifie.
- **Prise de décision** : Toutes les décisions de crédit prises, quelle que soit l'autorité décisionnelle, doivent donner lieu à une notification écrite en explicitant les motifs éventuels de rejet. En cas d'avis défavorable de la filière Risque sur un dossier de crédit, ce dernier peut faire l'objet d'un arbitrage par la filière Commerciale dans le cadre de limites préalablement établies.
- **Décision sur les crédits Retail** : L'intervention de la filière Risque dans l'octroi des crédits Retail (principalement PPI et PPO), n'est pas requise dès lors que toutes les règles reprises dans les politiques de crédit proposées par la filière commerciale et validées par RISQ sont respectées. Tout écart par rapport auxdites règles implique le passage du dossier de crédit par la filière Risque au siège ou en région selon les délégations de compétence définies.
- **Limites de décision** : Tout agent du Groupe SGMB ne peut autoriser une transaction engendrant un risque de crédit que dans le cadre d'une délégation préalablement approuvée et notifiée par écrit.
- **Prise de garanties** : Le déblocage ou la mise en place de tous les dossiers de crédit est conditionné par le recueil des garanties réelles et usuelles prévues dans la notification de crédit ainsi que par la levée de l'ensemble des réserves. Toute dérogation à cette règle doit faire l'objet d'une validation par le Directoire et d'une information au Directeur des Risques.



II. Risques de marché

Le risque marché se définit comme étant le risque de perte ou de dévalorisation des positions détenues pour compte propre en instruments négociés sur un marché. La formation de prix fréquents sur les marchés permet de constater facilement une perte réalisée ou potentielle.

III. Risque de change

Ce risque correspond au risque de variation d'une position ou d'un instrument financier du fait des fluctuations des cours de devises sur le marché.

L'avènement du marché des changes et l'élargissement du marché monétaire ont amené le Groupe à se doter de structures spécifiques répondant aux standards internationaux.

Selon les règles du Groupe Société Générale, ce risque est mesuré en « Conditional Value at Risk » (CVaR), qui répond mieux aux exigences de Bâle II. Il s'agit là d'un risque de contrepartie à la charge des clients.

Afin de maîtriser ce risque, des limites sont fixées. Celles-ci sont de deux types : des limites en valeur nominale et des limites en « stress test ».

IV. Gestion des limites

Les limites mises en place pour maîtriser les risques de change sont issues des instructions de Bank Al Maghrib régissant la tenue des positions en devises et le respect du « stop loss » fixé à 3% de la valeur d'une devise.

En plus des limites réglementaires, des limites internes en nominal et stress test sont fixées par la maison mère sur les positions intraday et over night.

V. Risque règlement-livraison

C'est le risque de non-paiement des sommes en attente de réception. Il se mesure par la valeur des flux à recevoir. Il naît dans le cas d'opérations donnant lieu à échanges simultanés et réciproques à la date d'irrévocabilité de notre ordre de paiement et s'éteint à la date de constat de la réception (ou non) des fonds.

Ce risque est dû à l'intervalle de temps requis pour le transfert de fonds (décalage horaire, plages d'ouverture des systèmes de règlement locaux, organisation interne pour l'envoi des fonds et le pointage des paiements reçus).

Afin de distinguer les risques afférents aux opérations à très court terme pour lesquelles une réactivité en cas de dépassement doit être immédiate, des risques afférents aux opérations à plus long terme, il est apparu nécessaire de les distinguer suivant la proximité de règlement:

- le risque de livraison immédiat est le risque instantané supporté sur une contrepartie ;
- le risque de livraison différé est le risque engendré par les opérations à terme. C'est un risque potentiel qui deviendra effectif uniquement lorsqu'une opération arrivera à maturité. A ce moment-là, le risque de livraison différé se transforme donc en risque de livraison immédiat.



VI. Risques structurels

Généralités

Les Risques structurels (taux, liquidité, change) sont suivis par le département ALM au sein de la Direction Financière de Société Générale Maroc. Pour le suivi de ces risques, la banque dispose depuis 2007 d'un dispositif IT (logiciel Ambit FOCUS édité par Sungard entre 2007-2018, logiciel ALMONDE depuis T1-2018) pour le calcul des gaps de liquidité et de taux, calcul de la sensibilité aux chocs de taux sous différents scénarii et pour la production de reportings périodiques.

SG Maroc mesure et gère ses risques ALM :

- Au niveau de la Banque (Société Générale Marocaine de Banques) ;
- Au niveau consolidé pour la maison mère (périmètre légèrement différent incluant SG TANGER OFF-SHORE, SOGELEASE, SOGEFINANCEMENT, SOGECAPITAL GESTION, ATHENA COURTAGE et FONCIMMO).

Gouvernance

- **Un département ALM au sein de la Direction Financière :**

Un département est rattaché à la Direction Financière de SG MAROC. Son rôle est d'identifier et de suivre les risques structurels et de proposer et mettre en œuvre des actions correctrices le cas échéant.

L'établissement des reporting de gestion des risques structurels est du ressort de ce département ALM. L'analyse des reporting est présentée au ALCO (ALM Committee), comité instauré par la Banque depuis mai 2004, dont le rôle est de définir et mettre en œuvre la stratégie à court et moyen-long termes de la Banque en matière de gestion globale du bilan (liquidité, taux et change).

- **Les instances de gouvernance en matière de risques structurels**

Les Organes Internes

Le Comité d'Audit définit et valide les orientations d'Audit en matière de gestion des Risques Structurels. Il convient de noter que le Comité d'Audit est une émanation du Conseil de Surveillance de SG Maroc, auquel il rend compte périodiquement. A ce titre, le Comité d'Audit valide les limites de Risques Structurels de SG Maroc. La mise en œuvre des orientations stratégiques et le respect des limites opérationnelles de suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par le Comité Financier de SG Maroc, et est rapporté à la maison-mère à travers des reporting trimestriels réguliers.

Un ensemble d'objectifs stratégiques et opérationnels a été fixé au Comité Financier :

- Optimiser le couple risque/rentabilité en fonction des évolutions du marché et de la stratégie clientèle ;
- Améliorer le coût de la collecte des ressources ;
- Prévoir et gérer les impasses de liquidité et de taux ;
- Optimiser la gestion du portefeuille de titres de placement ;
- Maîtriser les ratios de liquidité ;
- Développer la démarche de gestion Actif – Passif ;
- Sensibilité au risque de taux encadrée par un seuil d'alerte et une limite globale, par groupe de maturité (court terme, moyen terme, long terme), et par devises MAD et Autres.



Les Organes Externes

Le risque structurel de taux fait également l'objet d'un reporting périodique à Bank Al Maghrib du périmètre bancaire et global. Ce reporting spécifique est établi trimestriellement depuis décembre 2007 pour BAM selon un modèle défini par le régulateur. SG Maroc diffuse à BAM un reporting social et un reporting consolidé. La maison-mère (Groupe Société Générale) instaure à SG Maroc des limites de risques de taux par deux approches, dites de valeur et de revenu. La sensibilité de la VAN est encadrée respectivement par un seuil d'alerte/limite de :

S0708 - SG MAROCAINE DE BANQUES		Sensibilité de la VAN : nouvelles limites 2020 – MEUR +/- 10 bps							
		+10 bps Global	+10 bps CT	+10 bps MT	+10 bps LT	-10 bps Global	-10 bps CT	-10 bps MT	-10 bps LT
DEVLOC	Seuils	5,50	-1,60	-3,35	7,46	-8,57	-1,38	0,37	-10,54
	Limites	5,13	-1,97	-3,72	7,09	-8,94	-1,75	0,00	-10,91
Aggregate	Seuils	-1,12				-1,12			
	Limites	-1,40				-1,40			

• Les Méthodologies employées par SG Maroc

Cette partie traite des méthodes relatives à la gestion des risques de taux et de liquidité telles que mises en œuvre par SG Maroc. L'ensemble du bilan des différents périmètres d'analyse fait l'objet d'une gestion en termes de Risques Structurels. Ainsi, pour la modélisation des comptes de bilan, on adopte les méthodes suivantes :

- Comptes à vue (Comptes chèques/comptes courants créditeurs) : modèle statistique. Des back-testing sont régulièrement effectués (Modèle MAJ en novembre 2018) ;
- Comptes sur carnets : modèle statistique ;
- Comptes à terme : détail du contrat ;
- Découverts (Comptes chèques/comptes courants débiteurs) de la clientèle : modèle statique (Modèle MAJ Novembre 2018) ;
- Découverts (Comptes courants débiteurs) des Etablissements de Crédit : sur 12 mois linéaire ;
- Gestion propre (Capital, réserves, comptes de régularisation actifs et passifs, comptes de compensation, débiteurs et créditeurs divers, etc.) : Normes Groupe.

Pour la modélisation des *options cachées* :

- *Remboursements anticipés* : modèles en attente de validation par la direction des risques Groupe
- *Taux de passage du taux variable au taux fixe* : modèles en attente de validation par la direction des risques Groupe.

VII. Risque global de taux d'intérêt

Le risque global de taux d'intérêt

Le risque de taux se définit comme le risque de voir la Marge Nette d'Intérêt (MNI) varier dans le temps du fait de variations de la courbe des taux. Ce risque est analysé en intérêts courus, avec un impact sur la marge d'intérêt, ou encore en valeur de marché selon des indicateurs en valeur actuelle nette, qui se calculent par actualisation de tous les flux futurs du bilan, en capital et intérêts, pour un scénario de taux standard et des scénarios stressés.

La gestion du risque de taux structurel par l'ALM se restreint au portefeuille bancaire excluant les activités de marché qui sont gérées par la Direction des Risques dans le cadre du risque marché.

Les indicateurs des risques de taux calculés par l'entité sont le Gap de taux fixe et sensibilité de la VAN du bilan structurel à ± 10 bps de translation de la courbe de taux par devise, ainsi que des scénarii de pentification et d'aplatissement de la courbe, chacune de ces métriques est assortie d'un vecteur de seuils et limites notifiées par le Groupe encadrant la prise de risque structurel au sein du Groupe Société Générale Maroc.



Méthode d'évaluation et de surveillance du risque de taux d'intérêts

Cette méthode se base sur le calcul des gaps de taux fixe (tombées ressources à taux fixe moins tombées emplois à taux fixe) sur chaque maturité (1 mois, 2 mois, 3 mois, 6 mois, 1 an, 2 ans...20 ans et plus de 20 ans). Ces gaps sont ensuite actualisés (calcul de leur VAN) en utilisant les taux de la courbe des BDT marché secondaire (à la date d'arrêt).

Le différentiel de cette VAN, calculée avec les taux actuels auxquels on applique une variation non plus de 0.1%, mais de 1 point de base (0.01%) multipliée par 10, permet de déduire la sensibilité du bilan aux variations des taux.

Le mode de calcul est enrichi par la prise en compte de l'effet coupon. Toutefois, l'approche repose sur le calcul de la sensibilité d'une couverture parfaite du gap (et non pas sur le calcul de la sensibilité du gap généré par les tombées des postes de bilan et de hors bilan).

Observations sur les limites de Risque Structurel de taux

Sensibilité de la VAN +/- 10 bps 30-06-2020									
+10 bps					-10 bps				
Devise	Global	CT	MT	LT	Devise	Global	CT	MT	LT
DEVLOC	64,99	-0,79	-22,10	87,87	DEVLOC	-65,90	0,79	22,17	-88,86
AGREGATE	-0,01				AGREGATE	-1,58			

Sensibilité de la VAN +/- 10 bps 30-06-2020									
NIRUP					NIRDWN				
Devise	Global	CT	MT	LT	Devise	Global	CT	MT	LT
DEVLOC	714,37	-20,61	-471,34	1206,32	DEVLOC	-568,94	7,07	204,87	-780,89
AGREGATE	0,00				AGREGATE	-12,53			

Depuis le 1^{er} trimestre 2020, la sensibilité au taux MAD est en respect des seuils et limites de sensibilité globales (périmètre Consolidation groupe SG) sur les scénarii de baisse des taux. Un retour au seuils dû à la revue de l'encadrement du Groupe tenant compte des contraintes locales pour la couverture de la position générée par la mise en place des modèles de remboursement anticipé et de renégociation implémenté à l'arrêt de décembre 2019.

SGMA est en respect des seuils et limites notifiés pour les deux métriques de suivi du risque de taux, la sensibilité de la VAN et celle de la marge d'intérêts.

Outils informatiques utilisés

La solution informatique utilisée pour l'ALM est le logiciel ALMONDE DE Misys. L'outil est alimenté par des requêtes à partir des systèmes métier Delta & KONDOR AQUARIUS (pour SG Maroc) CASSIOPE pour Sogelease Maroc, et données de gestions SG Tanger Off-Shore.

La solution permet une grande flexibilité en termes de stress-scénarii, de gestion des maturités (time- bands), de gestion des périmètres d'analyse



VIII. Risques opérationnels

1. Cadre général de gestion des risques opérationnels

Les risques opérationnels résultent d'une inadaptation ou d'une défaillance imputable à des événements internes ou externes, y compris les événements de faible probabilité d'occurrence, mais à risque de perte élevé. Ils sont inhérents à tous les produits, activités, procédures et systèmes de Société Générale Maroc, et leur gestion fait donc partie intégrante des fonctions de management à tous les niveaux.

Tout en s'appuyant sur les expertises existantes, ce dispositif implique que le risque opérationnel soit considéré comme une catégorie de risque à part entière et fasse l'objet d'une identification et d'une évaluation spécifique, d'un suivi et d'un contrôle normalisés, débouchant sur des mesures de réduction de risque appropriées.

A ce titre, la Direction du Contrôle Permanent et des Risques Opérationnels a pour mission de piloter et de maintenir un dispositif de gestion des Risques Opérationnels conforme aux exigences internes et réglementaires. Aussi, les équipes en charge de la gestion du RO ont pour missions essentielles de :

- ⇒ Encadrer et structurer le dispositif d'analyse et de prévention des risques opérationnels et de lutte anti-fraude, à travers :
 - La mise en place d'une approche basée sur l'analyse des risques au sein de chaque entité ;
 - La mise à jour de la cartographie des risques opérationnels de la Banque ;
 - La définition, la mise en place et l'animation du dispositif de collecte des événements de risques opérationnels ;
 - La définition et la mise en place, en liaison avec les managers de directions opérationnelles, des KRI (Key Risk Indicators) prospectifs et proactifs ;
 - L'accompagnement des métiers dans le déploiement et l'animation d'un dispositif de lutte contre la fraude et la mise en place d'une cartographie des fraudes ;
- ⇒ Gérer les risques opérationnels constatés / avérés. A ce titre, le Département Mesure RO a pour mission de :
 - Mettre en place d'une approche basée sur l'analyse des risques au sein de chaque entité ;
 - S'assurer de leur déclaration au fil de l'eau ainsi que de leur exhaustivité en effectuant les recoupements nécessaires sur la base des rapports DIG et des remontées de la Supervision Managériale, et en entretenant une étroite concertation/coordination avec les Directions concernées, notamment la Direction des Risques, la Direction du Recouvrement, la Direction des Affaires Juridiques, la Direction des Systèmes d'Informations, la Direction des Moyens Généraux et la Direction Qualité ;
- ⇒ Animer le dispositif de prévention des risques opérationnels et de lutte anti-fraude, en :
 - Suivant les plans d'action d'atténuation des risques résultant de l'exercice RCSA ou des recommandations du contrôle périodique ;
 - Animant le dispositif des correspondants RO (synthèse des événements collectés sur la période, diffusion de bonnes pratiques, rappel des règles de collecte des événements) ;
 - Mettant en place et animant un dispositif de développement de la « Culture Risque » opérationnel auprès des collaborateurs (diffusion de bonnes pratiques, intervention terrain, formation/information des managers).



2. Dispositifs d'identification et d'évaluation des risques Opérationnels

• **L'auto évaluation des risques et des contrôles (ou RCSA)**

Le RCSA (Risk & Control Self Assessment) est au cœur du dispositif de pilotage des risques opérationnels mis en place au niveau de Société Générale Maroc.

Cet exercice a pour but d'apprécier et d'évaluer l'exposition intrinsèque des activités aux risques opérationnels, de mesurer l'exposition aux risques résiduels et de proposer des améliorations des dispositifs de prévention et de protection. Il est piloté par la Direction CPRO qui décline la méthodologie RCSA du Groupe sur son périmètre, et qui organise des ateliers avec les métiers à couvrir, afin de:

- Identifier et évaluer les risques opérationnels intrinsèques auxquels chaque activité est exposée (i.e. risques inhérents à la nature d'une activité, en faisant abstraction de ses dispositifs de prévention et de contrôle) ;
- Evaluer la qualité des dispositifs de prévention et de contrôle en place permettant de réduire ces risques (existence et efficacité de ces dispositifs en termes de détection et de prévention des risques et/ou de leur capacité à en diminuer les impacts financiers) ;
- Identifier les vulnérabilités des dispositifs de prévention et de protection ;
- Mesurer l'exposition aux risques résiduels de chaque activité après prise en compte des dispositifs de prévention et de protection (hors couvertures d'assurance) ;
- Identifier et mettre en œuvre, le cas échéant, des plans d'actions correctrices ;
- Faciliter/accompagner la mise en place d'indicateurs clé de risque pertinents (KRI – Key Risk Indicators) ;

A l'issue des ateliers conduits, une consolidation est réalisée par la Direction CPRO afin de permettre notamment de :

- Synthétiser les risques intrinsèques majeurs et les risques résiduels au niveau de SGMB et de ses filiales;
- Identifier et évaluer les risques opérationnels intrinsèques auxquels chaque activité est exposée (i.e. risques inhérents à la nature d'une activité, en faisant abstraction de ses dispositifs de prévention et de contrôle) ;
- Présenter au Management le profil de risque des entités évaluées.

• **Les indicateurs clés de risque (ou KRI : Key Risk Indicators)**

Un indicateur clé de risque (KRI) est une donnée objective et mesurable devant permettre d'évaluer un ou plusieurs risques clés et ainsi d'améliorer leur pilotage.

- 1) objective et mesurable signifie : quantifiable, facilement reproductible, documentée et auditable.
- 2) devant permettre d'évaluer (directement ou indirectement) un ou plusieurs risques clairement identifiés à partir du référentiel commun des Risques Opérationnels ou du Référentiel RCSA :
 - Présenter au Management le profil de risque des entités évaluées ;
 - Soit par facteur de risques : c'est à dire un élément de l'environnement et/ou de l'organisation qui contribue à la survenance d'un Risque Opérationnel. Il est lui-même rattaché à la ou les sous-catégories d'événement adéquates ;

Le KRI a pour objectif d'alerter le management, aux différents niveaux de l'organisation de Société Générale Maroc, sur les activités porteuses de risques opérationnels. Il permet de suivre l'exposition aux Risques Opérationnels.

Le suivi régulier des KRI complète l'évaluation de l'exposition de la banque aux Risques Opérationnels, en apportant aux responsables d'entités :

- Une mesure quantitative et vérifiable du risque ;
- Une évaluation régulière des améliorations ou des détériorations du profil de risque intrinsèque ou résiduel ou de l'environnement de prévention et de contrôle, nécessitant une attention particulière, une action correctrice ou un plan d'action ;



La tendance exprimée par les KRI permet notamment d'alerter sur les sources de risque de pertes opérationnelles potentielles. En cas de KRI en alerte (*i.e. dépassement de seuil sur la période ou variation significative*), une analyse est faite et le cas échéant, des plans d'actions correctives sont définis, mis en œuvre et suivis par les entités.

En effet, le suivi des KRI permet de mettre en place les dispositifs de contrôle interne adéquats et nécessaires pour se prémunir des risques opérationnels qui peuvent se traduire par des pertes potentielles ou avérées qui devront être déclarées et comptabilisées.

Ces KRI sont mesurés trimestriellement, et font l'objet d'une présentation aux Comités du Contrôle Permanent et aux Comités d'audit et des comptes. Ils sont également remontés aux correspondants RO au niveau du Groupe SG dans le cadre des Reportings portant sur le suivi des risques opérationnels.

- **La collecte des pertes internes**

La collecte des événements internes de risques opérationnels répond principalement à un objectif d'amélioration et de renforcement du dispositif de contrôle afin de réduire les occurrences de pertes provenant de la réalisation d'événements de risques opérationnels.

Ainsi, l'analyse, l'identification, et la surveillance des événements internes de RO sont fondamentales pour assurer une bonne maîtrise de l'exposition aux risques opérationnels de Société Générale Maroc. Collecter des données fiables et exhaustives permet de connaître et de suivre le coût de ces risques opérationnels liés soit aux défaillances opérationnelles, soit aux événements externes. L'analyse des causes de pertes permet d'identifier et de mettre en place les actions correctrices nécessaires et de limiter ainsi la récurrence de ces pertes.

Les données de pertes internes sont également utilisées pour nourrir les autres composantes du dispositif de maîtrise des risques opérationnels (bonne identification des risques dans le RCSA, adéquation des contrôles de supervision managériale, identification de KRI, chiffrage des analyses de scénarios et contrôle de la pertinence de ce chiffrage).

Au titre de la collecte des pertes opérationnelles, le Département RO de la Direction CPRO :

- Assure le suivi transversal des pertes de risque opérationnel et la cohérence d'ensemble du dispositif de collecte des pertes internes ;
- Transmet les fiches RO à la Direction Financière pour comptabilisation des provisions et des pertes à caractère RO ;
- Met en place les plans d'action adéquats en concertation avec les métiers et en assure le suivi ;
- Alimente la base de gestion tenue pour le suivi des événements RO déclarés et assure la remontée Groupe, via CAROLINE, des pertes dont le montant est supérieur à 100 KMAD ;
- Contrôle le bon fonctionnement des processus de déclaration et de validation des pertes internes ;
- Produit les Reportings à destination du Comité d'audit et des Comités trimestriels du Contrôle Permanent.

- **Les Analyses de Scénario (AS)**

Société Générale Maroc, en cohérence avec les règles du Groupe, modélise des scénarios de pertes opérationnelles à forte sévérité (stress-tests) afin d'en mesurer la probabilité de survenance et les impacts financiers. Ces analyses de scénario ont également pour objectif de définir les actions de prévention ou de diminution d'impact qui s'avèrent nécessaires pour se prémunir contre des risques à fréquence faible mais pouvant avoir des conséquences non négligeables pour les activités de la Banque.

Les Analyses de Scénarios sont déroulées chaque année et prennent en considération les situations les plus extrêmes et les plus défavorables.

Ainsi, l'analyse des pertes internes, le suivi régulier des KRI, l'exercice d'auto-évaluation des Risques et des Contrôles, ainsi que les Analyses de Scénario constituent un dispositif d'évaluation de l'exposition de la Banque aux risques opérationnels complet qui apporte une mesure quantitative et qualitative du risque.





PARTIE IX.*Annexes*



I. Statuts

<https://www.sgmaroc.com/nous-connaître/notre-groupe/documents-juridiques/>

II. Rapport de notation

<https://www.sgmaroc.com/nous-connaître/notre-groupe/nos-performances/notations/>

III. Rapports généraux des commissaires aux comptes

Comptes consolidés :

- 2018 : <https://www.sgmaroc.com/comfinanciere/rapports-cac/rapport-Audit-Conso-SGMB-2018.pdf>
- 2017 : <https://www.sgmaroc.com/comfinanciere/rapports-cac/rapport-Audit-Conso-SGMB-2017.pdf>

Comptes sociaux :

- 2018 : <https://www.sgmaroc.com/comfinanciere/rapports-cac/rapport-general-CAC-social-SGMB-2018.pdf>
- 2017 : <https://www.sgmaroc.com/comfinanciere/rapports-cac/rapport-general-CAC-social-SGMB-2017.pdf>

IV. Rapports spéciaux des commissaires aux comptes

- 2018 : <https://www.sgmaroc.com/comfinanciere/rapports-cac/rapport-special-SGMB-2018.pdf>
- 2017 : <https://www.sgmaroc.com/comfinanciere/rapports-cac/rapport-special-SGMB-2017.pdf>

V. Rapport annuel 2019

- <https://www.sgmaroc.com/rapport-annuel-2019/>

VI. Rapports de gestion

- 2019 : <https://www.sgmaroc.com/rapport-annuel-2019/>
- 2018 : <https://www.sgmaroc.com/rapport-annuel-2018/>
- 2017 : <https://www.sgmaroc.com/rapport-annuel-2017/>

VII. Communication financière

- 2019 : https://www.sgmaroc.com/comfinanciere/2019/compteSG_31Dec2019.pdf
- 2018 : https://www.sgmaroc.com/comfinanciere/2019/compteSG_31Dec2018_BD.pdf
- 2017 : <https://www.sgmaroc.com/nous-connaître/notre-groupe/nos-performances/communications-financieres/>

VIII. Rapport de Responsabilité Sociale et Environnementale

- 2019 : <https://www.sgmaroc.com/comfinanciere/rapport-esg/rapport-esg-2019.pdf>
- 2018 : <https://www.sgmaroc.com/comfinanciere/rse2018/rapport-rse2018.pdf>

IX. Communiqués de presse

- <https://www.sgmaroc.com/nous-connaître/notre-groupe/nos-performances/communiqués-presse-financieres/>

